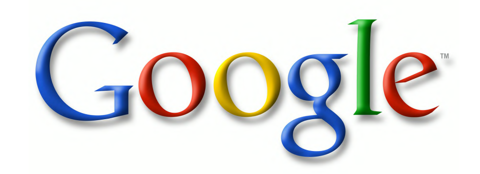


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

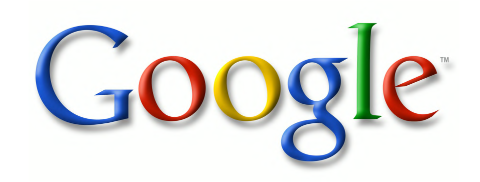
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


BUHR A
a39015 01808894 1b


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
·LIBRARIES·
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES·SCIENTIA·VERITAS
1817

HISTOIRE

DE

QUATRE ANS

1870-1873

[illegible] 3 FR. 50 LE VOLUME.

HISTOIRE DE QUATRE ANS

1870-1873

TOME I. — *La Chute de l'Empire.*

TOME II. — *La Défense nationale.*

SOUS PRESSE

TOME III. — *La Présidence de M. Thiers.*

CORBEIL. — Imprimerie de CRÉTÉ.

HISTOIRE

DE

QUATRE ANS

1870-1873



PAR

THÉODORE DURET

TOME SECOND

LA DÉFENSE NATIONALE

PARIS
G. CHARPENTIER, ÉDITEUR
13, RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 13

1878

Tous droits réservés.

LIVRE SECOND

LA DÉFENSE NATIONALE

CHAPITRE PREMIER

La République.
L'entrevue de Ferrières.

Le parti républicain, maître des villes et prêt pour l'action, était seul capable, le 4 septembre, de se substituer à l'empire et d'improviser un gouvernement. Les républicains, par la nature de leurs idées et par suite des persécutions qu'ils avaient subies, étaient les ennemis irréconciliables de l'empire; aussi, depuis plusieurs années, travaillaient-ils ouvertement à sa chute. Le parti républicain dans son ensemble comprenait des éléments très-distincts. C'étaient les nuances les plus modérées qui avaient pris la direction du parti, lorsqu'il s'était reconstitué après le coup d'État du 2 décembre et avait recommencé la lutte politique au grand jour, les fractions violentes, à opinions extrêmes, s'étaient soumises à la discipline des modérés ou s'étaient dissimulées. On avait donc vu se constituer au Corps législatif un noyau de députés qui, désigné d'abord par le chiffre de ceux qui le com-

posaient, les Cinq, avait peu à peu grossi et avait fini par former un groupe d'hommes pliés à l'action parlementaire. Cependant, à mesure que l'empire s'affaiblissait et que l'opposition contre lui grandissait dans le pays, le parti républicain tout entier accentuait son hostilité et, dans cette poussée en avant, les éléments révolutionnaires et le fond violent s'étaient soustraits à tout contrôle. Depuis longtemps dans la presse, dans les réunions publiques, les nuances purement politiques étaient décriées et combattues par les fractions jacobines et socialistes du parti et aux élections de 1869, des candidatures de nuance extrême s'étaient produites à Paris et à Lyon. MM. Raspail et Rochefort entrés au Corps législatif s'y étaient tenus à l'écart du groupe parlementaire que les plus anciens députés de la gauche formaient entre eux.

Dans la journée du 4 septembre, il n'y avait eu que quelques députés républicains qui, par respect pour le Corps législatif élu et par horreur de la situation qui attendait le nouveau gouvernement, eussent persévéré jusqu'au bout à préférer un pouvoir anonyme constitué par le Corps législatif à une prise de possession immédiate du pouvoir, avec la proclamation formelle de la république. Autrement à mesure que la journée s'avançait sans que la déchéance fût prononcée, les républicains avaient tous fini par se jeter dans le mouvement de la rue. Ce sont eux qui, après avoir donné l'heure du rendez-vous et s'être trouvés les premiers sur la place de la Concorde, avaient forcé le ...e du pont et envahi le Corps législatif en tête

de la multitude. Lorsque M. Jules Favre est sorti du Corps législatif entraînant sur ses pas les envahisseurs de la salle des séances, dans la foule qui se porte vers l'Hôtel de ville, sont compris des républicains de toute nuance ; et maintenant qu'il s'agit de constituer un gouvernement, la question se pose de suite des hommes à choisir et du partage à faire entre les groupes différents du parti.

Les députés de la gauche occupent aux yeux du pays une situation tellement prépondérante et la manière dont ils ont combattu la déclaration de guerre leur assure une telle popularité, que personne ne leur conteste la prise de possession du pouvoir. Mais du milieu de la foule dans laquelle ils sont encore confondus, des efforts sont tentés pour leur adjoindre les chefs et les représentants des fractions extrêmes. Les députés ont pour résister à l'adjonction qu'on veut leur faire subir l'avantage d'être déjà rendus et groupés à l'Hôtel de ville, alors que les hommes qu'on propose après eux sont absents. MM. Victor Hugo, Louis Blanc, Edgar Quinet, qui commençaient déjà à représenter une nuance politique autre que celle des députés et qui jouissaient d'une immense popularité, sont en exil. A leur défaut, on ne peut mettre en avant que des candidats soutenus seulement par des groupes restreints et divisés entre eux, Blanqui, Félix Pyat, Delescluze, mais, sauf ce dernier, ils ne sont pas non plus présents et, à mesure que leurs amis les proposent aux députés comme collègues, ceux-ci les ont repousser. Pour couper court aux compéti-

tions et préserver le pouvoir des atteintes des hommes extrêmes, l'idée vint de composer le nouveau gouvernement des seuls députés de Paris. On établissait ainsi une catégorie puisant sa force dans le choix antérieur du suffrage universel et par laquelle la désignation se faisait d'elle-même. Cette idée aussitôt communiquée, se trouve acceptée.

Les députés de Paris, pour constituer le nouveau gouvernement, cherchent à se sortir du tumulte au milieu duquel tout s'est jusqu'à ce moment passé. Ils se mettent à part dans un réduit, entre la grande salle de réception et le cabinet du préfet de la Seine, servant de bureau télégraphique. Ils étaient là depuis quelques instants lorsque le Gal Trochu leur est amené par MM. Glais-Bizoin et Steenackers. Le général, depuis sa nomination par l'Empereur au poste de gouverneur de Paris, avait eu à traverser les péripéties les plus diverses. La capitulation de Sedan le privait définitivement de toute armée de secours et, par surcroît, la révolution le livrait sans gouvernement à l'inconnu ; dans cette extrémité, il vient se rallier à l'embryon de gouvernement qu'il voit sortir du vide. Il demande d'abord aux députés de Paris : « Voulez-vous sauvegarder ces trois principes, Dieu, la famille et la propriété? » dès qu'il a obtenu la réponse affirmative qu'il souhaitait, il leur promet son concours, puis il les quitte pour aller informer de sa détermination le Gal de Palikao, son chef dans le précédent gouvernement.

Le Gal Trochu venait de sortir lorsque des acclama-

tions formidables retentissent sur la place de l'Hôtel de ville. C'est M. Rochefort que ses amis, aidés des habitants du quartier, ont tiré de la prison de Sainte-Pélagie (1); il est applaudi, d'une fenêtre de l'Hôtel de ville où il s'est mis, par la foule, que sa vue et ses gestes portent au dernier degré de l'enthousiasme. Les députés de Paris avaient négligé M. Rochefort, ils avaient omis son nom sur la liste des membres du nouveau gouvernement communiquée au G[al] Trochu et sur les copies de liste jetées au peuple par les fenêtres (2) ; mais il était maintenant arrivé et on pouvait craindre que les éléments épars des partis extrêmes qui avaient en vain essayé de faire parvenir leurs chefs au pouvoir, ne se groupassent autour de lui. Cependant M. Rochefort et ses amis apprennent que les députés de Paris sont désignés pour former le nouveau gouvernement. M. Rochefort à titre de député vient se joindre à ses collègues. Ceux-ci l'acceptent alors d'emblée, heureux d'être délivrés par sa présence, des appréhensions que sa réception enthousiaste avait fait naître.

Après le départ de M. Jules Favre, le vide s'était fait dans l'enceinte du Corps législatif. Les députés avaient pu se retrouver et la pensée leur était venue de tenir une séance. Ils se rendent dans la salle à manger de la présidence à côté du palais, au

(1) Rochefort, *The revolution of september*, p. 222. *Fortnightly review*. August 1874.

(2) Rochefort, *The revolution of september*, *ibid.*, *ibid.* G[al] Trochu, *Enquête parlem.*, tome I, p. 288.

nombre d'environ deux cents (1). M. Alfred Leroux, un des vice-présidents de la Chambre est désigné pour présider. M. Martel donne lecture du rapport de la commission chargée d'examiner les différents projets de nomination d'une commission de gouvernement par le Corps législatif, et conclut à l'adoption du projet primitif de M. Thiers avec le préambule : « Vu « la vacance du pouvoir. » Cette conclusion est adoptée à la presque unanimité. La réunion décide ensuite, sur la proposition de M. Garnier-Pagès, appuyé par M. Dréolle (2), qu'elle enverra une députation à l'Hôtel de ville, pour voir s'il y aurait moyen d'établir une action de concert avec les députés de Paris. M. Grévy et un certain nombre d'autres membres sont choisis pour cette mission. A l'Hôtel de ville, M. Jules Favre répondit à la députation que sa démarche ne saurait aboutir, qu'un gouvernement existait déjà et que, par conséquent, il n'était plus question de pouvoir à constituer. Au surplus, comme il ne pouvait formuler de résolution en l'absence d'une partie de ses collègues, il promit de faire tenir une réponse définitive aux députés, qui étaient convenus de se réunir une fois encore le soir même.

Dans l'intervalle, M. Glais-Bizoin avait apposé les scellés sur les portes de la salle des séances du Corps législatif, en plaçant des gardes nationaux pour veiller

(1) Garnier-Pagès, *Séance du 4 septembre dans la salle à manger*. p. 7.
(2) Garnier-Pagès, *Séance du 4 septembre, etc.*, p. 11.

à leur conservation. La nouvelle réunion des députés se tint à la présidence, le soir à huit heures, elle se trouva peu nombreuse, et, en l'absence du président et des vice-présidents, M. Thiers fut appelé à présider. MM. Jules Favre et Jules Simon, envoyés de l'Hôtel de ville par les députés de Paris, furent introduits. M. Jules Favre, après avoir remercié les assistants de la démarche entreprise par leurs délégués à l'Hôtel de ville, leur dit qu'il y avait un fait accompli auquel on ne pouvait rien changer, que si le Corps législatif voulait y donner son approbation, ils lui en seraient reconnaissants, mais que, dans le cas contraire, ils ne se sentiraient en rien gênés dans leur liberté d'action. M. Thiers lui répondit : « Mes col-« lègues ici présents ne m'ont pas donné mission de « vous dire s'ils accordent ou s'ils refusent leur rati-« fication aux événements de la journée. Vous vous « êtes chargés d'une immense responsabilité. Notre « devoir est de faire des vœux ardents pour que vos « efforts réussissent dans la défense de Paris, parce « que votre succès serait celui du pays. » MM. Favre et Simon s'étant retirés, M. Thiers reprit : « Je n'ai pas « adressé de question à nos collègues sur le sort du « Corps législatif, parce que si je l'eusse fait, c'était « reconnaître le gouvernement qui vient de naître « des circonstances. Avant de le reconnaître, il nous « faudrait résoudre des questions de fait et de prin-« cipes, qu'il ne nous convient pas de traiter actuelle-« ment. Les combattre aujourd'hui serait une œuvre « anti-patriotique, ces hommes doivent avoir le con-

« cours de tous les citoyens contre l'ennemi. Nous « faisons des vœux pour eux. Ne nous jugeons pas les « uns les autres. Le présent est rempli de trop amères « douleurs. — M. Buffet : Ne devons-nous pas ré- « diger une protestation ? — M. Thiers : De grâce n'en- « trons pas dans cette voie : nous sommes devant l'en- « nemi, et, en raison de cela, nous devons tous faire « un sacrifice aux dangers que court la France ; ils « sont immenses. Il faut nous taire, faire des vœux et « laisser à l'histoire le soin de juger. — M. Pinard (du Nord) : Nous ne pouvons pas garder le silence devant la violation faite à la Chambre ; il faut le cons- tater. — M. Thiers : Ne sentez-vous donc pas que si vous opposez ce souvenir comme protestation, il rappellera aussitôt la violation d'une autre assem- blée. — M. Daru : Les scellés ont été mis sur la porte de la Chambre. — M. Thiers : Y a-t-il quelque chose de plus grave que les scellés sur les personnes ? N'ai-je pas été à Mazas ? Vous ne m'entendez pas m'en plaindre. » MM. Grévy et Alfred Leroux ayant [illegible] que l'entrevue qu'ils avaient eue à l'Hôtel de [illegible] avec le Gal Trochu et les députés de Paris, les [illegible] convaincus que leur démarche se produisait trop tard, que le nouveau gouvernement déjà orga- nisé prétendait exercer sans partage la pleine souve- raineté, on leva la séance et les députés présents se [illegible] sans prendre de détermination. Ceux des [illegible] de la réunion qui persévéraient dans la [illegible] de faire une protestation, se réunirent le len- [illegible] au domicile de l'un d'eux, M. Johnston, au

nombre d'environ cent vingt (1). N'ayant pu tomber d'accord sur une formule de protestation, ils nommèrent une commission de quatre membres pour rédiger un projet et s'ajournèrent encore au lendemain. Le 6 septembre, un détachement de francs-tireurs envoyé par le nouveau préfet de police, vint mettre obstacle à la réunion projetée qui n'eut pas lieu et ne fut suivie d'aucune autre. Un petit groupe avec MM. Buffet et Daru fit, seul, insérer une protestation dans le *Français*. Ce fut le dernier acte collectif dû à des membres du Corps législatif.

Le 4 septembre, le Sénat, lui, avait été oublié. Des flots de peuple en marche vers le Corps législatif, avaient passé devant le Luxembourg, le bataillon même de garde nationale chargé de protéger le palais, abandonnant son poste, s'en était allé avec le peuple (2), sans que personne eût la pensée d'entrer au Sénat pour l'envahir. Les sénateurs restés pendant la journée en séance avaient continué à crier : Vive l'Empereur. Le Sénat fut aboli par décret du nouveau gouvernement.

Le G[al] Trochu après avoir été faire connaître sa nouvelle situation à son ancien ministre, était revenu à l'Hôtel de ville. Lorsqu'il avait au premier moment promis son concours aux députés de Paris, il avait simplement parlé de leur assurer l'adhésion de l'armée et eux-mêmes n'avaient pensé à lui que pour occuper le ministère de la guerre. Il leur déclara en

(1) Johnston, *Enquête parlem.*, tome II, p. 289.
(2) Lemaire, *Enquête parlem.*, tome II, p. 189.

revenant que, pour exercer sur la défense de la ville qui était la question dominante, une autorité efficace, il avait besoin de posséder une position prépondérante. M. Jules Favre avait déjà été appelé à la présidence du gouvernement ; mais, aussitôt que le G[al] Trochu eût fait connaître ses vues, il se démit en sa faveur. La République avait été dès la première heure proclamée par acclamation à l'Hôtel de ville. Le nouveau gouvernement républicain définitivement constitué dans la soirée du 4 septembre, prit la désignation de gouvernement de la Défense nationale.

En faisaient partie :

G[al] TROCHU, président.
JULES FAVRE, vice-président.
PELLETAN.
GARNIER-PAGÈS.
ROCHEFORT.
CRÉMIEUX.
GLAIS-BIZOIN.
EMMANUEL ARAGO.
JULES FERRY.
GAMBETTA.
JULES SIMON.
PICARD.

Ces trois derniers représentaient des départements pour lesquels ils avaient opté, ayant été aux dernières élections, simultanément élus à Paris et au dehors.

MM. Dréo, Durier, Hérold et Lavertujon furent nommés secrétaires du gouvernement.

Le ministère se trouva ainsi composé :

JULES FAVRE, affaires étrangères.
GAMBETTA, intérieur.
Gal LE FLO, guerre.
AMIRAL FOURICHON, marine.
CRÉMIEUX, justice.
PICARD, finances.
JULES SIMON, instruction publique et cultes.
DORIAN, travaux publics.
MAGNIN, agriculture et commerce.

M. Étienne Arago devint maire de Paris, MM. Brisson, Clamageran, Floquet et Hérisson, adjoints; M. de Kératry, préfet de police.

Le soir même du 4 septembre paraissait la proclamation suivante :

« Français,

« Le peuple a devancé la Chambre qui hésitait.
« Pour sauver la patrie en danger, il a demandé la
« République. Il a mis ses représentants non au pou-
« voir, mais au péril. La République a sauvé de l'inva-
« sion de 1792, la République est proclamée. La ré-
« volution est faite au nom du salut public. Citoyens,
« veillez sur la cité qui vous est confiée ; demain vous
« serez les vengeurs de la patrie ! »

Le gouvernement s'empressa de faire occuper par des républicains les postes de l'administration, les

[illegible] les arrondissements de Paris [illegible] et les [illegible]. les sièges du parquet. Les [illegible] de [illegible] [illegible] entre les amis de M. Gambetta et ceux de M. Picard qui représentaient les [illegible] de deux [illegible] [illegible]. [illegible] avec les radicaux [illegible] avec les conservateurs. Le soulèvement contre l'empire qui s'était produit à Paris répondait à un sentiment commun à toute la France: la république s'était trouvée spontanément proclamée, avant la nouvelle des événements de Paris, dans plusieurs villes des départements, à Lyon, Marseille, Versailles, Rochefort. Aussi le gouvernement de la Défense nationale, dès que son existence fut connue, reçut-il une adhésion unanime.

Les Prussiens, le 4 septembre, avaient été oubliés. la population de Paris s'était tout entière abandonnée à la joie d'être délivrée de l'empire; mais, dès le lendemain, toute l'attention se reporta vers eux. A ce premier moment d'une situation tellement horrible que la vue s'effraie de s'arrêter sur elle, un besoin irrésistible se manifeste, faire acte de résistance. Il n'est personne qui n'ait le rouge au front de la situation ridicule et honteuse faite à la France par ses désastres. Depuis vingt ans la France victorieuse sur les champs de bataille, s'enorgueillissait d'une supériorité militaire qu'on ne pensait même plus à lui contester. Aux approches d'une complication l'Europe était aux aguets pour voir de quel côté l'armée française allait se précipiter, et un mois après avoir

soi-même déclaré la guerre, on avait tout perdu, l'Empereur, les maréchaux, les vieilles troupes, l'armée entière ! Comment arrêter sa pensée sur la position que la France va désormais occuper aux yeux du monde ! On ne parle plus dans tout l'univers que de la légèreté et de la forfanterie française. Que faire donc? Sans même qu'il y ait question posée, on a déjà crié : se battre, résister. Avant d'avoir pris les armes, on n'ose se regarder les uns les autres.

L'administration impériale n'avait distribué d'armes aux habitants de Paris qu'avec une extrême réserve. La plupart des citoyens qui s'étaient inscrits aux mairies, pour faire partie de la garde nationale, avaient ensuite inutilement attendu qu'on les appelât. L'armement immédiat qu'on exige maintenant de tous les hommes valides d'une ville comme Paris, dépassait par son immensité la puissance d'une administration centrale; chaque mairie se charge de diviser en bataillons les hommes de son arrondissement, de présider à l'élection des officiers, de distribuer les armes, l'habillement, les secours. La banlieue qui va être la zone de combat et d'occupation de l'ennemi, est abandonnée par les habitants qui se réfugient dans Paris avec leurs meubles et leurs récoltes. Un grand nombre de Parisiens inutiles à la défense par leur âge ou leur faiblesse, des femmes, des enfants, quittent au contraire la ville pour les départements ou l'étranger. Il y avait lieu en effet de se hâter ; les armées allemandes n'avaient à redouter aucun obstacle entre elles et Paris, et

... être calculée par les étapes à

... à Sedan s'étaient mises en
...re. L'armée de la Meuse se te-
...ne et se dirigeait directement sur
...mée prenait au contraire les routes
... pour venir passer la Seine à Ville-
... contourner Paris et marcher
... mesure que la IIIe armée s'avance,
... voies d'eau, les routes, les chemins
...ent graduellement séparé du monde.
... où se livrait la bataille de Sedan, le
... nière formation, venait d'être envoyé
... du Gal Vinoy, partie à Reims, partie
... destruction de l'armée de Châlons
...uation du Gal Vinoy à Mézières des plus
... une prompte retraite était la seule chance
... Gal Vinoy quitte Mézières dans la nuit
... septembre (1) et, par une marche rapide,
... l'attention des forces ennemies réunies au-
... Sedan. Arrivé dans la journée à Saulce-aux-
... apprend que Réthel sur lequel il se dirige, est
... occupé par les Prussiens ; il change de direction,
... à droite sur Novion-Porcien, Château-Por-
... Soraincourt et Montcornet. Quoique rejoint, il
... soustrait par des marches forcées à la poursuite et
... sur Laon, d'où ses troupes sont transportées à Paris
... chemin de fer ; cette partie du 13e corps envoyée à

...y, *Opérations du 13e corps*, p. 72 et suiv. Charles
...aille de Mézières, p. 48.

Reims était en même temps ramenée à Paris. ...
13e corps ainsi sauvé, on ajoutait à Paris le 14e do
l'organisation commencée avant le 4 septembre,
trouvait quelques jours après terminée ; le Gal Duc
fait prisonnier à Sedan, mais qui s'était échappé d
mains de l'ennemi, en recevait le commandement.

Le 14e corps avait été placé au campement en ava
du front sud de Paris à Meudon, Châtillon, Bagneu
Lorsque le Gal Ducrot vit passer devant lui, par u
marche de flanc, les colonnes ennemies qui avaie
traversé la Seine et se dirigeaient sur Versailles, il
résolut à les assaillir. Le 19 septembre au matin,
se porte à la rencontre de l'ennemi avec deux div
sions d'infanterie, une division de cavalerie et 68 pi
ces de canon. Mais à peine a-t-on dépassé la redout
de Châtillon que quelques obus suffisent pour me
tre dans la plus complète déroute un régiment d
zouaves presqu'exclusivement formé de recrues. Le
hommes, malgré les efforts des officiers, s'enfuien
jusque dans Paris semant partout l'alarme (1). Le
troupes de ligne de la division Caussade plient elles
mêmes de toute part et commencent à se débander (2
Il fallut revenir à la hâte sur les positions d'où l'on éta
parti. Le Gal Caussade reculant encore d'avantage, pr
sur lui de quitter absolument le champ de bataill
pour rentrer dans Paris avec sa division (3). Le G

(1) Gal Ducrot, *La défense de Paris*, tome I, p. 30. A. Ballu
Les zouaves à Paris, p. 31.

(2) Ambroise Rendu, *Souvenirs de la mobile*, p. 25.

(3) Gal Ducrot, *La défense de Paris*, tome I, p. 42.

Ducrot resté dans la redoute de Châtillon, y soutint un violent combat d'artillerie. Ainsi isolé, il courait le risque d'être coupé : la redoute n'était point terminée et on ne pouvait s'y maintenir ; le Gal Ducrot se vit donc contraint de rentrer lui-même dans Paris avec le reste de son corps d'armée. A l'issue du combat de Châtillon, toutes les positions extérieures qu'on avait occupées en avant des forts du Sud, se trouvèrent perdues. Le même jour, la dernière communication restée avec la France, le télégraphe sur le chemin de fer de l'Ouest, était coupée et Paris complétement investi, cessait de communiquer avec le dehors.

On avait eu le temps de prendre quelques mesures indispensables pour l'administration des départements. La défense de Paris paraissant le nœud de toute la question militaire et la difficulté de gouverner la population pendant un siége, faisant juger nécessaire la présence des principaux membres du gouvernement, on s'était décidé à n'envoyer en province qu'une simple délégation. On avait désigné pour la composer MM. Crémieux, Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon, qui étaient allés s'établir à Tours.

Le gouvernement s'était en outre préoccupé des rapports à établir avec les puissances étrangères. M. Jules Favre, en prenant possession du ministère des affaires étrangères, avait été mis par son prédécesseur, M. de La Tour d'Auvergne au courant de la situation. Il résultait des explications fournies que l'empire n'avait point d'alliance et ne laissait à la France aucune promesse d'aide ou de secours.

Le 6, M. Jules Favre adressait une circulaire aux agents diplomatiques français à l'étranger pour expliquer le sens et la portée de la révolution qui venait de s'opérer. Il se déclarait en même temps prêt à traiter de la paix avec la Prusse, mais seulement dans certaines conditions qu'il précisait : « Le roi de Prusse « a déclaré qu'il faisait la guerre, non à la France, « mais à la dynastie impériale. La dynastie est à « terre, la France libre se lève. Le roi de Prusse veut- « il continuer une guerre impie qui lui sera au « moins aussi fatale qu'à nous? Libre à lui, qu'il « assume cette responsabilité devant le monde et de- « vant l'histoire. Si c'est un défi nous l'aceptons.

« Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, « ni une pierre de nos forteresses.

« Une paix honteuse serait une guerre d'extermina- « tion à courte échéance.

« Nous ne traiterons que pour une paix durable. »

Lorsque M. Jules Favre avait lu sa circulaire à ses collègues, M. Picard avait proposé de supprimer « ni « une pierre de nos forteresses », les autres membres du gouvernement n'avaient pas été de cet avis et la phrase avait été maintenue (1). Mise en regard de l'abaissement où était tombée la France après Sedan, la double déclaration de M. Jules Favre dépassait les bornes ; mais dans l'état d'exaltation d'âme qui se produisait, elle ne faisait cependant que traduire des sentiments que tous les Français éprouvaient en commun.

(1) Gal Trochu, *Pour la vérité et pour la justice*, p. 161. Jules F *Gouvernement de la Défense nationale*, tome I, p. 122.

M. Jules Favre avait reçu, dès le premier jour, la visite officieuse des ministres d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et d'Italie. Sous des formes diverses, leurs déclarations à tous avaient été pleines de bienveillance. Les Etats-Unis, l'Italie, la Suisse, l'Espagne, le Portugal, avaient pour leur part reconnu officiellement le gouvernement de la Défense nationale. M. Jules Favre eut voulu obtenir des grandes puissances une médiation armée, mais ses premières conversations lui avaient révélé que pareil secours n'était pas à attendre. Il y avait cependant, en ouvrant des négociations, à rechercher quelle serait éventuellement l'aide à recevoir de l'Europe. L'Italie et l'Autriche qui étaient naturellement les mieux disposées en faveur de la France, déclaraient que, sans l'Angleterre et la Russie, il n'y avait rien à essayer pour elles et que l'étendue de leur concours serait déterminée par l'attitude de ces deux puissances. Il fallait donc faire en sorte d'obtenir l'intervention de l'Angleterre et de la Russie. M. Jules Favre demanda à M. Thiers de se charger de ce soin. M. Thiers désigné comme député de Paris pour faire partie du nouveau gouvernement n'avait point accepté, et il avait résisté aux sollicitations de ses collègues qui le priaient de siéger avec eux. M. Jules Favre réclamait maintenant son concours en vue d'une mission pour laquelle son expérience et ses relations le désignaient tellement, qu'après avoir pris un jour de réflexion, il accepta. Le 12 au soir il partait pour Londres.

Cependant la Prusse ne laissait rien transpirer de

ses intentions, ses armées s'étaient avancées jusque sous les murs de Paris sans qu'aucune déclaration eût révélé ses projets. M. Jules Favre forme le dessein de se rendre auprès de M. de Bismarck qui accompagnait le roi de Prusse et l'armée, pour s'informer directement auprès de lui des conditions de la paix. Mais M. de Bismarck consentirait-il à recevoir le représentant d'un gouvernement improvisé et sorti d'un mouvement populaire? Ne chercherait-il pas l'occasion de l'humilier, s'il avait pris la résolution de ne pas traiter avec lui, une humiliation subie en pareil moment ne pourrait-elle pas porter préjudice au nouveau gouvernement et par là nuire à la défense ? M. Jules Favre, pour se ménager un bon accueil, a recours à l'intervention officieuse de l'Angleterre. Tant par une note remise à lord Granville pour être transmise à M. de Bismarck, que par une démarche qu'il fait faire directement de Paris par lord Lyons, M. Jules Favre fait informer M. de Bismarck de l'intention où il est de se rendre auprès de lui et le fait sonder sur ses dispositions. La réponse reçue par lord Lyons était évasive, et celle qui pouvait être envoyée à la note transmise par le cabinet anglais devait tarder à venir. M. Jules Favre, pressé par l'investissement qui se réalisait, se résolvait donc à partir sans attendre de réponse définitive. Il dut prendre entièrement sur lui la responsabilité de sa démarche. Dans le conseil du gouvernement du 9 septembre, il avait déjà fait part à ses collègues de l'intention éventuelle dans laquelle il se trouvait de se rendre au quartier général ennemi; ce projet n'avait point eu

leur agrément. M. Jules Favre n'ayant aucune espérance de modifier leurs dispositions, leur tint donc son départ secret, il n'en donna connaissance qu'au G[al] Trochu et au ministre de la guerre dont le concours lui était indispensable pour se rendre auprès de l'ennemi.

M. Jules Favre, sorti de Paris le 18 septembre au matin par la porte de Charenton, fut conduit à Villeneuve-Saint-Georges où se trouvait le général qui commandait dans cette direction les forces allemandes. Il envoya une lettre à M. de Bismarck à Meaux, lui annonçant qu'il se mettait à sa disposition pour conférer d'un projet de paix. La réponse lui parvenait le lendemain; M. de Bismarck lui mandait qu'il le recevrait à Meaux. Il se mit de suite en route et se croisa à trois heures et demie, près du village de Montry, avec M. de Bismarck qui, de son côté, se rendait au château de Ferrières où le roi venait de transporter son quartier général. Les deux ministres entrèrent pour causer, d'abord dans une ferme dévastée, puis, cherchant un lieu plus convenable, dans le château de la Haute-Maison. M. Jules Favre ayant exprimé à M. de Bismarck son désir d'une paix honorable, celui-ci lui fit de suite connaître les conditions préliminaires qu'il mettait à la paix : « Je ne « demande que la paix; ce n'est pas l'Allemagne qui « l'a troublée; depuis Louis XIV vous n'avez cessé de « vous agrandir à nos dépens. Nous savons que vous « ne renoncerez pas à cette politique, que vous ne re- « prendrez des forces que pour nous faire une guerre « nouvelle. Notre sécurité ne peut être garantie que

« par une cession de territoire. Strasbourg est une « menace perpétuelle contre nous, il est la clef de no- « tre maison, et nous la voulons. — M. Jules Favre : « Alors, c'est l'Alsace et la Lorraine. — M. de Bis- « marck : Je n'ai pas parlé de la Lorraine, mais quant à « l'Alsace je suis très-net, nous la regardons comme in- « dispensable à notre défense. » M. de Bismarck déclarait ensuite qu'il se refusait à entamer le sujet de la nouvelle frontière, tant que le principe d'une cession de territoire n'aurait pas été admis par la France (1); cependant, après avoir été tout d'abord aussi explicite au sujet de l'Alsace, dans le cours de la conversation, faisant de nouveau allusion à la Lorraine, il dit qu'il entrait dans les intentions de la Prusse de former, pour se l'annexer, un nouveau département de la Moselle avec les circonscriptions de Sarrebourg, Château-Salins, Sarreguemines, Metz et Thionville (2).

M. Jules Favre fit valoir toutes les raisons qu'il avait à donner pour combattre de pareilles prétentions : il représenta quelle situation l'exigence d'une cession de territoire ferait à la Prusse, les sentiments de haine et de vengeance que cela susciterait pour une guerre prochaine, l'embarras que donnerait la garde de populations qui voulaient rester françaises, il parla de la défense acharnée de Paris et des provinces, du temps que les Prussiens seraient obligés de

(1) Rapport de M. de Bismarck du 27 septembre 1870.

(2) Rapport de M. de Bismarck, *ibid.* Rapport de M. Jules Favre du 21 septembre 1870.

rester en France, des sacrifices qu'imposerait la complète conquête du pays. M. de Bismarck lui dit qu'en Allemagne on avait prévu toutes ces difficultés, mais qu'on aimait mieux les subir que de les réserver à ses enfants, qu'on était en outre décidé à rester en France tout le temps nécessaire. « Du reste notre po-« sition est moins difficile que vous ne le supposez. « Nous pouvons nous contenter de prendre un fort, et « pas un ne peut résister plus de quatre jours, de ce « fort nous dicterons la loi à Paris. Toul et Stras-« bourg succomberont au prochain jour. Bazaine, qui « en ce moment mange ses chevaux, va bientôt être « obligé de capituler. D'ailleurs je ne vous dis pas que « nous livrerons un assaut à Paris ; il nous sera peut-« être plus commode de l'affamer en nous répandant « dans vos provinces, où nulle armée ne peut nous « arrêter. »

M. Jules Favre continuant à répondre, dit que la seule compensation qu'il put accorder était une indemnité pécuniaire pour les frais de la guerre, et il demanda enfin d'être mis à même de convoquer une assemblée avec laquelle la Prusse pourrait traiter. M. de Bismarck observa que pour cela il faudrait consentir à un armistice et qu'il n'en voulait à aucun prix. La journée s'avançait, M. Jules Favre proposa à M. de Bismarck de reprendre l'entretien le soir même à Ferrières où ils devaient se rendre pour passer la nuit, celui-ci y consentit, et, en le quittant : « Je « reconnais que vous avez toujours soutenu la politi-« que que vous défendez aujourd'hui, et si j'étais sûr

« qu'elle fût celle de la France, j'engagerais le roi à « se retirer sans toucher à votre territoire, et je con- « nais si bien ses sentiments généreux que je vous ga- « rantirais à l'avance son acceptation. Mais vous re- « présentez une minorité imperceptible. Vous êtes né « d'un mouvement populaire qui pourrait vous em- « porter demain. Nous n'avons donc aucune caution. « Nous n'en aurions pas davantage dans le gouverne- « ment qui vous succéderait. Le mal est dans le carac- « tère de votre pays ; le remède dans le gage matériel « que nous sommes obligés de prendre. Vous ne vous « seriez fait aucun scrupule de nous enlever la rive « droite du Rhin, bien que le Rhin ne soit pas votre « frontière naturelle, nous reprenons la nôtre et nous « croyons ainsi assurer l'avenir. »

M. Jules Favre, aussitôt arrivé au village de Ferrières, à neuf heures du soir, se rendit au château. Après une conversation générale au cours de laquelle M. de Bismarck répéta que, né d'une sédition, le gouvernement de la Défense nationale ne lui inspirait aucune confiance et lui paraissait susceptible d'être renversé par la populace de Paris, M. Jules Favre précisa ses demandes : il dit que le gouvernement qu'il représentait n'avait pas qualité pour engager la nation, que par conséquent, il fallait convoquer une assemblée, et que si la Prusse voulait réellement la paix, elle devait consentir à un armistice sans lequel il était impossible de la faire nommer et de la réunir. M. de Bismarck, à la Haute-Maison, avait absolument repoussé l'idée d'un armistice qui, au point de vue

militaire, lui paraissait défavorable, mais comme il était en effet impossible de rien conclure sans une assemblée et sans un armistice pour la convoquer, il finit par admettre cette double éventualité ; mais en ce cas, dit-il à M. Jules Favre, nous serions en droit de vous demander des gages. Ce serait l'occupation des forteresses des Vosges et de Strasbourg. Metz serait excepté, les hostilités y continueraient. Puis il s'enquit des mesures que la convocation d'une assemblée rendrait nécessaires, pour les faire connaître au roi. M. Jules Favre lui répondit que Paris devrait être neutralisé, qu'on donnerait des saufs-conduits aux candidats et aux députés qui seraient nommés. On accorderait à Paris et à Metz le ravitaillement pour un nombre de jours égal à la durée de l'armistice. M. de Bismarck mit fin à l'entretien en déclarant que l'armistice ne lui paraissait pas impossible sur ces bases, mais que cependant il réclamerait un gage contre Paris, et, comme avant de rien décider il avait besoin d'en référer au roi, on reprit rendez-vous pour le lendemain.

Le 20 septembre, à onze heures et demie du matin, les deux ministres se retrouvèrent au château de Ferrières. M. Jules Favre, en s'abouchant avec M. de Bismarck, était vivement préoccupé de pénétrer ses dispositions à l'égard de la famille Bonaparte. Dans les entrevues de la veille, cette question avait déjà donné lieu à un échange d'observations, et M. de Bismarck, aux craintes que son interlocuteur avait manifestées qu'il ne voulût ramener l'empire pour traiter de

préférence avec lui, avait déclaré qu'il n'en était rien, que la Prusse n'avait aucun parti pris au sujet du gouvernement de la France, qu'elle s'accommoderait, selon les circonstances, avec celui des partis ou des gouvernements qui lui offrirait les plus grands avantages. M. de Bismarck se montrait prêt en effet à négocier avec tous ceux qui se présentaient. Au moment même où M. Jules Favre se trouvait à Ferrières une personne, se proposant comme intermédiaire de l'empire, y arrivait de son côté et était immédiatement reçue. Au début de ce second entretien à Ferrières, M. de Bismarck montra à M. Jules Favre une photographie de la plage d'Hastings, au bas de laquelle le Prince impérial avait écrit quelques mots à l'adresse de son père (1). C'était le passe-port que lui avait remis, pour parvenir auprès de lui, un sieur Régnier venant d'Hastings. M. de Bismarck déclarait avoir éconduit Régnier comme manquant de sérieux, mais, après le départ de M. Jules Favre, il ne devait pas moins l'employer dans une négociation avec le M^al Bazaine et l'armée de Metz. M. de Bismarck, ayant ainsi informé M. Jules Favre que s'il était prêt à traiter avec lui, à son défaut il avait sous la main une personne agissant en faveur de l'empire, reprit l'énumération commencée la veille des conditions d'un armistice : « Le roi, dit-il, accepte l'armistice avec l'objet « déterminé entre nous. Comme je vous l'ai dit, nous « demandons l'occupation de toutes les forteresses as-

(1) Régnier. *Quel est votre nom N. ou M.*, p. 16.

« siégées dans les Vosges, celle de Strasbourg et la « garnison de cette place prisonnière de guerre. » M. Jules Favre eut peine à se contenir à cette dernière proposition ; il répondit qu'après une défense prolongée de cette garnison, la rendre volontairement prisonnière serait une lâcheté que nul homme de cœur n'oserait conseiller. Il demanda ensuite ce que voulait dire le gage du côté de Paris. Rien n'avait été parlé à [illegible]. « M. de Bismarck : Rien de plus simple : « un fort dominant la ville. — M. Jules Favre : Il est « bien mieux de nous demander la ville tout entière, ce « sera plus net. Comment voulez-vous admettre qu'une « assemblée française puisse délibérer sous le canon « prussien ? C'est à mesure une condition que je ne « m'engage nullement à faire connaître à mon gou« vernement. — M. de Bismarck : Cherchons alors « une autre combinaison. — M. Jules Favre : Si on « renonçait à nous laisser Paris, on pourrait réunir l'as« semblée à Tours. — M. de Bismarck : J'accepte et « je demeurerais convenu que nous vous faciliterions, « avec une entière impartialité, les réunions élec« torales même dans les départements occupés, moins « l'Alsace et la partie de la Lorraine que nous rete« nons. — M. Jules Favre : On ne peut mieux conve« nir qu'on a contre soi le sentiment des populations. « — M. de Bismarck : Je le sais parfaitement. Nous ne « leur ferons pas plaisir et nous ne nous en ferons pas « davantage. Ce sera pour nous une pénible corvée. « Elle est nécessaire à la sécurité du pays allemand. « Nous ne les comprenons donc point parmi les élec-

« teurs que vous consulterez. Mais si vous me le per
« mettez, je vais aller soumettre au roi cette nouvell
« idée qui ne lui est pas connue ; en même temps j
« lui parlerai de votre répugnance à rendre prison
« nière la garnison de Strasbourg. »

M. Jules Favre resté seul était en proie à une agita
tion violente. La dureté des demandes du vainqueu
et ces exigences réitérées de conditions humiliante
l'avaient mis hors de lui. M. de Bismarck rent
un papier à la main et lui en lit le texte. Le r
acceptait la réunion de l'assemblée à Tours, ce qu
laissait Paris en l'état, mais il insistait absolumen
pour que la garnison de Strasbourg fût prisonniè
de guerre. M. Jules Favre ne peut se contenir plu
longtemps, il est obligé de se détourner contre u
chambranle et d'y appuyer la tête pour dévorer se
larmes; il se remet bientôt et dit à M. de Bismarck e
prenant congé de lui : « Pardon, monsieur le Comt
« de cet instant de faiblesse, je suis honteux de vou
« l'avoir laissé deviner, mais les souffrances que j'en
« dure sont telles que je suis excusable d'y avoir é
« entraîné ; je vous demande la permission de me re
« tirer. Je me suis trompé en venant ici, mais je n
« m'en repens pas. Je rapporterai fidèlement à mo
« gouvernement les détails de nos entretiens ; s'il e
« time qu'il y ait quelque chose à faire dans l'intér
« de la paix, avec les conditions que vous m'avez po
« sées, je dominerai mes répulsions et je serai i
« demain. Dans le cas contraire, j'aurai l'honneur d
« vous écrire. » Revenu à Paris, M. Jules Favre

part, le soir même, au gouvernement de tout ce qui s'était passé entre lui et M. de Bismarck. Son récit suscita une profonde irritation, et ses collègues furent unanimes à déclarer qu'on ne pouvait négocier sur de pareilles bases. M. Jules Favre écrivit de suite à M. de Bismarck que le gouvernement de la Défense nationale n'admettait point ses propositions; les négociations se trouvèrent ainsi rompues.

Les conditions de l'ennemi furent portées à la connaissance du public, et en même temps, M. Jules Favre, sous forme de rapport à son gouvernement, fit un compte rendu détaillé des incidents qui avaient marqué ses divers entretiens avec M. de Bismarck. L'effet de cette publication fut extraordinaire. Les impressions que M. Jules Favre avait éprouvées aux demandes de M. de Bismarck étaient si bien au diapason du sentiment national tout entier, qu'il y eut unanimité absolue pour approuver les termes du rapport et en ratifier les conclusions (1). Tout ce qui tenait à cœur à la nation, se trouvait en jeu. L'idée que les Français se font de l'unité et de l'indivisibilité de leur patrie, la croyance ayant pris racine chez eux au droit qu'ont les hommes à la souveraineté sur eux-mêmes, les empêchaient d'admettre même comme discutables, le démembrement de leur territoire et l'abandon de concitoyens. Tous les yeux étaient depuis

(1) Voyez, entre autres, Louis Veuillot, *Paris pendant les deux siéges*, tome I, p. 200. Michel Cornudet, *Journal du siége de Paris*, p. 59. Vitet, *Première lettre sur le siége de Paris*. *Revue des Deux-Mondes*, 15 octobre 1870.

un mois tournés avec douleur et avec admiration vers l'Alsace. M. Keller avait déjà, avant la chute de l'empire, fait entendre des plaintes éloquentes sur le sort de Strasbourg bombardé. Le Corps législatif avait déclaré, sur sa proposition et au milieu d'acclamations enthousiastes, que Strasbourg avait bien mérité de la patrie. Depuis lors, le bombardement avait continué, les ruines dans la ville s'étaient accrues. La statue de Strasbourg sur la place de la Concorde servait de but à un pieux pèlerinage (1), elle était couverte de fleurs, les bataillons de la garde nationale, après l'avoir ornée de drapeaux, défilaient devant, et faisaient les serments les plus patriotiques. Et maintenant l'ennemi exigeait qu'on lui livrât la ville ! De tout temps les Allemands avaient vu dans l'Alsace une terre allemande, les Alsaciens cependant se sont tellement attachés à la France et identifiés avec elle, qu'ils repoussent l'appel de l'Allemagne et luttent à outrance pour rester Français, et on demandait aux Français, pour se préserver eux-mêmes des coups de l'ennemi, de leur arracher les armes des mains et de les renier ! C'était le déshonneur. Le soulèvement à la seule mention d'une pareille demande, est tellement profond qu'il n'y a nulle hésitation, nulle division. Au contraire, comme il s'agit de sacrifices, et que ce sont les sentiments d'honneur et de dignité personnels à chacun qui poussent à les faire, les hommes qui, par leur position sociale, leur fortune,

(1) Théophile Gautier, *Tableaux de siége*, p. 1.

leurs idées modérées, pourraient être les plus hostiles aux résolutions hasardeuses, donnent l'exemple et, dans des déclarations publiques, se prononcent le plus fermement pour la poursuite de la lutte. Personne ne se préoccupe des risques à courir et ne s'inquiète de ce qu'amènera la résistance. Personne ne se demande même si la résistance sera possible. Pendant que M. Jules Favre était à Ferrières, on avait subi la déroute de Châtillon, le jour où il revenait, les fuyards étaient dans les rues, laissant voir la démoralisation de l'armée, l'ennemi s'établissait sur les hauteurs d'où il lui serait facile de bombarder la ville. Mais ce spectacle de l'immensité du péril, dans l'état d'âme où l'on se trouvait, n'était qu'une excitation de plus à rester debout. Après la première impulsion qui, au lendemain de Sedan, avait porté à s'organiser pour continuer la lutte, la réflexion était venue et avec elle chez beaucoup le désir de traiter; maintenant que l'on connaît les conditions de l'ennemi, il n'y a plus un seul homme pour demander la paix, et Paris qui avait devancé dans sa résolution les départements hésitants, est rejoint et suivi par eux. L'impression produite par les exigences de la Prusse s'étendit au dehors; à partir de ce jour la position respective que la France et la Prusse avaient eue aux yeux du monde commença à se modifier. Les sympathies qui avaient été pour la Prusse provoquée et menacée, se reportèrent sur la France envahie et vaincue (1).

(1) Voyez entre autres E. S. Beesley, *A word for France.*

L'insuccès de la négociation de Ferrières amena l'ajournement des élections. Le gouvernement avait d'abord fixé par décret les élections pour l'Assemblée nationale au 16 octobre, puis, rapprochant la date, au 2 octobre; il avait fixé au 25 septembre les élections pour les conseils municipaux. Mais l'armistice que M. Jules Favre était allé demander à M. de Bismarck n'étant pas obtenu, il parut au gouvernement que les préoccupations électorales nuiraient à la défense. Pouvait-on du reste procéder à la nomination d'une assemblée avec une partie du pays en possession de l'ennemi, Paris et les départements sans communication entre eux? Le gouvernement rapporta donc ses décrets de convocation des électeurs. Cependant, une dépêche de Tours reçue le 1er octobre, apprenait que la délégation ne tenant aucun compte du décret d'ajournement, avait, au contraire, persisté à convoquer les électeurs des départements pour l'époque primitivement fixée du 16 octobre. Le gouvernement, résolu sur ce point à faire prévaloir sa volonté, se décida à envoyer un de ses membres porter lui-même le décret d'ajournement à Tours, avec ordre de faire rentrer la délégation dans l'esprit de poursuite énergique de la guerre dont il était animé. Après discussion du choix à faire pour cette mission de M. Jules Favre ou de M. Gambetta, ce dernier fut désigné, et il partit de Paris en ballon le 7 octobre.

L'ajournement des élections, sauf sur un point, rencontra dans Paris un assentiment à peu près gé-

... le monde voulait la lutte, et on répugnait ... dans l'agitation électorale, lorsqu'il fal... s'armer et se battre. N'ayant rien à attendre des élections de Paris que des choix qui porteraient certainement, en grande partie, sur des hommes plus éloignés d'eux que les membres du gouvernement de la Défense, les conservateurs approuvaient surtout l'ajournement en tant qu'il s'appliquait aux élections municipales, mais c'était précisément sur ce dernier point que le parti extrême et ses chefs se prononçaient au contraire contre la mesure. Ils applaudissaient au renvoi des élections pour l'Assemblée nationale, alors que Paris ne saurait exercer l'action de sa presse et de sa propagande sur les électeurs des départements et enfin envoyer ses propres représentants siéger dans l'assemblée, qui ne pourrait se réunir qu'en province. Mais, après cela, ils réclamaient au contraire avec insistance la réalisation immédiate des élections municipales de Paris.

Toutes ces fractions et ces groupes extrêmes du parti républicain, qui, au 4 septembre, s'étaient trouvés trop faibles et trop mal préparés pour faire parvenir des représentants de leurs opinions au gouvernement, depuis avaient pu, dans la nouvelle organisation de toutes choses qui s'improvisait, s'assurer une place et une part d'action. A côté des maires d'arrondissement que le gouvernement avait nommés, en choisissant des hommes à lui, dans certaines mairies, sous ...e de comités de vigilance ou d'armement, s'é... formés des groupes d'hommes représentant

déjà une nuance et des idées plus avancées. Le choix à l'élection des officiers de la garde nationale avait mis à la tête de bataillons, Lefrançais, Jules Vallès, Millière, Blanqui et, parmi les partisans de ce dernier, Eudes, Mégy, Sapia. A Belleville, dont la majorité des habitants appartenait au parti extrême, Flourens prétendait à un commandement à part. Il avait rangé sous ses ordres jusqu'à cinq bataillons, et bien qu'on lui eût refusé le grade de colonel qui, dans la garde nationale, n'existait pas, on lui avait accordé, comme concession, le titre de major de rempart. Delescluze dans le *Réveil*, Blanqui dans la *Patrie en danger*, Félix Pyat dans le *Combat*, dirigeaient et inspiraient leurs partisans. Tous ces chefs de parti étaient divisés entre eux, mais ils avaient en commun leur haine profonde pour les républicains au pouvoir, aussi avaient-ils fini par se rallier à un même plan pour se substituer au gouvernement de la Défense nationale, c'était d'obtenir la nomination d'une Commune. Dans leurs visées, les élections municipales de Paris devaient donner naissance à un conseil où ils entreraient, et celui-ci, sous le nom de Commune, parviendrait non-seulement à contrôler le gouvernement mais encore à prendre sa place. En effet, les limites de la portion de territoire sur laquelle s'étendait la domination du gouvernement national correspondant, par le fait du siége, à celles mêmes de la ville de Paris, établir une Commune de Paris, c'était constituer un pouvoir appelé forcément à être le maître ou le rival du gouvernement existant.

La demande d'une Commune allait prendre sa force dans les circonstances particulières où l'on se trouvait, dans les souvenirs et les associations d'idées laissées par l'ancienne Commune révolutionnaire de Paris. Si le nom de Commune évoquait le fantôme d'un gouvernement violent et arbitraire, et si les partisans de la Commune ne laissaient guère d'incertitude sur l'usage qu'ils feraient du pouvoir, d'un autre côté il y [illegible] beaucoup à croire que [illegible] Commune révolu- [illegible] en partie, la cause [illegible] contre l'ennemi. Le senti- [illegible] Commune allait donc [illegible] à nouveau, selon les al- [illegible] de confiance de la popula- [illegible] chances du parti extrême, [illegible] gouvernement de la Défense [illegible] dépendre de l'opinion plus ou [illegible] que l'on se formerait de l'aptitude de [illegible] le succès de la défense. Aussi en [illegible] ils produisaient l'idée d'une Com- [illegible] du parti extrême s'étaient-ils mis à [illegible] manière, selon eux, inefficace dont le gouvernement procédait à l'armement, et le peu d'énergie qu'il imprimait aux hostilités sous les murs de Paris. C'étaient eux qui devaient remédier à cet état de choses. Ils s'étaient donc, dès le premier jour, pro[illegible]s pour la guerre à outrance, poursuivie par les [illegible] les plus énergiques. Ils avaient réclamé la [illegible] masse, l'envoi dans les départements de

commissaires extraordinaires. Ils avaient dépassé les déclarations de M. Jules Favre, et au refus de cession de territoire et de démolition des forteresses, ajouté celui d'aucune indemnité, même de tous pourparlers avec l'ennemi jusqu'à sa complète expulsion du sol de la France; ils avaient protesté contre tout projet d'armistice, blâmé la démarche de M. Jules Favre à Ferrières et les négociations dont M. Thiers était chargé. Ils avaient repris, sous une forme nouvelle, l'ancienne langue révolutionnaire et ils se donnaient, en face du gouvernement de la Défense nationale, comme représentant une nuance beaucoup plus accentuée de passion patriotique, de haine contre l'ennemi, de résolution pour la défense. Ne se bornant pas aux discours dans les réunions publiques et aux articles de journaux, ils s'étaient mis à provoquer des manifestations pour agir par pression sur le gouvernement à l'Hôtel de ville.

Le 22 septembre, une première manifestation avait été faite par plusieurs milliers de gardes nationaux ayant à leur tête Vermorel, Ranvier, Gaillard, Lermina. On avait demandé au gouvernement de poursuivre la guerre à outrance et de ne point procéder aux élections, mais lorsque le décret ajournant également toutes les opérations électorales eut été rendu, et que le moyen d'arriver à la nomination d'une Commune fut par là écarté, les manifestations qui se continuent prennent au contraire pour mot d'ordre la demande d'élections municipales. Le 26, une députation de chefs de bataillon conduite par Jules Vallès et

Millière vient solliciter le gouvernement de rapporter le décret d'ajournement des élections municipales, pour faire procéder à celles-ci à la date fixée du 28 septembre. M. Gambetta ayant observé que le renvoi des élections était un acte par lequel le gouvernement avait précisément cru donner satisfaction à la demande présentée le 22, les chefs de bataillon répondirent qu'en réclamant ce jour-là l'ajournement des opérations électorales, on n'avait eu en vue que les élections législatives et non point les élections municipales.

Le 4 octobre au soir les officiers de la garde nationale de Belleville, réunis sous la présidence de Flourens, décidèrent que le lendemain ils se rendraient à l'Hôtel de ville pour y présenter une série de requêtes : la distribution à leurs bataillons désireux de marcher à l'ennemi des fusils Chassepot qui se trouvaient dans les magasins de l'État, la levée en masse et une sortie immédiate en nombre imposant contre les Prussiens, les élections municipales, le réquisitionnement et le rationnement de toutes les subsistances. En conformité, le 5 octobre, dans la matinée, les cinq bataillons de Belleville se mirent en marche sous les armes, Flourens à cheval à leur tête. Arrivés sur la place de Grève, les gardes nationaux se rangèrent devant l'Hôtel de ville tandis que les officiers se présentaient aux membres du gouvernement. Flourens prit la parole; en ce qui concernait les fusils et la sortie en masse, le G[al] Trochu lui répondit qu'on n'avait plus en magasin que dix mille chassepots et qu'il serait

contraire à toute justice de les distribuer exclusivement à ses bataillons, que des sorties, dans l'état d'organisation imparfaite de la garde nationale, étaient du reste impossibles. La proposition d'utiliser la garde nationale pour des attaques contre les lignes prussiennes qui se reproduisait sans cesse, ayant trouvé de l'approbation jusque dans ses collègues, avait déjà amené le Gal Trochu à expliquer comment l'emploi de la garde nationale était, sur le moment, impraticable. Le gouvernement refusant de faire droit à ses demandes, Flourens donna sa démission, et il reprit le chemin de Belleville acclamé par ses hommes.

Ce fut ensuite le tour de Blanqui et de ses partisans. *La Patrie en danger* avait invité les gardes nationaux du IIe arrondissement à se rendre, le 7 octobre au matin, à la Cour des Miracles. Un très-petit nombre répondit à l'appel. Il fallut s'ajourner et prendre de nouvelles mesures afin d'obtenir une manifestation imposante. Le 7 au soir, les comités fixèrent un rendez-vous général à l'Hôtel de ville pour le lendemain ; les journaux du parti et des affiches placardées sur les murs engagèrent les citoyens à s'y trouver. Le 8 octobre, dès la matinée, la place devant l'Hôtel de ville se remplit de groupes discutant avec animation pour ou contre l'élection d'une Commune. Vers une heure et demie 400 à 500 gardes nationaux, avec des placards sur lesquels on lit : la Commune, débouchent sur la place (1); de nouvelles bandes

(1) Blanqui, *La Patrie en danger*, p. 118.

criant : Vive la Commune, grossissent la première; mais le gouvernement a pu faire entrer pour sa défense un bataillon de mobiles dans l'Hôtel de ville, du reste la publicité qu'avait eue le projet de manifestation amenait également les adversaires de la Commune, des bataillons entiers de gardes nationaux fidèles survenaient. Les hommes de la Commune se trouvèrent en minorité de plus en plus marquée. Le G[al] Trochu se présente à cheval, il est acclamé; on fait indistinctement ranger en carré tous les gardes nationaux; les membres du gouvernement passent devant le front des bataillons au cri retentissant de : Vive la République, qui couvre la voix du petit nombre qui persiste à réclamer la Commune. M. Jules Favre monté sur une chaise au milieu de la place, réunit les officiers ; il fait appel à la concorde ; à sa voix, pour augmenter l'émotion, se joint le bruit du canon qu'on entend dans le lointain. On se sépare paisiblement après un défilé exécuté au chant de la Marseillaise.

Le gouvernement se trouva consolidé par l'issue favorable de la journée du 8 octobre. La résolution qu'il avait fait connaître de ne plus souffrir de manifestations en armes, fut maintenant respectée. Le parti de la Commune était contenu; Flourens cessait d'exercer son grand commandement; Sapia, un des amis de Blanqui qui avait voulu insurger son bataillon, avait été arrêté par ses propres hommes; on lui enleva son grade ainsi qu'à Blanqui.

CHAPITRE II

Le 31 octobre.

L'armement des remparts et des forts de Paris avait commencé sous le ministère de Palikao par les soins du conseil de défense; mais les événements s'étaient tellement précipités qu'au 4 septembre, rien n'était encore terminé. A partir de cette époque, on se hâte de compléter la défense, on coupe les routes, on élève des portes, on rase les maisons dans la zone des remparts, on construit des barricades sur les avenues et les points découverts, on fait rentrer les approvisionnements. La mise en état des remparts, des forts des avancées d'une place immense comme Paris, la construction des embrasures, blindages, traverses, abris pour les hommes et les poudres, nécessitaient un travail immense et, quelque diligence qu'on y apportât, ce ne fut qu'au milieu d'octobre que les forts et l'enceinte eurent acquis le degré le plus complet d'armement et de préparation dont ils fussent susceptibles. On avait eu recours pour les travaux, au service auxiliaire des ingénieurs civils; on s'adressa en outre à l'industrie pour la fabrication du matériel de guerre. Le ministre des travaux publics, M. Dorian,

... privée, put fondre et armer ... les fusils vieux modèles en ... tard fabriquer des chassepots. ... Paris se composait d'une enceinte ... kilomètres de tour et de 15 forts et ... La garde nationale fut préposée ... mur d'enceinte, divisé en 9 secteurs, ... droite et 3 sur la rive gauche. Les ba... la garde nationale furent répartis d'une ... entre les différents secteurs. Les ouvra... se trouvaient partagés en quatre sec..., ayant chacun un commandant particulier. On disposait pour l'armement des forts et des remparts, ... 200 canons du plus gros calibre fournis par la marine, et de 2,500 pièces de divers modèles, prises dans les arsenaux et les forts où on les avait emmagasinées. On eut sur la Seine une flottille de batteries flottantes et de canonnières blindées qu'on répartit en amont et en aval de Paris. La fortification de Paris remontait à 1840 et depuis lors la portée de l'artillerie s'est tellement accrue, que les ouvrages ne devaient plus être en état de protéger complétement la ville contre un bombardement. Les forts du Sud se trouvaient surtout dominés à une courte distance. On s'était mis à construire, pour masquer ce point faible, une redoute sur la hauteur de Châtillon, en avant des forts de Vanves et de Montrouge et des ouvrages au Moulin-Saquet et aux Hautes-Bruyères, en avant de ceux d'Ivry et de ... les travaux n'avaient pu être terminés en

temps utile et, à la suite du combat de Châtillon, les positions avaient été abandonnées. Dès le 23 septembre, une opération offensive entreprise à l'aube du jour, rendit maître de nouveau de Villejuif, on réoccupa le Moulin-Saquet et les Hautes-Bruyères et, sur ce point, la ligne d'investissement de l'ennemi fut rejetée en dehors des limites possibles d'un bombardement.

On avait eu recours à diverses sources pour constituer l'armée de défense. La marine avait fourni 14,000 matelots, fantassins et artilleurs répartis entre six forts ou formés en une division placée à Saint-Denis, sous les ordres de l'amiral de La Roncière. On avait fait venir des douaniers, des gardes des forêts, des gendarmes. Les 13e et 14e corps, les recrues, les hommes puisés dans les dépôts, un certain nombre d'échappés de Sedan, composaient les troupes de ligne d'un effectif de 70 à 80 mille hommes. Les corps francs, éclaireurs, volontaires, donnaient un total de 15 mille hommes, qui, pour la plupart, allaient être employés hors de l'enceinte et aux avancées. La garde mobile s'élevait à 115 mille hommes, 100 mille environ venus des départements et le reste tiré de Paris. Les mobiles étaient arrivés par bataillons isolés, en blouse, avec de vieux fusils. On dut les habiller, les armer de chassepots, les exercer, les répartir dans les compartiments d'une armée. Il fallait enfin accoutumer au feu toutes ces recrues et relever le moral du véritable noyau de l'armée, les 13e et 14e corps. On va livrer dans ce but plusieurs combats.

Les Allemands, en arrivant sous les murs de Paris, s'étaient préoccupés des moyens à employer pour réduire la ville. Quoiqu'on ne disposât à Paris que de troupes sans solidité, l'enceinte à l'abri de l'escalade et la force des ouvrages extérieurs laissaient peu de chance de réussite à une attaque brusquée de vive force. Du reste si les Allemands tentaient un assaut et qu'ils vinssent à échouer, l'impression produite par cet insuccès serait immense, et pourrait gravement compromettre le prestige que des victoires ininterrompues leur avaient procuré (1). L'état major allemand se borna donc provisoirement à disposer les armées autour de Paris pour obtenir un blocus rigoureux. Les trois corps de l'armée de la Meuse, IVe, XIIe et la garde, s'étendirent de Croissy à droite à la Marne à gauche, leur front passant par Bezons, Argenteuil, Épinay, Pierrefitte, Stains, Dugny, Le Bourget, Sevran, Livry, Chelles. La IIIe armée tint le reste du périmètre, les Wurtembergeois sur la Marne à Noisy-le-Grand, Villiers, Cœuilly et Champigny, les XIe corps, VIe, IIe bavarois, V^e occupant à la suite Chennevières, Sucy-en-Brie, Mont-Mesly, Choisy-le-Roi, Thiais, Chevilly, L'Hay, Bourg-la-Reine, Bagneux, Châtillon, Clamart, Bellevue, Sèvres, Saint-Cloud, Garches et Bougival. Sauf des changements de détail, ces dispositions furent maintenues jusqu'à la fin du siége.

La première grande sortie des défenseurs de Paris eut lieu le 30 septembre. Le 13e corps partant du

(1) *Guerre franco-allemande*. Seconde partie, p. 48.

Moulin-Saquet et des Hautes-Bruyères, s'élança sur Thiais, Chevilly et l'Hay; son but était de refouler de ce côté l'ennemi, afin d'élargir le cercle d'investissement et de détruire un pont de bateaux jeté sur la Seine à Choisy-le-Roi. Les Français trouvèrent les villages qu'ils attaquaient transformés par des barricades, des levées de terre, des meurtrières, en véritables forteresses. A peine purent-ils, dans leur premier élan, s'emparer de quelques maisons qu'ils finirent par reperdre (1). Les Français repoussés, après trois heures de combat à découvert contre un adversaire presque invisible, avaient perdu cinq fois plus d'hommes que l'ennemi, 2,000 contre à peine 400.

On avait signalé au G[al] Trochu, une concentration de troupes comme effectuée par les Allemands, au sud de Paris. Le général voulut reconnaître si ce mouvement n'avait pas pour objet de masquer le départ de forces prises dans l'armée d'investissement pour être envoyées en province. Il ordonna donc une reconnaissance qui partirait des forts de Montrouge et de Vanves et se dirigerait sur Bagneux, Clamart et Châtillon. On y employa environ 20,000 hommes (2), fournis par le 13e corps et par ces bataillons de mobiles jugés les meilleurs, qu'on commença à faire marcher avec les troupes de ligne. Le 13 octobre, les Français brusquant l'attaque, enlevèrent d'abord Bagneux et Clamart aux Bavarois, puis se portant sur Châtillon

(1) G[al] Vinoy, *Opérations du 13e corps*, p. 190 et suiv.
(2) *Idem, ibid.*, p. 213.

s'emparèrent de la partie inférieure de ce village. Mais les Bavarois se maintinrent dans la partie supérieure où ils s'étaient retranchés et où les renforts leur arrivaient. La reconnaissance, en permettant d'établir la situation de l'ennemi, avait atteint son but, les Français se repliaient donc successivement de Châtillon sur Bagneux et Clamart et de là sur les forts, sans être sérieusement poursuivis; les pertes étaient égales, environ 400 hommes de chaque côté.

Par suite de la configuration du terrain autour de Paris, le nombre des points favorables pour une attaque à fond, faite dans le but de percer le cercle ennemi, était peu nombreux. La presqu'île de Genevilliers, grande plaine non commandée, était un de ces points. Les Français avaient entrepris en avant de Genevilliers des travaux de défense qu'ils n'avaient pu terminer au moment de l'investissement et qu'ils avaient d'abord abandonnés, depuis ils avaient érigé des batteries de fort calibre, ayant vue sur la presqu'île et, sous cette protection, ils avaient achevé les travaux. Cependant l'ennemi établi à Bougival et déjà maître au sud de la presqu'île de Chatou et de Bezons, poussait ses avant-postes jusqu'à Rueil, dans un bas où il était à couvert du feu du Mont-Valérien. Il avait par là accès dans le flanc des défenseurs de Paris, qui eussent voulu percer par Genevilliers (1). Le Gal Ducrot, pour dégager les abords de la presqu'île, se porta, le 21 octobre, à la

(1) Gal Ducrot, *La défense de Paris*, tome I, p. 374.

tête de 10,000 hommes pris dans le 14e corps et les mobiles, sur les positions prussiennes vers Bougival. Les Français enlevèrent d'abord le château et le parc de la Malmaison, puis, poussant plus avant, attaquèrent la hauteur de la Jonchère. Mais là, les Prussiens se maintinrent grâce à la force de la position, des renforts leur étant survenus, ils reprirent l'offensive et rentrèrent dans le parc de la Malmaison. Les Français opérèrent leur retraite, d'une façon décousue, en perdant deux canons. Les Prussiens réoccupèrent leurs positions à Bougival et à la Malmaison, mais ils s'abstinrent désormais de s'étendre plus avant vers le Mont Valérien.

Cette série d'engagements avait refait le moral de l'armée. Les doutes si poignants qu'on avait eus le soir du combat de Châtillon sur la possibilité de résister même derrière les murs, s'étaient complétement évanouis. Les craintes qui avaient pu s'élever de voir les Parisiens supporter les angoisses d'un siége, avaient également disparu au spectacle que donnait la ville. Paris n'était plus cette ville de luxe, de plaisirs, de jouissances effrénées qu'avait connue la fin de l'empire ; il avait pris un aspect sombre et sévère ; tous les habitants avaient revêtu des costumes militaires ; toute vie sociale, toute préoccupation d'affaires, avaient cessé. Le salut du pays à obtenir, le soin de la défense à assurer absorbaient toutes les pensées. La grandeur du but poursuivi sans cesse présente aux yeux, causait une tension des ressorts de l'âme, qui rendait absolument inaccessible au découragement

[illegible] Toutefois cette exaltation, si elle [illegible] des résolutions héroïques, se joignant [illegible] supportées, produisait un état de [illegible] excessive. L'impression douloureuse laissée [illegible] catastrophes qu'on avait subies persistait et [illegible] nouveau amenait dans la population un [illegible] convulsif. On était en proie à une [illegible] morbide. Il n'y avait point de soup[illegible] idées fausses qui ne pussent naître [illegible]. Dans les réunions publiques, [illegible] du corps de garde, dans les at[illegible] de la rue, on mettait ses espérances, [illegible] ses illusions en commun (1). On voyait [illegible]. On croyait à des signaux faits [illegible] pendant plusieurs soirs, la foule en[illegible] des maisons où l'on tenait des [illegible]. On imaginait les moyens les [illegible] de combattre l'ennemi et de le [illegible]. Il n'y avait inventeur, faiseur de plan [illegible] d'être écouté et pour beaucoup de [illegible] le sauveur méconnu. Au bruit du [illegible] en montant sur les toits, on s'assemblait dans [illegible] on courait aux mairies. Les nouvelles sur [illegible] d'un combat, se propageant avec ra[illegible] faisaient passer presque instantanément d'une [illegible] exaltée à la colère du désespoir. Gouver[illegible] la ville était devenu un problème terrible.

(1) Voyez de Molinari, *Les clubs rouges pendant le siége*.
[illegible] entre autres, G. Merigot, *Le feu grégeois*.

Les hommes qui, le 4 septembre, avaient pris le pouvoir, étaient comme sur un radeau de fortune, à chaque instant près d'être submergé. Ils tenaient le juste milieu ; à ce titre, ils avaient été acceptés par tous les partis, à un moment de péril suprême ; mais en réalité, ils étaient isolés, d'aucun côté le nombre ne faisait corps avec eux. Ils étaient considérés par les fractions extrêmes du parti républicain, qui demandaient la Commune, comme des réactionnaires et combattus comme eussent pu l'être des monarchistes (1), tandis qu'ils étaient au contraire détestés à l'égal des pires révolutionnaires par les monarchistes et les catholiques. Si ces derniers leur prêtaient un appui momentané, ce n'était donc qu'à contre-cœur et seulement par crainte du parti extrême.

Le gouvernement de la Défense nationale ne disposait du reste d'aucune des forces organisées que les pouvoirs constitués ont en temps ordinaire à leur service. Il avait commencé avec une queue d'armée qui s'était débandée devant la révolution et avait lâché pied devant l'ennemi. Il était sans police. Il avait dû enrégimenter et envoyer au rempart les sergents de ville de l'empire, pour les soustraire à la haine de la population. Il avait créé des conseils de guerre appelés à connaître des actes de rébellion commis sous l'état de siége, ceux-ci acquittaient les prévenus qu'on leur envoyait (2). Les officiers qui les composaient n'avaient pas assez de foi dans la légitimité du gou-

(1) Voyez entre autres, Le Français, *Aux Parisiens, le 31 octobre.*
(2) Gal Trochu, *La politique et le siége de Paris,* p. 138.

vernement pour condamner en son nom, surtout des hommes qu'ils appréhendaient d'avoir comme maîtres à la suite d'un nouveau mouvement de la rue. Tout s'était improvisé le 4 septembre sous le coup d'une nécessité pressante; on avait pourvu aux services publics, au personnel des mairies, par des choix spontanés par arrondissements et par quartiers, en dehors de l'intervention de l'administration centrale. La liberté de la presse, des réunions, de l'affichage, était illimitée. Le sentiment du respect ne s'attachait plus à aucun des grands organismes sociaux sur lesquels un gouvernement peut s'appuyer. La magistrature, les fonctionnaires, le clergé, avaient eu leur part des attaques dirigées contre l'empire, et n'étaient plus, pour la majorité des habitants de Paris, que des objets de haine ou de mépris. Les défaites inouïes qu'on avait subies, amenaient à ne voir dans les généraux et les chefs militaires que des incapables ou même des traîtres. Toute confiance dans la hiérarchie ainsi perdue, le gouvernement avait été entraîné à se dessaisir du choix des officiers de la garde nationale et de la mobile, pour le remettre à l'élection des hommes eux-mêmes, ce qui lui enlevait une grande prise sur ces troupes. Le gouvernement de la Défense nationale ne se soutenait que par la popularité et l'éloquence de quelques-uns de ses membres. Il lui fallait chaque jour, à force de discours et de proclamations, s'appliquer à maintenir son autorité. C'étaient sans cesse des manifestations à contenir, des députations à recevoir, des revues à

passer. Le peuple exigeait des paroles enflammées, des déclarations de guerre à outrance, la promesse de vaincre. Aussitôt que les membres du gouvernement se taisaient ou baissaient le ton, le parti extrême les accusait de trahison, d'ineptie, de lâcheté et, dans l'état d'esprit de la population, ces imputations trouvaient de l'écho. A mesure en effet que le siége durait, on revenait à l'optimisme et aux illusions.

On s'était décidé à poursuivre la résistance quoiqu'il arrivât, et une vue de sang-froid, un examen impartial de la situation, eussent été tellement décourageants qu'on se les fût reprochés comme un manque de civisme. Pour se donner confiance, on recherchait donc les faits et les incidents favorables, on les mettait en saillie, on les grossissait. Dans cette voie, on était vite revenu du désespoir éprouvé au lendemain de Sedan, on oubliait que se défendre, même derrière les remparts, avait presque paru une impossibilité ; ne se contentant plus de la résistance opposée, on se promettait de nouveau la victoire; on demandait au G[al] Trochu de sortir et de battre l'ennemi. On ne repoussait pas les Prussiens et le soupçon avait germé que les hommes à la tête du gouvernement et de l'armée manquaient, pour vaincre, de l'énergie et de la capacité nécessaires. Cette pensée avait grandi à la suite de chacun des combats livrés, lorsqu'à la fin du mois d'octobre, un échec éprouvé au Bourget vint subitement la faire déborder.

Le village du Bourget, dans la plaine Saint-Denis,

était resté en dehors des lignes régulièrement établies par les assiégés et les assiégeants, il n'était occupé que par un faible parti ennemi, lorsque le Gal de Bellemare, commandant à Saint-Denis, fit diriger une attaque contre lui. Dans la nuit du 27 au 28 octobre les volontaires de la Presse surprirent le village, qui fut abandonné sans résistance par l'ennemi; deux bataillons des mobiles de la Seine, des troupes de ligne, quelques pièces d'artillerie y furent envoyés; mais les Prussiens avaient résolu de le reprendre, pour l'inclure dans leurs lignes de circonvallation. Le 30 au matin trois colonnes de la IIe division de la garde, fortes de 9 bataillons, soutenues par une nombreuse artillerie, attaquèrent le Bourget de front et de flanc. Les Prussiens avaient une grande supériorité numérique, les défenseurs firent cependant une résistance acharnée, on se battit toute la matinée, l'ennemi dut emporter les différentes parties du village à l'arme blanche. Le commandant Baroche, des mobiles de la Seine, fut tué à la tête de ses hommes. A une heure de l'après-midi, les Prussiens restaient maîtres du Bourget et de 1,200 prisonniers, la plupart appartenant aux mobiles de la Seine. Lorsque le Gal de Bellemare arriva avec des renforts, tout était fini et il dut se replier sur Saint-Denis.

Cette affaire malheureuse où on n'avait su prendre à temps aucun parti, soit de fortifier rapidement le village en ayant des forces suffisantes pour le garder, soit au contraire de l'évacuer pour rentrer dans ses anciennes positions, n'était cependant qu'un

échec partiel, mais dans les circonstances où l'échec survenait, il produisit sur la population une impression de douleur intense, telle qu'on eût seule pu en craindre d'un grand désastre. Dans toutes les sorties entreprises depuis le commencement du siége, on s'était toujours replié, sans garder le terrain momentanément enlevé. Le Bourget était la première conquête opérée sur l'ennemi, elle était due aux volontaires de la Presse, c'est-à-dire à des Parisiens ; ce succès avait comblé de joie la population ; puis, tout à coup, on apprend que le Bourget est reperdu ; et ce sont précisément des enfants de Paris, les mobiles de la Seine, qu'on a laissé écraser et enlever par l'ennemi, sans les secourir. A mesure que cette nouvelle se répand, l'exaspération se fait jour contre le G[al] Trochu et le gouvernement. Le 30, dans l'après-midi, on commençait donc à sentir gronder la colère publique, lorsque M. Thiers arrivait au pont de Sèvres, et, sans être annoncé, traversait la Seine pour entrer dans Paris.

M. Thiers venait de parcourir toute l'Europe. Il avait successivement visité les cabinets de Londres, de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Florence. A Londres où il s'était d'abord rendu, le premier ministre M. Gladstone et le secrétaire d'État pour les affaires étrangères lord Granville, tout en protestant de leurs sympathies, lui avaient laissé voir l'intention bien arrêtée de n'entamer aucune négociation qui pût exciter le mécontentement de la Prusse, et exposer l'Angleterre à subir des refus. En réalité, M. Thiers n'obtenait donc aucun appui de l'Angleterre. Pen-

dant qu'il était encore à Londres, il recevait une invitation de se rendre à Saint-Pétersbourg, du grand chancelier de Russie, le prince Gortchakoff. M. Thiers, trouva en Russie les sympathies éveillées en faveur de la France. Le prince Gortchakoff et l'empereur Alexandre lui-même, lui dirent qu'ils feraient en sorte que la France subît en territoire et en argent les pertes les moins grandes possibles, mais ils lui déclarèrent en même temps qu'ils n'iraient en aucun cas jusqu'à intervenir par les armes. Il y avait en effet, en dehors des raisons particulières à chaque cabinet, une cause générale agissant sur eux tous, pour les maintenir sur la réserve à l'égard de la Prusse : c'était la détermination bien arrêtée que celle-ci manifestait de ne laisser aucune puissance s'immiscer entre elle et la France. L'Allemagne prétendait recueillir, sans en être empêchée par personne, tout le fruit de ses victoires, et être seule juge des conditions à imposer au vaincu. A la vue de l'Allemagne enivrée de son triomphe et surexcitée, l'Europe éprouvait un mélange de trouble et d'effroi. La France paraissait tellement vaincue que personne ne supposait, au premier moment, que Paris dût retenir longtemps l'ennemi et que la province pût organiser de nouvelles armées. Dans cette situation, s'engager trop ouvertement, pour sauvegarder l'équilibre européen, dans une intervention en faveur de la France, c'était s'exposer à des refus humiliants ou même courir le risque de provoquer l'Allemagne, alors qu'on ne se croyait pas de force à lui tenir tête.

La Russie se trouvait cependant placée dans des conditions particulières à l'égard de la Prusse. Lors de la déclaration de guerre, elle était secrètement son alliée ; elle s'était engagée dans certains cas prévus à lui prêter un appui ouvert et direct. Cela lui créait des facilités pour intervenir, maintenant que les appréhensions premières qu'elle avait eues sur l'issue de la guerre ayant porté à faux, elle venait reporter en partie sur la France l'intérêt qu'au début, elle avait ressenti pour la Prusse. Le prince Gortchakoff engagea vivement M. Thiers à prendre sur lui d'entrer de suite avec l'ennemi en arrangements pour la paix. Puis, désireux de faire quelque chose en faveur de la France, il promit que l'empereur Alexandre interviendrait auprès du roi de Prusse, pour qu'il consentît à un armistice. L'empereur demanderait en même temps que M. Thiers fût accueilli à Versailles, et qu'on lui procurât le moyen d'aller chercher à Paris les pouvoirs nécessaires à la négociation de l'armistice. La Russie ayant pris l'initiative de demander un armistice avec l'entrée de M. Thiers à Paris, fut suivie dans cette voie par les autres puissances neutres, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie. M. Thiers, après avoir quitté Saint-Pétersbourg, était passé par Vienne et par Florence, puis par Tours, pour obtenir l'assentiment de la délégation à la démarche qu'il devait faire à Versailles. M. Thiers avait besoin, avant toute discussion, des instructions et des pouvoirs de son gouvernement ; M. de Bismarck lui donna, dès son arrivée à Versailles, une escorte qui le conduisit à Sèvres.

Le 30 octobre au soir M. Thiers fit connaître au gouvernement de la Défense nationale les démarches des puissances neutres en vue d'obtenir un armistice. Les membres du gouvernement acceptèrent l'ouverture qui s'offrait de faire la paix. Ils décidèrent donc qu'on conclurait un armistice avec la Prusse, dans les conditions ordinaires, comprenant une suspension générale des hostilités et le ravitaillement de la ville de Paris. On convoquerait alors l'assemblée qui traiterait de la paix. M. Thiers resterait chargé des négociations avec M. de Bismarck; il maintiendrait à l'armistice son caractère de proposition émanée de l'initiative des puissances neutres. Le gouvernement sauvegarderait ainsi sa dignité, en évitant que ses démarches nouvelles ne parussent un désavœu de la rupture éclatante qu'après l'entrevue de Ferrières, il avait fait des négociations avec M. de Bismarck.

Un avis pour le public fut rédigé : « M. Thiers est « arrivé aujourd'hui à Paris. Il s'est transporté sur-le-« champ au ministère des affaires étrangères. Il a « rendu compte au gouvernement de sa mission. Grâce « à la forte impression produite en Europe par la ré-« sistance de Paris, quatre grandes puissances, l'An-« gleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie, se sont ral-« liées à une idée commune. Elles proposent aux « belligérants un armistice, qui aurait pour objet la « convocation d'une Assemblée nationale. Il est bien « entendu qu'un tel armistice devrait avoir pour con-« dition le ravitaillement proportionnel à sa durée et « l'élection de l'Assemblée par le pays tout entier. »

Cette note mettait en saillie l'intervention des puissances neutres, pour ménager le plus possible les susceptibilités du public. C'est qu'on n'avait pas seulement à prévenir l'émotion que ferait naître la proposition d'armistice, se produisant le jour même où le public était irrité par l'échec du Bourget, on devait encore songer à la commotion que susciterait l'annonce d'un immense désastre, la capitulation de Metz, que M. Thiers avait apprise dans les lignes ennemies.

Le gouvernement eût voulu retarder la publication de cette dernière nouvelle, mais il ne se crut pas libre de le faire, par suite d'un incident qui venait d'impressionner vivement les Parisiens. Le bruit que Metz avait capitulé était parvenu au gouvernement d'un prisonnier et des avant-postes. M. Rochefort en avait fait part à Flourens, et celui-ci à Félix Pyat (1), qui, le 27 octobre, insérait l'article suivant, en tête du *Combat*, encadré de noir.

« LE PLAN BAZAINE. — Fait vrai, sûr et certain que le « gouvernement de la Défense nationale retient par « devers lui, comme un secret d'État, et que nous dé« nonçons à l'indignation de la France, comme une « haute trahison.

« Le M^al^ Bazaine a envoyé un colonel au camp du « roi de Prusse, pour traiter de la reddition de Metz « et de la paix, au nom de Sa Majesté l'empereur Napo« léon III. »

M. Jules Favre s'était renseigné auprès de l'autorité

(1) Flourens, *Paris livré*, p. 120.

militaire sur les nouvelles qui avaient transpiré; on lui avait dit qu'elles étaient sans consistance (1). Le *Journal officiel* repoussait alors avec indignation les assertions du *Combat* : « L'auteur de ces tristes calom-« nies n'a pas osé faire connaître son nom, il a signé le « *Combat.* C'est à coup sûr le combat de la Prusse « contre la France, car à défaut d'une balle qui aille « au cœur du pays, il dirige contre ceux qui le défen-« dent, une double accusation aussi infâme qu'elle est « fausse; il affirme que le gouvernement trompe le « public, en lui cachant d'importantes nouvelles, et que « le glorieux soldat de Metz déshonore son épée par « une trahison. » Le gouvernement reconnut qu'avec ce précédent, il lui était impossible de retenir la nouvelle de la capitulation de Metz que M. Thiers apportait ; il chercha seulement encore une fois, par la rédaction adoptée, à atténuer l'effet qui devait se produire, et le 31 octobre au matin, les deux nouvelles de la proposition d'un armistice et de la capitulation de Metz furent simultanément insérées à l'*Officiel* et affichées sur les murs.

Les gens qui les premiers lisent les affiches, sont pris d'une sorte de spasme. Tous ces indices d'une colère irrépressible, qui s'étaient fait jour au lendemain de Sedan, se produisent à nouveau. Cette capitulation de Metz était un coup de foudre, non-seulement par l'étendue de la calamité, mais parce que le public n'avait jamais envisagé pareille catastrophe comme possible. C'était l'armée du Rhin, compo-

(1) Jules Favre, *Le gouvernement de la Déf. nat.*, tome I, p. 312.

sée de ces vieilles troupes et de ces corps d'élite que la France avait cru invincibles. Les faits de guerre qui avaient amené le blocus de Metz étaient restés incompris, puis l'investissement de Paris avait eu lieu, les nouvelles du dehors n'étaient plus parvenues, et il subsistait une sorte de confiance qu'un jour ou l'autre, cette grande armée réussirait à se dégager. Il était impossible, il est vrai, de tenir le gouvernement de la Défense nationale responsable de la chute de Metz; cependant comme on apprenait en même temps l'échec du Bourget et la négociation d'un armistice dont la responsabilité lui revenait, l'irritation accumulée par les trois faits se reportait tout entière sur lui. L'armistice, au moment de revers militaires, paraissait à l'imagination surexcitée un acte de faiblesse déshonorant. Dans le peuple, la signification exacte du mot armistice restait même incomprise et entraînait une idée équivalente à l'abandon de la défense et à la capitulation. Pour les partisans de la Commune, les événements venaient ainsi justifier les accusations d'incapacité, de trahison, de lâcheté élevées contre les hommes du 4 septembre; c'était donc plus que jamais l'occasion de recourir à la Commune afin de tout sauver. Sans aller jusque-là, un grand nombre de républicains croyaient qu'il fallait adjoindre au gouvernement un élément plus énergique, capable d'imposer des résolutions vigoureuses. Quant au fond paisible de la population et aux conservateurs, ils partageaient comme au 4 septembre la surexcitation de l'esprit patriotique, et ne voyant non plus dans les membres

du gouvernement que des hommes sans énergie, impuissants à sauver le pays, s'ils n'allaient point jusqu'à s'insurger contre eux, ils se désintéressaient de leur sort et les abandonnaient.

Les mairies d'arrondissement avaient pris, depuis le siége, une très-grande importance, par suite de la mission qui leur était dévolue de faire face aux besoins nouveaux qui naissaient dans la ville ; elles étaient ainsi devenues des lieux de rendez-vous; les habitants allaient y chercher des nouvelles ou y manifester leur opinion. Ce furent donc les maires qui subirent les premiers le choc de la colère publique. Plusieurs d'entre eux vinrent dès le matin trouver M. Étienne Arago pour qu'il les convoquât, lui disant qu'il était impossible de contenir la population (1). Déjà on remarquait un mouvement inusité sur la place de Grève. M. Étienne Arago envoie l'avis aux maires des vingt arrondissements de se rendre à l'Hôtel de ville. Lorsque les maires furent réunis, ils tombèrent d'accord que, pour dominer l'insurrection qu'on sentait venir, il fallait concéder les élections municipales. Les rassemblements ne cessaient de grossir sur la place de l'Hôtel de ville. Un bataillon de garde nationale rangé devant le palais, a mis la crosse en l'air, les nombreux détachements qui surviennent, sont dans une grande surexcitation, ils crient : Aux armes, la levée en masse ! et portent sur des écriteaux : Pas d'armistice, les élections, la Commune ! La foule s'accu-

(1) Étienne Arago, *L'Hôtel de ville de Paris*, p. 244.

mule le long de la grille qui entoure l'Hôtel de ville et se tasse devant la porte ; M. Étienne Arago et ses adjoints la haranguent et cherchent à la contenir. Pendant ce temps les députations envoyées au gouvernement se multipliaient ; MM. Trochu, Jules Simon, Pelletan, Jules Ferry, les premiers rendus des membres du gouvernement, les recevaient ; à mesure que l'heure s'avance, elles prennent un ton de plus en plus impérieux et menaçant ; le nombre de ceux qui les composent s'accroît aussi, et enfin une députation conduite par M. Maurice Joly, grossie de tous les groupes qui se présentent (1), remplit entièrement la grande salle du palais. Le G[al] Trochu veut répondre aux accusations de trahison qu'on lui adresse et expliquer l'échec du Bourget, sa popularité, qui dans les premiers jours avait été immense, a disparu, l'affaire du Bourget l'a définitivement ruinée, ses paroles ne calment point les assistants, on crie : A bas Trochu ! M. Jules Favre avait été retenu le matin par M. Thiers au ministère des affaires étrangères, il arrive à son tour. Sa voix qui, comme celle du G[al] Trochu, avait toujours suffi jusqu'alors à apaiser les réclamations, a également perdu sa puissance. Cette proposition d'armistice contre laquelle se soulève la passion populaire, c'est justement lui, ministre des affaires étrangères, qui en est responsable. Malgré toutes les explications des membres du gouvernement, on continue à crier à la trahison, aucuns

(1) Maurice Joly, *Son passé, son programme*, p. 23. Maurice Joly, *Enquête parlem.*, tome V, p. 2.

réclament la Commune. M. Maurice Joly s'élève contre la faiblesse des hommes au pouvoir, il demande les élections municipales, l'adjonction au gouvernement d'hommes plus résolus (1). La députation retourne sur la place très-irritée. Le Gal Trochu, lorsqu'elle est sortie, dispose les mobiles sous la grande porte pour interdire l'entrée de l'Hôtel de ville; de nouvelles députations veulent de force pénétrer dans le palais; une lutte s'engage, le Gal Trochu se jette en avant des mobiles, il monte sur une chaise et parle au peuple; M. Jules Simon de son côté parle sur la place. Les cris : Pas d'armistice! la Commune! les apostrophes, les invectives, couvrent leur voix, ils sont bousculés et doivent rentrer dans l'Hôtel de ville.

Les membres du gouvernement revenus dans la salle de leurs séances, s'étaient remis à délibérer. M. Étienne Arago et ses adjoints leur communiquent la délibération des maires qui demandent les élections municipales. Dans le désir d'apaiser les esprits et d'écarter, par une concession, toute possibilité de guerre civile, le gouvernement accorde les élections; il se refuse cependant à préciser une date, et se borne à déclarer qu'elles auront lieu prochainement. M. Étienne Arago se met à une fenêtre, il crie au peuple que le gouvernement consent aux élections; des acclamations sur la place accueillent cette assurance, mais les partisans de la Commune entrevoient dans les élections, un moyen de succès, et c'est la Commune qu'ils acclament.

(1) Maurice Joly, *Son passé, son programme*, p. 24.

Des fenêtres du palais, les membres du gouvernement voient venir à leur secours le commandant en chef de la garde nationale, G[al] Tamisier, à la tête de bataillons de garde nationale; mais à peine les gardes nationaux sont-ils en contact avec la foule immense qui couvre la place, qu'ils mettent la crosse en l'air et se montrent eux aussi pénétrés de sentiments hostiles. Le G[al] Tamisier entré à l'Hôtel de ville, dit au gouvernement que la garde nationale est contre lui, ou se refuse à marcher.

Jusqu'alors la foule s'était agitée sans direction; mais à ce moment les chefs de la Commune sont survenus avec leurs partisans en armes (1). Ils assaillent l'Hôtel de ville d'un mouvement combiné. La grande porte cède battue à coups de haches. Les mobiles placés à l'intérieur, en trop petit nombre pour résister à la pression, et auxquels le G[al] Trochu a lui-même défendu de faire feu (2), repoussés à travers les cours, se replient derrière le palais, dans la caserne de la place Lobau (3), et la Commune est maîtresse de l'Hôtel de ville. Il était près de quatre heures (4).

Les envahisseurs arrivés dans le palais se partagent. Une épaisse colonne ayant à sa tête Delescluze, Félix Pyat, Tibaldi, pénètre dans la cour d'honneur et gravit l'escalier en fer à cheval, au sommet duquel se trouvait la salle des délibérations de l'ancien conseil

(1) Flourens, *Paris livré*, p. 136.
(2) G[al] Trochu, *La politique et le siége de Paris*, p. 117.
(3) De Legge, *Enquête parlem.*, tome II, p. 220.
(4) G[al] Tamisier, *Enquête parlem.*, tome II, p. 332.

municipal. La plupart des maires y étaient restés, attendant qu'on leur fît connaître les résolutions définitives du gouvernement. La porte vitrée cède sous la pression de la foule qui entre, poussant devant elle les chefs de la Commune. On monte sur les bureaux et les pupîtres, on empêche toute discussion et les maires présents, après avoir en vain essayé de regagner la liberté de leurs délibérations, se retirent et rentrent dans leurs mairies qui, pour la plupart, sont elles-mêmes menacées d'envahissement.

Pendant ce temps les tirailleurs de Flourens s'étaient dirigés vers la salle occupée par le gouvernement, à l'angle du palais, du côté du quai. Les tirailleurs en armes forcent la porte et entrent en vociférant; ils remplissent tout l'espace et entourent les membres du gouvernement, qui restent serrés, par la pression, contre la table (1) autour de laquelle ils étaient assis pour délibérer. Les membres du gouvernement sont insultés et en butte à toutes les invectives; ils se lèvent et veulent protester, les cris, les imprécations, le roulement du tambour, le remuement des envahisseurs qui se tassent de plus en plus, rendent inutiles tous leurs efforts. M. Rochefort, pour parler, monte sur la table des délibérations, il a lui-même perdu sa popularité et n'est pas écouté, sorti de la salle il essaye, dans le vestibule, de persuader à la foule de se retirer, il n'obtient aucun résultat et il quitte l'Hôtel de ville. Flourens arrive. Il est accueilli

(1) Jules Simon, *Souvenirs du 4 septembre*, tome II, p. 138. Gal Trochu, *La politique et le siége*, p. 115.

par les acclamations de ses hommes. Il monte sur la table avec Millière. Tous deux s'efforcent en vain de dominer le tumulte et de donner des ordres; de guerre lasse Millière descend. Flourens resté seul, réclame, d'une voix de plus en plus fatiguée, le silence et l'accord de ses hommes; enfin ses tirailleurs et lui s'entendent pour demander aux membres du gouvernement leur démission. Le cri : la démission ! part de tous côtés. Une feuille de papier est présentée au Gal Trochu et à ses collègues. Ils refusent de rien écrire.

Le refus des membres du gouvernement était tellement péremptoire que, sans insister davantage pour la démission, Flourens passe outre; il dit à ses hommes qu'ils viennent de renverser un gouvernement et qu'il s'agit d'en constituer un nouveau. Il donne les noms qui doivent être soumis à l'acclamation et communiqués au peuple sur la place. Il se nomme le premier, — on murmure, — puis désigne : Mottu, Victor Hugo, Louis Blanc, Delescluze, Blanqui, Avrial, Raspail, Félix Pyat, Millière, Ledru-Rollin, Ranvier (1), Rochefort dont le nom soulève des protestations, Dorian dont le choix est au contraire accueilli par d'unanimes et bruyants applaudissements. L'activité et l'intelligence qu'il avait montrées comme ministre, pour la fabrication des armes et les travaux de défense, avaient rendu M. Dorian l'homme le plus populaire de Paris. La population avait perdu toute confiance dans les généraux, et M. Dorian quittant la

(1) Flourens, *Paris livré*, p. 140.

sphère secondaire où il s'était signalé, devait désormais présider au premier rang à la défense. M. Dorian monte sur la table, il refuse d'abandonner ses collègues, dit qu'il veut se renfermer dans son rôle spécial, proteste qu'il est incapable de tenir le grand poste qu'on lui demande d'occuper (1). Il n'en est que davantage acclamé, on crie : Dorian ministre de la guerre! Dorian président du gouvernement! M. Dorian doit renoncer à se faire entendre et il se rassied, en continuant les gestes de refus. Flourens, pour constituer le nouveau gouvernement, demande à se mettre à part. Cette prétention soulève d'universels murmures. Ses hommes déclarent qu'on n'agira pas comme au 4 septembre, que tout cette fois-ci aura lieu en présence du peuple. Flourens est obligé de céder et les chefs de la Commune devront délibérer et prendre leurs résolutions au milieu de la cohue.

Les hommes de la Commune avaient maintenant à fixer le sort des membres du gouvernement de la Défense nationale. Il faut les faire prisonniers! Il faut les retenir comme otages! Il faut les conduire à Mazas! On les fusillera en route! ces propositions se formulent tout haut. Néanmoins le gouvernement avait des amis dans la salle. Le 106e bataillon appartenant au faubourg Saint-Germain était arrivé à l'État-major, sur la place Vendôme, pendant que la plupart des bataillons refusaient de marcher ou mettaient la crosse en l'air. Sur l'ordre de partir pour

(1) Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nation.*, tome I, p. 335.

l'Hôtel de ville, le commandant du bataillon, M. Ibos, avait été abandonné par une partie de ses hommes (1), environ 450 lui étaient restés, il s'était mis en marche à leur tête accompagné de M. Charles Ferry. Il avait contourné l'Hôtel de ville par le quai, et était entré dans le palais par une porte de derrière restée ouverte. L'Hôtel de ville était un vaste édifice renfermant un grand nombre de cours, de galeries et d'escaliers, il était difficile à garder et à surveiller surtout la nuit venue. Tout le monde alors dans Paris allait armé et portait un même uniforme et, une fois mêlés, amis et ennemis de la Commune ne se distinguaient plus. Le 106e était monté par un des escaliers du palais, donnant accès sur l'antichambre de la salle où le gouvernement était retenu. Le commandant Ibos, accompagné de quelques gardes, avait pénétré jusque dans la salle. Il y était depuis deux heures (2), lorsqu'il forme le projet de délivrer les membres du gouvernement. Le commandant groupe le plus grand nombre possible de ses hommes autour de lui et dispose les autres sur l'escalier, puis prévient de ses préparatifs le Gal Trochu, qui passe l'avis à ses collègues. Le général se lève, il se dirige brusquement vers la porte (3), ceux de la Commune se précipitent sur lui et sur ses collègues pour les retenir, les gardes nationaux du 106e cherchent de leur côté à les envelopper, pour les emmener.

(1) Ibos, *Enquête parlem.*, tome II, p. 245.
(2) *Idem*, *ibid.*, p. 247.
(3) Gal Trochu, *La politique et le siége de Paris*, p. 125.

Les gardes nationaux sont couchés en joue par les volontaires de Flourens qui tenaient leurs chassepots chargés; dans la confusion ils redescendent cependant l'escalier sans difficultés et sortent de l'Hôtel de ville; mais ils n'étaient parvenus à entraîner que le G[al] Trochu et MM. Jules Ferry et Emmanuel Arago. MM. Jules Favre, Jules Simon, Garnier-Pagès, G[al] Le Flo, G[al] Tamisier, n'avaient pu gagner la porte à temps et restaient prisonniers. Il était huit heures du soir (1).

Blanqui était arrivé à six heures (2). Il avait signé et expédié à lui seul une série de dépêches, ordre de fermer les portes de la ville, d'occuper certaines mairies, d'appeler des bataillons dévoués (3); puis il s'était joint à Millière, à Ranvier, à Mottu, à Flourens, à Tibaldi; Delescluze, quoique resté avec eux, ne donna aucune signature; Félix Pyat évitant de se compromettre, quitta l'Hôtel de ville (4). Les chefs de la Commune s'étaient établis dans une pièce communiquant avec celle du coin, dans laquelle se trouvaient les membres du gouvernement, par l'antichambre qui ouvrait en même temps sur le palier de l'escalier. Par cet escalier, qui avait servi aux hommes du 106e, le commandant de Crisenoy monte à son tour avec son bataillon, le 17e, resté fidèle au gouvernement. Le commandant de Crisenoy a renouvelé la manœuvre du commandant Ibos, il est passé derrière le palais, il est entré par

(1) Jules Ferry, *Enquête parlem.*, tome I, p. 396. Jules Favre, *Le Gouvernement de la défense nation.* p. 334.

(2) Blanqui, *La patrie en danger*, p. 198.

(3) *Idem, ibid.*

(4) Didier, *Enquête parlem.*, tome II, p. 307.

les cours, et il pénètre maintenant jusque dans l'antichambre. Lorsqu'il arrive, Blanqui et Flourens étaient dans la salle du coin gardant les membres du gouvernement; les autres chefs de la Commune se tenaient dans la pièce qu'ils avaient d'abord occupée. Le commandant de Crisenoy placé au passage, dans l'antichambre, déchire leurs papiers et arrête leurs messagers. Les chefs de la Commune, au milieu de la confusion qui ne cesse de régner, furent quelque temps à s'apercevoir que leurs communications étaient interceptées. Blanqui, puis Tibaldi, étant venus reconnaître ce qui se passait, M. de Crisenoy les fait saisir et emmener. Au bruit de l'arrestation, les volontaires de Tibaldi enfoncent la porte et les hommes du 17e voient une soixantaine de chassepots dirigés sur eux. De leur côté ils arment leurs fusils. Le silence s'est fait entre les deux troupes, lorsqu'un des officiers du 17e s'écrie : A bas les Prussiens! la crosse en l'air! Ce cri produit un effet magique (1), tous les fusils se relèvent et M. de Crisenoy peut se retirer avec ses hommes. Dans l'intervalle M. Charles Ferry, qui s'était chargé d'emmener Blanqui et Tibaldi, était tombé dans une galerie au milieu des tirailleurs de Flourens et, les prisonniers s'étaient échappés. Le commandant de Crisenoy, trop faible, après cette tentative, pour tenir tête, avec son seul bataillon, aux hommes de la Commune, avait quitté l'Hôtel de ville.

Les membres du gouvernement de la Défense nationale restés prisonniers sont retenus comme otages.

(1) De Crisenoy, *Enquête parlem.*, tome II, p. 239.

Ils sont placés dans l'embrasure d'une fenêtre et entourés d'un cordon de tirailleurs de Flourens. Ordre a été donné de les fusiller, si de nouvelles tentatives pour leur délivrance viennent à se produire. Cependant tout allait prendre une face nouvelle par suite d'un renversement subit survenu dans l'état d'esprit de la population.

La ville était restée toute la journée indifférente à ce qui se passait, lorsque dans la soirée un bruit sinistre se répand : Blanqui et Flourens sont maîtres de l'Hôtel de ville. On n'avait pas soupçonné que pareil événement dût se produire. L'irritation du matin fait soudainement place à l'inquiétude. On s'effraie des suites que peut avoir la domination de la Commune. Dans l'abandon où l'on se trouvait en ville, par suite de la séquestration du gouvernement, M. Ernest Picard, le premier, était survenu pour donner des ordres ; dès qu'il avait vu à l'Hôtel de ville la salle du gouvernement envahie, au lieu de garder son siége, il s'était levé et se frayant passage à travers la foule, était sorti du palais. Il s'était rendu au ministère des finances, avait pris des mesures pour préserver son ministère, le *Journal officiel*, l'imprimerie nationale. Il avait informé de ce qui se passait les commandants des secteurs, les chefs des troupes (1), enfin il avait donné l'ordre écrit de battre la générale. Dans les nouvelles dispositions d'esprit de la population, les bataillons de la garde nationale se forment rapidement aux mairies et vont les uns

(1) Picard, *Enquête parlem.*, tome I, p. 480.

après les autres se mettre, place Vendôme, à la disposition de l'état-major. Sur ces entrefaites le G[al] Trochu arrive au Louvre, à son hôtel, avec ses collègues que le 106e a délivrés.

Le G[al] Trochu n'a plus qu'à choisir son mode d'action pour reprendre l'Hôtel de ville. Le G[al] Ducrot a réuni ses troupes et demande à faire de la Commune une répression prompte et sanglante (1), les bataillons de mobiles de la Bretagne, placés dans la caserne derrière l'Hôtel de ville, sont prêts à pénétrer de force dans le palais (2), la garde nationale s'exalte de plus en plus. Mais le G[al] Trochu, après avoir toute la matinée cherché à calmer l'irritation populaire par la persuasion et subi les outrages des furieux de la Commune sans perdre son sang-froid, se retourne maintenant vers les défenseurs animés de sentiments de vengeance qui lui arrivent pour les modérer et les contenir. Il empêche les troupes du G[al] Ducrot d'entrer en ville, il fait différer toute attaque de la part des mobiles. Il est résolu à éviter une collision sanglante qui, en face de l'ennemi, serait un déshonneur et qui pourrait compromettre la défense, que son devoir est de faire durer. Il veut donc qu'on agisse avec ménagement; il fait appel dans ce but à la seule garde nationale, qu'il place sous le commandement de M. Jules Ferry. M. Jules Ferry accompagné du colonel Roger du Nord, part pour l'Hôtel de ville à la tête d'une colonne composée de dix bataillons; en arrivant il dispose autour

(1) G[al] Ducrot, *Enquête parlem.*, tome III, p. 88.
(2) De Legge, *Enquête parlem.*, tome II, p. 221.

du palais un cordon continu et, comme de nouveaux bataillons viennent sans interruption se joindre aux premiers, l'Hôtel de ville est bientôt cerné par toute une armée.

La tentative du parti de la Commune était manquée. Les chefs avaient cherché, pour renverser le gouvernement, à profiter de l'irritation causée par les nouvelles inattendues du matin; mais, pris à l'improviste, ils n'avaient point eu le temps de grouper toutes leurs forces. Une fois maîtres de l'Hôtel de ville, ils n'avaient pu, dans la confusion qui régnait à l'intérieur, se concerter pour les ordres à donner (1), ni s'assurer bien exactement de ce qui se passait au dehors. Le bataillon de Millière était venu, puis reparti sans que celui-ci le fît demeurer (2); certains bataillons sur lesquels Blanqui comptait n'avaient point reçu d'ordres; Flourens ayant perdu son commandement supérieur à Belleville, n'avait pu entraîner avec lui que ses propres tirailleurs (3). Les partisans de la Commune qui toute la journée s'étaient tenus sur la place avaient commencé à se retirer à l'heure du dîner, puis avaient été dispersés par la pluie. Les chefs se trouvaient donc abandonnés à eux-mêmes. Il ne leur restait dans l'Hôtel de ville, pour se défendre, que les tirailleurs de Flourens environ 500, les volontaires de Tibaldi, et un certain nombre de gardes nationaux appartenant à divers bataillons, entrés pêle-

(1) Blanqui, *La patrie en danger*, p. 205.
(2) Millière, *Enquête parlem.*, tome V, p. 38.
(3) Flourens, *Paris livré*, p. 137.

mêle au moment de l'envahissement. Dans ces conditions, ils ont perdu tout espoir de rester maîtres du gouvernement et ils essayent d'obtenir une transaction, qui leur garantisse les élections municipales et la libre sortie de l'Hôtel de ville.

La pensée de se faire les initiateurs d'une transaction était venue à M. Étienne Arago et à ses adjoints, lorsqu'après l'envahissement de l'Hôtel de ville ils avaient pu croire l'émeute triomphante; ils avaient cherché, pour tenir la Commune en échec, à constituer un pouvoir municipal. Ils s'étaient décidés dans ce but à faire procéder aux élections que le gouvernement avait accordées sans en fixer la date, et ils avaient pris sur eux de convoquer les électeurs pour le lendemain même (1). M. Dorian, après les acclamations qui l'avaient accueilli, occupait à l'égard de la Commune une position à part, il s'était rallié à l'idée des élections. MM. Dorian, Étienne Arago et ses adjoints s'associant M. Schœlcher, colonel de l'artillerie de la garde nationale, avaient rédigé et signé une affiche; ils prenaient qualité de comité chargé des élections, et ils annoncaient celles-ci pour le lendemain. MM. Brisson et Floquet étaient allés faire imprimer et placarder l'affiche. Pendant leur absence la situation s'était transformée. Le motif de transaction puisé dans le succès présumé de la Commune n'existait plus, mais ils en trouvait un autre, c'était la vie à sauver aux membres du gouvernement qui,

(1) Arago, *L'Hôtel de ville de Paris*, p. 236.

à chaque instant, couraient le danger d'être mis à mort; dès que les tirailleurs chargés de les garder croyaient à des tentatives de délivrance, ils les couchaient en joue; dans un de ces mouvements, un fusil était parti; et la balle avait frappé la muraille au-dessus de M. Jules Simon. Surexcités comme ils l'étaient, les tirailleurs ne se rendaient aucun compte de la situation, ils n'obéissaient plus à leurs chefs et se refusaient aux tentatives d'accommodement que ceux-ci entreprenaient pour se sauver. MM. Delescluze et Dorian s'étaient présentés à M. Jules Ferry sur la place Lobau au moment où, à la tête de la garde nationale, il se préparait à enfoncer la porte et à pénétrer dans l'Hôtel de ville; ils lui avaient expliqué qu'une attaque de vive force pouvait coûter la vie à ses collègues du gouvernement. Delescluze ayant dit en outre qu'il se chargeait d'amener les gens qui tenaient l'Hôtel de ville à l'évacuer sans résistance, M. Jules Ferry avait de son côté consenti à laisser sortir tout le monde librement et il avait sursis à l'attaque.

Cependant la promesse des élections pour le lendemain obtenue de MM. Dorian et Arago, paraissait insuffisante aux chefs de la Commune, ils désiraient donc s'assurer l'adhésion des membres du gouvernement prisonniers entre leurs mains. Aussi font-ils tous leurs efforts pour amener ceux-ci à consentir à des élections immédiates et à la libre sortie de l'Hôtel de ville. M. Dorian, mû par le péril de ses collègues et le désir d'éviter

une collision sanglante; Millière anxieux de se tirer de la position compromise dans laquelle il se trouve, Delescluze lui-même, viennent successivement presser M. Jules Favre et ses collègues de se prêter à un arrangement; mais de ce côté ils ne subissent que des refus; M. Jules Favre repousse toutes leurs instances; il répond qu'il est prisonnier et n'a plus ni volonté, ni droit pour agir.

Pendant ces pourparlers la nuit s'écoulait, l'impatience des hommes armés qui entouraient l'Hôtel de ville grandissait. M. de Legge, commandant des mobiles du Finistère, lassé d'attendre, s'engage dans les souterrains qui font communiquer la caserne de la place Lobau avec le palais. Les hommes de la Commune ignoraient l'existence de ce passage. Ils sont surpris et en partie désarmés par les mobiles qui surgissent inopinément dans une des cours. Il se fait de toutes parts un grand mouvement; dans la salle où les membres du gouvernement sont retenus, un frisson passe sur l'assistance; un capitaine de la Commune vient annoncer l'approche des mobiles; ceux qui gardent les membres du gouvernement arment leurs fusils et mettent en joue; les prisonniers purent croire leur dernière heure arrivée. Dans ce péril, le G^{al} Le Flo se précipite sur Millière, il lui dit qu'il peut seul comme ministre de la guerre et Breton contenir les mobiles bretons qui ne parlent pas français et que, s'il ne va les arrêter, tous les partisans de la Commune seront passés par les armes. Millière laisse sortir le général. Les hommes qui gardent

les membres du gouvernement, après hésitation, ont relevé leurs fusils. Le G[al] Le Flo, descendu dans les cours (1), arrête les mobiles du Finistère qu'il trouve en face des tirailleurs de Flourens prêts à en venir aux mains. Les portes de l'Hôtel de ville avaient déjà été ouvertes par les mobiles. M. Jules Ferry entrait suivi par un flot de gardes nationaux, il monte l'escalier qui conduit à la salle du gouvernement et force l'entrée. Ceux de la Commune avaient à ce moment perdu toute assurance, ils ne tentèrent aucune défense, et la sortie laissée libre, ils évacuèrent sur-le-champ l'Hôtel de ville. Il était quatre heures du matin.

La Commune était expulsée de l'Hôtel de ville, mais ses partisans s'agitaient encore et restaient maîtres de certaines mairies dont ils s'étaient emparés. Le premier soin du gouvernement, le 1[er] novembre au matin, fut d'annuler l'arrêté de MM. Dorian et Arago sur les élections. Le gouvernement fit lacérer l'affiche par laquelle on avait convoqué les électeurs, il la fit immédiatement remplacer par une nouvelle annonçant qu'aucune opération électorale n'aurait lieu ce jour-là. Il fallut communiquer cette décision aux maires qui, la veille, réunis pour la seconde fois à la mairie du II[e] arrondissement, à dix heures du soir, avaient été informés de la résolution prise par MM. Dorian et Arago de procéder de suite aux élections et qui s'y étaient ralliés. Plusieurs maires voulaient persister,

(1) G[al] Le Flo, *Enquête parlem.*, tome I, p. 628.

comme moyen d'apaisement, à appeler les électeurs au scrutin, et le gouvernement dut insister pour les faire renoncer à leur projet. Les partisans de la Commune, à la nouvelle du retard apporté aux élections, manifestèrent l'intention de se maintenir dans les mairies qu'ils occupaient; ils cédèrent cependant, et, par toute la ville, le gouvernement vit dans la journée son autorité rétablie et ses ordres respectés.

Le gouvernement se préoccupa ensuite de punir les attentats commis la veille; mais alors se posa la question de la transaction intervenue. M. Arago et ses adjoints, M. Dorian, le préfet de police M. Adam, s'étaient engagés à l'oubli; à l'entrée des mobiles, dans l'imminence du péril, le G[al] Tamisier avait pris Blanqui par le bras pour se protéger contre les chassepots des hommes de la Commune, puis, en retour, il l'avait escorté hors de l'Hôtel de ville jusqu'à ce qu'il fût en sûreté (1); M. Jules Ferry en pénétrant dans le palais, avait librement laissé sortir tout le monde. Ces incidents rendaient discutables l'opportunité et la légitimité des poursuites; mais si le gouvernement en corps eût pu ne pas tenir compte de promesses isolées faites en dehors de lui, ceux qui avaient pris des engagements, et M. Dorian entre autres, se croyaient personnellement liés et ils menaçaient de donner leur démission si on procédait à des arrestations. Le gouvernement eût été fort affaibli par des démissions nombreuses, il eût

(1) G[al] Tamisier, *Enquête parlem.*, tome II, p. 337.

pu difficilement se priver des services de M. Dorian pour l'armement et la fabrication des armes et n'eût pu en aucune manière se passer de sa popularité; il décida donc qu'il ne serait fait aucun retour sur les événements de la veille. Mais dans la journée même les chefs de la Commune ayant, dans des réunions publiques, ouvertement déclaré que, loin de les faire renoncer à leurs espérances, l'échec subi ne devait être pour eux que le point de départ de tentatives nouvelles mieux combinées, le gouvernement revint sur la détermination qu'il avait d'abord manifestée de ne pas sévir. MM. Adam et Rochefort persistèrent seuls à s'opposer aux poursuites, et ils donnèrent leur démission. Le nouveau préfet de police, M. Cresson, dressa une liste de vingt-trois prévenus à rechercher; un certain nombre fut insaisissable, entre autres Blanqui; quatorze arrestations purent cependant être opérées. Le gouvernement révoqua en outre quinze chefs de bataillon de la garde nationale qui s'étaient joints à l'insurrection ou avaient refusé de marcher contre elle.

Cependant le gouvernement de la Défense nationale restait sans titre régulier puisé dans l'élection; les partisans de la Commune le lui reprochaient sans cesse; il devait donc chercher auprès du suffrage universel une consécration qui enlevât à ses adversaires un des principaux moyens d'attaque dont ils se prévalaient contre lui. Comment, d'un autre côté, dans les circonstances extraordinaires que l'on traversait, livrer les membres d'un gouvernement déjà

constitué au hasard d'un scrutin individuel ! Le gouvernement se refuse donc à abandonner isolément ses membres à l'élection ; il repousse en même temps la nomination d'un conseil municipal central qui constituerait en face de lui un pouvoir rival ou dominant. Il a recours en ce qui le concerne au vote plébiscitaire; il invite les électeurs à déclarer par oui ou par non, si tel qu'il est composé, il doit continuer à exister ou cesser d'être, et il soumet simplement à l'élection, dans chaque arrondissement, le maire et les adjoints qu'il avait lui-même nommés après le 4 septembre. Le plébiscite eut lieu le 3 novembre. Les vingt arrondissements de Paris donnèrent pour la continuation du gouvernement 321,000 oui, 53,000 non; l'armée 236,000 oui, 9,000 non. L'élection des maires et adjoints s'effectua les 5, 6 et 7 novembre. Les partisans de la Commune l'emportèrent dans trois arrondissements, les 20e, 19e et 11e, où ils firent nommer maires MM. Ranvier, Delescluze et Mottu. La population s'étant, le dernier jour, sensiblement désintéressée du scrutin et le nombre des votants se trouvant très-réduit, quelques candidats de la Commune furent en outre élus adjoints, Millière, Flourens, Miot, Lefrançais. La grande majorité des maires et adjoints n'en fut pas moins composée d'hommes modérés, qui, par la force qu'ils avaient puisée dans l'élection, servirent au gouvernement d'utiles auxiliaires.

La journée du 31 octobre amena certains autres changements. Le gouvernement, trop exposé aux sur-

prises à l'Hôtel de ville, transféra le siége de ses réunions au Louvre, chez le gouverneur de Paris. Il supprima la mairie centrale. M. Jules Ferry fut délégué à l'Hôtel de ville pour remplir les fonctions de maire ou de préfet. M. Chaudey remplaça comme adjoint MM. Brisson et Floquet, démissionnaires. Le Gal Clément Thomas succéda dans le commandement de la garde nationale au Gal Tamisier.

Pendant ce temps, M. Thiers, négociait à Versailles, muni des pouvoirs qu'il était venu chercher à Paris. M. Thiers et M. de Bismarck avaient successivement arrêté les conditions de l'armistice; une durée de vingt-cinq jours, la liberté des élections pour la nomination de l'assemblée, les armées belligérantes immobilisées de part et d'autre, enfin le ravitaillement pendant la durée de l'armistice des places de guerre investies et en particulier de Paris. Ce dernier point était admis en principe, il ne restait plus qu'à fixer la quantité de vivres à introduire. Les négociateurs s'étaient donc séparés, le 2 novembre au soir, confiants d'arriver à un arrangement, lorsque le lendemain matin, M. Thiers trouva M. de Bismarck soucieux et préoccupé : — « Avez-vous des nouvel-« les de Paris? lui dit celui-ci, qui, par les avant-postes, « avait eu bruit des événements de Paris. — Aucune. « — Eh bien! une révolution a eu lieu et elle a tout « changé. » M. Thiers protesta que, si un soulèvement s'était produit, il aurait certainement été comprimé par la garde nationale dont il connaissait le bon esprit; cependant l'existence du gouvernement qui l'accréditait

était devenue douteuse, et il pouvait se faire qu'il se trouvât réellement sans pouvoirs; il fallut donc mettre un temps d'arrêt dans la négociation. On envoya à Paris M. Cochery, un des secrétaires de légation qui accompagnaient M. Thiers; il revint dans la nuit du 3 ou 4, apportant la nouvelle qu'une tentative révolutionnaire avait en effet eu lieu, mais qu'elle avait été comprimée. Malgré cela, lorsque M. Thiers reprit les pourparlers le 4, il trouva les dispositions de son adversaire complétement modifiées; M. de Bismarck refusait maintenant pour Paris l'armistice avec ravitaillement ou il ne l'accordait qu'en échange d'un fort.

Les conditions de l'armistice telles que les avait consenties M. de Bismarck, étaient en effet, au désavantage de la Prusse. L'arrêt, dans leur marche en avant, des deux cent mille Allemands que la capitulation de Metz rendait disponibles, le ravitaillement de Paris pendant vingt-cinq jours, permettant au gouvernement de la Défense nationale de gagner du temps pour la formation de nouvelles armées et d'atteindre l'hiver sans épuiser ses ressources, étaient des conditions absolument favorables à la France. Et pourquoi les Prussiens les avaient-ils accordées? Parce que l'armistice ne devait être que la préface de la paix qu'ils désirent. Déjà avant la chute de Metz, M. de Bismarck avait envoyé à Paris le général américain Burnside proposer un armistice sans ravitaillement que le gouvernement de la Défense nationale avait refusé (1).

(1) Wickham Hoffman, *Camp Court and Siege*, p. 196

Puis, en négociant avec M. Thiers, il s'était laissé aller à des concessions. Il avait cru que la capitulation de Metz, ajoutée à celle de Sedan, briserait le ressort de la nation et amènerait celle-ci à consentir à la paix, même au prix de la cession de territoire qu'il exige; mais voici qu'à Paris la simple mention d'un armistice a failli renverser le gouvernement qui négocie et qu'à Tours la nouvelle de la chute de Metz n'a d'autre résultat que de faire pousser par M. Gambetta un cri de résistance à outrance qui, dans le pays, trouve de l'écho ! M. de Bismarck se trompait donc, la paix ne sortira vraisemblablement pas de l'armistice, la France ne se sent pas encore assez abattue pour consentir au démembrement de son territoire, toutes les concessions faites par lui en vue d'arriver à la paix seront en pure perte; c'est alors qu'il les retire et revient à l'armistice sans ravitaillement. Les instructions du gouvernement de la Défense nationale ne comportaient de négociations que pour un armistice avec ravitaillement, M. de Bismarck le refusait; M. Thiers se trouvait donc dans l'impossibilité de rien conclure.

Mais si, au lieu de séparer absolument la signature préliminaire d'un armistice de la conclusion de la paix, on fondait les deux opérations plus ou moins en une seule, et si M. Thiers prenait sur lui de se faire l'initiateur du traité de paix lui-même, pour ne plus porter à Paris seulement les termes de l'armistice, mais encore ceux de la paix ! Les négociateurs s'expliquent dans ce sens, et M. de Bismarck laisse entrevoir les conditions qu'il mettrait à la paix. La

résistance prolongée de Paris, la formation de nouvelles armées en province, l'approche de l'hiver obligeant à faire campagne pendant la mauvaise saison, étaient autant de raisons qui l'amenaient, pour le moment, à accorder la paix en se contentant de trois milliards d'indemnité et de l'Alsace et de la Lorraine allemande en arrière de Metz (1); mais M. de Bismarck déclarait que si, n'acceptant pas ces conditions, on faisait faire à la Prusse les sacrifices nécessaires pour prendre Paris et briser en province toute résistance, il comprendrait plus tard Metz dans le territoire à céder et élèverait considérablement le chiffre de l'indemnité de guerre (2). M. Thiers ne pouvait se faire aucune illusion sur les conditions absolument désavantageuses dans lesquelles la France poursuivait la guerre avec des armées improvisées; il pensait donc qu'il y avait lieu de se résigner à la paix en profitant des concessions, quelles qu'elles fussent, que la résistance de Paris arrachait à l'ennemi. Cependant, dès qu'il se fut rencontré de nouveau avec M. Jules Favre, il apprit combien la paix était impossible dans l'état d'esprit de la population. Non-seulement on n'avait pas osé laisser entrer M. Thiers dans Paris, de peur qu'il ne fût exposé à des sévices, mais M. Jules Favre avait dû sortir à la dérobée pour s'aboucher avec lui dans une maison abandonnée du

(1) Thiers, *Enquête parlem.*, tome I, p. 27. Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 319. Chaper, *Rapport sur les procès-verbaux des séances du gouvern. de la Déf. nat*, (Notes Dréo), p. 60.

(2) Voyez la note A.

bois de Boulogne ; le Gal Trochu avait évité d'accompagner le ministre des affaires étrangères, craignant l'irritation qu'une semblable démarche de sa part pourrait causer, et, pour la question militaire à traiter, avait envoyé le Gal Ducrot. M. Jules Favre, qui personnellement était enclin à la paix (1), déclara qu'il y avait impossibilité (2) de faire accepter à Paris un armistice sans ravitaillement, alors que la population avait été sur le point de renverser le gouvernement pour avoir admis le principe d'un armistice comportant cependant le ravitaillement. Les négociations engagées avaient continué à éveiller les plus vives défiances d'une partie de la population, pour laquelle toute convention d'armistice entraînait l'idée d'une faiblesse égale à celle de la capitulation. Et sur cette question particulière, le gouvernement eût eu tout le monde contre lui, même les classes conservatrices et l'armée. Le Gal Ducrot, partageant les opinions des plus ardents conservateurs, prit la parole lorsque M. Thiers eut fait connaître les conditions de la Prusse, pour dire qu'il était impossible de les accepter, qu'un armistice sans ravitaillement était contraire au droit des gens, que, sans se faire d'illusions sur les forces dont on disposait, sans même nourrir l'espoir de débloquer Paris, il fallait poursuivre une défense qui relevât des honteux désastres de Sedan et de

(1) Jules Favre, *Gouvern. de la Déf. nat.*, tome II, p. 25. Thiers, *Enquête parlem.*, tome I, p. 24.
(2) Jules Favre, *Gouvern. de la Déf. nat.*, tome II, p. 25.

Metz (1), que, si la génération actuelle était appelée à souffrir, les suivantes bénéficieraient de l'honneur sauvé. M. Jules Favre ne pouvait prendre aucune décision sans l'avis du gouvernement. Il déclara à M. Thiers qu'il lui enverrait à Versailles des instructions définitives. Le soir même, le Gal Trochu, dans le conseil du gouvernement, était l'interprète du sentiment unanime de ses collègues endisant qu'accepter les conditions de la Prusse, serait un déshonneur, qu'on devait au pays et à son avenir, sinon de triompher, du moins de ne succomber qu'après avoir vaillamment combattu. Le gouvernement décida donc que les propositions de M. de Bismarck étaient inacceptables, et M. Thiers, invité à rompre les négociations, quitta Versailles le 7 novembre pour retourner à Tours.

Le gouvernement fit connaître sa détermination par une note insérée au *Journal Officiel* le 6 novembre : « Les grandes puissances neutres, l'Angleterre, la « Russie, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne et la Turquie « avaient pris l'initiative d'une proposition d'armis- « tice à l'effet de faire élire une assemblée nationale. « Le gouvernement de la Défense nationale avait « posé ses conditions, qui étaient le ravitaillement de « Paris et le vote pour l'assemblée nationale par toutes « les populations françaises. La Prusse a expressé- « ment repoussé la condition du ravitaillement. Elle « n'a d'ailleurs admis qu'avec des réserves, le vote « de l'Alsace et de la Lorraine. Le gouvernement a

(1) Gal Ducrot, *Enquête parlem.*, tome III, p. 95.

« décidé à l'unanimité que l'armistice ainsi compris « devait être repoussé. »

Subsidiairement M. de Bismarck avait proposé à M. Thiers de laisser procéder aux élections sans armistice, s'engageant à assurer la plus complète liberté électorale sur le territoire occupé par ses troupes. Le gouvernement refusa de se prévaloir de cette ouverture pour en faire le sujet d'une négociation. Il lui parut que les élections sans armistice nuiraient à la défense et indiqueraient le désir de la paix à tout prix; que, du reste, l'acceptation d'une semblable proposition courrait risque de susciter dans le pays des déchirements qu'il était impossible d'affronter.

La rupture des pourparlers d'armistice répondait au sentiment de la majorité des habitants de Paris et fut même accueillie, par une fraction de la population, avec des manifestations de joie. La fin des négociations avec l'ennemi, le plébiscite, l'élection des maires et adjoints avaient enlevé aux partisans de la Commune leurs principaux moyens d'agitation; aussi voit-on s'ouvrir une nouvelle période de calme relatif dans les esprits et de tranquillité dans la rue, pendant laquelle le gouvernement pourra se consacrer tout entier au soin de la défense.

CHAPITRE III

La dictature de M. Gambetta.

La province, à la fin de l'empire, satisfaite du développement de richesse matérielle dont elle jouissait, ne demandait qu'à travailler et qu'à produire en paix; elle s'était rendormie le lendemain du plébiscite, pleine de confiance dans la stabilité de son gouvernement et dans la puissance de la France; les grandes villes avaient seules conservé un ferment de vie politique. On avait à peine eu le temps après Sedan de regarder autour de soi et de mesurer la profondeur de l'abîme ouvert depuis que Paris était investi, et cette disparition du centre de tous les rouages gouvernementaux et administratifs amenait une cause de trouble de plus. Les regards s'étaient alors reportés vers Tours, où il fallait renouer les fils de l'action gouvernementale.

M. Crémieux était arrivé à Tours le 13 septembre (1): du 13 au 18, il eut seul la direction de tous les services. Le 18, M. Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon venaient se joindre à lui. Dès le lendemain, les communications de Paris avec le dehors se trouvaient inter-

(1) Crémieux, *Gouvernement de la Déf. nat.*, p. 1.

ceptées et la délégation des trois membres du gouvernement de la Défense nationale restait chargée de tout le poids de l'administration de la France. Au ministère de la justice et des cultes dont il avait été nommé titulaire le 4 septembre, M. Crémieux ajoutait maintenant à Tours, par délégation, ceux de l'intérieur, des affaires étrangères, des finances, du commerce, des travaux publics et de l'instruction publique. L'amiral Fourichon joignait au ministère de la marine, celui de la guerre par délégation. Des employés supérieurs avec une partie du personnel des ministères, étaient venus s'installer à Tours; ils avaient reconstitué les services, et en avaient pris la direction. M. Laurier à l'intérieur, M. de Chaudordy aux affaires étrangères exerçaient, sous des titres secondaires, de véritables attributions ministérielles.

Le G[al] Lefort, secrétaire général du ministère de la guerre, avait commencé l'organisation d'un noyau d'armée. En prenant dans les dépôts, et en choisissant parmi les meilleurs bataillons de la garde mobile, il avait réuni à Nevers, Bourges, Vierzon, trois divisions appelées à former le 15[e] corps (1), puis commencé la formation d'un 16[e] corps. La délégation rendait en même temps divers décrets pour l'augmentation des forces militaires. Elle mettait les corps de francs-tireurs à la disposition du ministère de la guerre et les soumettait à la discipline des mobiles, en leur allouant une solde. Elle acceptait le concours des

(1) G[al] Lefort, *Enquête parlem.*, tome III, p. 75 et 81.

zouaves pontificaux renvoyés de Rome par le gouvernement italien ; elle donnait toutes facilités au Gal Cathelineau pour la création d'un corps franc, recruté parmi les royalistes de l'Ouest. Dans un ordre d'idées opposé, elle accordait un commandement au Gal Garibaldi qui, avec un certain nombre de volontaires étrangers, s'offrait pour contribuer à défendre la France républicaine.

Mais ni l'amiral Fourichon ni les chefs de service de son ministère n'avaient foi dans la résistance à poursuivre (1) ; d'ailleurs attachés aux errements traditionnels, n'osant prendre les mesures exceptionnelles que l'étendue du péril nécessitait, ils ne pouvaient réunir que d'assez faibles effectifs. Les généraux devant l'ennemi qui n'avaient plus à commander que des conscrits et qui avaient l'imagination frappée par l'immensité des désastres subis, montraient la plus grande faiblesse. Le Gal Boyer évacuait Chartres à la hâte (2), à la première reconnaissance faite dans cette direction par l'ennemi. A Orléans, sous le coup de fausses alertes, le Gal Peytavin, puis son remplaçant le Gal de Polhès, pris de panique, avaient l'un après l'autre abandonné la ville (3). Des dissentiments s'élevaient à Lyon entre les autorités civiles et militaires. Le préfet, M. Challemel-Lacour, demandait que le général

(1) Baguenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 11.
(2) Glais-Bizoin, *Enquête parlem.*, tome I, p. 612.
(3) Baguenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 13. Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 9. Armand Rivière, *Le Gouvernement de la Déf. nat.*, p. 82.

commandant lui fût subordonné. Un désaccord s'était produit sur cette question au sein de la délégation. MM. Crémieux et Glais-Bizoin avaient conféré au préfet les pouvoirs supérieurs qu'il réclamait. L'amiral Fourichon, ayant absolument refusé son acquiescement, s'était démis du ministère de la guerre et avait été remplacé par M. Crémieux (1).

Les embarras politiques intérieurs s'ajoutaient au péril militaire. A Lyon et à Marseille les fractions extrêmes du parti républicain dominaient. M. Challemel-Lacour, en venant occuper la préfecture de Lyon, s'était trouvé prisonnier de la garde nationale des quartiers révolutionnaires ; celle-ci s'était emparée de l'Hôtel de ville le 4 septembre et avait organisé un comité de salut public. M. Challemel-Lacour réussissait cependant à faire des élections et à remplacer le comité par un conseil municipal. Le 28 septembre, les gardes nationaux révolutionnaires essayaient de reprendre possession de l'Hôtel de ville sous la direction de Cluseret et de Bakounine (2). Ils étaient repoussés par les bataillons dévoués au préfet. A la suite de ce succès M. Challemel-Lacour avait pu commencer à exercer ses fonctions. Son autorité restait toutefois des plus précaires, il ne disposait d'aucune force organisée et il était obligé à beaucoup de concessions. C'est ainsi que, pour éviter la guerre civile, il avait demandé à la délégation de faire partir de Lyon le Gal Mazure, commandant la place, contre lequel la population

(1) Crémieux, *Gouvern. de la Défense nation.*, Ire partie, p. 123.
(2) Challemel-Lacour, *Enquête parlem.*, tome II, p. 460.

se soulevait avec violence (1). Le général refusant de se dessaisir du poste qu'il occupait avant d'en être relevé par ses supérieurs hiérarchiques, M. Challemel-Lacour avait pris sur lui de le destituer et même de le faire emprisonner pour lui sauver la vie. Il se formait sous le nom de Ligues du sud-ouest et du midi, à Toulouse et à Marseille, des confédérations qui aspiraient à organiser à part, en dehors de l'action gouvernementale, la défense d'un certain nombre de départements. La Ligue du midi surtout, dans laquelle les opinions politiques extrêmes dominaient et qui laissait voir la tendance d'agir dans un intérêt purement local, donnait de graves inquiétudes. La délégation du gouvernement établie à Tours, faiblement constituée, se trouvait donc au-dessous de la tâche que la grandeur des périls militaire et politique nécessitait ; les hommes qui la composaient manquaient de prestige et d'autorité (2) pour s'imposer. Le pays ne se sentait pas gouverné (3).

Les membres de la délégation avaient un juste sentiment de leur faiblesse (4), aussi appelaient-ils de tous leurs vœux la réunion d'une assemblée à laquelle ils pussent remettre leurs pouvoirs. Ils avaient rendu un décret convoquant les électeurs le 16 octobre pour nommer une assemblée. Le gouvernement de Paris s'était décidé au contraire à surseoir aux élections et il

(1) Challemel-Lacour, *Enquête parlem.*, tome II, p. 473.
(2) Clément Laurier, *Enquête parlem.*, tome II, p. 41.
(3) Marc-Dufraisse, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 436.
(4) Fourichon, *Enquête parlem.*, tome I, p. 636.

envoyait M. Gambetta porter à Tours un décret annulant celui de la délégation. M. Gambetta, accompagné de M. Spuller, partait de Paris le 7 octobre, à onze heures du matin, par le ballon l'*Armand Barbès*. Le ballon dans sa marche s'abaissa très-près de terre, les voyageurs faillirent tomber aux mains de l'ennemi et essuyèrent une fusillade qui leur fit courir de grands dangers. Ils descendirent à Épineuse, près de Montdidier, à neuf heures du soir; ils gagnaient de suite Amiens et arrivaient à Tours le 9 vers midi.

Le jour de l'arrivée de M. Gambetta dans l'après-midi, il y eut une première réunion du conseil de la délégation (1). L'ordre du gouvernement de Paris de surseoir aux élections fut fort mal accueilli par les membres de la délégation (2). M. Marc-Dufraisse qui assistait au conseil s'éleva vivement contre cet ajournement. Cependant les instructions de Paris étaient formelles; M. Gambetta qui en était porteur déclarait qu'il n'y avait qu'à obéir. Les membres de la délégation cédèrent donc et renoncèrent à faire procéder aux élections. Le soir même, la délégation se réunit une seconde fois (3). M. Gambetta nommé, le 4 septembre, ministre de l'intérieur, prenait tout naturellement possession à Tours du ministère dont il était titulaire; il exposa en outre que, pour imprimer une action plus énergique à la défense dans un aussi pressant péril, il fallait concentrer entre ses mains les deux minis-

(1) Marc-Dufraisse, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 424.
(2) Crémieux, *Gouvern. de la Déf. nat.*, 1re partie, p. 13.
(3) Marc-Dufraisse, *Enquête parlem*, tome IV, p. 425.

tères de l'intérieur et de la guerre (1). M. Crémieux ne consentit point à se démettre du ministère de la guerre (2). M. Gambetta fit alors connaître un décret du gouvernement de Paris qui lui accordait double voix au sein de la délégation, mais MM. Crémieux et Glais-Bizoin opposés à sa demande annulaient sa double voix (3). L'amiral Fourichon, auquel on offrit de part et d'autre (4), comme transaction, de reprendre le ministère de la guerre, refusant le poste et se prononçant pour que M. Gambetta l'occupât de préférence à M. Crémieux (5), fit pencher la balance. A partir de ce moment, M. Gambetta, titulaire des deux ministères de l'intérieur et de la guerre, va se trouver investi d'un immense pouvoir.

L'arrivée inopinée de M. Gambetta produisit en province la plus vive impression. Il y avait dans ce voyage en ballon quelque chose de neuf et de hardi qui déjà parlait à l'imagination (6). Dans les villes que M. Gambetta avait traversées, Amiens, Rouen, Tours, la population s'était portée à sa rencontre; il avait tenu le langage du plus ardent patriotisme et appelé une lutte à outrance contre l'étranger. Sa parole passionnée avait quelque chose de vibrant, elle correspondait à ce que tout le monde sentait instincti-

(1) Marc-Dufraisse, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 422.
(2) Glais-Bizoin, *Dictature de cinq mois*, p. 86.
(3) Glais-Bizoin, *Ibid.*, *ibid.*
(4) Gambetta, *Enquête parlem.*, tome I, p. 555. Crémieux, *Gouvern. de la Déf. nat.*, Ire partie, p. 13.
(5) Glais-Bizoin, *Dictature de cinq mois*, p. 86.
(6) Georges Sand, *Journal d'un voyageur pendant la guerre*, p. 101.

vement et avait de suite trouvé le cœur du pays. A la place d'un gouvernement faible, aux mains de vieillards, on voyait apparaître un homme jeune, énergique, plein de détermination. On avait voulu les élections pour constituer un gouvernement qui eût de la force et du prestige, mais M. Gambetta offrait tout cela en sa personne. Le décret d'ajournement des élections est donc favorablement accueilli, ainsi que la concentration de pouvoirs opérée entre les mains du nouveau venu (1). On était, en effet, dans une de ces situations où les anciens peuples créaient la dictature à court terme et spontanément : le péril immense et immédiat commandait de tout subordonner à l'action militaire. Aussi M. Gambetta ne va pas seulement posséder dans la délégation une influence prépondérante, il va se trouver investi d'une réelle dictature. Ses collègues s'effacent devant lui, en partie dominés par sa supériorité personnelle, mais surtout guidés par le besoin qu'ils éprouvent, en commun avec la nation, de laisser l'organisation de la défense à un seul homme pour obtenir une action plus rapide et plus énergique.

Dès le 10 octobre, M. Gambetta déléguait M. Charles de Freycinet au ministère de la guerre. C'était un ingénieur déjà secrétaire, avec voix consultative, d'une commission militaire que l'on constituait auprès du gouvernement (2). Promu au rang de délégué du ministre, M. de Freycinet exercera sous le seul contrôle

(1) M. *Gambetta, de son rôle à Tours et à Bordeaux*, p. 14.
(2) De Freycinet, *Enquête parlem.*, tome III, p. 1.

de M. Gambetta une autorité absolue sur toutes les affaires du département de la guerre. Jusqu'alors on n'avait vu devant l'ennemi que de faibles corps, et, comme tout manquait, il paraissait impossible de reconstituer de grandes armées. MM. Gambetta et de Freycinet se mettent à improviser les institutions et le mécanisme qui, seuls, peuvent permettre de les former.

Le manque d'officiers était le principal obstacle à vaincre pour encadrer de grandes masses; on chercha à y remédier par tous les moyens. On suspendit les lois sur l'avancement; de simples lieutenants-colonels purent devenir généraux et être mis à la tête de corps d'armée. Le même mouvement ascensionnel se reproduisit à tous les degrés du commandement, on prit largement parmi les sous-officiers et même les anciens soldats pour se procurer des officiers de régiment. Le nombre des officiers ainsi obtenu demeuré insuffisant, on doubla l'effectif en hommes des compagnies. En dehors de ces mesures s'appliquant à ce qu'on pouvait obtenir avec les éléments restés de l'ancienne armée, on créa, à l'imitation des États-Unis pendant la guerre de la *sécession*, une organisation absolument nouvelle sous le titre d'armée auxiliaire (1). Pour en former les cadres, on conféra des grades, valables seulement pendant la durée de la guerre, d'abord aux officiers de marine, puis à des militaires étrangers, et enfin à des hommes pris dans la vie civile qui, par leurs aptitudes

(1) De Freycinet, *La guerre en province*, p. 52.

et leur dévouement, parurent propres à exercer des commandements.

Les hommes destinés à remplir les cadres ainsi créés vinrent de sources diverses; l'appel des anciennes classes et de celle de l'année courante donna deux cent trente mille hommes; cent dix mille furent fournis par les gardes mobiles dont l'organisation avait été antérieurement fixée; enfin lorsque, trouvant les effectifs de la ligne et de la garde mobile trop faibles, on fit de nouvelles levées, la garde nationale mobilisée fut appelée à son tour à contribuer. En ajoutant les francs-tireurs, la cavalerie, l'artillerie et le génie, on arrive à un chiffre d'hommes armés et équipés de plus de six cent mille qui, avec les troupes déjà réunies à l'arrivée de M. Gambetta, permit à M. de Freycinet, entre le 10 octobre et le 9 février, de mettre sur pied douze corps d'armée, du 15e au 26e.

La délégation, pour suffire à l'immensité de la tâche, eut recours à l'initiative locale. Elle institua dans les départements menacés d'invasion des conseils de défense, et lorsqu'elle eut décrété que chaque département fournirait autant de batteries d'artillerie attelées qu'il avait de fois cent mille habitants, l'organisation de ces batteries fut laissée aux autorités départementales. Il fallut du reste improviser à Tours tout un personnel d'administration; le nombre des employés de bureau amenés de Paris était absolument insuffisant. Au nombre des organismes nouveaux du ministère de la guerre se trouvait une commission d'armement présidée par M. Le Cesne. Elle deman-

dait en France à l'industrie privée, la fabrication d'armes nouvelles et la transformation du vieux matériel, et achetait en même temps sur tous les marchés étrangers, particulièrement en Angleterre et aux États-Unis, les armes perfectionnées et les munitions de guerre; elle parvint ainsi à se procurer six cent mille fusils et carabines à tir rapide et huit cents pièces de canon (1). Grâce à ces achats ajoutés au matériel qu'elle puisa dans les arsenaux, ou obtint de sa propre fabrication, la direction de l'artillerie, sous le contrôle du Gal Thoumas, put livrer aux armées quatorze cents pièces de canon attelées de divers modèles (2). On réorganisa l'intendance; les sujets spéciaux manquaient, on prit pour le personnel parmi les ingénieurs de chemin de fer habitués aux grands mouvements de transport. Les ingénieurs formèrent encore, sous le titre de Génie civil des armées, une organisation appelée à faire exécuter les travaux de défense des places ou de protection des troupes en campagne. On recueillit, par tous les moyens, des renseignements sur les positions et la marche des armées ennemies, on encouragea la formation de corps d'éclaireurs à cheval, et on centralisa en une direction l'envoi d'agents et d'espions sur le territoire envahi. Les cartes manquaient; à l'aide de la photographie, on livra aux officiers jusqu'à trente mille cartes. D'autre part, le rétablissement de la discipline dans l'armée fut poursuivi par des exemples sévères. Un décret fut rendu pour renvoyer devant

(1) Le Cesne, *Commission d'armement*, p. 62.
(2) De Freycinet, *La guerre en province*, p. 30.

les conseils de guerre les généraux qui se laisseraient surprendre.

M. Gambetta fit également sentir son action à l'intérieur. Les Ligues du midi et du sud-ouest prirent fin, et les velléités d'organisation séparée cessèrent. Le parti extrême maintenait à Marseille depuis le 4 septembre une situation anarchique, en se prévalant de la faiblesse du commissaire général, M. Esquiros ; un nouveau préfet, M. Gent, sut, par sa fermeté et au péril de sa vie, rétablir l'autorité du gouvernement central.

M. Gambetta, à son arrivée à Tours, le 9 octobre, avait fait paraître une proclamation qu'il terminait en disant : « Il faut mettre en œuvre toutes nos res-« sources, qui sont immenses, secouer la torpeur des « campagnes, réagir contre les folles paniques, mul-« tiplier la guerre de partisans, et, à un ennemi fécond « en embûches, opposer des piéges, surprendre ses « derrières, et enfin, inaugurer la guerre nationale. « La République fait appel au concours de tous; son « gouvernement se fera un devoir d'utiliser tous les « courages, d'employer toutes les capacités; c'est sa « tradition à elle d'armer les jeunes chefs. Nous en « ferons. Le ciel lui-même cessera d'être clément pour « nos adversaires; les pluies d'automne viendront, « et, contenus, retenus par la capitale, les Prussiens « si éloignés de chez eux, inquiétés, troublés, pour-« chassés par nos populations réveillées, seront déci-« més pièce à pièce par nos armées, par la faim, par « la nature. Non! il n'est pas possible que le génie de « la France soit voilé pour toujours, que la grande na-

« tion laisse prendre sa place dans le monde par une « invasion de cinq cent mille hommes.

« Levons-nous donc en masse et mourons plutôt que « de subir la honte du démembrement. A travers tous « nos désastres, et sous les coups de la mauvaise for- « tune, il nous reste encore les sentiments de l'unité « française, de l'indivisibilité de la république. Paris, « cerné, affirme plus glorieusement encore son immor- « telle devise, qui dictera aussi celle de toute la France : « Vive la Nation ! Vive la République une et indivi- « sible ! »

Lorsque le pays entendit tenir ce langage, lorsqu'il vit organiser si rapidement de nouvelles armées, il prêta son concours sans réserve à M. Gambetta et au gouvernement républicain. Toutes les dissidences prirent fin, les partis politiques disparurent. Dans les classes moyennes, dans le peuple des villes, dans le clergé, parmi les descendants de la vieille noblesse qui avaient particulièrement conservé les traditions de l'honneur militaire, l'élan était spontané et la détermination de poursuivre la lutte virile et générale. Si quelques hommes isolés, surtout dans les campagnes, ressentaient une réelle épouvante de l'immensité des efforts à s'imposer, une sorte de pudeur faisait au moins refouler la manifestation de pareils sentiments et empêchait que le signe visible d'aucune défaillance ne se produisît.

CHAPITRE IV

L'armée de la Loire.

Les Allemands, après avoir réalisé l'investissement de Paris, ne voyant aucune force sérieuse les menacer, s'étaient abstenus d'étendre au loin leur rayon d'occupation. Les Français avaient pu disposer autour d'eux un cordon de troupes passant entre Gournay et Neufchâtel en Normandie, et continuant par Évreux, Dreux, Chartres, Arthenay et Pithiviers. Les fragments de corps ainsi dispersés, dans un état d'indécision absolu sur le plan de campagne à suivre, étaient presque exclusivement composés de gardes mobiles, de francs-tireurs, placés sous des chefs divers, agissant sans unité.

La délégation de Tours était cependant arrivée à former des concentrations sur deux points, dans les Vosges et à Orléans. Dans les Vosges, le Gal Cambriels avait réuni le noyau d'une armée, mais après une série d'affaires malheureuses à la Bourgonce, Cussey, Châtillon-le-Duc, où s'était révélé tout ce qui manquait d'organisation et de discipline à ses troupes (1), il était

(1) Gal Crouzat, *Le 20e corps*, p. 3. *La République et la guerre à Besançon*, par un patriote comtois, p. 45.

GENERAL LIBRARY University of MICHIGAN

obligé de chercher refuge sous la place de Besançon, et à la fin d'octobre toute lutte sérieuse cessait de ce côté. A la suite des paniques qui avaient momentanément fait abandonner Orléans, la délégation s'était décidée à y réunir des forces sérieuses pour s'y maintenir et tenir en échec la cavalerie ennemie qui parcourait la Beauce. Le 5 octobre, une colonne française, envoyée en reconnaissance d'Orléans, rencontrait la cavalerie ennemie à Toury, la rejetait sur Étampes, et lui enlevait un convoi de vivres. Le grand quartier général prussien, pour mettre fin aux inquiétudes qui lui venaient de ce côté, prenait alors ses mesures pour occuper Orléans. Le Ier corps bavarois, la XXIIe division prussienne avec trois divisions de cavalerie, sous le commandement du général bavarois von der Thann (1), étaient chargés de cette mission. Au même moment, les Français faisaient venir eux-mêmes à Orléans le 15e corps sous les ordres du Gal de La Motte-rouge. La concentration de ce corps n'était pas encore terminée lorsque, le 10 octobre, les Bavarois, dans leur marche en avant, rencontrèrent une fraction des forces françaises à Arthenay et la mirent en déroute. Le lendemain, Orléans était attaqué. Quelques régiments isolés firent seuls une défense vigoureuse, à la gare des Aubrays et à l'entrée des faubourgs. Le Gal de La Motterouge montra la même faiblesse que ses prédécesseurs (2); il se mit de suite en retraite, abandonna

(1) *Guerre franco-allemande*, IIe partie, p. 219.
(2) Baguenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 28. Auguste

la ville pour se couvrir de la Loire, et ramena le 15e corps en désordre sur la Ferté-Saint-Aubin.

Le Gal d'Aurelle de Paladines, appelé au commandement du 15e corps en remplacement du Gal de La Motterouge, établit son quartier général à Salbris, entre Orléans et Vierzon. Il choisit la ligne de la Sauldre pour rallier son corps d'armée et organiser un nouveau corps, le 16e. Le Gal d'Aurelle s'appliqua par des mesures sévères à discipliner et à instruire ses jeunes troupes, et en peu de jours les forces placées sous ses ordres avaient acquis un degré de discipline et d'instruction tout nouveau. Le 24 octobre, à un conseil de guerre réuni à Salbris, auquel prit part M. de Freycinet, on forma le projet de reprendre Orléans, en partant de Blois et en s'avançant par la rive droite de la Loire. Le 26 octobre, à une nouvelle conférence tenue à Tours, en présence de M. Gambetta, et à laquelle était venu assister le Gal d'Aurelle, la reprise d'Orléans fut définitivement résolue (1).

Le 27 octobre, les 15e et 16e corps formant l'armée de la Loire furent transportés, par chemin de fer, de leurs campements sur la Sauldre, à Blois, pour marcher immédiatement sur Orléans. Mais arrivé à Blois, le Gal d'Aurelle, impressionné par le mauvais temps survenu et divers contre-temps, hésitait et suspendait le mouvement; il le reprenait au bout de quelques jours. Le 9 novembre, l'armée de la Loire rencontrait

Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 18. Glais-Bizoin, *Dictature de cinq mois*, p. 63.

(1) Gal d'Aurelle, *La 1re armée de la Loire*, p. 41.

les Bavarois à Coulmiers, entre Orléans et Beaugency. Les Français se rangèrent en bataille au milieu d'une plaine unie, dans un ordre parfait, qui montrait les progrès rapides qu'avait faits la jeune armée (1) : à droite, s'étendant jusqu'à la Loire, le 15e corps sous les ordres directs du général en chef ; à gauche, le 16e, sous ceux du Gal Chanzy. Les Bavarois restèrent sur la défensive, retranchés à Coulmiers et dans les villages et les fermes environnants ; les Français les attaquèrent, et le soir avaient enlevé tous les villages. Les Bavarois laissèrent sur le champ de bataille 800 hommes et perdirent deux canons. Les Français avaient environ 1,500 hommes hors de combat. Les Bavarois, repliés sur Toury, y furent renforcés par des troupes prussiennes placées sous les ordres du grand-duc de Mecklembourg, qui succéda dans le commandement au Gal von der Thann.

Les Français avaient remporté une victoire, la première depuis le début de la guerre, mais les Bavarois devaient s'estimer heureux de s'être tirés sans plus de perte de la situation périlleuse dans laquelle ils s'étaient trouvés. Ils n'avaient eu que 22,000 hommes à opposer (2) à 70,000 (3) Français, et ceux-ci avaient combiné, pour les prendre à revers deux mouvements qui, s'ils eussent réussi, eussent pu amener leur entière destruction. Pendant que les 15e et 16e corps se mettaient en marche de Blois, une division de 20,000 hom-

(1) Gal d'Aurelle, *La 1re armée de la Loire*, p. 102.
(2) *Guerre franco-allemande*, IIe partie, p. 133, 134 supplément.
(3) Gal Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 487.

mes sous les ordres du G[al] Martin des Pallières partait de Gien à l'opposé, pour atteindre Orléans au moment même où on avait calculé que les corps venant de Blois y arriveraient (1); mais les Bavarois, en sortant d'Orléans et en s'avançant vers Coulmiers à la rencontre du gros de l'armée de la Loire, avaient fait manquer la concordance et évité l'attaque simultanée (2). A Coulmiers même, pendant la bataille, les Français avaient disposé leur cavalerie sur leur gauche, pour tourner l'ennemi et le couper de sa ligne de retraite sur Paris. La cavalerie, mal conduite par le G[al] Reyau (3), avait complétement manqué ce mouvement.

La victoire de Coulmiers eut en France et en Europe un grand retentissement. L'armée de la Loire, considérée jusqu'alors comme un simple rassemblement sans consistance, parut désormais une force sérieuse, susceptible d'imprimer un cours nouveau aux événements. En France, les courages s'affermirent, la confiance qu'on avait placée dans le gouvernement de M. Gambetta fut consolidée. Cette victoire venait à propos pour contre-balancer l'impression causée par la chute de Metz, qui avait capitulé le 27 octobre. L'immensité de ce désastre, qui rendait à l'ennemi la disposition de l'armée immobilisée par le blocus, n'avait cependant pas fait naître le découragement qu'on eût pu en attendre d'une vue de sang-froid. On était au

(1) G[al] Martin des Pallières, *Orléans*, p. 69.
(2) G[al] Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 485.
(3) G[al] Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 31. Auguste Boucher, *bataille de Coulmiers*, p. 33.

premier moment de la résistance, plein d'élan, se refusant à rien découvrir dans les événements qui pût ôter l'espoir. Aussi la proclamation que la délégation avait fait paraître en apprenant cette fatale nouvelle avait-elle trouvé de l'écho. M. Gambetta excitait la nation à redoubler de résolution, et, comme il avait appris que des négociations politiques avaient été poursuivies à Metz avec l'ennemi, il accusait hautement le M^al^ Bazaine de trahison :

« Français, élevez vos âmes et vos résolutions à la « hauteur des effroyables périls qui fondent sur la « patrie. Il dépend encore de vous de lasser la mau« vaise fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un « grand peuple qui ne veut pas périr, et dont le cou« rage s'exalte au sein même des catastrophes.

« Metz a capitulé !

« Un général sur qui la France comptait, même « après le Mexique, vient d'enlever à la patrie en dan« ger plus de cent mille de ses défenseurs. Le M^al^ Ba« zaine a trahi ! il s'est fait l'agent de l'homme de « Sedan, le complice de l'envahisseur, et, au mépris de « l'honneur de l'armée dont il avait la parole, il a li« vré, sans même essayer un suprême effort, cent vingt « mille combattants, vingt mille blessés, ses fusils, ses « canons, ses drapeaux et la plus forte citadelle de « la France, Metz, vierge jusqu'à lui des souillures de « l'étranger ! un tel crime est au-dessus même des « châtiments de la justice ; et maintenant, Français, « mesurez la profondeur de l'abîme où vous a préci« pités l'Empire. Vingt ans la France a subi ce pou-

« voir corrupteur, qui tarissait en elle les sources de « la grandeur et de la vie. L'armée de la France, dé- « pouillée de son caractère national, devenue, sans le « savoir, un instrument de règne et de servitude, est « engloutie, malgré l'héroïsme des soldats, par la tra- « hison des chefs, dans les désastres de la patrie....... « Quelle que soit l'étendue du désastre, il ne nous « trouve ni consternés, ni hésitants; nous sommes « prêts aux derniers sacrifices, et, en face d'ennemis « que tout favorise, nous jurons de ne jamais nous « rendre; tant qu'il restera un pouce du sol sacré sous « nos semelles, nous tiendrons ferme le glorieux dra- « peau de la Révolution française. Notre cause est « celle de la justice et du droit. L'Europe le sait, l'Eu- « rope le sent....... Pas d'illusions, ne nous laissons « ni allanguir, ni énerver, et prouvons, par des actes, « que nous voulons, que nous pouvons tenir de nous- « mêmes l'honneur, l'indépendance, l'intégrité, tout « ce qui fait la patrie libre et fière. Vive la France! « Vive la République une et indivisible! »

La guerre avait pris, depuis le 4 septembre, un aspect nouveau. La résistance était devenue réellement nationale. Tout le monde maintenant participait aux efforts à faire. Les espérances et les sentiments qui se faisaient jour étaient sans doute mélangés d'idées fausses et d'illusions, on n'en assistait pas moins à un élan général de patriotisme et de dévouement personnel qui avait manqué sous l'empire. On avait été douloureusement frappé, aux premiers jours de l'invasion, de l'impunité avec laquelle l'ennemi avait partout

lancé ses cavaliers à de grandes distances pour s'éclairer. On formait, pour remédier à cet état de choses, de nombreux corps de francs-tireurs volontaires. Ces corps, bien que divers par l'organisation, la discipline et le courage rendaient de grands services. Ils harcelaient l'ennemi, lui enlevaient des détachements, mettaient obstacle aux reconnaissances et aux surprises de ses éclaireurs, pendant qu'ils contribuaient au contraire à garder et à renseigner les corps de troupe français.

On ne voyait plus les villes s'abandonner à de faibles partis ennemis. Elles résistaient autant que possible et ne se rendaient qu'à des forces supérieures. Plusieurs même se défendaient sans autre espoir que de sauver l'honneur. Les citadins, les gardes nationaux combattaient à côté des troupes régulières. A Saint-Quentin, le 9 octobre, le préfet, M. Anatole de la Forge, arrêtait derrière les barricades, à la tête des gardes nationaux, des pompiers et des francs-tireurs, une colonne ennemie qui voulait s'emparer de la ville et la contraignait à se retirer (1). Le 18 octobre, Châteaudun était attaqué par la XXIIe division, venant d'Orléans sous les ordres du Gal de Wittich (2). Les Allemands trouvèrent les entrées des rues barricadées. La ville était occupée par les francs-tireurs de Paris commandés par le colonel Lipowski, par des francs-tireurs de Nantes et de Cannes, soutenus par

(1) Abel Deroux, *L'invasion dans l'arrondissement de Saint-Quentin*, p. 37.
(2) *Guerre franco-allemande*, IIe partie, p. 242.

une partie de la garde nationale sédentaire; elle résista huit heures au bombardement et aux attaques de l'ennemi, qui dut emporter d'assaut les barricades en subissant de fortes pertes. Les obus avaient mis le feu à de nombreuses maisons; les Allemands victorieux en incendièrent de nouvelles (1); deux cent trente-cinq maisons furent ainsi détruites (2). La délégation de Tours déclara par décret que la ville de Châteaudun avait bien mérité de la patrie. Le 30 octobre, la division badoise, sous les ordres du Gal de Beyer, arrivait devant Dijon qui n'avait qu'une faible garnison. Le conseil de guerre, assemblé, déclarait toute résistance impossible ; il faisait partir les troupes et désarmer la garde nationale pour sauver les armes. Cependant la population avait absolument exigé qu'on se défendît, on avait donc réarmé la garde nationale et rappelé les troupes. On se battait toute la journée du 30, et on arrêtait l'ennemi à l'entrée des faubourgs où l'on avait organisé la résistance. La ville capitulait le lendemain pour faire cesser un bombardement qui avait déjà allumé plusieurs incendies. Sur les six cents hommes mis hors de combat dans la défense de Dijon, cent quatre-vingts appartenaient à la garde nationale urbaine ou du département (3).

Pour dompter le soulèvement national et empêcher

(1) Gustave Isambert, *Combat et incendie de Châteaudun*, p. 49. Coudray, *Défense de Châteaudun*, p. 49. Rapport adressé au maire de Châteaudun par le capitaine des pompiers.

(2) Rapport du maire de Châteaudun au ministre de l'intérieur.

(3) Clément Janin, *Journal de la guerre de 1870-71 à Dijon*, Ire partie, p. 95.

les populations civiles de participer à la défense, les Allemands avaient recours à la terreur et ils imprimaient à la lutte le caractère sauvage de la guerre de conquête. Dès la bataille de Sedan, ils avaient incendié le village de Bazeilles et fusillé onze habitants accusés d'avoir secondé la résistance des troupes françaises (1). Ils devaient répéter les actes de ce genre par tout le territoire envahi, chaque fois que des agressions leur feraient sentir le besoin de semer l'épouvante. Les villages d'Ablis, près de Vendôme, de Civry et de Varise, près de Châteaudun, d'Etrepagny en Normandie, de Fontenay, près de Toul, de Parmain, près de l'Isle-Adam, allaient être par eux livrés aux flammes, pendant qu'ils fusillaient les hommes qui, n'appartenant pas aux troupes régulières, étaient pris les armes à la main. A mesure aussi que les hostilités se prolongeaient, la pratique du vol et du pillage se révélait dans les armées allemandes. Les convoyeurs à la suite des corps recélaient et expédiaient le butin, et on voyait jusqu'à des officiers faire main-basse dans les maisons sur les objets à leur convenance (2).

L'armée de la Loire s'était arrêtée à Orléans après la bataille de Coulmiers. Le 12 novembre, MM. Gambetta, de Freycinet, les généraux d'Aurelle, Borel, Martin des Pallières, M. Péreira, le préfet d'Orléans, se réunissaient en conseil. Ils se demandèrent s'il fal-

(1) Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 55. *Sedan en* 1870, par un Sedanais, p. 138.

(2) Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 60.

lait reprendre de suite l'offensive, et marcher sur Paris. Aucun d'eux n'osa résolûment recommander ce parti (1). On reconnut que les forces dont on disposait étaient encore insuffisantes pour débloquer Paris, et on décida qu'on resterait pour le moment à Orléans, en se fortifiant dans un camp retranché. On prit de suite des mesures pour l'établissement du camp et on fit venir le matériel nécessaire à son armement. En même temps la délégation se hâta d'accroître l'effectif de l'armée. Dès le 19 novembre, trois nouveaux corps étaient adjoints à l'armée de la Loire qui, désormais, compta environ deux cent mille hommes (2) divisés en cinq corps; 15e, Gal Martin des Pallières; 16e, Gal Chanzy; 17e, Gal de Sonis; 18e, Gal Billot; 20e Gal Crouzat; le Gal d'Aurelle de Paladines, commandant en chef.

L'armée de la Loire ainsi grossie, on se préoccupa de nouveau du plan d'opération à adopter. Le Gal d'Aurelle se prononçait absolument pour demeurer à Orléans, afin de recevoir dans le camp retranché l'attaque de l'ennemi. Il était, avant tout, frappé de l'infériorité de son armée à l'égard des armées de vieille formation de l'ennemi, surtout pour l'offensive qui nécessite des mouvements compliqués et met dans la plus mauvaise situation des armées improvisées. MM, Gambetta et de Freycinet étaient au contraire d'avis de marcher sans retard en avant pour faire lever le siége de Paris. Les résultats de cette opération de-

(1) Baguenault de Puchesse, *L'armée de la Loire*, p. 37.
(2) Voir la note B.

vaient être tellement décisifs, en cas de succès, qu'il fallait, à leurs yeux, tout sacrifier pour la tenter. La prise de Metz, en rendant disponible l'armée du prince Frédéric-Charles, commandait du reste d'agir de suite. Si on différait l'entreprise jusqu'à ce que les renforts, envoyés de Metz, fussent arrivés, ils devaient assurer à l'ennemi une telle supériorité que toute tentative d'offensive deviendrait impossible, ou ne pourrait plus s'effectuer qu'avec des chances énormément accrues d'insuccès.

Il y avait d'autant plus lieu d'agir avant l'apparition du prince Frédéric-Charles, que les avantages de la défensive étaient en somme des plus restreints, par suite des mauvaises conditions de l'emplacement d'Orléans. Les environs d'Orléans n'offrent aucune disposition de terrain favorable à la défense, les travaux d'un camp retranché ne pouvaient remédier à la faiblesse naturelle du lieu, on était, après comme avant, obligé de recevoir l'ennemi en plaine, avec ses ailes en l'air et un grand fleuve à dos. Dans ces conditions les avantages que devait donner aux Français la défensive sur l'offensive, ne pouvaient en rien compenser la supériorité qu'assurerait à l'ennemi le retard, mis à l'attaquer, qui lui permettrait de faire arriver le prince Frédéric-Charles. En bivouaquant immobile autour d'Orléans au froid et dans la boue, on épuisait du reste la somme d'ardeur qu'avait procurée aux troupes la victoire de Coulmiers, et le moral des hommes se trouverait affaibli avant tout combat (1).

(1) Bertrand de Beuvron, *Journal d'un aumônier militaire*, p. 92.

MM. Gambetta et de Freycinet, le chef d'état-major de l'armée, Gal Borel (1), se prononçaient donc pour que l'on marchât en avant, ils demandaient au moins qu'on se portât à la rencontre des corps d'observation que l'ennemi maintenait entre Orléans et l'armée d'investissement de Paris. Le Gal Chanzy proposait en particulier au Gal d'Aurelle d'avancer avec son corps dans la direction de Chartres, pour attaquer le grand-duc de Mecklembourg (2).

Toutes les instances auprès du général en chef demeuraient vaines. MM. Gambetta et de Freycinet lui écrivaient à diverses reprises, ils le pressaient d'agir, et lui demandaient de leur soumettre un plan d'offensive avec Paris pour objectif (3). Le général exposait les raisons de détail qu'il pouvait avoir de ne rien faire et se renfermait dans l'abstension. La raison déterminante de sa conduite était la résolution dans laquelle il persistait plus que jamais d'attendre l'ennemi sur les positions d'Orléans (4). N'ayant pu décider le Gal d'Aurelle à se porter en avant, le ministère de la guerre, à Tours, arrête lui-même un projet d'offensive et donne les ordres d'exécution aux chefs de corps. Le Gal d'Aurelle garda la direction des 15e et 16e corps et M. de Freycinet prit celle des 17e, 18e et 20e. Le 17e effectua sur la gauche des opérations qui n'amenèrent aucun engagement important. Les 18e

(1) De Freycinet, *Enquête parlem.*, tome III, p. 5.
(2) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 48.
(3) De Freycinet, *La Guerre en province*, p. 41.
(4) Gal d'Aurelle, *La 1re armée de la Loire*, p. 158, 172.

et 20e furent dirigés sur Pithiviers. Le plan de M. de Freycinet, pour la marche sur Paris, faisait passer l'armée par Pithiviers et la forêt de Fontainebleau. Le mouvement des 18e et 20e corps vers Pithiviers devait du reste produire un double résultat : il mettrait ces deux corps sur la route que toute l'armée de la Loire était destinée à suivre pour se porter sur Paris, et, en inquiétant l'ennemi, il ferait rappeler le duc de Mecklembourg, qui se montrait vers le Mans et donnait des craintes pour la sécurité de la ville de Tours et la gauche de l'armée de la Loire.

Les 18e et 20e corps avaient été primitivement placés devant Gien et Briare. En marchant sur Pithiviers le 20e corps rencontrait l'ennemi, le 24 novembre, à Ladon et Maizières, et le 28, les 20e et 18e corps réunis livraient bataille à Beaune-la-Rollande. Les Français réussirent à refouler en partie l'ennemi hors de Beaune-la-Rolande, ils ne purent cependant occuper la ville, les Prussiens y rentrèrent le lendemain et y demeurèrent, sans être de nouveau attaqués (1). A la suite de la bataille de Beaune-la-Rollande, les divers corps de l'armée de la Loire se trouvaient placés : les 18e et 20e, à Bellegarde et Chambon, sur la route de Pithiviers ; les 16e et 17e à Sainte-Péravy et la forêt de Marchenoir ; le 15e, à Chevilly et Chilleurs en face d'Orléans. L'armée occupait de la sorte un front de trente lieues, (2) elle avait ses deux masses principales aux ailes, faiblement reliées pa-

(1) Gal Crouzat, *Le 20e corps*, p. 24.
(2) Gal Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 490.

le 15ᵉ corps au centre. Les ailes se trouvaient en outre séparées l'une de l'autre par la forêt d'Orléans dont les routes défoncées rendaient toute communication transversale des corps entre eux à peu près impossible. Telle était la situation lorsqu'arrive à Tours la nouvelle d'une grande opération qui va êtrè tentée à Paris. Le Gᵃˡ Trochu annonce que le Gᵃˡ Ducrot sortira de Paris le 29 décembre, pour forcer la ligne ennemie au sud et marcher sur la Loire vers Gien. Le ballon porteur de la nouvelle est parti le 24, mais il est tombé en Norvége, ses dépêches ne sont arrivées à Tours que le 30, la sortie est fixée pour le 29, l'armée de Paris doit donc être déjà engagée. M. de Freycinet part de Tours immédiatement, et le 30 au soir réunit en conseil, à Saint-Jean de la Ruelle, près d'Orléans, les généraux d'Aurelle, Borel et Chanzy. M. de Freycinet communiqua aux généraux les dépêches reçues de Paris, il dit qu'en prévision de l'arrivée du Gᵃˡ Ducrot vers Fontainebleau, il y avait lieu de diriger de suite l'armée de la Loire sur Paris, par Pithiviers et la forêt de Fontainebleau. Les généraux représentèrent les dangers d'une pareille opération en face d'un ennemi qui pouvait être en forces à Pithiviers (1); ils firent aussi valoir qu'avant de prendre l'offensive, il faudrait concentrer les corps derrière la forêt d'Orléans pour déboucher en masse (2) sur le point choisi. Mais M. de Freycinet insista sur le fait que le Gᵃˡ Ducrot pouvait avoir forcé la ligne d'investissement et être

(1) Gᵃˡ Chanzy, *La 2ᵉ armée de la Loire*, p. 57.
(2) Gᵃˡ Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 491.

déjà en route, que si on perdait du temps pour se concentrer derrière la forêt, on courrait le risque d'amener sa perte en le laissant sans appui au milieu des armées ennemies. Le point de vue de l'aide à donner au Gal Ducrot finit par l'emporter sur toute autre considération auprès des membres du conseil (1). La marche de tous les corps de l'armée de la Loire sur Pithiviers fut donc décidée. Les 16e et 17e, placés à gauche d'Orléans, et le 15e en avant de la forêt, à la distance la plus grande de Pithiviers, durent se mettre en mouvement les premiers.

Le 1er décembre le mouvement de l'aile gauche de l'armée commença. Le 17e corps venant de la forêt de Marchenoir n'était pas encore prêt à entrer en ligne, et le 15e corps en face de la forêt d'Orléans devait moins s'avancer que le 16e, aussi ce fut sur ce dernier corps que porta tout le poids de l'action. Le 16e corps partit de Sainte-Péravy et de Patay pour se diriger sur Toury et Allaines (2), il rencontra une résistance vigoureuse, mais ses efforts furent couronnés de succès. Le soir venu il avait chassé les Bavarois du château de Villepion qui formait le nœud des positions attaquées. Le lendemain, le Gal Chanzy reprit son mouvement; il venait d'apprendre la sortie du Gal Ducrot et la nouvelle d'un grand combat livré à Champigny où l'armée de Paris avait couché sur ses positions, il était lui-même victorieux de la veille; il se porta donc en avant plein d'espoir, pour assaillir Loigny

(1) Gal Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 490.
(2) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 58.

et poursuivre sa marche sur Toury (1). Il réussit d'abord à s'emparer de Loigny, mais une fois le combat engagé l'ennemi ne cessa de découvrir de nouvelles forces. Le 16e corps dut se mettre sur la défensive et bientôt perdit du terrain ; le soir venu il se trouvait ramené sur les positions du matin. En vain une division du 15e corps essaye une diversion sur la droite du 16e, le 15e corps assailli lui-même vigoureusement se maintient avec peine sur ses positions. Le Gal de Sonis n'avait pu amener sur le terrain, dans l'éloignement où il se trouvait, qu'une fraction du 17e corps. Le soir, ses troupes pliant et des régiments de nouvelle formation se débandant (2), il avait réussi en avant de Patay à arrêter l'ennemi à la tête des zouaves pontificaux, mais il était resté grièvement blessé sur le champ de bataille ainsi que le colonel de Charette, et sur 300 zouaves, 198 étaient hors de combat. Le 16e corps, et une fraction des 15e et 17e étaient donc refoulés, et ils avaient découvert devant eux de grandes forces ennemies concentrées.

Les prévisions formées au conseil de Saint-Jean de la Ruelle étaient déjouées. Lorsqu'on s'était décidé à marcher enfin sur Paris on ignorait la situation exacte de l'ennemi ; les généraux pensaient trouver les Prussiens concentrés à Pithiviers ; les plus optimistes MM. Gambetta et de Freycinet allaient jusqu'à supposer qu'on n'éprouverait point de résistance sé-

(1) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 65.
(2) Gal de Sonis, *Enquête parlem.*, tome III, p. 261.

rieuse à Pithiviers (1), les corps ennemis ayant dû se porter au secours de l'armée d'investissement de Paris pour s'opposer à la sortie du G[al] Ducrot. Cependant à ce moment même le prince Frédéric-Charles arrivé de Metz avait déjà tout disposé pour s'emparer lui-même d'Orléans. Il avait ramené vers Toury les deux corps du duc de Mecklembourg, I[er] bavarois et XIII[e] prussien qui avaient opéré du côté de Chartres, il leur avait joint trois corps de la II[e] armée, les III[e], IX[e] et X[e], venus de Metz et il se dirigeait avec ces forces concentrées droit sur Orléans.

Le mouvement de l'armée de la Loire sur Paris devenait impossible. Dans la situation où ils se trouvaient le 2 décembre au soir, il ne restait plus aux Français qu'à passer de l'offensive à la défensive, pour s'appuyer sur le camp retranché d'Orléans. Le 3 décembre les 16[e] et 17[e] corps se replient sur la gauche d'Orléans. L'ennemi les néglige; il les talonne simplement pour les occuper, et il porte son effort sur Orléans. Il n'y a en avant de la ville et de la forêt que les trois divisions du 15[e] corps, l'ennemi pèse maintenant sur elles de tout son poids. Les divisions Martineau et Peytavin placées à Artenay battent en retraite dans la journée du 3, elles opposent une résistance énergique et tiennent tête à Chevilly jusqu'à la nuit, protégées par les canons de marine du camp retranché, dont le gros calibre contint l'ennemi aussi longtemps qu'il fit jour. Mais les armées improvisées

(1) G[al] Borel, *Enquête parlem.*, tome III, p. 491.

sont peu capables d'efforts prolongés, la nuit venue les hommes tombèrent dans une panique et une démoralisation complètes, ils s'enfuyaient à la débandade, sans qu'on put les retenir derrière les épaulements du camp retranché. La troisième division du 15ᵉ corps attaquée de son côté à Chilleurs, reculait à travers la forêt, et arrivait à Orléans dans une égale désorganisation. Le 4 décembre au matin l'évacuation de la ville était devenue inévitable et l'ordre de l'exécuter était donné. Dans l'après-midi, le Gal d'Aurelle reprenait espoir et essayait de nouveau de se maintenir, il reconnut bien vite l'inutilité de la tentative. Le soir Orléans était évacué à la suite d'un accord intervenu avec l'ennemi pour éviter le bombardement (1). Le 15ᵉ corps traversait la Loire et se retirait désorganisé sur La Ferté Saint-Aubin, laissant un grand nombre de traînards et d'hommes débandés prisonniers. Les 16ᵉ et 17ᵉ corps coupés de leurs communications avec Orléans, n'avaient pu prendre part au combat. Quant aux 18ᵉ et 20ᵉ corps sur la droite, ils étaient restés, au cours de cette série d'opérations, complétement inutiles. Lorsqu'on avait décidé à Saint-Jean de la Ruelle une attaque simultanée de tous les corps sur Pithiviers, les 18ᵉ et 20ᵉ déjà rendus en face de cette ville devaient attendre, pour se mettre en marche, que les corps de l'aile opposée les eussent rejoints. Pendant que les 15ᵉ, 16ᵉ et 17ᵉ commençaient leur mouvement, ils étaient donc restés immobiles,

1) Gal Martin des Pallières, *Orléans*, p. 227.

mais lorsque l'offensive vigoureuse de l'ennemi vint brusquement renverser les combinaisons arrêtées et qu'il fallut se replier sur le camp retranché, ils se trouvèrent placés à une trop grande distance d'Orléans pour pouvoir arriver en temps utile et contribuer à la défense de la ville.

En portant son effort sur le point faible de la ligne française, le centre, pour l'écraser, le prince Frédéric-Charles avait donc coupé en deux l'armée de la Loire et fait échouer sa tentative d'offensive. Les Français, pour avoir perdu du temps, pour avoir divisé le commandement, pour être restés sans unité de vue, avaient également manqué les deux opérations qui s'offraient à eux, la marche sur Paris et la défense des positions retranchées d'Orléans.

Orléans occupé par l'ennemi, les corps de l'armée de la Loire battaient en retraite dans des directions divergentes. Les 20e et 18e corps passaient la Loire à Jargeau et Gien pour se réunir au 15e corps vers Bourges, les Prussiens s'avançant jusqu'à Vierzon. La retraite fut excessivement pénible. Le froid était devenu intense. La Loire charriait. L'équipement de l'armée était resté incomplet. Les hommes manquaient en partie de chaussures, de havre-sacs, ou n'avaient que des vêtements de toile (1). Dans ces conditions les souffrances physiques s'ajoutaient à la démoralisation de la défaite, des masses d'hommes se cachaient dans les fermes ou s'enfuyaient à de gran-

(1) Gal Crouzat, *Le 20e corps*, p. 26.

[illegible] corps se sont retirés sur Beaugency. [illegible] qui commande s'est résolu, [illegible] traverser la Loire pour [illegible] au nord du fleuve, prêt [illegible] si les conditions favorables [illegible] à se présenter. La rivière du Loir [illegible] parallèle à la Loire, à trente kilomètres [illegible] nord-ouest de Beaugency. La forêt de Marchenoir [illegible] infranchissable la plus grande partie de [illegible] comprise entre les deux rivières, elle ne laisse [illegible] accessible à une armée qu'un espace découvert de [illegible] kilomètres, le long de la Loire. C'est ce passage resserré que le Gal Chanzy vint occuper, pour barrer la route aux Allemands. La délégation lui envoya, comme renfort, un nouveau corps, le 21e organisé au Mans et une division formée à Tours sous les ordres du Gal Camo. L'armée du Gal Chanzy prit le titre de 2e armée de la Loire, le 16e corps sous les ordres de l'amiral Jauréguiberry; le 17e, du Gal de Colomb; le 21e, de l'amiral Jaurès. Les 15e, 18e et 20e corps retirés à Bourges formèrent une armée distincte, dite 1re armée de la Loire sous les ordres du Gal Bourbaki. Le G^al^ d'Aurelle de Paladines auquel on avait, à la place de son grand commandement, offert un poste secondaire, le commandement des lignes de Carentan, qu'il avait refusé, rentra dans la retraite.

Le Gal Chanzy se trouva établi, le 5 décembre, sur les positions qu'il avait choisies pour attendre l'ennemi. Le 21e corps gardait la forêt de Marche-[illegible] jusqu'au Loir, les 16e et 17e corps en avant de

Josnes, à Lorges, Ourcelles, Villejouan, défendaient l'espace découvert compris entre la forêt et la Loire, la division Camo était devant Beaugency. Le 7 décembre, le grand duc de Mecklembourg, avec le Ier corps bavarois et deux divisions prussiennes, attaqua les Français entre la forêt de Marchenoir et la Loire, son principal effort portant sur Beaugency. Il fut repoussé. Cette première attaque n'était qu'une sorte de grande reconnaissance. Le lendemain la lutte s'engagea à fond. L'effort principal des Allemands porta sur le centre français entre Villorceau et Villevert. Les Français conservèrent partout leurs positions sauf à Beaugency. A la suite d'un malentendu (1), le Gal Camo fit opérer un mouvement de recul à sa division. L'ennemi en profita pour s'emparer de Beaugency. Le désordre se mit dans la division Camo, qui se replia sur Mer en perdant cinq canons. Le 9, le Gal Chanzy n'occupant plus Beaugency, avait infléchi sa ligne en arrière et s'était établi au ravin de Tavers. Les Allemands dans l'espoir de trouver les Français affaiblis sur leur droite, par l'échec de la division Camo, portèrent leur effort de ce côté. En même temps qu'ils attaquaient le centre français à Origny, il lançaient sur Tavers de fortes colonnes; ils échouèrent; les Français se maintinrent à Tavers et réoccupèrent Origny, qu'ils avaient un instant perdu. Le 10 décembre, les tentatives des Allemands furent principalement diri-

(1) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 129.

gées sur le centre et la gauche français. On se battit toute la journée avec acharnement sur un front de douze kilomètres. Le soir venu les Allemands étaient une fois de plus repoussés.

Après quatre jours de lutte la 2e armée de la Loire conservait donc ses positions ; l'ennemi, pour les lui faire abandonner, cherchait à la tourner. Maître du passage de la Loire à Orléans, il avait fait descendre des troupes sur la rive gauche du fleuve, qui avaient surpris le parc de Chambord et étaient apparues devant Blois. Le pont de Blois avait été rompu, malgré un commencement de bombardement, on avait fait bonne contenance en ville et l'ennemi s'était retiré sans effectuer le passage, mais il restait sur la rive gauche, et il pouvait réussir à traverser le fleuve par surprise, en jetant un pont de bateaux. La position de la 2e armée de la Loire était donc des plus critiques. Le prince Frédéric-Charles envoyait comme renfort au grand duc de Mecklembourg, deux nouveaux corps avec lesquels il pouvait enfin espérer de rompre la ligne française ; si les troupes descendues vers Blois, parvenaient en même temps à franchir le fleuve et à prendre l'armée de la Loire à revers, celle-ci pouvait éprouver un immense désastre. Le Gal Chanzy pour se délivrer des appréhensions qui lui venaient du côté de Blois, demandait au Gal Bourbaki de se porter avec la 1re armée sur cette ville, afin d'obliger l'ennemi à replier sur Orléans. Le Gal Bourbaki lui répondait qu'il allait se mettre en marche, mais que, dans l'état de désorganisation où était tombée son ar-

mée, il lui faudrait au moins six jours pour arriver devant Blois (1). Le Gal Chanzy ne pouvait attendre aussi longtemps, il se décida donc à abandonner la Loire pour prendre position sur le Loir à Vendôme.

Le flanc gauche de l'armée avait été jusqu'à ce moment protégé par la forêt de Marchenoir. La forêt s'étendant au nord jusqu'au Loir, devait continuer pendant la retraite à couvrir la gauche française. Le danger serait sur la droite, alors que l'armée qui de ce côté s'était appuyée à la Loire, l'abandonnerait pour se retirer en plaine à découvert. Dans le but de dissimuler autant que possible sa retraite à l'ennemi, le Gal Chanzy la fait faire en deux fois. Le 11, la gauche de l'armée resta immobile contre la forêt de Marchenoir, le centre se replia sur Concriers, la droite fit un mouvement en arrière plus prononcé sur Avaray, mais là elle touchait toujours la Loire, de telle sorte que l'ennemi ne pouvait encore juger si les Français étaient définitivement en retraite ou modifiaient simplement leurs positions. Il n'y eut pendant cette journée que des escarmouches insignifiantes. Enfin le 12 vint le moment décisif où il fallut lâcher la Loire pour entreprendre une grande conversion en plaine. Le Gal Chanzy commença son mouvement de très-bonne heure, le temps fort mauvais lui était favorable, la pluie et un brouillard épais couvraient la campagne, l'armée ne fut donc point sérieusement inquiétée. Le soir les troupes bivoua-

(1) Gal Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 163.

quaient à moitié chemin de Vendôme et le lendemain 13 elles occupaient les positions qui leur étaient assignées autour de cette ville.

Les Allemands dès le 14 tâtaient les Français sur le Loir et à Fréteval, et le lendemain ils les attaquaient en force en avant de Vendôme. Les Français se maintinrent sur tous les points sauf sur un seul, mais des plus importants, à Bel-Essort, près du ruisseau de la Houzée. Les Allemands commandaient de Bel-Essort le passage du Loir, la défense de Vendôme devenait donc difficile. La 2e armée de la Loire manifestait d'ailleurs des signes d'épuisement qui donnaient à craindre qu'elle ne pût longtemps continuer à soutenir le choc. L'ennemi maintenant maître des rives de la Loire et de Blois, s'avançait par Montoire pour couper la ligne de retraite sur le Mans. Il fallait donc se replier encore une fois. Le 16 l'armée commençait son mouvement de retraite sur le Mans et la Sarthe. Avec des cadres imparfaits, des soldats n'ayant qu'une instruction rudimentaire, épuisés par les luttes soutenues et les souffrances d'une campagne d'hiver, la retraite nouvelle à effectuer était des plus périlleuses. Une partie de l'armée tomba en décomposition. On avait déjà perdu de la Loire à Vendôme un certain nombre d'hommes vaincus par la fatigue ou démoralisés, qui se laissaient prendre par l'ennemi; on en perdit de nouveau et en plus grand nombre, on perdit aussi quelques canons et du matériel. Mais le Mans était l'objectif de l'armée, c'était une ville importante où l'on entrevoyait le repos et le ravitaillement, tous les hommes déban-

dés se mirent donc à s'y précipiter. L'armée d'abord serrée de près par l'ennemi, opéra la dernière partie du trajet sans difficultés. Les Allemands abandonnaient la poursuite et renonçaient à s'avancer dans l'ouest jusqu'au Mans. La 2e armée de la Loire enfin libre de ses mouvements, arrivait au Mans le 20 décembre, et s'établissait autour de la ville.

La prise de Metz qui, en rendant aux Allemands la disponibilité des troupes d'investissement, leur avait permis de frapper sur la Loire des coups décisifs, leur procurait encore le moyen d'étendre au nord et à l'ouest de Paris, leur rayon d'occupation. Le Gal de Manteuffel était parti de Metz avec deux corps d'armée, le Ier et le VIIIe se dirigeant vers l'ouest. Il marcha d'abord sur Amiens. M. Testelin avait été nommé commissaire général des départements de l'Aisne, du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais. La défense de cette région s'était organisée sous son impulsion. Avec les officiers et les soldats échappés de Sedan et de Metz (1), les hommes pris dans les dépôts, les gardes mobiles, le matériel trouvé dans les places fortes, on avait formé un corps d'armée, le 22e, placé sous les ordres du Gal Bourbaki. Le général auquel on reprochait sa sortie de Metz, et sa mission auprès de l'Impératrice, s'était vu en butte à des manifestations hostiles dans les villes du nord, et la délégation de Tours l'avait transféré à l'armée de la Loire. Le commandement par intérim du 22e corps

(1) Gal Faidherbe, *Campagne de l'armée du Nord*, p. 8.

était donc exercé par le Gal Farre, lorsque les Prussiens arrivèrent sur Amiens. Le Gal Farre se plaça à Villers-Bretonnaux en avant d'Amiens pour barrer le chemin au Gal de Manteuffel. Il fut attaqué sur toute sa ligne, le 27 novembre; ses troupes n'étaient encore que très-imparfaitement organisées, elles firent cependant, avant de plier, une résistance énergique, elles combattirent jusqu'à la nuit et le lendemain purent se retirer vers Arras sans être poursuivies. A la suite de cette bataille, la ville d'Amiens et sa citadelle étaient occupées par le Gal de Manteuffel.

D'Amiens, les Allemands se dirigèrent sur Rouen. Les abords de la Normandie avaient été défendus jusqu'alors par des corps de mobiles et de francs-tireurs qui avaient eu des engagements partiels avec des colonnes ennemies détachées de l'armée d'investissement de Paris (1). On avait cherché à grouper à Rouen les forces de la région. On n'avait encore obtenu que de faibles résultats, lorsqu'on apprend que d'Amiens les Allemands se portaient sur Rouen à marches forcées. Cette agression imprévue jeta le plus grand désarroi parmi les autorités et la population (2). On essaya d'arrêter l'ennemi en avant de Rouen. Les troupes, conduites dans le plus grand désordre, ne purent être concentrées à temps sur le point choisi à Bucy, et d'ailleurs elles étaient, par leur manque d'instruction, incapables d'opposer une résistance sérieuse aux soldats aguerris du Gal de Manteuffel.

(1) L. Rolin, *La guerre dans l'Ouest.*
Vessolins, *Les Prussiens en Normandie.*

Après un petit combat que soutinrent presque seuls les éclaireurs Mocquard, Rouen évacué vit entrer l'ennemi le 5 décembre. Les Allemands s'étendirent, vers la mer, jusqu'à Dieppe, et, sur la rive gauche de la Seine, jusqu'au Calvados. Les troupes sorties de Rouen, sous les ordres du Gal Briand se réfugièrent au Havre qu'on avait fortifié et dont l'ennemi renonça à entreprendre le siége.

Dans l'est, depuis que les Allemands s'étaient emparé de Dijon, les Français tenaient une ligne passant par Besançon, Dôle, Nuits et Autun. Les troupes qui avaient formé la première armée des Vosges repliée sous Besançon, avaient ensuite composé le 20e corps envoyé à l'armée de la Loire. Le Gal Garibaldi avait groupé à Dôle les éléments d'une nouvelle armée des Vosges; on lui avait donné un certain nombre de bataillons de gardes mobiles, auxquels s'ajoutèrent des corps de francs-tireurs français et étrangers, principalement italiens. De Dôle, Garibaldi s'était transporté à Autun, pendant que le Gal Cremer avec une forte division se postait à Nuits; ils couvraient ainsi Chagny et la route de Lyon. Une brigade de l'armée des Vosges commandée par Ricciotti Garibaldi avait fait une pointe au delà de Dijon, surpris et en partie enlevé à Châtillon-sur-Seine (1) une garnison prussienne. L'armée des Vosges livrait, le 26 novembre, à Prénois et Lantenay un combat heureux, à la suite duquel le Gal Garibaldi avait tenté sur Dijon une

(1) Edmond Thiébault, *Ricciotti Garibaldi et la 4e brigade*, p. 21.

surprise de nuit. Il avait échoué et s'était replié en désordre sur Autun. Suivi et attaqué à Autun, le 1er décembre, il avait repoussé l'attaque et les Prussiens étaient revenus à leur tour sur Dijon.

Le Gal Cremer était de son côté attaqué à Nuits le 18 décembre par le Gal de Werder. Le combat, par rapport au nombre d'hommes engagé, fut un des plus sanglants de la guerre. Les mobiles du Rhône, sous les ordres du colonel Celler qui fut tué, et les mobiles de la Gironde, sous ceux du colonel de Carayon-Latour, s'étaient particulièrement distingués. Les Français abandonnaient le soir le champ de bataille et se retiraient sur Beaune, pendant que les Prussiens se repliaient eux-mêmes dès le lendemain sur Dijon. A la suite de ces affaires de détail, les belligérants conservaient donc dans l'est leurs positions respectives.

CHAPITRE V

Strasbourg, Metz et Belfort.

Les Allemands, en s'avançant en France, avaient dû faire le siége des forteresses qu'ils laissaient derrière eux. Strasbourg, par sa position à l'extrême frontière, avait été la première ville investie; dès le 12 août, six jours après Frœschwiller, elle était coupée de toute communication avec le dehors. A la division badoise qui avait d'abord cerné la ville, vinrent bientôt se joindre la division de landwehr de la garde, la Ire division de réserve de landwehr des corps spéciaux d'artillerie, de génie, de pionniers, le Gal de Werder commandait en chef (1). Rien n'avait été préparé à Strasbourg pour soutenir un siége. La garnison improvisée était formée d'éléments disparates. Le 87e régiment de ligne et un bataillon du 21e, laissés dans la ville par le 1er corps étaient les seules forces d'infanterie sur lesquelles on pût réellement compter. A ce noyau s'ajoutaient les hommes des dépôts de plusieurs régiments fixés à Strasbourg, les fuyards de toute arme revenus de Frœschwiller, des douaniers, un bataillon de garde

(1) *Guerre franco-allemande*, 1re partie, p. 1270.

mobile, des gardes nationaux sédentaires. Le service de l'artillerie était fait par un régiment de pontonniers, un certain nombre de marins fournis par la flottille qu'on avait espéré lancer sur le Rhin et des artilleurs de la garde mobile. Cet ensemble s'élevait à 20,000 hommes; le Gal Uhrich commandait en chef et, le 14 août, le général d'artillerie de Barral, qui s'était glissé dans la ville sous un déguisement, prenait la direction de l'artillerie. La garnison fit une sortie, le 16 août, elle fut ramenée en désordre laissant trois canons aux mains de l'ennemi. Cette épreuve du peu de solidité des troupes fit renoncer à de nouvelles entreprises hors des murs.

Le Gal de Werder avait, à son arrivée, sommé la ville de se rendre, le Gal Uhrich avait répondu qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. La canonade entre les assiégeants et les assiégés avait commencé le 19 août. Les Allemands ayant bombardé la citadelle, à l'aide de batteries établies sur la rive droite du Rhin près de Kehl, les Français, dans la riposte, tirèrent sur cette ville (1). Le feu dirigé contre Strasbourg fut d'abord assez faible, l'ennemi avait besoin d'un certain temps pour amener sa grosse artillerie; lorsqu'elle fut rendue le 21 août, le Gal de Werder envoya de nouveau demander qu'on lui remît la ville avec menaçe de la bombarder en cas de refus. La réponse du Gal Uhrich fut la même que précédemment. Pour s'épargner un siége régulier, les Allemands se résolurent

(1) *Guerre franco-allemande*, 1re partie, p. 1280.

à soumettre la ville au bombardement le plus violent, ils espéraient par là amener la population à peser sur la garnison et le général commandant pour les obliger à se rendre. Ce ne fut cependant pas sans quelque hésitation, qu'ils se décidèrent à l'emploi de pareils moyens, mais l'espérance d'obtenir une prompte reddition, qui leur permettrait d'utiliser ailleurs l'armée de siége, l'emporta. Ils mirent en avant, pour calmer leurs scrupules, le tir de la citadelle sur Kehl et ils prétendirent, en bombardant Strasbourg, rendre simplement la peine du talion aux Français (1). Le 23 au soir les obus du plus gros calibre commencèrent à pleuvoir sur Strasbourg (2). Les ravages que firent les projectiles tombant sur les maisons et les rues resserrées furent énormes. Dans la nuit du 24 au 25 août le Temple neuf un des principaux édifices religieux de Strasbourg, le Musée et la galerie de tableaux, enfin la bibliothèque renfermant près de 200,000 volumes et une précieuse collection de livres rares et de manuscrits, furent réduits en cendres. Le 26, dans la nuit, la toiture de la cathédrale prît feu à son tour. On avait établi un poste d'observation sur la cathédrale, l'ennemi tira dessus, atteignit et dégrada partiellement la flèche. Le 26 l'évêque, M. Rœss, se rendit auprès du Gal de Werder, pour l'implorer de mettre fin au bombardement; il rentra sans rien obtenir. Strasbourg manquait de casemates et d'abris blindés (3).

(1) *Guerre franco-allemande*, 1re partie, p. 1283.
(2) Raymond-Signouret, *Souvenirs*, p. 124.
(3) Gal Uhrich, *Documents relatifs au siége*, p. 48.

gées sur le centre et la gauche français. On se battit toute la journée avec acharnement sur un front de douze kilomètres. Le soir venu les Allemands étaient une fois de plus repoussés.

Après quatre jours de lutte la 2e armée de la Loire conservait donc ses positions; l'ennemi, pour les lui faire abandonner, cherchait à la tourner. Maître du passage de la Loire à Orléans, il avait fait descendre des troupes sur la rive gauche du fleuve, qui avaient surpris le parc de Chambord et étaient apparues devant Blois. Le pont de Blois avait été rompu, malgré un commencement de bombardement, on avait fait bonne contenance en ville et l'ennemi s'était retiré sans effectuer le passage, mais il restait sur la rive gauche, et il pouvait réussir à traverser le fleuve par surprise, en jetant un pont de bateaux. La position de la 2e armée de la Loire était donc des plus critiques. Le prince Frédéric-Charles envoyait comme renfort au grand duc de Mecklembourg, deux nouveaux corps avec lesquels il pouvait enfin espérer de rompre la ligne française; si les troupes descendues vers Blois, parvenaient en même temps à franchir le fleuve et à prendre l'armée de la Loire à revers, celle-ci pouvait éprouver un immense désastre. Le Gal Chanzy pour se délivrer des appréhensions qui lui venaient du côté de Blois, demandait au Gal Bourbaki de se porter avec la 1re armée sur cette ville, afin d'obliger l'ennemi à replier sur Orléans. Le Gal Bourbaki lui répondait qu'il allait se mettre en marche, mais que, dans l'état de désorganisation où était tombée son ar-

mée, il lui faudrait au moins six jours pour arriver devant Blois (1). Le G[al] Chanzy ne pouvait attendre aussi longtemps, il se décida donc à abandonner la Loire pour prendre position sur le Loir à Vendôme.

Le flanc gauche de l'armée avait été jusqu'à ce moment protégé par la forêt de Marchenoir. La forêt s'étendant au nord jusqu'au Loir, devait continuer pendant la retraite à couvrir la gauche française. Le danger serait sur la droite, alors que l'armée qui de ce côté s'était appuyée à la Loire, l'abandonnerait pour se retirer en plaine à découvert. Dans le but de dissimuler autant que possible sa retraite à l'ennemi, le G[al] Chanzy la fait faire en deux fois. Le 11, la gauche de l'armée resta immobile contre la forêt de Marchenoir, le centre se replia sur Concriers, la droite fit un mouvement en arrière plus prononcé sur Avaray, mais là elle touchait toujours la Loire, de telle sorte que l'ennemi ne pouvait encore juger si les Français étaient définitivement en retraite ou modifiaient simplement leurs positions. Il n'y eut pendant cette journée que des escarmouches insignifiantes. Enfin le 12 vint le moment décisif où il fallut lâcher la Loire pour entreprendre une grande conversion en plaine. Le G[al] Chanzy commença son mouvement de très-bonne heure, le temps fort mauvais lui était favorable, la pluie et un brouillard épais couvraient la campagne, l'armée ne fut donc point sérieusement inquiétée. Le soir les troupes bivoua-

(1) G[al] Chanzy, *La 2e armée de la Loire*, p. 163.

Le sort de Strasbourg excitait une profonde commisération. Quoique les Allemands répétassent sans s'émouvoir que le bombardement d'une ville est dans les droits que la guerre confère, l'Europe entière saignait au spectacle de femmes et d'enfants qui périssaient sous les bombes. Nulle part les malheurs de la population assiégée n'inspiraient plus de pitié qu'en Suisse, où de vieux souvenirs d'alliance et de bon voisinage reliaient à l'ancienne ville libre de Strasbourg. Le Dr Bischoff, secrétaire d'État de Bâle, se préoccupa de secourir les Strasbourgeois (1). Il forma un comité, des offres de concours vinrent de toutes les parties de la Suisse pour la réception, le logement et l'entretien des réfugiés strasbourgeois. Une députation partit de Suisse munie de lettres de recommandation de l'ambassadeur de Prusse à Berne et du président de la Confédération helvétique pour le Gal de Werder, elle demanda au général de laisser sortir de la ville les vieillards, les femmes et les enfants, il y consentit. Les Suisses entrèrent dans Strasbourg le 11 septembre, pour régler avec les autorités françaises le départ d'une partie des habitants. On forma divers convois, et environ deux mille personnes purent par ce moyen se réfugier en Suisse.

Les Suisses avaient apporté à Strasbourg la nouvelle de la capitulation de Sedan et de la chute de l'empire. La proclamation de la république fut accueillie avec enthousiasme; malgré le deuil public, un grand

(1) Schnéegans, *La guerre en Alsace, Strasbourg*, p. 186.

nombre de maisons se pavoisèrent en signe d'allégresse (1). Le préfet de l'empire, baron Pron, se démit de ses fonctions, le G[al] Uhrich donna son adhésion au nouveau gouvernement par une proclamation. On installa une administration républicaine. M. Gambetta avait nommé M. Valentin préfet du Bas-Rhin. Le nouveau préfet, en cherchant à pénétrer dans Strasbourg à l'aide d'un passe-port américain, avait été deux fois arrêté par les Allemands et renvoyé au loin. Secondé par la population, qui facilitait ses tentatives, il s'était caché dans la maison même où le G[al] de Werder prenait ses repas (2). Après avoir étudié les travaux et les positions de l'ennemi, il parvenait à franchir la tranchée et s'élançait vers les ouvrages de la forteresse sous une grêle de projectiles; il traversait les fossés à la nage, et le 20, se faisant reconnaître, prenait possession de son poste. Il n'arrivait que pour assister à la chute de la ville.

A mesure que les opérations du siége se poursuivaient, la supériorité de l'assiégeant se faisait de plus en plus sentir. Dès le 30 août, les Allemands avaient eu sur la rive gauche du Rhin vingt et une batteries en position, armées de 88 grosses pièces d'artillerie. A partir du 9 septembre ils opèrent avec 96 pièces rayées et 38 mortiers (3). Ce jour-là, un des ouvrages avancés de la fortification, la lunette 44, était

(1) Raymond Signouret, *Souvenirs du bombardement de Strasbourg*, p. 200.—Gustave Fischbach, *Le siége de Strasbourg*, p. 165.
(2) Raymond Signouret, *Souvenirs*, p. 238.
(3) *Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 109.

réduit au silence; les lunettes 52 et 53 tombaient successivement au pouvoir de l'ennemi qui battait enfin en brèche le mur même de la place. Le 27 septembre, le directeur des fortifications et le chef du génie vinrent aviser le Gal Uhrich qu'une brèche était praticable, et qu'on était à la merci de l'ennemi qui pouvait donner l'assaut le soir même (1). Le conseil de défense se réunit. Il reconnut qu'avec la concentration de feux dont l'ennemi disposait pour commander la brèche, il était impossible de repousser l'assaut. On se décida donc à hisser le drapeau blanc et à capituler, pour éviter à la ville déjà si éprouvée les horreurs d'une prise d'assaut (2). Au moment où on cessait la résistance, l'assaut n'était point aussi imminent qu'on le craignait, l'accès de la brèche était encore interdit par les fossés (3) pleins d'eau; on n'avançait du reste que de quelques heures, une reddition devenue fatale. Les conditions accordées à la garnison furent celles de la capitulation de Sedan. L'ennemi trouvait dans l'arsenal 1,200 canons et 200,000 fusils (4); ses pertes s'étaient élevées pendant le siége à 900 hommes; celles de la garnison à 2,900. 340 individus des deux sexes appartenant à la population civile (5) avaient été tués par les projectiles ennemis ou devaient succomber à leurs blessures; plus de six cents maisons étaient détruites ou

(1) Gal Uhrich, *Documents relatifs au siége*, p. 132.
(2) Idem, *ibid.*, p. 134.
(3) *Guerre franco-allemande*, 2e partie, p. 140.
(4) *Ibid.*, p. 136.
(5) Jacques Flach, *Strasbourg après le bombardement*, p. 4.

entièrement inhabitables, et 25,000 personnes (1), tombées dans le besoin, allaient participer aux dons des comités de secours organisés dans le monde entier pour alléger les souffrances des Strasbourgeois. Les ruines de Strasbourg devinrent un but d'excursions, et la joie du triomphe manifestée par les touristes allemands, fut un surcroît d'humiliation infligé à la population vaincue (2).

Les Allemands s'étaient abstenus d'employer contre Metz l'attaque de vive force qui les rendait maîtres de Strasbourg, ils s'étaient bornés à un blocus rigoureux, pour obtenir par la famine la reddition de l'armée du Rhin. Le 4 septembre, on apprenait à Metz, à la suite d'un échange de blessés, la bataille de Sedan, la capitulation de l'armée de Châlons et la captivité de l'Empereur (3). Le 10, le M[al] Bazaine était informé, par un officier échangé, de la révolution du 4 septembre, de la proclamation de la république et de la composition du gouvernement de la Défense nationale. Le lendemain ces nouvelles étaient confirmées, sans qu'il pût subsister aucun doute, par de nouveaux renseignements des avant-postes. Le 12 septembre, le M[al] Bazaine réunit les commandants de corps d'armée et les généraux de division, il leur communiqua les nouvelles reçues, et, enfin le 16, par un ordre du jour, il portait à la connaissance de l'armée la catastrophe de Sedan, la révolution de Paris,

(1) Jacques Flach. *Strasbourg après le bombardement*, p. 3 et 5.
(2) Schnéegans, *La guerre en Alsace*, *Strasbourg*, p. 165.
(3) *Procès Bazaine*, Déposition du commandant Samuel.

donnait les noms des membres du nouveau gouvernement et terminait en disant :

« Généraux, officiers et soldats de l'armée du « Rhin,

« Nos obligations militaires envers la patrie en danger restent les mêmes. Continuons donc à la servir « avec dévouement et la même énergie, en défendant « son territoire contre l'étranger et l'ordre social con- « tre les mauvaises passions. Je suis convaincu que « votre moral, ainsi que vous en avez déjà donné « tant de preuves, restera à la hauteur de toutes les « circonstances et que vous ajouterez de nouveaux ti- « tres à la reconnaissance et à l'admiration de la « France. » Quoique au premier abord le M[al] Bazaine eût paru reconnaître le gouvernement républicain, après réflexion il devait le négliger complétement, pour témoigner au contraire de son attachement persistant à l'empire.

La catastrophe de Sedan avait singulièrement aggravé la situation de l'armée bloquée dans Metz. Le M[al] Bazaine ne pouvait plus espérer l'appui de l'armée de secours qu'il attendait lorsqu'il avait livré la bataille de Noiseville. A la tâche déjà si ardue de forcer le cercle d'investissement, devait maintenant s'ajouter pour lui celle de traverser, sans point d'appui, le pays occupé par l'ennemi pour regagner le territoire français libre. Le strict devoir militaire obligeait cependant le maréchal d'essayer coûte que coûte de briser le cercle ennemi, car son armée contenait les cadres, et les vieilles troupes, qui étaient indispensables

à la France pour organiser ses nouvelles levées. S'il y avait peu de chances de ramener l'armée entière, on pouvait peut-être espérer, en multipliant les tentatives, de faire passer des fractions de corps et des groupes d'officiers. Échouât-on dans toutes les tentatives, on aurait fait son devoir et le jour où, vaincu par la famine, on serait contraint de se rendre, on succomberait sans déshonneur. Il y a, il est vrai, une autre conduite à tenir, au cas où l'on délaisserait la défense militaire pour se placer sur le terrain politique. Précisément parce que la France a perdu toutes ses forces organisées et son gouvernement régulier, on peut supposer que l'armée de Metz, si elle était à même d'intervenir à l'intérieur, aurait la puissance de régler souverainement les affaires du pays. Si le M^al Bazaine, du consentement de l'ennemi, parvient à sortir de Metz, il peut croire qu'il demeurerait en France l'arbitre suprême des événements. Il faudrait cependant tenir compte du gouvernement de la Défense nationale. Mais, bloqués dans Metz, sans nouvelles du dehors, jugeant uniquement ce gouvernement d'après leur intuition, le M^al Bazaine et ses lieutenants ne le considèrent que comme une apparition insurrectionnelle et éphémère ; ils le supposent incapable d'assurer l'ordre, de diriger la défense du pays et d'offrir assez de garanties pour que l'ennemi veuille traiter avec lui.

Le rôle politique qui s'offrait au commandant de l'armée de Metz, était tellement indiqué, qu'au moment même où le M^al Bazaine se livrait aux réflexions

qui le portent à s'aboucher avec l'ennemi, celui-ci lui faisait spontanément des invites. Le 11 septembre, paraissait dans l'*Indépendant Rémois*, un communiqué qui établissait pour le public la position prise par l'Allemagne à l'égard de la France et se terminait ainsi : « Les gouvernements allemands dont le but n'est pas « la guerre, ne refuseraient pas de conclure la paix « avec la France si elle était sérieusement demandée « par le pays. Les gouvernements allemands pourraient « entrer en négociation avec l'empereur Napoléon, dont « le gouvernement est jusqu'à ce moment reconnu, ou « avec la régence instituée par lui. Ils pourraient « également traiter avec le M^al^ Bazaine qui tient son « commandement de l'Empereur. Mais il est impossi- « ble de comprendre de quel droit les gouvernements « allemands pourraient négocier avec un pouvoir (le « gouvernement de la Défense nationale), qui ne re- « présente, jusqu'à présent, qu'une partie de l'ancien « Corps législatif. » Le 16 septembre, le M^al^ Bazaine se laissait aller à une première démarche contraire à ses strictes obligations militaires. En violation des règlements qui interdisent à un commandant assiégé de nouer des communications avec l'ennemi, le maréchal écrivait au prince Frédéric-Charles pour lui demander des renseignements sur les événements accomplis en France. Le prince lui répondait le soir même et lui envoyait un extrait de journal. Il lui faisait connaître la captivité de l'Empereur, la retraite de l'Impératrice en Angleterre, la formation d'un gouvernement irrégulier à l'Hôtel de ville, disant

que ce gouvernement n'était même pas reconnu partout en France, enfin l'arrivée des armées allemandes sous les murs de Paris. Il terminait sa lettre par ces mots : « Du reste, Votre Excellence me trouvera « prêt et autorisé à lui faire toutes les communi- « cations qu'elle désirera. » Le gouvernement prussien, par l'intermédiaire du prince Frédéric-Charles, allait donc au-devant des désirs du maréchal, et, à partir de ce jour, l'échange de lettres va continuer. Les déclarations de l'*Indépendant Rémois*, les nouvelles envoyées par le prince Frédéric-Charles étaient du reste de nature à persuader que le gouvernement improvisé à Paris, n'était doué d'aucune consistance et aussi désormais, soit dans ses communications avec les Allemands au dehors, soit dans ses agissements à l'intérieur de Metz, le M[al] Bazaine ne tiendra-t-il aucun compte de son existence. Le maréchal était maintenant prêt pour des rapports plus intimes avec l'ennemi : il avait écrit au prince Frédéric-Charles (1), pour obtenir l'envoi de son aide de camp le colonel Boyer au quartier général du roi Guillaume ; il avait la réponse du prince qui consentait au départ de l'aide de camp (2), lorsque, le 23 septembre, un négociateur inattendu arrivait à Metz.

Le sieur Régnier, lors de la déclaration de guerre, habitait le département de Seine-et-Marne avec sa famille. L'invasion lui avait fait chercher refuge en

(1) *Quel est votre nom N. ou M.*, p. 32.
(2) Rapport du G[al] de Rivière, p. 213.

Angleterre (1). Il avait, de son initiative propre, formé le projet de restaurer l'empire et de conclure la paix par l'entremise de l'Impératrice. Il avait adressé à Hastings plusieurs mémoires à l'Impératrice, il s'était ensuite présenté chez elle; mais, malgré tous ses efforts, il n'avait point été reçu. Ainsi éconduit, il avait manifesté l'intention d'aller trouver l'Empereur à Wilhelmshœhe et il avait enfin obtenu que le Prince impérial signât son nom au dos de deux vues photographiques qu'il lui avait fait remettre ; au bas d'une troisième le prince écrivait pour son père : « Mon cher papa, je vous envoie ces vues d'Hastings ; « j'espère qu'elles vous plairont. Louis Napoléon (2). » Muni de ces photographies, Régnier allait demander à M. de Bismarck l'autorisation de se rendre à Wilhelmshœhe; il arrivait à Ferrières le jour même où M. Jules Favre s'y trouvait. Régnier était absolument inconnu, il n'avait pour s'accréditer que les photographies signées par le Prince impérial, mais M. de Bismarck dut penser que, pour des ouvertures d'une nature particulièrement délicate, on n'avait pas voulu se compromettre à Hastings par la remise de lettres de créance en règle. Le ton d'importance que se donnait Régnier, la vue des photographies paraissent donc avoir suffi pour faire croire à M. de Bismarck qu'il a réellement devant lui un envoyé de l'Impératrice ou de ses conseillers: M. de Bismarck accueille Régnier, il cause avec lui, mais ses plans d'une restauration de

(1) *Quel est votre nom N. ou M.*, p. 5.
(2) *Ibid.*, p. 16.

l'empire sont vagues et peu pratiques. Après échange de vues, les deux interlocuteurs tombent d'accord que le Mal Bazaine et son armée constituent la seule force, sur laquelle l'Impératrice puisse s'appuyer pour rétablir la régence et conclure la paix. Régnier s'offre pour aller immédiatement à Metz (1). Le 23, dans l'après midi, il se présentait, conduit par un parlementaire prussien, aux avant-postes devant Metz et obtenait immédiatement audience du Mal Bazaine au quartier général du Ban Saint-Martin.

Régnier montra au maréchal ces mêmes photographies qui lui avaient déjà servi à Ferrières; il se dit envoyé de l'Impératrice et autorisé par M. de Bismarck, et aussitôt le maréchal se laisse aller à une longue conversation avec lui, il lui expose la triste situation de son armée, il fixe même l'époque, qu'il dit être le 18 octobre (2) où le manque de vivres deviendra complet, il se déclare enfin prêt à consentir à la neutralisation de l'armée: les troupes se rendraient sur un point du territoire à désigner et se tiendraient à la disposition de l'Impératrice pour convoquer les anciennes chambres et rétablir l'empire, la forteresse de Metz serait exceptée du traité et resterait maîtresse d'elle-même. Régnier présente ensuite au maréchal une des photographies au dos de laquelle le Prince impérial a signé son nom; il lui demande d'écrire le sien au-dessous de celui du prince, ce que le maréchal fait de suite. Régnier

(1) *Quel est votre nom N. ou M.*, p. 23.
(2) *Ibid.*, p. 31.

retourne le soir coucher au quartier général du prince Frédéric-Charles; des télégrammes de M. de Bismarck sont arrivés à son adresse autorisant la sortie de Metz qu'il a demandée, d'un général français. Régnier revient le lendemain au Ban Saint-Martin et, dans cette seconde entrevue (1), pour mettre l'Impératrice à même d'entrer en arrangement avec l'ennemi, en étant sûre de l'adhésion de l'armée, il propose au M^al Bazaine d'envoyer à Hastings un de ses généraux. Régnier demande soit le M^al Canrobert, soit le Gal Bourbaki. Le M^al Canrobert décline la mission, le Gal Bourbaki l'accepte, mais à la condition, accordée par le M^al Bazaine, qu'un ordre de départ écrit lui sera donné. On profite du rapatriement de médecins luxembourgeois renfermés dans Metz, pour faire partir le Gal Bourbaki incognito, habillé en bourgeois. Le général se rend à Hastings par la Belgique, tandis que Régnier retourne auprès de M. de Bismarck à Ferrières.

L'Impératrice se montra très-surprise de l'arrivée du Gal Bourbaki, elle lui dit qu'elle n'avait jamais chargé le sieur Régnier d'aucune mission, qu'elle avait au contraire absolument refusé de le recevoir. Le général exposa la triste situation de l'armée dans Metz, l'Impératrice prit la part la plus vive au sort de l'armée, elle refusa cependant de négocier avec l'ennemi, par la raison qu'elle pourrait nuire à la défense nationale et qu'elle ne voulait

(1) *Réponse au livre l'armée du Rhin du M^al Bazaine*, p. 8. M^al Canrobert, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 279.

courir ce risque (1). Le Gal Bourbaki n'ayant obtenu aucun fruit de sa démarche essaya de rentrer à Metz; l'ennemi lui opposa des obstacles; il se rendit alors à Tours et mit son épée à la disposition de la délégation.

Lorsque Régnier de son côté fut revenu à Ferrières la simple signature du Mal Bazaine qu'il rapportait sur une photographie, parut à M. de Bismarck un pouvoir insuffisant pour conclure un arrangement. M. de Bismarck envoya donc à Metz le télégramme suivant : « Le Mal Bazaine acceptera-t-il, pour la « reddition de l'armée qui se trouve devant Metz, « les conditions que stipulera M. Régnier, restant « dans les instructions qu'il tiendra de M. le Maré- « chal? » Ce télégramme avait été transmis par le Gal de Stiehle, chef d'état-major du prince Frédéric-Charles; ce fut à lui que le maréchal, en réponse, adressa ses explications : « Je ne saurais répondre « d'une manière absolument affirmative à la question « qui m'est faite, par son Excellence M. de Bismarck. « Je ne connais nullement M. Régnier, qui s'est pré- « senté à moi comme muni d'un laissez-passer de « M. de Bismarck, et qui s'est dit l'envoyé de S. M. « l'Impératrice, sans pouvoirs écrits. M. Régnier m'a « fait savoir que j'étais autorisé à envoyer auprès de « l'Impératrice soit son Exc. le Mal Canrobert soit le « Gal Bourbaki. Il me demandait en même temps « s'il pouvait exposer les conditions dans lesquelles il

(1) *Procès Bazaine*, Déposition du Gal Bourbaki, p. 311.

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

« me serait possible d'entrer en négociations avec le « commandant en chef de l'armée allemande devant « Metz pour capituler. Je lui ai répondu que la « seule chose que je puisse faire serait d'accepter une « capitulation avec les honneurs de la guerre ; mais « que je ne pouvais comprendre la place de Metz « dans les conventions à intervenir. »

M. de Bismarck, puisque Régnier ne pouvait présenter de pouvoirs en règle pour traiter, soit de l'Impératrice, soit du M[al] Bazaine, interrompit ses rapports avec lui. La combinaison que MM. de Bismarck et Régnier avaient formée et à laquelle le M[al] Bazaine s'était montré prêt à adhérer, l'Impératrice rétablissant la régence et signant la paix avec l'appui de l'armée de Metz, était manquée, l'Impératrice par son refus la faisait échouer.

Le mois de septembre s'était écoulé et l'armée dans Metz n'avait tenté aucun effort pour percer le cercle d'investissement. Des entreprises partielles avaient été faites, pour se procurer des vivres et des fourrages, les 22 et 23 septembre sur Lauvallier et Chieulles, le 27 sur Peltre et le château de Ladonchamps. On était revenu chaque fois sur ses anciennes positions sans rien garder du terrain conquis. Le 2 octobre, on attaquait de nouveau le château de Ladonchamps que l'on fortifiait et dans lequel on se maintenait. Le 7 octobre, une sortie plus sérieuse et faite avec des forces considérables, avait lieu sur la gauche de la Moselle, sur Saint-Remy, Bellevue, les ...pes. La division des voltigeurs de la garde aborda

les positions ennemies avec beaucoup de vigueur. On fit 600 prisonniers. Les 3e et 4e corps mis en mouvement pour appuyer les voltigeurs ne furent cependant point engagés à fond. Les troupes reprirent leurs cantonnements, ayant 1290 hommes hors de combat. Ce fut le dernier combat livré sous Metz.

Cependant, les privations avaient commencé avec le mois d'octobre, et la famine venait rapidement. L'armée allait se trouver impropre à tout grand effort par suite de l'affaiblissement physique des hommes et du manque de chevaux. Elle était déjà réduite, pour se nourrir, à manger les chevaux, qui du reste périssaient faute de fourrages (1). Dans cet état de choses, le Mal Bazaine voulut connaître l'appréciation de ses lieutenants. Le 7 octobre, il informe les chefs de corps de l'approche de la famine; il leur demande de réunir leurs généraux de division, de tenir conseil avec eux et de lui envoyer par écrit leurs avis communs et suggestions motivées (2). Dans un seul corps, le 3e, les généraux se prononcèrent catégoriquement pour tenter, une fois de plus, le sort des armes. Le Mal Lebœuf, dans sa réponse au Mal Bazaine recommande personnellement une attaque immédiate et à fond sur les lignes ennemies et indique les mesures à prendre pour l'exécuter. Le Gal de Ladmirault expose que les hommes sont déjà bien affaiblis pour la marche, que cependant l'infanterie est encore capable d'un grand effort, mais que les che-

(1) Dr F. Quesnoy. *Armée du Rhin*, p. 143.
(2) Mal Bazaine, *L'armée du Rhin*, p. 142.

vaux de la cavalerie et de l'artillerie, étant hors de service, la situation est assez triste ; qu'on peut, dans tous les cas, compter sur le plus énergique dévouement de son corps pour les résolutions suprêmes, qu'on jugerait convenable de prendre. Le G[al] Desvaux, commandant la garde impériale ne pense pas, qu'après les insuccès passés et dans l'état où se trouvent les chevaux, il y ait aucune opération à essayer, il faut donc prolonger la défense de la ville le plus longtemps possible ; lorsqu'on sera sur le point de manquer de vivres, on cherchera à connaître les conditions de l'ennemi ; si elles sont contraires à l'honneur, on sortira en combattant. Le G[al] Coffinières commandant supérieur de la place de Metz, déclare que le manque de vivres ne permettra pas de prolonger la résistance après le 19 octobre. Il ne croit pas qu'il y ait le moindre espoir de réussir dans une attaque contre les lignes ennemies. Il ajoute qu'il se produit cependant une opinion, qui prend sa source dans des sentiments militaires fort respectables, c'est qu'il est impossible d'entrer en arrangement avec l'ennemi avant d'avoir tenté un suprême effort. Le M[al] Canrobert et ses généraux sont d'avis qu'en face de la supériorité numérique de l'adversaire, des travaux qu'il a faits, de l'épuisement des chevaux, de l'impossibilité de se soustraire, si l'on parvenait à sortir, à une poursuite obstinée, il y a lieu de chercher à obtenir une convention honorable, « c'est-à-dire de partir « avec armes et bagages et sous condition de ne pas « servir contre la Prusse, pendant un temps qui n'ex-

« cédera pas un an ». Ils déclarent du reste que si les conditions de l'ennemi sont inacceptables, ils préfèrent, plutôt que de les subir, mourir les armes à la main. Le Gal Frossard examine les difficultés d'une attaque et la considère d'un succès presque impossible ; il se prononce donc pour une convention qui permettrait de sortir avec armes et bagages, et, seul de tous les généraux, il joint aux considérations d'ordre purement militaire pour recommander cette solution, des motifs politiques ; il fait valoir qu'en agissant ainsi « l'armée demeure debout, entière, « organisée, prête à être portée sur les points où la « nécessité de sauvegarder l'ordre social nécessiterait « son intervention. » Il ne fait d'ailleurs qu'une allusion indirecte aux pertes cruelles que l'armée serait encore en état d'infliger, si on voulait lui imposer des conditions inacceptables.

Le M^{al} Bazaine, ayant reçu les avis motivés de ses chefs de corps, réunit ceux-ci en conseil ; le 10 octobre, se trouvèrent présents : les maréchaux Canrobert, Lebœuf, les généraux Frossard, de Ladmirault, Desvaux, Coffinières, Soleille, commandant l'artillerie, Lebrun, intendant en chef. Le M^{al} Bazaine exposa que, malgré toutes ses tentatives pour communiquer avec Paris, il n'avait jamais reçu de nouvelles officielles du gouvernement. Le Gal Coffinières et l'intendant Lebrun font connaître le manque de vivres prochain. Quatre questions sont posées : 1° l'armée doit-elle tenir sous les murs de Metz jusqu'à entier épuisement des ressources alimentaires ? Il est

répondu oui à l'unanimité, par la raison qu'elle immobilise sous Metz deux cent mille ennemis. 2° Doit-on essayer de nouvelles tentatives autour de la place pour se procurer des vivres et des fourrages ? Il est répondu non à l'unanimité, par suite du peu de probabilité de trouver des ressources sérieuses. 3° Peut-on entrer en négociation avec l'ennemi et débattre les termes d'une convention militaire ? Il est répondu oui à l'unanimité, à condition d'entamer les pourparlers dans les quarante-huit heures pour ne pas s'exposer à les voir prolonger jusqu'à épuisement complet des vivres. 4° Doit-on tenter encore une fois le sort des armes ? Le G[al] Coffinières précisant, demande si ce n'est pas là ce qu'il conviendrait de faire avant d'ouvrir les négociations. Cette solution est écartée à la majorité. Les membres du conseil déclarent du reste, énergiquement et à l'unanimité, en en faisant mention dans le procès verbal, que la convention devra être honorable et que si l'ennemi élève des prétentions contraires à l'honneur et au sentiment du devoir militaire, ils tenteront de se frayer passage les armes à la main. Mais quelles sont les conditions du traité qu'ils croiraient pouvoir accepter ? Le procès-verbal est absolument muet sur ce point. Les généraux avaient pourtant délibéré pendant quatre heures (1) et s'étaient mis d'accord sur le sens des propositions à présenter à l'ennemi. Ce qu'ils désignaient laconiquement par le titre de « convention mi-

(1) *Metz, campagnes et négociations*, p. 299.

litaire » était une combinaison politique. Les seules conditions pour les troupes qu'ils voulussent admettre, étaient les honneurs de la guerre et le départ de Metz avec armes et bagages, et, pour s'assurer ces avantages, ils faisaient intervenir la politique. L'armée, sortie de Metz, s'engagerait à ne pas porter les armes contre les Prussiens pendant un an; elle serait neutralisée, et, comme il n'y avait pas lieu pour elle de reconnaître le gouvernement de la Défense nationale, issu d'une insurrection et avec lequel on disait que l'ennemi refusait de traiter, elle se mettrait à la disposition de l'assemblée que le pays élirait (1) pour constituer un gouvernement régulier qui pût faire la paix. On paraît avoir agité dans le conseil la question de savoir si on continuerait à tenir l'Empire pour le gouvernement légal et si la convocation de l'assemblée serait faite en son nom (2), mais on fût entré ainsi dans une voie d'immixtion directe en faveur de la famille Bonaparte que la majorité des membres du conseil refusa de prendre. Il fut donc entendu que l'armée se tiendrait simplement à la disposition de l'assemblée à élire et ferait exécuter ses décisions (3). Quant aux problèmes de toute nature que soulevait la réalisation d'un pareil programme, ils étaient impossibles à prévoir et à régler d'avance, surtout pour des hommes enfermés dans une place forte; aussi ne précisait-on rien et restait-on

(1) *Procès Bazaine*, déposition du G[al] Frossard, p. 364.
(2) G[al] Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 55.
(3) M[al] Canrobert, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 278.

dans le vague (1). On laissa au M[al] Bazaine le soin de formuler définitivement les propositions à soumettre à l'ennemi, et le G[al] Boyer, son aide de camp, fut chargé de les porter au quartier général du roi de Prusse.

Les instructions que le M[al] Bazaine rédigeait à part lui (2) pour le G[al] Boyer, allaient singulièrement accentuer le caractère politique de la négociation : « Au moment où la société est menacée par l'attitude « qu'a prise un parti violent, et dont les tendances « ne sauraient aboutir à une solution que cherchent « les bons esprits, le maréchal commandant l'armée « du Rhin, s'inspirant du désir qu'il a de sauver son « pays et de le sauver de ses propres excès, interroge « sa conscience, et se demande si l'armée placée sous « ses ordres n'est pas destinée à devenir le palladium « de la société.

« La question militaire est jugée, les armées alle« mandes sont victorieuses, et S. M. le roi de « Prusse ne saurait attacher un grand prix au stérile « triomphe qu'il obtiendrait en dissolvant la seule « force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie « dans notre malheureux pays, et assurer à la France « et à l'Europe un calme devenu si nécessaire après « les violentes commotions qui viennent de l'a« giter.

« L'intervention d'une armée étrangère, même vic« torieuse, dans les affaires d'un pays aussi impres-

(1) G[al] de Ladmirault, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 296.
(2) Rapport du G[al] de Rivière, p. 191.

« [illegible] que la France. Dans une capitale aussi « nerveuse que Paris, pourrait manquer le but, surex- « citer outre mesure les esprits et amener des mal- « heurs incalculables.

« L'action d'une armée française encore toute cons- « tituée, ayant bon moral et qui, après avoir loyale- « ment combattu l'armée allemande, a la conscience « d'avoir su conquérir l'estime de ses adversaires, « pèserait d'un poids immense dans les circonstances « actuelles. Elle rétablirait l'ordre et protégerait la « société, dont les intérêts sont communs avec ceux « de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse, par l'effet « de cette même action, une garantie des gages qu'elle « pourrait avoir à réclamer dans le présent, et enfin « elle contribuerait à l'avènement d'un pouvoir ré- « gulier et légal avec lequel les relations de toute na- « ture pourraient être reprises sans secousses et na- « turellement. » Le M^al Bazaine ne tenait donc point compte des atténuations que recommandaient ses lieutenants. il se prononçait d'avance contre le parti politique arrivé au pouvoir à Paris, l'armée interviendrait directement pour rétablir l'ordre dans le pays et elle assurait à l'ennemi le fruit de ses victoires. Le Gal Boyer, porteur de ces instructions, se mit en route pour Versailles le 12 octobre, sous la surveillance de deux officiers du prince Frédéric-Charles, chargés de lui interdire toute communication avec ses nationaux.

Les habitants de Metz assistaient frémissants à la longue inaction de l'armée qui, repliée sous leurs

murs, consommait leurs vivres (1). Ils eussent voulu que le Mal Bazaine fît des tentatives pour rompre le blocus et s'éloigner d'eux. Quoique l'insuffisance de préparation de la ville et des forts eût été constatée, ils ne demandaient qu'à le voir reprendre la campagne en laissant une garnison pour soutenir le siége. Les Messins étaient prêts à tous les sacrifices dans l'intérêt de la défense; leur patriotisme était en outre surexcité par le renom de leur ville à maintenir: Metz la Pucelle n'avait jamais vu d'ennemis entrer dans ses murs; ils montraient donc le plus grand dévouement. Les femmes de toute classe rivalisaient pour les soins à donner aux blessés et bravaient aux ambulances le danger des épidémies (2), les hommes dans la garde nationale sollicitaient d'être appelés à marcher. Une adresse était remise au maire à la fin de septembre pour lui faire part de l'inquiétude générale, on le priait de demander des explications au Mal Bazaine. Le maire, M. Maréchal, fit la démarche réclamée, il fut accueilli avec courtoisie, mais il ne reçut aucune parole rassurante (3). Au mécontentement causé par l'inaction de l'armée, se joignaient les appréhensions que l'on ressentait de la persistance mise à ne pas reconnaître le gouvernement de la Défense nationale. L'irritation devint des plus vives lorsqu'après le départ du Gal Bourbaki et en dernier lieu du Gal Boyer, les bruits d'une restauration de l'em-

(1) *Le blocus de Metz*. Publication du Conseil municipal, p. 12.
(2) Gal Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 54.
(3) Publication du Conseil municipal, p. 18.

pire d'accord avec l'ennemi furent en circulation. Le 11 octobre une grande agitation se manifeste à Metz; la foule se porte en masse vers l'Hôtel de ville (1). Des rumeurs inquiétantes circulaient sur la conduite du M[al] Bazaine et sur ses négociations avec l'ennemi; on parlait en outre d'une grande victoire remportée en France contre les Prussiens. Les conseillers municipaux étaient en séance, les officiers de la garde nationale vinrent les trouver. Au dehors on criait : A bas les aigles! On arrache l'aigle du drapeau qui flottait à l'Hôtel de ville, on le jette sur la place, on le foule aux pieds. Les officiers de la garde nationale se rendent ensuite chez le G[al] Coffinières pour obtenir des explications sur la nouvelle d'une victoire et sur l'attitude prise par l'armée et ses chefs à l'égard du gouvernement de Paris, demandant la résistance à outrance. Le G[al] Coffinières leur dit qu'il n'avait aucune nouvelle du dehors et que du reste il transmettrait leur demande au M[al] Bazaine. Lorsque le maréchal apprit l'enlèvement de l'aigle de l'Hôtel de ville, il adressa une dépêche assez dure au G[al] Coffinières, et dans le conseil de guerre du 12 octobre, un des généraux proposa que cet emblème fût rétabli par la force. Le G[al] Coffinières déclara qu'il n'agirait que sur un ordre écrit du M[al] Bazaine, et l'incident n'eut pas de suite (2).

Le 13 octobre le G[al] Coffinières écrivait au maire

(1) *La vérité sur Metz*, p. 64.
(2) G[al] Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 57.

pour lui dire qu'à partir de ce jour les magasins de l'armée étant complétement vides, on allait prendre les subsistances dans ceux de la ville, qui ne pouvaient fournir pour plus de six jours de vivres. L'annonce de la famine produisit une profonde émotion. Le conseil municipal se réunit aussitôt et tint séance jusqu'à une heure avancée de la nuit. La population attendait au dehors dans l'anxiété (1). Le conseil rédigea une adresse énergique pour recommander la lutte à outrance, le maire sortit escorté des conseillers municipaux et la lut sur la place, aux cris de : Vive la France ! Vive la République ! La République apparaissait comme une dernière espérance, on l'acclamait pour protester contre les intrigues politiques du M[al] Bazaine. L'adresse est portée par le maire au G[al] Coffinières. Celui-ci y donna son adhésion et fut entraîné à une reconnaissance implicite du gouvernement de la Défense nationale. Mais dominé par le M[al] Bazaine et l'armée qui campait sous les murs de la place qu'il commandait, alors que, dans la ville, on l'accusait d'être complice du M[al] Bazaine, dans le conseil des généraux les sentiments hostiles de la population dont il se faisait plus ou moins l'interprète le faisaient mal venir. Pendant que la population s'agitait pleine d'angoisse, le M[al] Bazaine restait invisible à son quartier-général du Ban Saint-Martin (2). Il ne se montrait ni dans les camps, ni aux ambulances.

(1) Publication du Conseil municipal, p. 23.
(2) P. Marchal, *Le drame de Metz*, p. 22.

Il demeurait seul avec quelques familiers, au premier rang le Gal Boyer (1), sans rapports intimes avec ses lieutenants (2). Une seule fois, à l'occasion des renseignements réclamés par la population, il fait paraître une proclamation, dans laquelle il assure que depuis le début du siége il n'a point de nouvelles du dehors et dit en finissant : « Quoi qu'il advienne, une « seule pensée doit en ce moment absorber tous les « esprits, c'est la défense du pays ; un seul cri doit « sortir de toutes les poitrines : Vive la France ! » D'ailleurs les journaux de Metz étaient soumis à la censure et il semblait qu'on s'appliquât systématiquement à décourager les publications qui faisaient appel aux résolutions énergiques et pouvaient surexciter le patriotisme (3).

Le Gal Boyer était arrivé à Versailles le 14 octobre. Le jour même, il dit à M. de Bismarck, dans une première entrevue, que l'armée du Rhin, par la manière dont elle avait combattu, croyait mériter non pas une capitulation, mais une convention qui lui permît de sortir de Metz avec les honneurs de la guerre. M. de Bismarck répondit que la question militaire ne le concernait nullement, qu'il pouvait cependant déclarer d'avance qu'au seul point de vue militaire, l'armée de Metz n'obtiendrait pas d'autres conditions que l'armée qui avait capitulé à Sedan. Le

(1) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 255.
(2) Gal de Ladmirault, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 290.
(3) Hippolyte Chanloup, *Le blocus de Metz*, p. 23. *La vérité sur Metz*, p. 58. C. Rambaud, *Journal d'un aumônier*, p. 172.

Gal Boyer affirma qu'une convention était impossible sur ces bases. Il est vrai qu'à côté de la question militaire, il y avait la question politique et M. de Bismarck l'aborda de suite. Il prétendit qu'il ne voulait pas traiter avec le gouvernement de la Défense nationale, tandis qu'il concluerait volontiers un arrangement avec l'Impératrice, si l'armée lui témoignait son attachement par une manifestation. M. de Bismarck reprenait donc avec le Gal Boyer la combinaison qu'il avait une première fois imaginée avec Régnier. Dans le conseil de guerre du 10 octobre, le Mal Bazaine s'était engagé à demander à l'ennemi la convocation d'une assemblée, pour représenter la France; dans ses intructions au Gal Boyer, il avait passé cette stipulation sous silence, et celui-ci ne fait à Versailles aucune ouverture dans ce sens. Il entre au contraire d'emblée dans les vues de M. de Bismarck et les complète en observant : « L'armée appelée à rejoindre l'impératrice, « le devoir du Mal Bazaine, avec l'assentiment du con- « seil de guerre, serait d'appeler les pouvoirs publics « tels qu'ils étaient constitués avant le 4 septembre et « de leur dire : Vous étiez en séance le 4 septembre, « reprenez votre délibération telle qu'elle était à ce « moment-là, quelle que soit votre décision, nous « l'accepterons (1). » M. de Bismarck devait, avant de rien conclure, obtenir l'agrément du roi, les deux interlocuteurs se séparèrent donc ce jour-là sans prendre de décision. Le lendemain M. de Bismarck dit au

(1) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p 248.

Gal Boyer que le roi et son conseil adhéraient à ses vues et se résumant : « Ainsi donc, obtenez de l'Impé« ratrice de signer les préliminaires d'un traité de « paix, obtenez de l'armée qu'elle manifeste sa ferme « intention de suivre l'Impératrice et, dans ces condi« tions, l'armée pourra se retirer avec les honneurs de « la guerre emmenant ses canons et ses drapeaux. La « place de Metz restant en dehors de toute conven« tion, il n'est pas question d'elle (1). »

Le Gal Boyer rentra à Metz le 17 octobre. La combinaison qu'il rapportait était identique à celle que le M^al^ Bazaine avait déjà acceptée de Régnier, elle eut donc naturellement et de suite son approbation. Le conseil de guerre composé des mêmes membres que celui du 10 octobre, plus du vieux Gal Changarnier qui suivait l'armée comme volontaire, reçut communication le 18 au matin des propositions de M. de Bismarck. Il y avait dans le conseil une minorité dont le Gal Frossard faisait partie qui se prononçait en toute occasion en faveur de l'empire, mais en somme la majorité hésitait aussitôt qu'elle se sentait entraînée sur le terrain politique. Déjà, le 10 octobre, les généraux avaient témoigné une certaine répugnance à se laisser aller à des ouvertures politiques déguisées sous le nom de convention militaire ; maintenant qu'il s'agissait de faire un nouveau pas dont aucun déguisement ne pourrait voiler le caractère, leur répugnance devait être autrement vive. Le Gal Boyer se chargea de la vaincre. Dans sa première

(1) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 248.

audience à Versailles, le Gal Boyer était resté trois heures en conversation avec M. de Bismarck, celui-ci avait traité fort librement toutes sortes de sujets, il avait donné son opinion sur le gouvernement de la Défense nationale, parlé de la mission de M. Thiers en Europe (1), il avait surtout fait un exposé des plus sombres de la situation de la France : le pays était dans le désarroi, le gouvernement de la Défense nationale n'était pas reconnu partout; le drapeau rouge flottait à Lyon; dans l'ouest, il était vraisemblable que le parti clérical allait s'agiter. Il avait même dit au Gal Boyer qu'il ne croyait pas rencontrer de résistance dans le nord; que certaines villes de cette région ne devaient pas être éloignées d'appeler des garnisons prussiennes pour leur sécurité; il est vrai, avait-il ajouté, que c'étaient des villes manufacturières, Roubaix, peut-être aussi Rouen. Le Gal Boyer, dans la mention qu'il fait au conseil de guerre de ses conversations avec M. de Bismarck, détache spécialement la partie relative à la situation de la France, il répète, en le chargeant encore, le sinistre exposé de M. de Bismarck, et le point le plus douloureux, celui de villes appelant l'ennemi, qui lui a été présenté comme simple hypothèse, d'une réalisation éventuelle, il le transforme en événement déjà survenu et dit aux généraux : « Rouen et plusieurs autres villes ont, pour leur « sécurité, appelé des garnisons prussiennes (2). » M. de Bismarck lui avait remis des journaux, leur contenu

(1) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 247.
(2) Voir la note C.

était en contradiction (1) avec les renseignements qu'il fournissait. Il s'abstient d'en donner connaissance.

Les communications du Gal Boyer eurent sur l'esprit des généraux une influence décisive. Le seul Gal Coffinières se prononça pour qu'on rejetât de suite les propositions venues de Versailles, et qu'on s'en tînt purement et simplement au projet formulé le 10 octobre (2). Le conseil fut d'avis qu'avant de prendre une décision définitive, il y avait lieu de faire connaître aux officiers de l'armée les propositions de M. de Bismarck et les nouvelles rapportées par le Gal Boyer. On verrait quelle serait leur impression et les résolutions qu'on pourrait en attendre. Les membres du conseil de guerre se séparèrent donc pour aller, chacun à part soi, convoquer leurs divisionnaires, et ils fixèrent une nouvelle séance au lendemain matin, 19 octobre.

Lorsque les chefs de corps se trouvèrent en présence de leurs lieutenants et qu'il fallut exposer ce qu'on attendait de l'armée, certains d'entre eux paraissent avoir éprouvé un véritable trouble à s'expliquer (3) ; cepen-

(1) *Procès Bazaine*, déposition du M^al^ Canrobert, p. 362. Rapport du Gal de Rivière, p. 202,

(2) Gal Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 63.

(3) Dans la réunion des généraux du 6e corps, le M^al^ Canrobert fut excessivement embarrassé dans les détails sur la mission du Gal Boyer, il parla longuement pour ne rien dire, sa voix tremblait, et, après bien des circonlocutions, il finit par nous dire que le roi de Prusse ne voulait pas reconnaître le gouvernement de la Défense nationale, mais qu'il traiterait volontiers, et au grand avantage de l'armée française, avec le gouvernement de la régence. Gal Bisson, Lettre à l'*Étoile belge*, reproduite par le *Moniteur universel*, 12 novembre 1870.

dant les nouvelles du G[al] Boyer firent encore une fois une telle impression, que les généraux de division promirent leur concours. Seuls, ceux du 4[e] corps le refusèrent (1). Les divisionnaires communiquèrent ensuite à leurs sous-ordres et aux officiers de régiment les renseignements qu'ils venaient de recevoir. Le tableau que le G[al] Boyer avait fait de la France prenait, en se transmettant, des couleurs de plus en plus sombres. Il paraît surtout avoir reçu des additions très-diverses de ces officiers bonapartistes qui voulaient fermement le rétablissement de l'empire et cherchaient à peser sur leurs subordonnés pour les entraîner. Les historiques de régiment et les notes prises sur l'heure par des officiers constatent de très-grandes variantes dans l'exposé fait par les divers généraux de la situation au dehors : au dire de quelques-uns, l'ennemi serait déjà répandu non-seulement jusqu'à Rouen et au Havre, mais encore jusqu'à Nantes (2) ; du reste tous sont d'accord pour présenter la France sans gouvernement obéi, en proie à la plus complète anarchie (3), incapable d'offrir aucune résistance aux envahisseurs qui foulent son sol.

Aussi, lorsque le conseil de guerre se trouva de nouveau assemblé le 19 au matin, sauf pour le 4[e] corps qui était hostile et un autre douteux, les chefs déclarèrent-ils qu'ils répondaient de l'adhésion de leurs

(1) G[al] Grenier, *Souvenirs de l'armée du Rhin*, p. 35.

(2) Rapport du G[al] de Rivière, p. 303.

(3) Comte de Montferrier, *L'armée du Rhin*, p. 114. Georges de Crambes, *Récit d'un soldat*, p. 94.

troupes aux projets présentés par le Gal Boyer. Une discussion confuse suivit (1). Le Gal Coffinières voulant se tenir en dehors de ce qui se ménageait eut à subir les reproches des bonapartistes du conseil. On l'avait déjà blâmé d'avoir, dans ses rapports avec la municipalité de Metz, reconnu le gouvernement de la Défense nationale (2); on demanda maintenant sa destitution de commandant supérieur de Metz (3). Le Gal de Ladmirault qui, en faisant connaître l'opposition des généraux du 4e corps, déclarait l'approuver, fut regardé comme un révolutionnaire (4). Cependant lorsqu'il fallut se prononcer définitivement sur l'envoi du Gal Boyer à l'Impératrice, la discussion fut longue et l'hésitation très-grande (5). Le Gal Coffinières proposait de tenter une dernière fois le sort des armes, le Mal Lebœuf et le Gal de Ladmirault, tout en déclarant ne pas croire au succès, se rangeaient à ce parti. L'intervention du Gal Changarnier mit fin au débat (6). Dans une courte allocution, prononcée d'un ton ému et énergique, le général exposa que la France et l'armée ne pouvaient trouver de salut qu'en se ralliant franchement au gouvernement de l'Impératrice (7); il

(1) Gal Coffinières, *Capitulation de Metz*, p. 64.
(2) *Id., ibid*, p. 62.
(3) *Id., ibid.*, p. 64.
(4) Gal Grenier, *Souvenirs de l'armée du Rhin*, p. 25.
(5) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 249.
(6) *Procès Bazaine*, déposition du Mal Bazaine, p. 87. Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 249.
(7) Gal Boyer, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 250.

engageait donc les membres du conseil à prendre une décision dans ce sens. On vote aussitôt, et à l'exception du M^{al} Lebœuf et du Gal Coffinières, les généraux décident que le Gal Boyer sera envoyé à l'Impératrice pour la solliciter d'entrer en arrangements avec l'ennemi et l'assurer du concours de l'armée. Le conseil pour atténuer encore une fois, autant que possible, le caractère politique de l'acte auquel il se livrait, stipulait, en en faisant mention dans le procès-verbal, qu'en aucun cas, le maréchal commandant en chef l'armée du Rhin n'accepterait de délégation de la Régente pour signer un traité, son action resterait purement militaire. Le M^{al} Bazaine n'est point intervenu dans les discussions de ces deux derniers conseils de guerre: il s'abstient au vote qui a lieu sur l'envoi du Gal Boyer à l'Impératrice et ne signe même pas le procès-verbal de la séance, soit qu'en face de si graves résolutions, il cherche, en laissant cours à l'initiative de ses lieutenants, à diminuer sa propre responsabilité, soit qu'il considère les projets comme plus susceptibles d'adoption, s'il évitait de les défendre.

Quels que fussent les voiles, les atténuations et les réserves dont les généraux du conseil de guerre cherchaient à entourer leurs résolutions, ils n'en n'avaient pas moins décidé, sur des propositions venues de l'ennemi, que l'armée du Rhin se mettrait aux ordres de l'Impératrice pour rétablir l'empire. Du reste, dans les conditions où ils se trouvaient à Metz, rien de moins surprenant que des hommes qui conservaient intacts les sentiments qui autrefois dans le

pays avaient enfanté l'empire, se soient trouvés entraînés à une semblable détermination. Le Mal Bazaine, de qui dépendait en dernier ressort, comme général en chef, la conduite à suivre, était un de ces officiers, tels que la guerre d'Afrique en avait beaucoup formé, intrépide au feu et excellent divisionnaire, mais étranger aux parties élevées de l'art de la guerre ; c'était un engagé volontaire d'un esprit médiocre et sans élévation morale ; il avait passé la plus grande partie de sa vie dans les camps, hors de France. Appelé à commander une armée déjà fort compromise, il n'avait trouvé en lui aucune des ressources qui lui eussent permis de la sauver par une retraite rapide sur Châlons et Paris. Une fois cerné dans Metz, la plus difficile de toutes les opérations de guerre, briser un cercle resserré d'ennemis, se présentait à lui. Pour entreprendre avec quelque chance de succès une attaque à fond sur les lignes d'investissement, il eût fallu aux Français un de ces chefs capables de multiplier les combinaisons, sachant sur l'heure réparer les accidents et les mécomptes et en même temps profiter des moindres fautes de l'ennemi. Le Mal Bazaine n'était point un homme de cet ordre ; aussi bien il se sentait impuissant à forcer le cercle qui l'étreignait et il voyait arriver avec la fin de ses vivres une capitulation pure et simple et la captivité. Par contraste avec cette horrible vision, s'en dresse une autre. L'Empereur est prisonnier, l'Impératrice en exil ; si, sorti de Metz avec l'armée, le maréchal rétablit l'empire, qui peut dire la position prépondérante qui

lui reviendra dans l'État? Il est vrai qu'il y a, pour le retenir, le devoir et l'honneur, l'obligation dans laquelle il est comme chef d'armée de combattre l'ennemi et de repousser ses avances, l'horreur qu'il doit éprouver d'intervenir par les armes dans les affaires intérieures du pays. Mais comment ces barrières pourraient-elles l'arrêter et même beaucoup moins peuvent-elles lui apparaître avec les précédents qu'il trouve dans l'histoire du gouvernement qui lui a conféré ses grades et son commandement? L'empire n'a-t-il donc pas été une première fois établi par un général qui, fuyant l'Égypte et désertant son armée, a mis violemment la main sur l'État? Que si, pour détourner le M[al] Bazaine de la voie que Napoléon Bonaparte a ouverte, il y a l'inégalité du prestige et de la gloire militaires, pareille différence existe-t-elle donc entre lui et le second empereur? Louis-Napoléon Bonaparte que l'armée a vu à sa tête et qu'on lui a appris à respecter, par quelles actions d'éclat s'était-il signalé lorsque, le 10 décembre 1848, la nation lui avait une première fois donné ses suffrages? Ne s'est-il donc pas ensuite élevé au trône en violation de toutes les lois? et cependant sept millions d'hommes l'ont encore acclamé par trois fois! Le M[al] Bazaine peut bien se croire l'égal de celui-là, et qui lui interdit de supposer, renfermé comme il l'est dans Metz, que ses actes ne rencontreraient pas à leur tour l'approbation d'un plébiscite?

En dehors du mirage de sa grandeur personnelle, il est une raison tirée de l'intérêt public qui agit sur

le Mal Bazaine et qui dicte surtout la conduite de ses lieutenants : c'est le désir, en sauvant l'armée, de conserver au pays, dans l'état de désorganisation où il paraît tombé, une force disciplinée qui soit pour lui un instrument de salut (1). Le Gal Boyer a dit que la France était en pleine anarchie, et cet énoncé concorde si bien avec ce que les généraux sont naturellement portés à concevoir comme inévitable, l'empire disparu, qu'ils le tiennent pour vrai d'emblée, sans demander d'explications (2). Les nouvelles viennent de l'ennemi, mais loin que cette provenance fasse pressentir des exagérations intentionnelles, à peine un soupçon de ce genre germe-t-il dans quelques esprits (3) ; la pente naturelle est si forte qu'à mesure que

(1) Hippolyte Chanloup, *Le blocus de Metz*, p. 49.

(2) M. Ulric Perrot au Mal Canrobert : « Le Gal Boyer vous a-t-il dit qu'il lui avait été complétement impossible de contrôler aucun de ces faits? » — Le Mal Canrobert : « Non, il ne l'a pas dit, et personne ne le lui a demandé devant moi. » *Enquête parlem.*, tome IV, p. 281.

(3) Le tort de l'armée, nous avons déjà fait ce pénible aveu, fut de n'avoir pas assez foi dans le patriotisme de ses concitoyens et d'admettre la possibilité d'une guerre civile en présence de l'invasion. *L'agonie de l'armée du Rhin*, par un officier d'artillerie du 3e corps, p. 71.

Le Gal Boyer aurait rapporté de son voyage à travers la France les impressions les plus désastreuses..... Il peut, il doit même y avoir quelque chose de vrai dans cela ; mais je m'étonne de voir mon entourage ajouter créance à l'ensemble, presque sans contrôle. ..... Mais je parais être à peu près seul à faire ces réflexions et à concevoir ces doutes. On me traite d'incrédule et ceux-là mêmes qui, il y a un mois, paraissaient se rallier le plus franchement au gouvernement de la Défense nationale, n'ont plus aujourd'hui à son endroit que de l'indignation et du mépris. De Meissas, *Journal d'un aumônier*, p. 323.

En apprenant ces nouvelles données à peu près comme officielles,

les renseignements se transmettent, leur gravité grossit au contraire d'elle-même et s'enfle spontanément. Il ne pouvait manquer d'en être ainsi, car, pour l'armée, en même temps que l'Empereur disparaissait, la société perdait sa clef de voûte. L'Empereur, le Napoléon, qu'est-ce donc? sinon un être qui, par sa supériorité, assure la prépondérance de la nation à l'extérieur et sa sécurité à l'intérieur. Car l'histoire et la poésie n'ont cessé de grandir Napoléon I[er] et de l'exalter par dessus la nature humaine. Et Napoléon III! Est-ce que depuis le 2 décembre 1851 les fonctionnaires, le clergé, la magistrature, le Corps législatif, le Sénat n'ont pas protesté de leur profond dévouement à sa personne, pour avoir mis fin à l'anarchie et tiré le pays de l'abîme? En même temps que la chute de l'empire, les généraux ont d'ailleurs appris l'avénement de la république, ils ont les noms des hommes arrivés au pouvoir, et cela est bien fait pour les confirmer dans leurs craintes (1). Le coup d'état, l'acte sauveur a précisément été entrepris

nos cœurs se serrent et les bras nous tombent. Je fais observer aux officiers qui me les racontent, qu'il faut se méfier de Bazaine et de son envoyé; que celui-ci n'avait pu se mettre en rapport qu'avec le quartier général ennemi, et que l'état-major prussien avait tout intérêt à nous tromper. On s'étonne de mon opiniâtre incrédulité. P. Marchal, *Le drame de Metz*, p. 23.

(1) Nous avons appris la révolution du 4 septembre. Cette révolution a été quelque chose de terrible parce qu'en même temps que nous apprenions que le gouvernement impérial était tombé, nous apprenions que Gambetta et Rochefort faisaient partie du nouveau gouvernement. Vous devez comprendre que nous n'étions pas rassurés pour la France. M[al] Canrobert, *Enquête parlem.*, tome IV, p. 277.

contre la république, et l'armée, qui a prêté ce jour-là le concours de la force matérielle, a dû garder l'impression que les républicains représentaient de bien perverses doctrines, puisque, en violation de toutes les lois, on l'a appelée, dans les commissions mixtes, à les proscrire et, dans la rue, à les massacrer avec Baudin. Des soldats, des hommes de guerre ne peuvent avoir de conceptions politiques que celles que leur font les gouvernements et les classes dirigeantes des sociétés auxquelles ils appartiennent, et toutes les doctrines et les idées qui avaient eu action sur l'armée depuis vingt ans devaient nécessairement l'amener à ne rien sentir vivre en dehors de l'Empereur. La patrie, la nation, la république ne sont que des abstractions, que de vaines images depuis longtemps bannies qui ne se présentent plus à l'esprit. Aussi tandis que par toute la France, avec la liberté reconquise, s'étaient réveillées des passions profondes suscitant la résistance même sans espoir, l'armée du Rhin restait inerte, la France lui apparaissait perdue et elle ne voyait plus de salut que dans l'intervention de l'Impératrice (1).

Le Gal Boyer partit de Metz, le 19 octobre, muni pour l'Impératrice d'une lettre officielle du M^al Bazaine et d'une lettre particulière du Gal Frossard ; son voyage par le Luxembourg et la Belgique fut long, et il ne put

(1) Le plus grand nombre comptait sur l'Impératrice. On considérait que son adhésion à la politique du général en chef s'imposait à elle, comme un double devoir vis-à-vis du pays et vis-à-vis de l'armée qui ne pouvait attendre que d'elle sa délivrance. Gal Deligny, *L'armée de Metz*, p. 56.

arriver à Londres et voir l'Impératrice à Chislehurst que le 22. Lorsque le Gal Boyer avait quitté Metz, les vivres arrivaient à leur fin, il fallait donc avant toute chose essayer de gagner du temps. L'Impératrice, dans ce but, fit transmettre une dépêche à M. de Bismarck pour demander un armistice de quinze jours avec ravitaillement. Puis elle réunit les chefs du parti bonapartiste qui se trouvaient à Londres MM. Rouher, le duc de Persigny, Jérôme David, Chevreau, de La Valette, et le Gal Boyer et leur fit part des propositions de M. de Bismarck. En résumé, si l'Impératrice prenait l'initiative de signer les préliminaires d'un traité de paix, la Prusse lui concéderait la libre sortie de l'armée de Metz. Mais quelles étaient les conditions mises à la paix ? Le Gal Boyer ne pouvait le dire, car M. de Bismarck n'était entré à ce sujet dans aucune explication. L'Impératrice télégraphia à l'Empereur à Wilhelmshœhe, pour lui demander s'il connaissait les conditions de paix. L'Empereur lui répondit qu'elle devait les connaître aussi bien que lui. Le Gal Boyer alla se renseigner auprès de M. de Bernstorff, l'ambassadeur à Londres de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Celui-ci lui donna à entendre que M. de Bismarck n'accorderait point la paix sans une cession de territoire. Il ne pouvait en effet subsister de doutes à cet égard. Lorsqu'il fallut se décider, l'Impératrice déclara qu'elle ne consentirait jamais à une mutilation du territoire (1). Le Gal Boyer remarqua que M. de Bern-

(1) *Procès Bazaine*, déposition de M. Rouher, p. 367.

storff lui avait laissé entrevoir que les exigences de M. de Bismarck pourraient être moindres envers elle qu'envers le gouvernement de la Défense nationale; comme ce n'était pas la question du plus ou moins de territoire à céder qui l'arrêtait, mais le principe même d'une cession qu'elle ne voulait pas admettre, elle se refusa absolument à entrer en négociation avec M. de Bismarck sur ces bases. L'Impératrice tenait ainsi une conduite identique à celle de M. Jules Favre à Ferrières et à celle que le gouvernement de la Défense nationale allait suivre à l'occasion des propositions d'armistice rapportées de Russie par M. Thiers. L'Impératrice empêchée, par son refus de cession de territoire, de signer les préliminaires de paix, chercha de nouveau à gagner du temps. Elle se mit en relation personnelle avec M. de Bernstorff (1); elle lui envoya des télégrammes pour M. de Bismarck dans lesquels elle insistait pour un armistice. Elle s'adressa directement au roi Guillaume et fit appel à sa générosité. M. de Bismarck répondit que l'Impératrice n'avait rempli aucune des conditions posées au G[al] Boyer; qu'il n'avait donc aucune garantie que la paix pût être conclue; que, par conséquent, la demande d'un armistice avec ravitaillement était inacceptable. Le roi fit une réponse analogue.

Sur ces entrefaites, la délégation de Tours avait été avisée des négociations ouvertes par l'ennemi avec le M[al] Bazaine et l'Impératrice; elle en avait conçu de

(1) *Affaire Bazaine*. Plaidoirie complète de M[e] Lachaud. p. 121.

vives inquiétudes. Elle appréhendait que l'on ne conclût un arrangement favorable au rétablissement de l'empire et qu'en outre la cessation de la résistance de Metz ne fournît à l'ennemi le moyen de briser la résistance qui s'organisait à Paris et sur la Loire. La délégation fit connaître indirectement à l'Impératrice les craintes qu'elle ressentait de sa conduite, tant par le canal de Lord Granville que par celui de M. de Metternich, l'ambassadeur d'Autriche. Ce dernier écrivit officieusement à l'Impératrice le 24 octobre pour lui exposer qu'une armée sérieuse s'organisait sur la Loire, et il lui fit entrevoir les responsabilités qu'elle encourrait si, par des arrangements pris avec l'ennemi, elle venait à paralyser la défense. Les craintes de la délégation furent promptement calmées. Dès le 25 (1), Lord Granville informait M. Tissot, chargé d'affaires de France à Londres, que les négociations étaient closes entre le M^al Bazaine et les Prussiens. Le 26, M. de Metternich recevait à Tours une réponse de l'Impératrice qui lui disait que les vivres manquaient à Metz, qu'il fallait se hâter de conclure un armistice et que si elle s'employait à négocier, c'était, tout en réservant ses droits, par patriotisme et pour sauver l'armée. La délégation ainsi rassurée chargea M. Tissot de remercier l'Impératrice (2) pour ses efforts en faveur de l'armée. L'Impératrice cherchait de nouvelles combinaisons afin d'obtenir des délais de M. de Bis-

(1) Sorel, *Histoire diplomatique*, tome II, p. 58.
(2) Sorel, *Histoire diplomatique*, tome II, p. 59.

marck, lorsque le 27, elle apprenait que ses démarches étaient désormais inutiles : Metz privé de vivres venait de capituler.

On avait été informé à Metz le 24 octobre de l'insuccès de la mission du G[al] Boyer. M. de Bismarck avait mandé au M[al] Bazaine par un télégramme qu'aucune des garanties que la Prusse exigeait pour entrer en arrangement avec la Régente n'avait été remplie, et qu'il n'entrevoyait plus la possibilité de faire réussir les négociations politiques. Le conseil de guerre réuni aussitôt, se cramponnant aux espérances qui s'évanouissaient, se décidait à demander au prince Frédéric-Charles la libre sortie dans des conditions analogues à celles qu'il avait fait proposer à Versailles. Le G[al] Changarnier, que son âge désignait pour présenter une pareille requête avec les meilleures chances de se faire écouter, se rendit au quartier général ennemi. Le prince le reçut avec la plus grande courtoisie (1), mais lorsqu'il parla de la sortie de l'armée avec armes et bagages, il l'arrêta par un refus formel et absolu. Les Prussiens n'avaient plus aucun intérêt à négocier. Il est douteux en effet qu'une combinaison, aussi hasardeuse que le rétablissement de la régence avec l'appui de l'armée de Metz, ait jamais pu tenter sérieusement M. de Bismarck, surtout lorsqu'il la reprit une seconde fois avec le G[al] Boyer, après l'arrivée de M. Gambetta à Tours et le grand élan de résistance qui se produisait en province. Ce-

(1) G[al] Changarnier, *Discours à l'Assemblée nationale*, 29 mai 1871.

pendant si, au point de vue politique, la négociation doit rester sans résultat, au point de vue militaire on obtient en la poursuivant d'arrêter les tentatives de l'armée de Metz pour se délivrer, on s'assure ainsi sa capture et on s'épargne dans tous les cas les pertes d'hommes que coûterait une série de combats avec elle, même heureux. Ces avantages, M. de Bismarck les a maintenant définitivement recueillis, il peut rompre tous les pourparlers, l'ennemi qu'il endort et berce d'illusions depuis un mois, est à bout de ressources et à sa merci.

On ne pouvait plus éviter la capitulation pure et simple, est envoyé auprès du chef de l'état-major prussien et le G[al] de Cissey, le G[al] de Stiehle, pour s'enquérir de ses conditions. Celui-ci déclara que l'armée de Metz subirait le même traitement que l'armée de Châlons à Sedan ; il remit au G[al] de Cissey un protocole sommaire portant que l'armée et la forteresse seraient rendues simultanément et, avec elles, le matériel de guerre et les drapeaux. Le conseil de guerre se réunit le 26 pour prendre connaissance du protocole. Les clauses furent plusieurs fois lues et commentées, on cherchait les moyens d'obtenir des atténuations, mais les généraux Changarnier et de Cissey, qui s'étaient convaincus personnellement de la dureté de l'ennemi, déclaraient qu'il était inutile de croire qu'on obtiendrait des concessions. Le conseil de guerre était donc appelé à subir les conditions les plus humiliantes possibles. Il était dans cette situation qu'il avait prévue et qui avait fait l'objet

de sa réserve expresse, qu'avant de se résigner on tenterait de se faire jour les armes à la main. Mais ce suprême effort, qu'on a ajourné pendant le mois de septembre, alors que l'armée conservait toute sa vigueur, qu'on a encore remis le 10 octobre pour négocier, alors qu'il restait une force réelle, il est devenu réellement impossible. Les chevaux sont morts ; on n'a plus ni cavalerie ni artillerie ; il y a vingt mille malades dans les hôpitaux ; les hommes qui campent à l'humidité, sous de petites tentes-abri, dans le camp retranché transformé en véritable cloaque par des pluies incessantes, sans autre nourriture que la viande de chevaux étiques à manger sans sel, ont déjà contracté le germe des maladies dont ils vont aller mourir par milliers en captivité et sont tombés dans un état de débilité physique qui ne permet plus de rien en attendre (1). Dans ces conditions, non-seulement il est impossible de forcer le cercle d'investissement que l'ennemi n'a cessé de perfectionner, mais il n'y a aucun espoir de livrer un combat tant soit peu brillant qui puisse être autre chose qu'une inutile boucherie. Il faut donc passer sous le joug, et le chef d'état-major de l'armée, le G[al] Jarras, est envoyé au quartier général ennemi discuter les clauses définitives de la capitulation. Il dut faire en sorte d'obtenir certaines atténuations aux conditions sommaires rapportées par le G[al] de Cissey.

Le G[al] Jarras trouva l'ennemi inflexible, le G[al] de

(1) D[r] Quesnoy, *Armée du Rhin*, p. 195. *Procès Bazaine*, déposition du G[al] de Ladmirault, p. 376.

Stiehle lui dit qu'il entendait s'en tenir purement et simplement au protocole remis au Gal de Cissey, qui contenait les instructions transmises par le roi. Le Gal Jarras demanda qu'un détachement de troupes de toutes armes pût se retirer librement en Algérie, cette faveur lui fut absolument refusée; il insistait au moins pour obtenir les honneurs de la guerre et pour que les officiers conservassent leurs armes et leurs bagages. Le lendemain, à une seconde entrevue, le Gal de Stiehle lui dit que le roi cédait sur ces deux points, mais les honneurs de la guerre comportaient un défilé devant l'ennemi auquel le Mal Bazaine se refusait, et ils furent en définitive écartés de la convention qui ne contint, comme concession, que les armes et bagages laissés aux officiers. Les allées et venues nécessitées par cette négociation prirent un certain temps, et ce ne fut que le 27 octobre au soir (1) que se trouva définitivement signée la capitulation par laquelle 3 maréchaux de France, 50 généraux, 6,000 officiers, 170,000 hommes, y compris la garde nationale de Metz, devenaient prisonniers de guerre.

Le 26, la nouvelle qu'on capitulait se répandit dans les camps et fut communiquée officiellement au conseil municipal de Metz. Le 27, le Gal Coffinières annonçait dans une proclamation que le sort de la ville était lié à celui de l'armée, les soldats se voyaient donc condamnés à la captivité pendant que les ha-

(1) Colonel Fay, *Journal*, p. 284.

bitants subissaient la conquête étrangère. Dès le commencement d'octobre, un certain nombre d'officiers s'étaient secrètement réunis ; inquiets des négociations engagées par le M[al] Bazaine avec l'ennemi, ils s'étaient entretenus des mesures à prendre pour obtenir un changement dans le commandement de l'armée. La capitulation amena de nouvelles réunions, cette fois-ci au grand jour. Des officiers de toute arme, parmi lesquels le capitaine Rossel du génie, se joignent aux officiers de la garde nationale. Ils veulent se soustraire à la captivité en appelant les troupes à se frayer passage à travers les lignes ennemies ; mais ils durent reconnaître que, dans l'état de prostration où était tombée l'armée, ils ne pourraient compter que sur un nombre d'hommes infime pour l'acte absolument désespéré qu'ils méditaient (1). Le G[al] Clinchant, qui devait se mettre à la tête de l'entreprise si on lui amenait un nombre d'hommes suffisant à conduire à l'ennemi, ne voyant rien de sérieux, se tint définitivement à l'écart et la tentative avorta. En ville, la journée du 28 est remplie par des scènes de tumulte et de désespoir ; on sonne le tocsin ; on se porte pour l'envahir vers l'hôtel du commandant supérieur, qu'il faut faire protéger par des troupes ; on voile d'un crêpe noir la statue du héros messin, le M[al] Fabert, érigée sur une des places de la ville. C'était la dernière convulsion de l'agonie ; ensuite le silence se fit.

(1) *Metz, campagnes et négociations*, p. 395. Colonel Rossel, *Les derniers jours de Metz.*

Le 29, la ville et les forts furent remis à l'ennemi. On avait pendant le blocus achevé les forts; incomplets au début du siége, ils se trouvaient en parfait état au moment de la reddition. Il semblait ainsi que l'armée du Rhin ne fût restée à Metz que pour compléter une forteresse appelée à renforcer d'une manière formidable la base d'opération des armées allemandes. On livrait en outre intacts les fusils et les canons de campagne de l'armée, enfin tout le matériel de l'arsenal, 1,665 canons, 9,000 affûts, 3 millions de projectiles, 23 millions de cartouches de divers modèles, 419,000 kilogrammes de poudre (1). Ces ressources seront utilisées contre la France et en particulier pour le siége de Thionville entrepris avec des canons tirés de l'arsenal de Metz. On avait laissé arriver la dernière heure, sans se préoccuper du démantèlement des remparts et des forts, et dans le conseil du 26, lorsqu'on parla de l'opérer, le temps eût manqué; le délai était encore suffisant, il est vrai, pour briser les armes et le matériel, mais il fut décidé qu'on s'abstiendrait de toute destruction.

Au nombre des demandes contenues dans le protocole rapporté par le G[al] de Cissey, se trouvait la remise des drapeaux. Dans le conseil de guerre du 26, les chefs de corps s'émeuvent particulièrement de cette clause; l'un d'eux, le G[al] Desvaux, dit, en sortant, au M[al] Bazaine : « Et les drapeaux? » A quoi le

(1) *Procès Bazaine*, déposition de M. Raymond, p. 396.

maréchal répond : « C'est vrai ! » Et il donne l'ordre de les envoyer à l'arsenal pour être brûlés. Cet ordre verbal n'a pas été entendu de tout le monde, et la journée du 26 se passe sans que les drapeaux soient portés des corps à l'arsenal, mais le G[al] Jarras est rentré le 26 au soir du quartier général ennemi sans avoir signé la capitulation, on a donc encore à soi toute la nuit du 26 et la journée du 27. Cependant certains chefs dans l'armée, inquiets pour les drapeaux, font procéder eux-mêmes à leur destruction ; le G[al] Laveaucoupet détruit ainsi ceux de sa division, et les généraux Lapasset et Jeanningros ceux de leurs brigades. Si le M[al] Bazaine veut réellement la disparition des drapeaux de son armée, il n'a qu'à laisser faire ou qu'à donner des instructions pour généraliser ce mouvement spontané. Mais loin de là, il envoie le 27 un ordre écrit très-précis pour que les drapeaux soient versés à l'arsenal et, afin de rassurer sur leur sort et d'éviter qu'on ne les détruise dans les corps, il a soin de mentionner qu'il les fera brûler (1). Or, pendant qu'il adresse aux corps l'ordre répété de porter les drapeaux à l'arsenal, il ne transmet à l'arsenal aucun avis pour les détruire lorsqu'ils arriveront (2). Au contraire le 27, entre onze heures et midi (3), le G[al] Soleille, commandant en chef de l'artillerie, en sortant du rapport chez le maréchal, a écrit deux dépêches qui portent en tête : « Par ordre du maréchal », l'une

(1) Rapport du G[al] de Rivière, p. 239.
(2) *Procès Bazaine*, déposition du colonel de Girels, p. 388.
(3) *Procès Bazaine*, déposition de M. Morlière, p. 381.

pour les généraux commandant l'artillerie des corps, prescrivant de verser les drapeaux à l'arsenal, l'autre pour le colonel de Girels, directeur de l'arsenal, ordonnant non pas de brûler les drapeaux, mais bien de les conserver et de les inventorier. Cette seconde dépêche, cependant, le Gal Soleille la retient sur sa table (1); et autant qu'on peut s'expliquer le fait, voici pourquoi.

Lorsque le 25 le Gal de Stiehle avait demandé au Gal de Cissey la remise des drapeaux, celui-ci cherchant un subterfuge qui permît de les faire disparaître, avait répondu qu'ils portaient des aigles et avaient dû être détruits au changement de gouvernement après le 4 septembre (2). Le M^al Bazaine s'est approprié cet argument; lorsque, le 27, le Gal Jarras part une seconde fois pour le quartier général ennemi, le maréchal le charge de dire au Gal de Stiehle que les drapeaux ont été brûlés comme emblèmes politiques. Si le chef de l'état-major prussien se contente de cette défaite et n'insiste pas dans la capitulation pour avoir les drapeaux, on pourra alors les détruire tranquillement, mais s'il exige au contraire absolument que la remise soit opérée, comme le M^al Bazaine, plutôt que de voir aggraver les clauses de la capitulation, a déjà pris son parti de livrer les drapeaux, ceux-ci dans l'intervalle n'ayant pas été détruits, on enverra à l'arsenal l'ordre de les conserver pour l'ennemi. Et l'ordre dans ce

(1) *Procès Bazaine*, déposition du colonel Vasse de Saint-Ouen, p. 380.

(2) Lettre du Gal de Cissey, *Plaidoirie complète* de Me Lachaud, p. 137.

sens est écrit d'avance, car on peut bien prévoir que le G[al] de Stiehle n'acceptera pas l'argument que les aigles ont été brûlés après le 4 septembre, alors qu'il sait que le M[al] Bazaine n'a cessé d'adhérer à l'empire et de négocier pour son rétablissement. En effet, lorsque le G[al] Jarras a mis en avant que les drapeaux ont été détruits comme emblèmes politiques, il n'a rencontré de la part du G[al] de Stiehle que la plus profonde incrédulité. Celui-ci a insisté plus énergiquement que jamais pour la remise des drapeaux. Le G[al] Jarras a dû céder. Lorsqu'il revient le 27 au soir avec la capitulation signée, il est trop tard, à Metz, pour détruire les drapeaux, puisqu'il y a parole donnée et engagement écrit de les livrer. Alors le G[al] Soleille fait porter le 28 au matin (1) l'ordre rédigé d'avance, la veille, à l'adresse du colonel de Girels, de conserver les drapeaux, et 56 aigles (2) passent de cette manière aux mains de l'ennemi. Ne sachant comment expliquer tant de condescendance envers le vainqueur, ne voyant en échange des dépouilles livrées que la concession de laisser aux officiers leurs armes et leurs bagages, le M[al] Bazaine a pu être accusé de n'avoir eu d'autre souci que de sauver ses bagages, pour emporter son argenterie et le traitement qu'il avait touché pendant le blocus de Metz (3).

(1) Rapport du G[al] de Rivière, p. 246.

(2) *Guerre franco-allemande*. Seconde partie, p. 296.

(3) Lettre du colonel d'Andlau à l'*Indépendance Belge*. *Plaidoirie complète* de M[e] Lachaud, p. 19. *Metz, campagnes et négociations*, p. 391. *Procès Bazaine*. Réquisitoire du G[al] Pourcet, p. 399.

Le 29, les soldats de l'armée du Rhin se mirent en marche, désarmés, pour se constituer prisonniers. Les officiers avaient voulu accompagner leurs soldats jusqu'aux avant-postes, où des sous-officiers prussiens devaient en prendre le commandement. Les adieux furent déchirants et pleins d'une inexprimable angoisse. Tous ces hommes pleuraient leur gloire passée et la chute et le déshonneur de leur pays qu'ils croyaient laisser, d'après les récits qu'on leur avait faits, absolument perdu, se livrant lui-même à l'étranger.

La prise de Strasbourg et de Metz avait rendu aux Allemands la disponibilité de grandes forces et leur avait permis à deux reprises d'envoyer des renforts à leurs armées en campagne. Une partie des troupes employées autour de Metz et de Strasbourg avait spécialement eu pour mission de réduire les forteresses françaises de second ordre. Le système de défense des frontières de la France remontait à une époque déjà éloignée. La France conservait un cordon de petites places entourées d'une simple enceinte bastionnée. Ces places d'abord impuissantes, avec les énormes masses d'hommes dont se composent les armées modernes, à retarder la marche de l'ennemi, étaient ensuite incapables, avec la portée accrue de l'artillerie, de résister à un bombardement. Elles souffraient, en général, du manque de préparation, qui atteignait toutes les parties de l'organisation militaire française au début des hostilités ; à leur faiblesse naturelle s'ajoutaient un armement incom-

plet et des garnisons formées de recrues. L'ennemi, pour s'en emparer, n'avait donc besoin que de les bombarder, sans recourir à la méthode lente des siéges en règle. Les villes exposées aux ravages d'une artillerie à longue portée que les canons de leurs remparts ne pouvaient contre-battre, se rendaient forcément pour éviter une destruction totale. C'est ainsi que Toul, Soissons, Schélestadt, Verdun, Neufbrisach, Rocroy, Phalsbourg, Montmédy, La Fère, Thionville, Mézières, Longwy capitulaient successivement. Quelques-unes de ces villes, dans les conditions où elles étaient appelées à résister, avaient cependant déployé une réelle constance. Toul, avec une faible garnison de gardes-mobiles, après avoir repoussé une première attaque tentée par surprise le 16 août, avait ensuite prolongé sa défense jusqu'au 23 septembre. Verdun et Montmédy avaient l'une et l'autre résisté à un premier bombardement et ne s'étaient rendues qu'à un second. Mézières, lorsqu'elle capitula, était en partie réduite en cendres. Phalsbourg subit un blocus de quatre mois, des bombardements répétés détruisirent le tiers de la ville, sans que les habitants montrassent de faiblesse ou que la garnison voulût accepter l'offre de sortir librement. Les vivres épuisés, le commandant Taillant détruisit son artillerie et ses munitions, il brisa ses fusils, puis ouvrit les portes et prévint l'ennemi qu'il se rendait à discrétion. Les Allemands, pour honorer la belle conduite de la garnison, laissèrent aux officiers leurs épées et leurs bagages, aux soldats leurs sacs, et ils les autorisèrent

tous à choisir les villes d'Allemagne où ils voudraient séjourner comme prisonniers (1).

De toutes les places assiégées Bitche et Belfort résistèrent seules victorieusement et se trouvèrent encore debout à la fin des hostilités. La petite forteresse de Bitche, située dans les Vosges sur une hauteur isolée, avait été attaquée dès le 7 août. Le bombardement auquel on l'avait soumise à diverses reprises étant resté sans résultat, l'ennemi, à partir du 22 septembre, cessait ses attaques et se bornait à maintenir un corps d'observation en vue de la place (2). Bitche, abondamment pourvue de vivres que le 5e corps y avait laissés, ne fut rendue, par sa garnison qui sortit librement avec armes et bagages, que le 27 mars 1871 sur l'ordre du gouvernement français.

Belfort avec son Château et ses forts de la Miotte et de la Justice s'élève sur une sorte de rocher isolé au milieu de la plaine de la Savoureuse. A l'époque où Vauban l'avait érigé, cet ensemble était des plus importants, mais par suite du rayon étendu que la portée accrue de l'artillerie exige pour une bonne défense des places, il était devenu trop exigû et on avait résolu de l'agrandir en y ajoutant des forts détachés. Lorsque la guerre éclata, un seul des ouvrages projetés, celui des Barres était construit. On procéda à l'érection de fortifications de campagne sur les points désignés pour l'établissement des autres forts, à Bellevue

(1) Rapport officiel sur les capitulations, p. 32.

(2) Voyez Dalsème, *le Siege de Bitche.*

et sur les hauteurs des Hautes- et Basses-Perches. Les travaux d'appropriation et d'armement des points extérieurs à occuper prirent la plus grande activité sous l'impulsion du colonel du génie Denfert-Rochereau appelé le 19 octobre au commandement supérieur de Belfort. La défense se trouvait donc suffisamment organisée (1), lorsque, le 3 novembre, le G[al] de Tresckow arriva avec une division prussienne pour commencer l'investissement. La place, en prévision du siége à soutenir, avait été amplement approvisionnée de vivres et de munitions, elle avait reçu une garnison de 16,000 hommes suffisante comme nombre, mais qui ne comprenait cependant que deux bataillons (2) de troupes de ligne d'ancienne formation.

Le colonel Denfert, avec les ressources dont il disposait, avait étendu le plus loin possible le rayon de défense de Belfort, en occupant non-seulement les ouvrages avancés construits autour de la place, mais encore les villages et les points favorables intermédiaires (3). De la sorte, l'ennemi ne pourrait attaquer le corps même de la forteresse qu'après avoir forcé la ceinture des défenses extérieures. Le lendemain de son arrivée devant Belfort, le G[al] de Tresckow avait demandé par lettre au colonel Denfert, si, pour épargner aux habitants les dommages d'une attaque, sa conscience ne lui suggérait pas de lui rendre la ville. Le colonel lui répondit qu'il ne connaissait qu'un

(1) Thiers et de la Laurencie, *La défense de Belfort*, p. 59.
(2) *Ibid.*, p. 79.
(3) *Ibid.*, p. 55.

moyen d'éviter aux populations les horreurs de la guerre, qui était la retraite de l'armée prussienne. Le Gal de Tresckow n'avait que des forces restreintes ; il fut contraint de débuter par un simple blocus, et le cordon d'investissement que les positions avancées des Français le forcèrent à disposer autour de la ville se trouva tellement étendu, qu'il dut garder d'abord la défensive pour résister aux entreprises de la garnison. Cependant les Prussiens recevaient des renforts et leur parc de siége, et le 3 décembre, ils commencèrent à bombarder la ville, en même temps qu'ils effectuaient une attaque en règle de l'ouvrage de Bellevue sur la rive droite de la Savoureuse. Les Prussiens, après avoir ouvert la seconde parallèle et avancé la tranchée jusqu'à trois cents mètres de Bellevue, renoncent au commencement de janvier à pousser leurs cheminements plus avant de ce côté et prennent désormais, pour objectif de leurs travaux d'approche, les hauteurs des Hautes- et Basses-Perches sur la rive opposée de la Savoureuse. Les Perches étaient flanquées à droite et à gauche par les villages de Danjoutin et de Pérouse, que le colonel Denfert avait organisés défensivement et qu'il occupait par des corps de troupes. L'ennemi dirigea d'abord ses efforts contre les deux villages qu'il soumit au bombardement le plus violent. Dans la nuit du 7 au 8 janvier, les Prussiens abordent Danjoutin de front et de flanc ; deux compagnies de mobiles postées pour repousser l'attaque de flanc ayant précipitamment pris la fuite, le village se trouva en-

veloppé et les 600 hommes qui l'occupaient furent faits prisonniers. Pérouse attaqué à son tour avec des forces considérables, le 20 janvier, était évacué par sa garnison qui se repliait en arrière sur la ville. L'ennemi, maître des villages, avait isolé les Perches : il crut possible de s'en emparer par un coup de main. Le 26 janvier, à la nuit, il lançait ses colonnes d'assaut, mais la garnison était sur ses gardes et l'éveil était partout donné. Les canons du Château et de la place même de Belfort, qui avaient vue sur les devants des Perches, joignirent leur feu à celui des défenseurs des ouvrages, et les colonnes prussiennes furent mises en déroute avec perte. 225 hommes venus jusque dans les fossés y furent faits prisonniers (1).

Depuis l'ouverture du bombardement les Prussiens avaient ajouté à leur matériel de siége des pièces du plus gros calibre, ils dirigeaient un feu continu et des plus violents non-seulement sur les points d'attaque du cercle extérieur choisis par eux, mais encore sur les ouvrages et les maisons même de Belfort. La ville n'était plus qu'une ruine, les habitants vivaient sous les décombres, dans les caves et les souterrains. Le Château et les batteries de la place répondaient de leur mieux, néanmoins leur feu devenait chaque jour inférieur à celui de l'ennemi. A mesure que le siége se prolongeait, la provision réduite de projectiles obligeait à diminuer le nombre des coups tirés et faisait utiliser

(1) Thiers et de la Laurencie, *La défense de Belfort*, p. 343.

de vieux boulets pleins trouvés en magasin, dont l'action, par comparaison avec celle des énormes obus de l'ennemi, était presque nulle. A la suite de leur infructueuse tentative d'assaut, les Prussiens avaient repris activement les travaux d'approche contre les Perches. Enfin ils arrivent si près des ouvrages et ceux-ci sont tellement bouleversés et rendus intenables par les projectiles, que, le 3 février, les Français commencent à les évacuer et à en enlever le matériel; une poignée d'hommes y est seule laissée avec ordre de se replier à l'entrée de l'ennemi. Le 8, les Prussiens, qui ont reconnu que les Perches sont abandonnées, viennent s'y établir. Il ne leur avait donc pas fallu moins de soixante-huit jours de bombardement et en partie d'approches en règle, pour forcer le cercle de défense extérieure que le colonel Denfert avait formé autour de Belfort et pour être en mesure d'attaquer directement la forteresse centrale.

Lorsque les places fortes furent prises ou investies, la conquête s'appesantit sur tout le territoire envahi, sans qu'il y eût possibilité de résistance. Les garnisons mises par l'ennemi dans les places, dans les villes ouvertes, sur les points désignés comme lieux d'étapes, empêchaient tout soulèvement. Pour faire face à une telle occupation, des renforts continuels arrivaient d'Allemagne; aux troupes de l'armée active s'ajoutaient celles de la landwehr et plus de sept cent mille hommes devaient ainsi entrer en France.

Les charges qui pesaient sur le pays occupé

étaient énormes. Outre les impôts ordinaires dus au fisc par les contribuables, que l'ennemi recouvrait autant que possible, c'étaient des contributions de guerre graduées d'après la richesse des lieux ou la résistance qui avait été faite. Les Allemands prélevaient de ces sources 80 millions de francs (1). Puis venaient les réquisitions de denrées et d'objets de toute nature, de charrettes et de chevaux avec leurs conducteurs (2), que levaient des colonnes volantes et des détachements visitant tous les points du pays. C'étaient enfin le logement et la nourriture des troupes en marche ou en garnison auxquelles il fallait pourvoir, et dans les lieux d'étapes, situés sur les grandes voies stratégiques, les habitants se voyaient, pendant des mois entiers (3), privés de leurs lits par les soldats des colonnes ennemies qui se succédaient sans interruption. Les Allemands ne faisaient d'ailleurs que pratiquer la guerre de conquête dans les conditions où on l'a toujours faite et où les Français l'avaient eux-mêmes longtemps poursuivie en Allemagne et en Espagne sous le premier empire. Et même l'invasion allemande pouvait se prévaloir, comme atténuation à ses horreurs, du respect général porté à l'honneur des femmes. Cependant les souffrances que les Français avaient à supporter leur étaient d'autant plus douloureuses qu'elles leur paraissaient absolument sans pré-

(1) Rapport de M. Passy à l'Assemblée nationale.

(2) Alphonse de Rubble, *L'administration allemande*, p. 3. De la Rue, *Sous Paris pendant l'invasion*, p. 218.

(3) Gabriel Monod, *Souvenirs de campagne*, p. 59.

cédent. Aucun point de comparaison ne s'offrait en effet à leur esprit. Dans les récits qu'ils avaient faits de leurs guerres au dehors, ils avaient, comme tous les victorieux, négligé de mentionner les souffrances du vaincu et passé sous silence les dommages qu'ils lui avaient infligés ; et, n'ayant eux-mêmes jamais subi d'envahissement prolongé, ils n'avaient encore pu juger par expérience quelle est la condition d'un pays conquis.

Les tortures morales endurées sous l'occupation étaient du reste de celles qui éprouvent le plus les courages. L'approche de l'ennemi répandait d'abord cette attente pleine d'angoisse que suscite la venue d'un fléau qu'on sait irrésistible; l'ennemi arrivé, sa domination établie, il semblait que tout se fût effondré, la patrie était comme engloutie, la France s'en était allée. La vue seule de l'envahisseur était intolérable; aussi tendait-on toutes ses facultés pour découvrir les moindres signes d'un retour de fortune. Les communications étaient rares ou interrompues et les bruits les plus étranges circulaient, on se transmettait continuellement l'annonce d'immenses victoires remportées par les armées françaises apportant la délivrance (1). Lorsque la vérité se faisait jour, l'abattement succédait à l'espoir, celui-ci reprenait bientôt sur de nouvelles rumeurs (2) pour faire encore place au découragement; cependant chaque fois qu'on

(1) Baron Ernouf, *Souvenirs de l'invasion en Normandie*, p. 195. Auguste Boucher, *Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 79.

(2) Alphonse de Rubble, *L'administration allemande*, p. 87. Ernest Caillot, *Les Prussiens à Chartres*, p. 67.

retombait de ses illusions, la chute était plus profonde, le ressort pour se relever moins puissant. Le moment vint enfin où, au spectacle des armées françaises reculant toujours, l'abattement fut complet et on n'attendit plus sa délivrance que de la paix après laquelle on soupira ardemment.

A mesure que la conquête s'étendait, les Allemands divisaient le territoire français en gouvernements distincts. Le 21 août ils avaient créé le gouvernement général d'Alsace. Le 29, celui de Lorraine avec son siége à Nancy, comprenant les départements de la Meuse, des Vosges, de la Haute-Marne, de la Meurthe et de la Moselle. A la fin de septembre, celui de Champagne avec son siége à Reims, s'étendant aux départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, de Seine-et-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Oise. Le 17 décembre, le gouvernement du Nord de la France avec son siége à Versailles était formé à son tour du département de Seine-et-Oise distrait du gouvernement de Champagne, et des départements de la Somme, de l'Oise, de la Seine-Inférieure, d'Eure-et-Loir et du Loiret auxquels vinrent s'ajouter les derniers départements envahis à la fin de la guerre. A la tête de chaque gouvernement était placé un officier supérieur qui exerçait la suprême autorité sous le titre de gouverneur général; a côté de lui se trouvait un subordonné pour diriger l'administration en qualité de commissaire de l'administration civile; puis, en sous-ordre, s'échelonnaient des préfets (1) et

(1) Voyez *Die Präfectur in Blois. Tagebuch-Skizzen.*

des sous-préfets, chargés particulièrement des rapports avec les maires et les employés français. Un *Moniteur officiel*, au siége de chaque gouvernement, publiait les proclamations et les décrets des autorités allemandes, les nouvelles de guerre que seules les feuilles françaises fussent autorisées à reproduire et, comme il était à craindre que ces journaux restassent sans lecteurs, l'abonnement avait été rendu obligatoire pour les communes.

Le roi de Prusse s'était établi à Versailles avec M. de Bismarck et le G[al] de Moltke ; les nombreux princes allemands venus à sa suite, les officiers supérieurs, les chefs du gouvernement civil formaient une sorte de cour autour de lui, aussi pouvait-il se faire proclamer empereur avec tout la pompe voulue. Cette cérémonie devait être la consécration du changement politique accompli en Allemagne. Les deux confédérations du Nord et du Sud, entre lesquelles le pays avait été divisé par le traité de Prague, venaient d'être fondues en une seule sous la dénomination d'Empire allemand, avec le titre impérial héréditaire dans la maison royale de Prusse. Cette nouvelle constitution, après avoir été ratifiée par le Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord convoqué à Berlin à cet effet, avait successivement reçu l'adhésion des États de l'Allemagne du Sud, qui, en entrant dans le nouvel empire, avaient, par des conventions spéciales, cherché à se maintenir certains droits en échange de la pleine s...
qu'ils abdiquaient.

Le 18 janvier, jour anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, un autel était dressé dans la galerie des Glaces du palais de Versailles. Le roi Guillaume prit place en face, entouré des princes, des grands dignitaires, des officiers et des fonctionnaires allemands. Après le service divin et un psaume chanté par un chœur de soldats, le prédicateur de division M. Rogge fit ressortir, dans une allocution, le caractère à la fois politique et religieux (1) de la cérémonie. Le roi se leva ensuite et dit :

« Illustres princes et alliés,

« D'accord avec tous les princes allemands et les « villes libres, vous vous êtes associés à la demande « qui m'a été adressée par S. M. le roi de Bavière, de « rattacher à la couronne de Prusse, en rétablissant « l'Empire d'Allemagne, la dignité impériale alle- « mande pour moi et mes successeurs. Je vous ai déjà « écrit mes remercîments pour la confiance que vous « m'avez manifestée et je vous ai fait part de ma réso- « lution de donner suite à votre demande. J'ai pris « cette résolution dans l'espoir qu'avec l'aide de Dieu, « je réussirai à remplir, pour le bonheur de l'Alle- « magne, les devoirs attachés à la dignité impériale. « Je fais part de mes résolutions au peuple allemand, « par une proclamation en date d'aujourd'hui, que « j'ordonne à mon chancelier de lire. »

(1) Moniteur [illegible] 19 janvier [illegible]

Le chancelier, M. de Bismarck lut alors la proclamation suivante :

« Au peuple allemand,

« Nous Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de « Prusse, savoir faisons :

« Après que les princes allemands et les villes li- « bres nous ont adressé l'appel unanime de renouve- « ler, en rétablissant l'empire d'Allemagne, la dignité « impériale allemande qui n'a pas été exercée depuis « soixante-dix ans, et après que dans la constitution « de la Confédération allemande, des dispositions y « relatives ont été prévues, nous avons considéré « comme un devoir envers la patrie de donner suite à « cet appel des princes et des villes libres, et d'accep- « ter la dignité impériale allemande.

« Conformément à ces dispositions, nous et nos suc- « cesseurs porterons, désormais rattaché à la couronne « de Prusse, le titre impérial dans toutes nos relations « et affaires de l'Empire allemand, et nous espérons « en Dieu qu'il sera donné à la nation allemande de « mener la patrie, sous l'enseigne de son antique puis- « sance, vers un avenir heureux.

« Nous acceptons la dignité impériale dans la con- « science de notre devoir de protéger, avec la fidélité « allemande, les droits de l'empire et de ses membres, « de sauvegarder la paix, de défendre l'indépendance « de l'Allemagne appuyée sur la force réunie de s « peuple. Nous l'acceptons dans l'espoir qu'il sera p « mis au peuple allemand de jouir

« de ses luttes ardentes et héroïques, dans une paix « durable et protégée par des frontières capables d'as- « surer à la patrie des garanties contre de nouvelles « attaques de la France et dont elle a été privée depuis « des siècles.

« Quant à nous et à nos successeurs de la couronne « impériale, puisse la divine Providence nous accorder « d'être le « toujours auguste » de l'Empire, non pas « en conquérant, mais en procurant les douceurs et « les richesses de la paix sur le terrain du bien-être, « de la liberté et de la morale (1).

« GUILLAUME. »

Le grand-duc de Bade, après avoir salué le roi, l'acclamait empereur d'Allemagne, et l'assemblée tout entière répétait par trois fois l'acclamation. Les assistants se séparaient au bruit des musiques militaires jouant l'hymne national et des marches triomphales.

(1) *Moniteur Officiel de Seine-et-Oise*, 19 janvier 1871.

CHAPITRE VI

Le siége de Paris.

Les sorties opérées par les défenseurs de Paris pendant le mois d'octobre n'avaient été que des affaires de détail; elles avaient surtout pour but d'aguerrir les soldats et de les préparer à une grande attaque faite en vue de percer le cercle d'investissement. Pour se promettre la réussite d'une semblable opération, il fallait pouvoir mettre en ligne de grandes masses, aussi le G[al] Trochu règle-t-il la distribution définitive de ses troupes après le 31 octobre. Le 8 novembre, la totalité des forces militaires renfermées dans Paris sous le commandement supérieur du G[al] Trochu a été répartie en trois armées : la 1[re] sous les ordres du G[al] Clément Thomas se compose des 266 bataillons de la garde nationale sédentaire; la 2[e] sous les ordres du G[al] Ducrot, destinée à la grande attaque que l'on médite pour s'ouvrir un passage au dehors, a été formée des meilleures troupes, soit des 13[e] et 14[e] corps, auxquels on a joint tous les fragments de corps organisés dans Paris depuis le début du siége et les bataillons de mobiles considérés comme

leurs. Ces divers éléments ont été répartis à nouveau en trois corps d'armée, à trois divisions chacun, le 1er sous les ordres du Gal Blanchard, le 2e sous ceux du Gal Renault, le 3e du Gal d'Exea. La 3e armée sous les ordres du Gal Vinoy, forte de six divisions conservées isolées, est presque exclusivement formée de garde nationale mobile.

Les généraux Trochu et Ducrot devaient diriger leur grande attaque du côté de la presqu'île de Gennevilliers, pour se mettre en communication avec le dehors et se ravitailler par la basse Seine. Ils avaient étudié un plan dans cette donnée, fait construire des ponts de bateaux, disposé des batteries fixes pour commander le cours de la Seine (1); ils étaient sur le point de passer à l'action, lorsque le 14 novembre arriva la nouvelle de la bataille de Coulmiers et de la reprise d'Orléans par l'armée de la Loire. L'annonce de ces succès produisit à Paris un effet immense, on ne put songer désormais qu'à rejoindre l'armée de la Loire, que tout le monde voyait s'avancer d'Orléans, pour faire lever le siége de Paris (2). Les généraux Trochu et Ducrot, forcés de renoncer à leur premier projet, se mirent le plus rapidement possible en mesure d'effectuer leur grande sortie sur la Marne dans une direction à pouvoir donner la main à l'armée de la Lo[illegible] Ils construisirent de nouvelles batteries fi[illegible] destinées à soutenir l'effort des

(1) [illegible] Paris [illegible] 81. Gal Trochu, [illegible]

troupes, et ils occupèrent le plateau d'Avron qui commande le cours de la Marne.

Des coteaux où sont situés les redoutes de la Faisanderie et de Gravelle, on domine la Marne, et par delà une plaine basse qui s'étend jusqu'à Champigny. Les Français commandaient donc de face la plaine de Champigny; en même temps ils occupaient sur un de ses flancs la presqu'île de Saint-Maur, et sur l'autre le fort de Nogent et le plateau d'Avron. Ils pouvaient de la sorte diriger une telle masse de feux croisés sur la plaine, qu'il serait impossible à l'ennemi de s'y maintenir pour disputer le passage de la rivière. Aussi est-ce sur ce point que les généraux résolurent de franchir la Marne dans l'intention, après avoir rompu les lignes ennemies en enlevant les villages de Champigny et de Bry en première ligne, de Noisy-le-Grand, Villiers, Cœuilly en seconde ligne, d'atteindre Lagny et de se porter à la rencontre de l'armée de la Loire du côté de Fontainebleau.

Le 28 novembre au soir les trois corps de la 2e armée bivouaquent dans le bois de Vincennes et derrière le fort de Nogent; ils doivent traverser la Marne la nuit même. Les ingénieurs Krantz et Ducros avaient été chargés de placer une série de ponts de bateaux. Pour dérober le secret des opérations à l'ennemi, les ponts avaient été tenus en arrière. La nuit venue, ils sortiront du canal de Saint-Maur morqués par des bateaux à vapeur, et remonteron Marne, pour venir se fixer sous le fort de la Fais derie, aux points du rivag [illegible] d'accès

été préparées. A onze heures du soir les ponts débouchent du canal de Saint-Maur, mais une crue subite s'est produite dans la Marne, et, sous le pont de Joinville, un courant violent arrête la flottille. En insistant, on fait couler les premiers pontons attachés aux remorqueurs (1). Il faut revenir, refaire les convois. On met plus d'intervalle entre les pontons, on charge les soupapes, on force la vapeur et on parvient à passer. Toutefois la nuit s'est avancée et il sera maintenant impossible de placer les ponts en temps voulu pour que l'armée puisse franchir la Marne assez matin (2). Les ingénieurs courent informer de ce contre-temps le Gal Ducrot qui se rend aussitôt auprès du Gal Trochu au fort de Rosny pour tenir conseil. Après examen, il fut reconnu que, quelque préjudiciable à l'entreprise que dût être tout retard pouvant permettre à l'ennemi de prendre éveil, on était cependant obligé de renvoyer à la nuit suivante le passage de la Marne (3). On avait combiné, pour tromper l'ennemi, un certain nombre de feintes et d'affaires secondaires venant s'ajouter à l'attaque principale sur la Marne. On pensa qu'il convenait de les laisser exécuter au moins en partie, on détournerait ainsi, autant que possible, l'attention de l'ennemi de la grande agglomération d'hommes, opérée dans le bois de Vin-

[illegible] Krantz. G[illegible] la défense de Paris, t. II,

[illegible] Krantz. Gal [illegible] défense de Paris, t. II,

[illegible] de P[illegible], p. 161.

cennes (1). Le 29 dans la matinée une pointe vigoureuse était faite sur l'Hay par des troupes de la 3e armée sorties des Hautes-Bruyères; mais le village était fortement retranché et occupé par les Prussiens, et les assaillants repoussés durent se replier avec perte. En même temps des fusiliers-marins soutenus par des gardes nationaux parisiens mobilisés, enlevaient la Gare-aux-Bœufs en avant de Choisy et, après l'avoir gardée quelques heures, revenaient sans être inquiétés.

Dans la nuit du 29 au 30 novembre les préparatifs sont enfin terminés et les 1er et 2e corps de la 2e armée franchissent la Marne sur sept ponts en avant des forts de Nogent et de la Faisanderie. Les Français s'avancent sous la protection de toutes leurs batteries qui tirent à l'extrême portée par-dessus les têtes des colonnes, ils ne rencontrent d'abord presque aucune résistance, traversent la plaine de Champigny et abordent les pentes. A 10 heures, ils ont enlevé Bry, Champigny et l'espace intermédiaire, et doivent maintenant attaquer Villiers et Cœuilly. Mais si les Allemands n'avaient occupé que faiblement les premiers villages situés trop près des forts de Paris, ils avaient en seconde ligne accumulé les obstacles. Face à Bry, le mur du parc de Villiers donne un front de 400 mètres, il a été crénelé, renforcé de levées de terre, soutenu de redoutes et d'épaulements pour l'artillerie, flanqué d'abatis. Le parc de Villiers est ainsi devenu

(1) Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome II, p. 162.

un ouvrage redoutable. Le château et le parc de Cœuilly situés par-devant de grands bois, sur un mamelon, en face de Champigny, ont été de même soigneusement fortifiés. A trois reprises, les Français s'élancent pour aborder Villiers et Cœuilly et chaque fois, arrivés à découvert, sous le feu des positions retranchées derrière lesquelles se tient l'ennemi, ils sont contraints d'abandonner l'attaque. On essaye d'ouvrir une brèche à Villiers, le mur du parc est situé un peu en contre-bas d'un pli de terrain, l'artillerie, pour le découvrir et tirer sur lui avec effet, doit tellement se rapprocher que le feu des défenseurs lui rend la position intenable (1). Les Allemands avaient à plusieurs reprises profité des mouvements de recul des Français pour passer eux-mêmes à l'offensive et tenter de reprendre Bry et Champigny; ils avaient été à leur tour repoussés et ramenés. Pendant que les 1er et 2e corps attaquaient directement Villiers et Cœuilly, le 3e traversant la Marne à Bry et Neuilly, au-dessous du plateau d'Avron, devait enlever Noisy-le-Grand, pour passer entre lui et Villiers, et prendre à revers ce dernier village. Cette partie de l'opération avait complétement manqué. La pose des ponts en arrière de Bry s'opéra sous le feu de l'ennemi et éprouva des retards (2). Puis, lorsqu'il fallut traverser la rivière, le Gal d'Exea vit à plusieurs rep[illegible]nnemi réapparaître, dans ses retours offensi[illegible]teurs qui

(1) Gal Ducrot, *la défen-*

(2) La Roncière le No-
Gal Ducrot, *la défense*

commandaient le débouché des ponts. Il n'osa pas risquer le passage dans ces conditions et resta inactif pendant que les deux autres corps combattaient (1). A 2 heures seulement, une des divisions du 3e corps sous les ordres du Gal de Bellemarre franchit la Marne. Au lieu de se diriger sur Noisy, pour prendre à revers la position de Villiers, selon les instructions du Gal Ducrot, le Gal de Bellemarre, se portant sur le terrain où il voyait le combat, vint donner directement sur Villiers. Cette nouvelle tentative, quoique soutenue par le Gal Ducrot avec des troupes du 2e corps, demeura aussi infructueuse que les précédentes (2).

Pour seconder le grand effort fait sur le plateau de Villiers-Champigny, deux diversions avaient été ménagées, l'une en face de Créteil, entre la Seine et la Marne, l'autre du côté de Saint-Denis. Le Gal Susbielle avec une division, partant de Créteil, s'était élancé sur Mont-Mesly et l'avait enlevé aux Prussiens. Le général, s'il réussissait à s'avancer suffisamment, devait se rabattre sur Ormesson pour chercher vers Chennevières à prendre à revers les forces ennemies opposées à la 2e armée; mais il n'avait pu dépasser Mont-Mesly; un retour vigoureux de l'ennemi l'avait même contraint à l'abandonner, et il était revenu occuper ses premières positions à Créteil après avoir subi de grandes pertes. Les opérations entreprises dans la direction de Saint-Denis, sur Épinay et en avant d'Aubervilliers n'étaient que des feintes, desti-

(1) A. Ballue, *les zouaves à Paris pendant le siége*, p. 80.
(2) Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome II, p. 264.

nées à inquiéter l'ennemi pour l'empêcher d'envoyer des renforts sur la Marne. A 2 heures de l'après-midi, des colonnes formées de marins, de troupes de ligne et de mobiles sortaient de Saint-Denis, s'élançaient sur Épinay et s'en emparaient. Le village ne devait pas être gardé et les Français rentraient à Saint-Denis sans être inquiétés (1).

La sortie décisive que l'on préparait dans Paris depuis le début du siége pour rompre le cercle d'investissement s'était effectuée dans la journée du 30 novembre, et elle avait échoué. Sur tous les points où ils avaient opéré des attaques secondaires, les défenseurs de Paris avaient été ramenés ou s'étaient repliés d'eux-mêmes; seule la 2e armée se maintenait au-delà de la Marne sur un terrain conquis à l'ennemi, mais en face d'elle Villiers et Cœuilly lui opposaient des obstacles infranchissables. Comment en effet, maintenant que les Allemands, informés du véritable objectif de l'armée sortie de Paris, allaient faire affluer les renforts sur le point menacé, pouvait-on se promettre d'attaquer avec succès des positions qu'on n'avait pu enlever lorsqu'elles n'étaient encore défendues que par des forces peu nombreuses? Aussi, le 1er décembre, la 2e armée ne faisait-elle aucun effort pour se reporter en avant. Elle demeurait au contraire immobile sur le champ de bataille de la veille et s'y établissait pour recevoir à son tour le choc de l'ennemi. Bry et Champigny étaient barricadés, les mai-

(1) Amiral La Roncière le Noury, *La marine au siége de Paris*, p. 203.

sons crénelées, sur le terrain découvert entre les deux villages, on élevait des retranchements et des épaulements de batteries. L'ennemi restait lui-même sur la défensive et dans la journée on concluait un armistice de quelques heures pour enlever les blessés et enterrer les morts. Les Allemands faisaient pendant ce temps arriver des renforts. Ils n'avaient eu d'engagés dans la journée du 30 novembre que la XXIVe division du XIIe corps (saxon) et deux brigades de la division wurtembergeoise, ils grossissent ces forces de fractions nouvelles du XIIe corps, de la troisième brigade wurtembergeoise et du IIe corps prussien.

L'assiégeant occupe une position embrassante; il entoure l'assiégé et peut ainsi l'attaquer facilement par ses ailes s'il cherche à percer. Les Allemands se prévalent de cet avantage, ils se jettent, le 2 décembre, à l'aube du jour, sur Bry et Champigny aux extrémités opposées de la ligne française. Les Français se laissèrent aux deux points absolument surprendre. L'ennemi s'avance dans Champigny, enlève une partie du village, fait plusieurs centaines de prisonniers; les Français reculent en désordre, la panique se communique sur les derrières, les convois et les équipages s'enfuient vers les ponts de la Marne (1). Il n'y avait dans la 2e armée que deux régiments d'ancienne formation, le 35e et le 42e, qui se distinguaient en toute occasion par leur solidité. Ils se trouvaient précisément du côté de Champigny, et, grâce à eux, on put, la pre-

(1) Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome III, p. 5.

mière surprise passée, organiser la défense et arrêter l'ennemi. Les Allemands, après être entrés à l'aile opposée dans le village de Bry, furent d'abord contenus, puis finirent par être complétement repoussés. Ils s'étaient en même temps déployés à découvert entre Bry et Champigny, mais le feu terrible auquel ils se trouvèrent exposés non-seulement de la part de l'artillerie de la 2e armée, mais encore des grosses pièces des forts et des batteries fixes qui, sur les positions rapprochées où ils s'étaient avancés, les atteignaient en plein, leur fit subir de grandes pertes et ils durent rentrer dans leurs lignes. Le soir venu, les deux armées restaient en face l'une de l'autre dans la situation de la veille, sauf à Champigny, où les Allemands se maintenaient dans la partie nord du village. La journée du 2 décembre était donc à l'avantage des Français qui, combattant sur la défensive, étaient restés maîtres du champ de bataille; mais c'était une victoire stérile qui achevait d'épuiser le vainqueur. Les officiers s'étaient prodigués dans les deux jours de bataille pour entraîner les troupes (1), 429 étaient hors de combat, parmi lesquels 34 (2) officiers supérieurs depuis le grade de chef de bataillon. Le Gal Ladreit de la Charrière était au nombre des morts, le Gal Renault du 2e corps, le commandant des éclaireurs à cheval de la Seine, Fr[illegible] devaient succomber à leurs blessures. Dan[illegible] de marche dont se composait la plus [illegible]

(1) Louis Jézierski, *Comb*[illegible]
(2) Gal Ducrot, *la défen*[illegible]

2e armée, la pénurie de sujets après Sedan n'avait pas permis de porter les cadres d'officiers au complet, dans les bataillons de mobiles, les véritables officiers connaissant leur métier étaient en très-petit nombre, les fortes pertes subies laissaient donc les cadres et le commandement désorganisés. Les troupes étaient épuisées par deux journées de combat suivies de bivouacs en plein air par un froid terrible, sans abris ni couvertures, car, pour s'alléger en vue de marches rapides, au cas où on fût parvenu à percer, on n'avait emporté ni tentes ni bagages. Enfin, si, dans la bataille du 2 décembre, on avait repoussé l'ennemi, on ne s'était cependant pas senti un seul instant assez forts pour se reporter sur Villiers et Cœuilly qui restaient inexpugnables. Tout espoir était ainsi perdu de forcer de ce côté le cercle d'investissement et, en persistant à se maintenir sur ses positions, on s'exposait à voir l'ennemi revenir avec des forces encore accrues et à être jetés dans la rivière qu'on avait à dos. Tout commandait donc de repasser la Marne pour revenir sous Paris, aussi le 2 décembre au soir le Gal Ducrot donnait-il des ordres en conséquence. Le 3 décembre on faisait d'abord partir les convois et l'artillerie de position, puis les troupes se repliaient elles-mêmes successivement sans être inquiétées. Les Français avaient perdu, dans cette série de combats, en tués, blessés ou restés prisonniers, 12,085 hommes, et les Allemands 6,172. Pendant les deux batailles, le Gal Ducrot s'était sans cesse porté au premier rang, donnant à tous l'exem- de l'ardeur et du courage; mais comme il rentr-

un insuccès après avoir dit, dans une proclamation, qu'il ne reviendrait que « mort ou victorieux », il fut désormais en butte aux sarcasmes des habitants de Paris.

L'armée avait repassé la Marne sous l'impression décourageante de son infériorité, lorsque le 5 décembre les nouvelles du dehors venaient ruiner par ailleurs presque toutes ses espérances. Le gouverneur de Paris avait reçu la lettre suivante du Gal de Moltke : « Il pourrait être utile d'informer Votre Ex-« cellence que l'armée de la Loire a été défaite hier « près d'Orléans, et que cette ville est réoccupée par « les troupes allemandes. Si toutefois Votre Excellence « juge à propos de s'en convaincre par un de ses offi-« ciers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-« conduit pour aller et venir. » Le Gal Trochu répondit au Gal de Moltke qu'il ne croyait pas devoir accueillir son offre, et le gouvernement, en rendant publiques les deux lettres, ajoutait, sous forme de proclamation : « Cette nouvelle, qui nous vient par l'ennemi, en « la supposant exacte, ne nous ôte pas le droit de « compter sur le dévouement de la France accourant « à notre secours. Elle ne change rien à notre résolu-« tion ni à notre devoir. Un seul mot les résume : « combattre [illegible] La population était restée incrédule ou indifférer [illegible] l'annonce de la reprise d'Orléans, et sa résolut [illegible] ursuivre la résistance sans faiblir. [illegible] dehors, se trou-

1. [illegible] Francis Wey,

vait parfaitement à l'unisson (1) des déterminations du Gal Trochu et du gouvernement ; mais, pour les hommes de guerre, le recul de l'armée de la Loire par delà Orléans fut une amère déception. Quand on était sorti à Champigny, on avait cru pouvoir donner la main, dans le voisinage, à une armée de secours et obtenir d'elle son ravitaillement. Mais maintenant, l'armée partie de Paris qui aurait rompu la ligne d'investissement, comment, sans point d'appui du dehors, parviendrait-elle à franchir le long espace qui la séparerait des armées de province ? Comment elle-même, sans cavalerie, réussirait-elle à se nourrir pendant le trajet, ou à préserver, contre la nombreuse cavalerie ennemie, les convois qui lui sont indispensables, si elle doit se suffire avec ce qu'elle emportera de Paris ? Il ne s'agit donc plus, pour se délivrer, de percer le cercle d'investissement et de se joindre à une armée de secours qui ne vient plus, il faudrait s'engager suffisamment à fond pour battre complétement l'armée ennemie, et l'obliger à soi seul à lever le siége !

On ne pouvait, malgré tout, rester sur l'insuccès de Champigny, et le 21 décembre le Gal Trochu, qui a recomposé ses cadres, combine une nouvelle grande sortie, cette fois-ci dans la plaine de Saint-Denis. La 2me armée, en avant du Drancy, sera appuyée, à gauche par des troupes qui se jetteront sur le village du Bourget, à droite par une partie de la 3me ar-

(1) Du Mesnil, *Paris et les Allemands*, p. 190.

mée s'avançant le long de la Marne sous les ordres du Gal Vinoy. Le Bourget formait une pointe en avant des positions prussiennes, il devait être le premier attaqué. Le 21 au matin, les forts, des canons placés sur des locomotives blindées, une partie de l'artillerie de campagne de la 2me armée dirigent sur le Bourget un feu violent qui cesse brusquement au moment où trois colonnes sorties de Saint-Denis, s'élancent à l'assaut. La colonne de gauche, principalement composée de marins sous les ordres du capitaine de frégate Lamothe-Tenet, s'empare, dans son premier élan, d'une partie du village, et s'y établit (1). Les autres colonnes arrêtées par des barricades infranchissables réussissent tout au plus à déloger les Allemands de quelques maisons avancées. Des renforts arrivaient à l'ennemi et les marins de Lamothe-Tenet furent bientôt contraints de se mettre sur la défensive. On voulut alors reprendre la canonnade contre la partie du village restée au pouvoir des Allemands, mais les combattants se trouvaient tellement enchevêtrés de maison à maison que les obus les frappaient sans distinction (2). Le commandant Lamothe-Tenet abandonné à lui-même, et exposé de toutes parts, dut lâcher prise et le Bourget fit tout entier retour aux Allemands. Pendant ce temps la 2me armée s'était établie parallèlement à voie du chemin de fer de Soissons, mais là elle trouva en face des retranchements pru

(1) Amiral La Roncière, *la marine au siége d*

(2) *Ibid*, p. 242.

par les deux ruisseaux débordés de la Molette et de la Morée. L'ennemi tint son infanterie à distance, et engagea du plus loin un combat d'artillerie. La possession du Bourget laissant les Allemands maîtres d'une position fortifiée sur le flanc gauche de la deuxième armée, le Gal Trochu crut dans ces conditions qu'il était impossible de se porter plus avant et il fit arrêter tout mouvement. Le Gal Vinoy avait pour sa part enlevé, en face du plateau d'Avron, la Maison-Blanche et Villa-Évrard sur le bord de la Marne. Les jours les plus courts de l'année laissaient à peine quelques heures de clarté pour les opérations, la terre gelée à une grande profondeur mettait obstacle aux travaux de terrassement que l'on eût voulu entreprendre pour se retrancher sous le feu de l'ennemi. Pendant la nuit une bise glaciale fit descendre le thermomètre à 14° au-dessous de zéro, il y eut neuf cents cas de congélation (1), des milliers d'hommes tombèrent malades. Les souffrances produites par l'intensité du froid eurent sur le moral des troupes, que la mauvaise nourriture éprouvait déjà, une influence désastreuse. Aussi, à la fin de décembre, les soldats de la 2me armée, profondément découragés et mal contenus par la discipline, demandaient-ils à haute voix la paix.

Cependant la défense militaire n'absorbait qu'une partie des efforts de toute nature que le siége était venu exiger. On s'était particulièrement ingénié à

(1) Gal Trochu, *Une page d'histoire contemporaine*, p. 123. Gal Ducrot, *la défense de Paris*, tome III, p. 188.

chercher des moyens de communiquer avec le dehors. Les diverses tentatives faites pour envoyer des messagers à travers les lignes ennemies avaient échoué. Un câble télégraphique coulé dans la Seine avait été rompu par l'ennemi. L'envoi de corps flottants renfermant des messages et abandonnés au cours de la Seine n'avait pas donné de résultats. De tous les systèmes de communication essayés, il n'était donc resté que les ballons et les pigeons voyageurs. On avait dès le début du siége établi des ateliers de confection pour les ballons à la gàre d'Orléans. Des ballons partaient à peu près tous les deux jours, avec les messages officiels, les journaux et les lettres de la correspondance privée, les personnes que le gouvernement envoyait en mission ou même des passagers civils. Ils emmenaient des pigeons voyageurs, et c'est par le retour de ceux-ci que Paris recevait des nouvelles du dehors. On fixait en province par la photographie, sur une pellicule excessivement mince, une réduction microscopique des dépêches à transmettre. On mettait plusieurs de ces pellicules dans une plume de corbeau attachée à la queue du pigeon messager qu'on lâchait, et un seul oiseau emportait ainsi jusqu'à cent mille dépêches (1). Mais ce double moyen d'échange par ballons et par pigeons était soumis à toutes sortes d'accidents, qui mettaient obstacle à la transmission, en temps voulu, des plus importantes communications. Un certain nombre de ba

(1) Rampon, *Enquête parlem.*, tome II, p. 70.

lons furent entraînés sur le territoire occupé par l'ennemi ou même en Allemagne, d'autres allèrent tomber très-loin, ou se perdirent en mer. Les pigeons avaient à braver les neiges et les brouillards qui les empêchaient de trouver leur route, les oiseaux de proie qui les dévoraient, beaucoup ne retournaient pas ou n'arrivaient qu'après de longs délais. On parvenait à l'occasion dans Paris à se procurer un supplément de nouvelles, par les journaux qu'échangeaient les avants-postes, ou qu'on prenait sur les morts et les prisonniers, mais on n'obtenait ainsi que des renseignements fragmentaires qui, loin de la satisfaire, ne faisaient qu'irriter la soif de nouvelles.

Le soin de nourrir la population, en ménageant les vivres le plus possible, était pour le gouvernement une source de grandes difficultés et exigeait un énorme labeur. Un premier relevé de la quantité des grains et farines avait permis de porter à trois mois la durée des subsistances; cependant, dans la crainte de mécomptes et pour ne pas exciter de fausses espérances, on n'avait annoncé, dans le *Journal officiel*, de ressources que pour deux mois. Les premiers approvisionnements dont le gouvernement se trouvait nanti, provenaient des achats faits par le ministre du commerce de l'empire, M. Clément Duvernois, soit 118,000 quintaux, la ville avait acquis de son côté 210,000 quintaux, l'administration de la guerre céda, sur les denrées réunies pour les armées du Rhin et de Châlons qui n'avaient pu être expédiées à temps, 60,000 quintaux, les hospices 7,000; on eut ainsi un premier stock de 395,000 quintaux re-

présentant, à 7,000 quintaux par jour, la consommation de cinquante-six jours (1). Le gouvernement avait, le 29 septembre, rendu un décret pour réquisitionner tous les grains et farines dont les particuliers étaient détenteurs. L'inventaire auquel on se livra des existences de ce genre donna, tant pour les réserves des boulangers que pour celles des négociants et des cultivateurs réfugiés, une nouvelle quantité de 408,000 quintaux (2) qui, avec celle qu'on s'était d'abord procurée et des cessions supplémentaires faites par l'administration de la guerre, assurait des vivres pendant plus de quatre mois.

Pour résoudre les nombreuses questions relatives à l'alimentation, le gouvernement avait nommé une commission présidée par M. Jules Simon et formée d'hommes spéciaux, d'économistes, des chefs des divers services qui avaient à diriger l'aménagement, la répartition, le rationnement des subsistances. On avait constitué une caisse de la boulangerie, qui délivrait chaque jour aux boulangers une quantité de farine calculée pour fournir aux besoins quotidiens de leur clientèle. Lorsque les farines furent épuisées, il fallut utiliser les grains. L'industrie de la mouture n'existait pas dans Paris, on la créa de toutes pièces. L'administration impériale avait fait venir 600 paires de meules. Les compagnies [illegible] chemins de fer mirent leur personnel, leurs [illegible] leur matériel à la disposition du gouvernement [illegible] construisit des moulins dans les

(1) [illegible] *Défense nationale*, p. 204.
(2) *Ibid.*

gares. Ces premiers moulins se trouvèrent insuffisants ; l'usine Cail établit dans ses ateliers 300 paires de meules d'un système particulier, et désormais on put moudre au jour le jour une quantité de grains suffisante pour l'alimentation de la ville.

Le gouvernement devait en outre fournir la viande à la population. Il disposait de bœufs et de moutons achetés par l'administration impériale et entretenus sur pied dans Paris. La viande avait été rationnée à partir du 10 octobre. Le gouvernement avait renoncé à faire lui-même la distribution aux habitants, un tel travail étant par son immensité jugé impossible, il se bornait à délivrer en bloc à chaque arrondissement une quantité de viande proportionnée au chiffre de sa population. Dans les mairies on faisait ensuite la répartition des 200 grammes alloués tous les deux jours à chaque personne. La mise en pratique du rationnement fut plus ou moins heureuse, selon le savoir-faire des administrateurs des différentes mairies, et les facilités ou les difficultés qui naissaient des circonstances locales. Dans le courant de décembre, on avait consommé toute la viande de boucherie et on commença à manger les chevaux. On recensa les animaux chez les particuliers pour les réquisitionner ensuite au fur et à mesure des besoins.

La vie de la ville à maintenir dans des conditions si anormales, demandait la mise en jeu d'une foule de rouages nouveaux. Tout le monde se trouvait donc appelé à participer à la défense ou à prendre part aux affaires publiques. Les ingénieurs civils s'employaier

aux travaux de fortification, les industriels fondaient des canons, transformaient les vieux fusils, confectionnaient des équipements. Les savants avaient formé des commissions d'hygiène; ils dirigeaient la fabrication des poudres; ils appliquaient l'électricité à l'éclairage du terrain en avant des forts pour faciliter le ti-de nuit; ils utilisaient pour l'alimentation les substances susceptibles d'être transformées par la chimie en produits alimentaires (1). Les mairies d'arrondissement se chargeaient d'un énorme travail que n'eût pu opérer à elle seule la mairie centrale. On avait constitué dans chaque arrondissement des comités d'armement pour la garde nationale, des comités pour le recensement de la population et la distribution des cartes de rationnement; des comités pour l'installation et le fonctionnement des cantines municipales destinées à nourrir les nécessiteux. Aux mairies d'arrondissement incombait encore le soin de réquisitionner les appartements vacants, pour procurer des logements aux populations des environs réfugiées dans Paris. De toutes parts, en dehors de la grande société internationale de secours aux blessés, s'étaient constitués des comités de quartier pour la réception et le soin des blessés.

Il ne fallait en effet rien moins qu'un gigantesque effort pour faire du [illegible] ense, car, à mesure que le siége se prolonge[illegible] t tarir les sources de la vie. Le gouverne[illegible] ccaparé tout le com-

(1) [illegible]

bustible et il l'employait exclusivement à la fabrication des armes, à la mise en mouvement des moulins, à la cuisson du pain. On avait cessé de fabriquer le gaz; les rues, mal éclairées par de rares lampes à pétrole, étaient plongées la nuit dans l'obscurité. Les boutiques, dont un certain nombre n'ouvraient même plus le jour, se fermaient dès la tombée de la nuit. On avait d'abord tenu les théâtres ouverts, pour continuer l'emploi à leur nombreux personnel, mais maintenant que la lumière et le chauffage manquaient, ils demeuraient clos. Les journaux, faute de papier, se trouvaient ramenés à un tout petit format. La circulation des voitures diminuait, à mesure qu'on mangeait les chevaux, et les rues devenaient désertes et silencieuses. Du même coup étaient arrivées la disette et les souffrances. Presque toutes les familles aisées avaient disposé, pendant les deux premiers mois, d'approvisionnements de réserve, mais il n'était point entré dans les prévisions que le siége dût autant se prolonger, et elles avaient vite épuisé leurs ressources. Les denrées à acheter étaient devenues d'un prix fabuleux, et du reste leur quantité était presque nulle, tout le monde, à partir du mois de décembre, se trouvait donc réduit au pain et à la viande de cheval allouée par le rationnement, c'était pour beaucoup une source d'alimentation insuffisante. Le combustible manquait, l'hiver était très-rigoureux, aussi le froid était-il des plus pénibles à supporter. Les affaires étaient interrompues, la gêne était dever générale, les cantines municipales devaient d-

tains quartiers fournir gratuitement des aliments à une grande partie de la population. Toutes ces causes de souffrance se faisaient de plus en plus sentir sur la mortalité; d'une moyenne de moins de mille par semaine en temps ordinaire, les décès montaient à deux mille en novembre et à trois mille en décembre (1).

Cependant la prolongation du siége, les privations sans cesse accrues n'ébranlaient aucunement le courage de la population. La ville était devenue un camp; aux yeux des habitants le point de vue militaire dominait. On se sentait engagé d'honneur à ne pas capituler et à ne point entrer en arrangements avec l'ennemi tant que, d'une manière quelconque, on pourrait prolonger la résistance. On se pliait aux habitudes que le siége était venu imposer; on supportait, sans se plaindre, toutes les privations; on se soutenait, on s'exaltait, on s'égayait quand même les uns les autres. Le sentiment du patriotisme surexcité, le besoin de faire quelque chose qui relevât le nom français de la honte des capitulations de Sedan et de Metz remplissaient toutes les âmes. Aussi bien, quelles que fussent les haines sourdes des classes et des partis, au dernier moment, à la pensée de la défense à soutenir en commun et de l'ennemi prêt à profiter des dissensions, les armes s'abaissaient, et les crises aiguës s'ajournaient. La ville [illegible] sans police, le soir sans lumière, cependant [illegible] commettait plus de crimes, les tribunaux [illegible] pas de besogne et pouvaient [illegible]

[illegible]

Sur ces entrefaites une nouvelle cause d'angoisse, le bombardement, vint s'ajouter à toutes les autres. On avait attendu le commencement du bombardement pour divers anniversaires qu'on supposait devoir être fêtés de cette manière par l'armée allemande, mais les jours s'étaient écoulés sans que l'ennemi démasquât une seule batterie. C'est que les Allemands avaient besoin, avant d'entreprendre une attaque de vive force, de faire arriver un énorme matériel. Le transport de ce matériel avait été retardé par la résistance prolongée de la ville de Toul puis par la nécessité d'amener d'abord les vivres et l'approvisionnement indispensables à l'entretien de l'armée d'investissement. Cependant à la fin de décembre les canons de siége étaient arrivés et l'érection des batteries terminée. Au sein de l'armée et en Allemagne on était profondément mécontent de la longueur hors de toute prévision du siége de Paris. On voulait en finir n'importe comment, aussi le 27 décembre le feu fut-il ouvert contre les forts de l'Est, de Noisy à Nogent. Le 5 janvier les batteries érigées contre les forts du Sud, Issy, Vanves et Montrouge furent à leur tour démasquées. Les forts et les remparts de Paris répondirent avec énergie et la canonnade ne s'interrompit plus jusqu'à la fin du siége.

Le bombardement dépassa au sud la limite des forts et des remparts et atteignit la ville. Les batteries allemandes lançant les projectiles à l'extrême portée des pièces de siége, les obus tombèrent sur les quartiers de la rive gauche depuis le Jardin des Plantes

jusqu'aux Invalides; au centre les rues voisines de la Seine se trouvèrent seules protégées par la distance. L'espérance que l'ennemi avait pu avoir de hâter la reddition de Paris par le bombardement fut complétement déçue. Les emplacements vacants, les jardins et les cours, les larges rues étaient si nombreux dans la partie de la ville bombardée que la puissance de destruction des obus se trouvait fort atténuée. On voyait des maisons éventrées, des commencements d'incendies, mais aucun de ces grands feux et de ces écroulements qui se produisent dans les villes resserrées et que l'imagination s'était par avance représentée. Les premiers jours, les habitants des lieux bombardés quittèrent en assez grand nombre leurs logements pour se réfugier dans les quartiers préservés, mais bientôt l'émigration se restreignit; le soir on se réfugiait dans les caves, on matelassait les portes et les fenêtres et on prit l'habitude de vivre sous les bombes. Les sentiments que le bombardement fit naître dans la population, furent avant tout l'indignation et le mépris. Les vivres diminuaient et le siége approchait de sa fin, la chute des obus destinée à rester sans résultat par suite de l'immense superficie à bombarder, n'en faisait pas moins périr chaque jour un certain nombre de victimes innocentes, de femmes et d'enfants; les établissements hospita[illegible] les écoles, les édifices consacrés aux sciences [illegible] le Muséum, nombreux dans cette [illegible] trouvaient atteints. Le bombard[illegible] de telles conditions, était un a[illegible]

qui révoltait d'autant plus les Parisiens que, d'après l'opinion qu'ils s'étaient faite de la civilisation allemande, beaucoup d'entre eux s'étaient refusés à en croire l'ennemi capable.

Le bombardement en exaspérant la population accrut le désir qu'elle éprouvait de voir renouveler les attaques contre les lignes ennemies. C'est que, loin de se décourager, à mesure que le siége se prolongeait, on se maintenait au contraire dans l'optimisme. On se reprenait toujours après la défaite à espérer le succès. On s'était accoutumé à négliger les faits désavantageux pour mettre en relief ceux qui paraissaient favorables. Dans cette voie, c'était surtout l'au-delà, l'inconnu, les événements de province qui prêtaient au grossissement et au travail de l'imagination. Ainsi on avait cru, pendant la sortie de Champigny, entendre le canon de l'armée de la Loire vers Fontainebleau. Les nouvelles que l'on recevait du dehors étaient épiloguées et passées au crible, on ne manquait point d'y découvrir quelque côté favorable, quand il n'y avait rien de tel, on créait de toutes pièces des avantages (1). Chanzy sur la Loire, Faidherbe dans le Nord, Bourbaki dans l'Est fixaient tour à tour l'attention et, passant de l'un à l'autre, on attendait chaque jour une armée de secours. Il semblait que la France, en perdant sa suprématie militaire, dût absolument s'abîmer. La patrie ravagée, menacée de démembrement, si elle succombe définitivement, pourra-t-elle

(1) Voyez entre autres, Francisque Sarcey. *Le siége de Par*·· p. 231.

jamais se relever? Le patriotisme sous le coup d'aussi terribles appréhensions, prenait un degré d'exaltation singulier. Un mot revenait sans cesse et résumait toutes les discussions: « Il faut avoir la foi. » On avait donc foi dans le succès définitif et, pour garder sa confiance, on se rejetait de l'analyse positive des faits dans des effusions de sentiment, dans des élans mystiques. Les écrivains, M. Vitet dans la *Revue des Deux Mondes*, MM. Victor Hugo, Louis Blanc, Edgar Quinet dans les journaux républicains encourageaient la population et, comme personne ne voulait se laisser dépasser en sérénité à supporter le malheur, leurs écrits à tous respiraient non-seulement la résignation à souffrir, mais encore la conviction que les épreuves subies conduiraient à la délivrance. La république exerçait un prestige magique, elle était aux yeux des républicains le talisman qui devait donner la victoire. On prenait pour modèles, sans remarquer la différence des temps et des situations, les volontaires de 1792 et on rappelait les succès qui, après une série de revers au début, avaient couronné leurs efforts. Dans ces dispositions on décrivait les faits de guerre et les combats du siége de Paris de telle sorte qu'on n'eût pu trouver de termes plus louangeurs pour raconter les victoires des meilleurs soldats. On [illegible] donc complétement perdu de vue la [illegible] de l'armée [illegible]'on avait improvisée [illegible] les et des [illegible]es et qui, au feu, loin [illegible] ités [illegible]antait, ne pouvait [illegible] é qu'une

valeur très-relative. Mais si on se trompait ainsi sur l'armée qu'on avait au milieu de soi et qu'on eût pu observer, à plus forte raison portait-on de faux jugements sur celle qui assiégeait la ville. Là tout était obscur, rien de précis sur le nombre, l'organisation, les dispositions prises pour l'attaque ou la défense, n'était connu. Aussi se figurait-on les troupes allemandes sous les murs de Paris comme soumises à de grandes souffrances et capables de se lasser de la résistance opposée. Or rien n'était moins vrai.

Les Allemands avaient trouvé d'excellents (1) logements dans les villes, villages, châteaux et maisons de campagne qui forment autour de Paris une ceinture continue. Ils s'étaient hâtés de rétablir les voies de communication et, entre autres, autant qu'ils avaient pu, les chemins de fer. Ils recevaient directement d'Allemagne leurs approvisionnements, leur armement de siége, leurs munitions; le service sur les lignes françaises était fait par des employés allemands avec matériel allemand (2) et jusqu'à Orléans, de Juvisy on voyait circuler des trains réguliers. Ils avaient pour le camionnage et le transport sur les routes, en outre des équipages de l'armée, les nombreuses charrettes réquisitionnées en France, et celles des convoyeurs venus du fond de l'Allemagne à la suite de l'armée (3). Dans les bourgs et les villages du rayon même d'investissement que les habitants avaient abandonnés, des

(1) *Guerre franco-allemande*. Seconde partie,
(2) Dr Louis Fleury. *Occupation et bataille de*
(3) IDEM. *Ibid.*, p. 162.

boutiques ouvertes par des Allemands (1), mettaient à la disposition du soldat les objets nécessaires à son bien-être. En arrière du rayon d'investissement, les troupes appliquaient à leur usage par réquisitions, par achat (2), par la voie de marchés tenus dans les villes et les bourgs (3), les denrées de toute sorte que le pays fournit en temps ordinaire à l'alimentation de Paris.

Ainsi établis les assiégeants avaient tout disposé pour repousser les sorties des Parisiens. Ils avaient rendu leur ligne d'investissement aussi solide que possible, par des travaux variés se complétant les uns les autres (4). Ils avaient transformé les bourgs et les villages en véritables forteresses. Ils avaient crénelé et soutenu par des levées de terre les murailles ayant vue sur la campagne, surtout celles des parcs et jardins, qui donnent un grand développement de feux. Ils avaient relié par des tranchées-abris les villages et les maisons isolées et, lorsque l'espace découvert entre deux points était considérable, ils avaient, en retrait de la première ligne, creusé des tranchées latérales ou élevé des épaulements de batterie, pour prendre en flanc l'assaillant qui aurait pénétré dans l'intervalle. Dans les bois, ils avaient fait des abattis. Ils avaient placé dans des redoutes, les batteries de position avec [illegible] canonnaient les forts et qui, au cas d'une

[illegible] *l'invasion*, p. 161.

[illegible] *l'invasion*, p. 160. F. Husson.

[illegible] p. 147. De La Ron-

[illegible] 19.

sortie des assiégés, devaient, à de longues distances, décimer ses rangs et démonter son artillerie.

En face d'un adversaire ainsi préparé, l'armée sortie de Paris devait effectuer les opérations compliquées que nécessite l'attaque, combiner la marche des corps et des colonnes, manœuvrer, se déployer. C'était une armée improvisée, les hommes n'avaient qu'une instruction militaire fort incomplète, les officiers d'élite étaient rares, et, dans certains corps, faisaient absolument défaut. Les vices du mécanisme se révélaient donc, dans les opérations entreprises, par toutes sortes de manquements et d'acoups. Les troupes françaises attaquant à découvert étaient exposées au feu sûr et précis d'un adversaire abrité et invisible. Elles avaient au premier moment l'avantage du nombre, mais l'ennemi possédait sur elle toutes les autres supériorités; ses soldats aguerris, quelque fût d'abord leur petit nombre opposaient une résistance tellement acharnée qu'ils parvenaient à conserver leurs positions jusqu'à l'arrivée des renforts. Les réserves des Allemands une fois survenues, les Français n'avaient plus aucune chance de percer la ligne d'investissement. Ils finissaient donc par être invariablement repoussés, et les deux armées, étant ce qu'elles étaient, et se trouvant dans la situation respective qu'elles occupaient, il est impossible de concevoir aucune combinaison militaire qui eût pu amener un résultat différent.

Aussi, le mois de janvier arrivé, les généraux, auxquels la connaissance du métier ne permettait d'illusions, ne conservaient-ils plus d'espéran

un conseil de guerre convoqué le 31 décembre, en présence du gouvernement, l'avis presque unanime des officiers fut qu'il était désormais impossible de percer la ligne d'investissement. Les habitants de Paris et l'armée se trouvaient donc dans des dispositions d'esprit diamétralement opposées, et portaient sur les affaires militaires les jugements les plus différents. La population, dans l'état d'illusion où elle se maintenait, faisait remonter de plus en plus la cause des insuccès aux hommes à la tête du gouvernement et de l'armée. Si on ne battait pas l'ennemi, si on ne forçait pas ses lignes, c'est que les chefs étaient des incapables ou même des traîtres. La pensée que les généraux ne voulaient pas vaincre par attachement à l'empire déchu, et pour ne pas aider au triomphe de la république, finit donc par s'emparer de beaucoup d'esprits (1). Le flot grossissant des soupçons et du mécontentement se fixait en dernier ressort sur le G[al] Trochu. Ses partisans et ses défenseurs avaient graduellement diminué et avaient enfin complétement disparu, à la suite d'un incident qui prit aux yeux du public une très-grande importance, l'évacuation du plateau d'Avron.

Le plateau d'Avron constituait une position isolée entre les assiégeants et les assiégés, il était difficile sinon impossible à garder, dès qu'il serait soumis au feu de pièces de gros calibre, d'autant plus que la nature du sol ne permettait pas de s'y retran-

(1) [illegible] Lamber, *Journal [illegible] Parisienne*, [illegible] 204, 365.
[illegible]aines. *Paris, pendant le siége*, p. 224, [illegible]

cher profondément. Mais il commandait le cours de la Marne, et, pour s'assurer le passage de la rivière lors de la sortie de Champigny, on l'avait occupé, puis on y était demeuré, en faisant certains travaux de défense. Lorsque les Prussiens démasquèrent leurs batteries contre les forts Est de Paris, ils dirigèrent d'abord leur feu sur Avron. Le plateau fut reconnu intenable et, dans la nuit du 28 au 29 décembre, il fut abandonné. Cette évacuation produisit dans Paris, comme l'affaire du Bourget, un violent accès de colère. A partir de ce moment, le déchaînement contre le général en chef devint universel. Tout le monde accusa le Gal Trochu de manquer de confiance, de décision, de vigueur et entendit lui imposer une conduite plus énergique. Le général finit même par perdre l'appui de ses collègues du gouvernement, qui pour le remplacer se mirent en quête d'un chef supposé plus capable.

Ce qui rendait particulièrement puissante la demande d'agir, c'est que la population exigeait que les nouvelles sorties fussent faites en totalité ou en partie par la garde nationale prise dans son sein. Les Allemands renonçant à un siége en règle et se contentant de bombarder la ville de loin, la surveillance du mur d'enceinte assignée à la garde nationale était restée sans danger. Le rôle exclusivement défensif et dénué de risques auquel on la restreignait, avait donc fini par mécontenter profondément la garde nationale. « Et quoi ! disait-on, nous « sommes dans Paris plus de 300,000 hommes

« l'ennemi nous tient bloqués depuis cent jours, il « bombarde nos monuments, tue nos femmes et nos « enfants, et nous persistons à ne pas nous ruer sur « lui ! Laisserons-nous les vivres s'épuiser, serons-« nous contraints de rendre nos armes sans avoir « tenté au moins un suprême effort ? » Il était impossible de ne pas faire droit à ces réclamations d'un sentiment généreux qui s'élevaient de toute part et dont les maires de Paris, les membres du gouvernement se faisaient les interprètes. Le Gal Clément Thomas, dans le conseil de guerre du 31 décembre, avait demandé qu'on opérât une nouvelle sortie et qu'on y associât la garde nationale qu'il commandait. Le Gal Trochu avait résumé la discussion en disant qu'il fallait persévérer dans la lutte aussi longtemps qu'elle serait possible, qu'un succès imprévu couronnerait peut-être une suprême tentative, qu'en conséquence on livrerait une dernière bataille à laquelle, selon le désir de la population, la garde nationale participerait (1).

On avait fait d'énormes efforts depuis le 4 septembre pour l'armement et l'instruction de la garde nationale. On avait élevé la solde à 1 fr. 50 par jour, pour fournir aux hommes des moyens d'existence. Les gardes nationaux s'étaient exercés sans relâche, même la nuit à la lueur du gaz. Les résultats obtenus étaient donc considérables, toutefois ils n'étaient que [illegible] ture des choses ne permettait pas qu'il [illegible]. S'il eû[illegible] lu résister derrière les

(1) [illegible] p. 173.

murs, dans des tranchées ou sur des barricades, on eût pu compter sur le courage de la garde nationale et sa discipline et son instruction eussent été suffisantes. Mais il s'agissait de l'offensive, et il était impossible aux hommes de guerre de croire qu'une troupe comme la garde nationale, improvisée en trois mois avec des citadins sans instruction militaire, pût être employée avec succès dans des tentatives où la ligne et la mobile avaient échoué. Aussi la participation de la garde nationale aux opérations actives, contre laquelle les généraux n'avaient cessé de s'élever, continuait-elle à soulever chez la plupart d'entre eux de vives répugnances.

La divergence qui existait dans les jugements que les chefs de l'armée et la population portaient sur les affaires militaires, était surtout très-grande à l'égard de la garde nationale. Dès que la garde nationale avait eu un commencement d'instruction, on avait exalté ses mérites sans aucune réserve. On trouvait dans l'éloge des motifs d'encouragement et puisqu'il fallait se battre, le doute sur sa valeur, l'hésitation à croire en soi eussent paru lâches et criminels. D'ailleurs, comme c'était soi-même que l'on vantait, les louanges avaient été vite prises au pied de la lettre. L'emploi de la garde nationale pour les opérations actives avait été l'une des demandes persistantes faite dès le début du siége par les partisans de la Commune. Le refus d'accéder à cette demande alors qu'aucune organisation n'existait encore, puis les délais apportés à y faire droit lorsque les préparatifs furent commencés

parmi les principaux griefs élevés par les mécontents. Dans les clubs, dans les journaux, parmi les stratégistes improvisés, on proposait de faire un colossal déploiement de tous les hommes armés dans Paris pour se jeter sur un point choisi des lignes ennemies. On réclamait ce qu'on appelait une sortie « torrentielle ». Telle était la surexcitation des esprits, que ce projet avait beaucoup d'adhérents convaincus, tandis que chez les autres la crainte de paraître lâches retenait les critiques, aussi n'eût-il dépendu que du Gal Trochu de faire réellement sortir de Paris tous les hommes armés. Conduire au combat une multitude confuse de citadins de tout âge eût été courir au-devant de quelque grande catastrophe; aussi, se refusant à essayer rien de semblable (1), le Gal Trochu se bornait-il à préparer pour l'offensive les seuls éléments de la garde nationale jugés aptes au service actif.

Dès le mois d'octobre, on avait, sous la pression de l'opinion publique, extrait des bataillons les hommes les plus jeunes pour en composer des compagnies de marche. On avait d'abord eu recours aux enrôlements volontaires. Mais on n'avait obtenu qu'un nombre d'hommes insuffisant et, le 8 novembre, le gouvernement rendait un décret par lequel chaque bataillon était appelé à [illegible]biliser quatre compagnies, recrutées [illegible] les céli[illegible] de vingt à qua[illegible]te-cinq ans. Ces [illegible]nies é[illegible]uipées pour [illegible]vice actif, et, [illegible] que le [illegible] bataillons [illegible] attaché à la

(1) [illegible] *contem*[illegible] [illegible]90.

garde du mur d'enceinte, elles furent employées aux avant-postes, à partir de la fin de novembre. Maintenant qu'on s'était décidé à agrandir encore le rôle de la garde nationale et à l'étendre jusqu'à l'offensive, il fallut grouper les compagnies de plusieurs bataillons en régiments. On forma ainsi cinquante-neuf régiments de garde nationale mobilisée. On créa pour les commander des lieutenants-colonels choisis parmi les chefs de bataillons jugés les meilleurs. Puis, comme les généraux n'avaient pas assez de confiance dans l'instruction et la solidité de la garde nationale pour l'employer seule, on répartit les régiments dans les brigades de l'armée active, afin de leur donner comme soutien des régiments de ligne. Toutes ces créations à réaliser, sans sujets pour former les cadres et les états-majors, prenaient beaucoup de temps et les préparatifs ne purent être terminés avant le milieu de janvier.

La nouvelle sortie a été fixée au 19 janvier. Le 18, dès sept heures du matin, la garde nationale mobilisée se mit en mouvement dans Paris; le défilé sur les boulevards et les Champs-Élysées, dura toute la journée au milieu d'une foule énorme. Les régiments marchaient musique en tête, chantant des chants patriotiques, beaucoup d'entre eux escortés de la partie sédentaire des bataillons. Les maires leur avaient fait des harangues enflammées. Le gouvernement avait publié la proclamation suivante :

« Citoyens,

« L'ennemi tue nos femmes et nos enfa

« bombarde jour et nuit; il couvre d'obus nos hôpitaux.
« Un cri : Aux armes ! est sorti de toutes les poitrines.
« Ceux d'entre nous qui peuvent donner leur vie
« sur le champ de bataille marcheront à l'ennemi;
« ceux qui restent, jaloux de se montrer dignes de
« l'héroïsme de leurs frères, accepteront au besoin les
« plus durs sacrifices, comme un autre moyen de se
« dévouer pour la patrie. Souffrir et mourir, s'il le
« faut, mais vaincre. Vive la République ! »

Au sein de la foule, dans les familles dont les fils partaient, personne ne témoignait d'hésitation ou de faiblesse; tout le monde voulait la victoire et était prêt à la payer par tous les sacrifices.

Le G[al] Trochu avait proposé, dans un conseil de guerre, de prendre le plateau de Châtillon comme objectif de la nouvelle sortie. Les lignes prussiennes forcées de ce côté, il aborderait Versailles par le sud. Les généraux furent d'avis de chercher à percer sur Versailles, mais l'enlèvement du plateau de Châtillon leur parut impossible et ils demandèrent que la forteresse du mont Valérien servît de point de départ à l'opération (1). Le G[al] Trochu se rendit à cette opinion. L'armée destinée à agir fut composée de 19 régiments d'infanterie de ligne, 32 bataillons de mobile et 19 régiments de garde nationale parisienne mobilisée, [illegible]mant un to[illegible] 84,000 hommes (2). Les troupes [illegible]t réparti[illegible] trois colonnes, l'une opérant à

(1) [illegible]hu. *Un[illegible]toire contemporaine*, p. 126.
(2) [illegible] *Opér[illegible] corps*, p. 400.

raille, située hors des atteintes du mont Valérien, que les Prussiens avaient choisie comme défense; ils l'avaient crénelée et soutenue par une banquette en terre (1). L'infanterie du centre français placée à découvert, se trouva absolument arrêtée devant cet obstacle d'où partait un feu plongeant (2).

On voulut faire soutenir l'infanterie par du canon. Les pièces étaient restées en arrière, retardées par l'encombrement, lorsqu'elles furent enfin à distance sur les chemins, il fut impossible de les mettre en position à travers champs. Le dégel était survenu, une pluie fine et pénétrante ne cessait de tomber, le sol détrempé à une grande profondeur était transformé en un véritable bourbier (3). Pour contre-battre avec avantage les grosses pièces de l'ennemi placées derrière des retranchements, on avait précisément laissé les légères pièces de 4 d'un calibre trop faible, et on n'avait emmené que des pièces de 12 et de ces pièces de 7 (4) se chargeant par la culasse, fondues à Paris pendant le siége, en partie à l'aide de souscriptions publiques et dont les Parisiens attendaient les plus grands résultats. On doubla les attelages, mais les chevaux affaiblis par les privations et par la disette de nourriture, ne purent venir à bout de traîner les lourdes pièces embourbées (5).

(1) Jézierski. *Combats et batailles du siége*, p. 427.

(2) Charles Habeneck. *Les régiments martyrs*, p. 176.

(3) Jules Moret. *La garde nationale aux avant-postes*, p. 104, Paul Mahalin. *Montretout*, p. 21.

(4) G[al] Vinoy. *Opérations du 13e corps, etc.*, p. 406.

(5) IDEM. *Ibid.*

La garde nationale, depuis qu'on l'employait pour l'offensive, avait éprouvé de ces défaillances et de ces paniques partielles inévitables au sein des troupes improvisées (1), elle en éprouva de nouvelles le 19 janvier (2); néanmoins les gardes nationaux firent en majorité bonne contenance, et plusieurs bataillons, dont le commandement était échu à des hommes énergiques, montrèrent une réelle fermeté. Les régiments parisiens de la colonne du centre restèrent de longues heures dans le parc de Buzanval sous le feu des retranchements prussiens sans lâcher prise (3). Là fut tué entre autres le peintre Henri Regnault. Vers une heure de l'après-midi, la colonne du G[al] Ducrot s'engagea à son tour, mais prise d'écharpe par des batteries placées à Croissy, de l'autre côté de la Seine, qu'on ne put éteindre, de face, elle se heurta au mur crénelé de Longboyau qui lui opposa un obstacle infranchissable.

Les Prussiens, surpris par l'attaque, n'avaient d'abord eu sur le terrain que de l'infanterie; à partir de dix heures (4), leur artillerie arriva et ils garnirent successivement les embrasures de leurs nombreuses redoutes. Le tir des pièces prussiennes soigneusement repérées était d'une justesse parfaite. Tous les efforts des Français du côté de Saint-Cloud,

(1) G[al] Vinoy. *Opérations du 13e corps*, p. 321.

(2) Louis Jézierski. *Combats et batailles du siége*, p. 442. G[al] Vinoy. *Opérations du 13e corps, etc.*, p. 411. G[al] Ducrot. *Enquête parlem.*, tome III, p. 105.

(3) Charles Habeneck. *Les régiments martyrs*, p. 177.

(4) Ballue. *Les zouaves à Paris pendant le siége*, p. 124.

pour mettre leur artillerie en batterie et particulièrement pour armer la redoute de Montretout échouèrent, aussitôt que les pièces paraissaient, elles étaient démontées et les attelages tués (1). Le soir venu, les Français conservaient les crêtes au-dessus de Saint-Cloud, et ils avaient repoussé diverses tentatives faites pour les reprendre; mais l'ennemi restait déployé à une faible distance sans qu'ils se sentissent assez forts pour revenir contre lui à l'offensive. Même les troupes manifestaient des signes de fatigue et d'épuisement qui donnaient à craindre qu'une nouvelle attaque ne vînt définitivement les faire fléchir (2). Le G[al] Trochu avait suivi l'ensemble de l'action du mont Valérien; sa droite et son centre s'étant trouvés impuissants à entamer la ligne adverse, et sa gauche, qui seule avait conquis du terrain, se sentant définitivement arrêtée, il dut ordonner une retraite générale. Les Français avaient 3,000 hommes hors de combat, les Prussiens 700. Les Français perdaient en outre un bataillon des mobiles de la Seine-Inférieure, placé à la villa Pozzo di Borgo sur le point le plus avancé de Saint-Cloud, avec ordre de se retrancher et qui fut oublié au moment de la retraite. L'ennemi victorieux réoccupa Saint-Cloud et y mit le feu. La petite ville brûla tout entière.

Pendant qu'on combattait à Buzanval, Paris était dans une attente fébrile. La foule s'était portée sur les Champs-Élysées et les boulevards, dans la direction

(1) G[al] Vinoy. *Opérations du* 13[e] *corps*, p. 409. Paul Mahalin. *Montretout*, p. 51.

(2) G[al] Vinoy. *Opérations du* 13[e] *corps*, *etc.* p. 415.

du combat pour recueillir plus vite des nouvelles. On avait appris le matin l'occupation de Montretout. Le bruit courait que l'armée avançait de toutes parts, qu'elle approchait de Versailles, les plus ardents l'y voyaient déjà. La garde nationale faisait preuve, d'après les récits qui circulaient, d'un courage incomparable et tout le monde, grâce à elle, espérait enfin arracher une victoire. On était encore plein de confiance lorsqu'arrivèrent les télégrammes du Gal Trochu annonçant l'abandon du champ de bataille et la retraite derrière le mont Valérien. La population de Paris se trouvait donc une fois de plus brusquement enlevée à ses illusions et ramenée à la contemplation de la plus affreuse réalité. Et dans cette circonstance, on ne pouvait plus conserver d'espérance; tout le monde sentait que la fin du siége approchait; après les troupes de ligne et les mobiles, la garde nationale venait d'échouer à son tour, et après elle il n'y avait plus rien.

La colère et le désespoir de la population commencèrent à se manifester dès le soir du 19 et grandirent le lendemain. Le Gal Trochu s'était jusqu'alors défendu de l'absolu découragement qui régnait dans l'armée, il avait persisté presque seul des généraux à vouloir faire droit à la demande des Parisiens d'entreprendre de nouvelles sorties (1); mais, au spect[illegible] de l'impuissance définitive qui se révélait à Buzan[illegible]

(1) Gal Trochu. *Une page d'histoire contempor*-reinty. *Enquête parlem.*, tome II, p. 316. [illegible] *parlem.*, tome III, p. 101.

il fut pris d'un trouble et d'une angoisse profonds. Un de ses télégrammes publié le 20 dans Paris y porta la consternation, en faisant croire à des pertes d'hommes, hors de proportion avec la réalité : « Il faut, disait-« il, parlementer d'urgence à Sèvres pour un armis-« tice de deux jours, qui permette l'enlèvement des « blessés et l'enterrement des morts. Il faudra pour « cela du temps, des efforts, des voitures très-solide-« ment attelées et beaucoup de brancardiers. » Cette fois-ci l'exaspération contre les membres du gouvernement et avant tout contre le Gal Trochu, se manifesta violente et irrésistible. Des attroupements se formaient réclamant la déchéance du gouvernement. Des bandes passaient devant l'hôtel du gouverneur, dans la rue de Rivoli, criant : A bas Trochu ! La Commune s'agitait de nouveau et l'insurrection se préparait ouvertement dans les clubs.

Les membres du gouvernement avaient plus ou moins partagé les espérances de la population et à la douleur de la défaite qui leur était commune avec elle, vint s'ajouter l'anxiété que leur causaient les manifestations de la colère publique. Pour comble d'amertume, ils recevaient ce soir même l'avis d'une défaite subie au Mans par le Gal Chanzy et perdaient ainsi tout espoir d'être secourus par l'armée de la Loire (1). Les membres du gouvernement prirent le parti d'enlever le commandement au Gal Trochu; c'était le seul moyen qu'ils eussent d'apaiser la popula-

(1) Jules Favre. *Gouvernement de là Déf. nat.*, tome II, p. 334.

tion et de l'empêcher de se soulever. Les maires de Paris consultés se prononçaient énergiquement pour cette mesure. On exposa les difficultés de la situation au général et l'état de l'opinion publique à son égard, et on le contraignit à donner sa démission. On le remplaça à la tête de l'armée par le Gal Vinoy, en lui conservant cependant la présidence du gouvernement.

Le Gal Trochu succombait sous le poids des haines et du mécontentement. Les accusations qui le poursuivaient variaient selon les partis et les opinions, elles étaient impossibles à concilier et souvent même absolument contradictoires, il n'y avait accord que pour le déclarer insuffisant comme chef militaire. Après Sedan on doutait que la ville de Paris pût soutenir un siége, et certes personne dans le monde n'eût cru à une défense de plus de quatre mois comme celle que le Gal Trochu avait faite. Il semblait donc qu'ayant réussi à prolonger la résistance au delà de toute prévision, le Gal Trochu eût accompli une œuvre difficile dont on dût lui savoir gré. Il n'en était rien : c'est que depuis les premiers revers, l'optimisme avait si bien repris le dessus, on était tellement revenu à l'espérance, que les difficultés d'un siége à soutenir avaient complétement disparu des esprits. La population, déplaçant la question primitive, n'avait plus vu que l'armée assiégeante à vaincre et à faire recu
Or comme on avait échoué dans cette tâche, on a
buait l'insuccès de l'offensive au chef
qu'il est dans la nature des choses que
soit tenu responsable de la défaite, et

préjugés du chauvinisme encore subsistants, il était impossible à cette époque que les Français fussent définitivement vaincus sans accuser leurs chefs d'incapacité et de trahison.

Le Gal Trochu était loin de partager, au début de la guerre, l'opinion si favorable qu'on se formait de l'armée française. Il n'avait point compté sur la victoire avec la vieille armée intacte et il pouvait encore moins y compter après des désastres qui ne laissaient que des conscrits. Il s'était dévoué à l'idée de prolonger la résistance de la France en faisant durer le siége de Paris, pour sauver au moins l'honneur national. Tous ses actes avaient donc été subordonnés à cette pensée. Il avait d'abord, sans être bonapartiste, offert sa popularité à l'Empereur pour le ramener à Paris avec l'armée, tentative tellement ardue qu'elle avait fait reculer l'Impératrice et son conseil; puis au 4 septembre, il s'était joint, sans être républicain, aux hommes qui pouvaient contenir la révolution et poursuivre la défense. Esprit élevé, caractère noble et désintéressé, il avait su maintenir son autorité sans employer la force, en faisant appel aux seuls sentiments généreux de la population, et il avait réussi jusqu'au dernier jour à rallier ses collègues du gouvernement par son éloquence. Maintenant il acceptait sa chute sans amertume et sans plainte, comme la conséquence naturelle du rôle auquel il s'était sacrifié.

A la suite du soulèvement d'opinions qui s'était produit contre les hommes du parti extrême au 31 octobre, et aussi longtemps que la population s'était pro-

mise de grands résultats des sorties quel'on préparait, la Commune avait disparu de la scène, ses journaux avaient perdu tout crédit et l'un des principaux *La Patrie en danger* de Blanqui avait même cessé sa publication faute de lecteurs. Les chefs du parti s'étaient réfugiés dans des conciliabules secrets et dans quelques clubs de Belleville et des quartiers excentriques, où ils continuaient leurs attaques contre le gouvernement sans attirer l'attention. Mais à mesure qu'avec les insuccès militaires la population perdait confiance dans le gouvernement de la Défense nationale, les adhérents revenaient aux hommes qui, par la continuité de leurs critiques et l'assurance avec laquelle ils présentaient des plans de guerre, et, dans le cas de leur adoption, promettaient la victoire, paraissaient offrir une dernière chance de vaincre. Les défaites, en même temps qu'elles faisaient baisser les hommes du 4 septembre dans l'opinion, relevaient donc du même coup ceux de la Commune : aussi chaque incident qui affectait la population était-il pour ces derniers l'occasion de quelque tentative nouvelle (1). Le 6 janvier, au commencement du bombardement, le parti de la Commune faisait paraître un manifeste, dans lequel il cherchait à exploiter contre le gouvernement les griefs et les soupçons que tous les Parisiens partageaient plus ou moins. Le [illegible] signé de 80 délégués des vingt arrondi[illegible] Paris, était placardé sous forme de gra[illegible]:

(1) Fran[illegible] [illegible]arcey, [illegible]

« Au peuple de Paris !

« Le gouvernement qui le 4 septembre s'est chargé « de la défense nationale .a-t-il rempli sa mission ? « Non.

« Nous sommes 500,000 combattants et 200,000 Prus- « siens nous étreignent ! A qui la responsabilité, si- « non à ceux qui nous gouvernent? Ils n'ont pensé « qu'à négocier, au lieu de fondre des canons et de fa- « briquer des armes.

« Par leur lenteur, leur indécision, leur inertie, ils « nous ont conduits jusqu'au bord de l'abîme; ils n'ont « su ni administrer ni combattre alors qu'ils avaient « sous la main toutes les ressources, les denrées, les « hommes. Ils n'ont su rien prévoir; là où pouvait « exister l'abondance, ils ont fait la misère; on meurt « de froid, déjà presque de faim; les femmes souf- « frent; les enfants languissent et succombent.

« La direction militaire est plus déplorable encore : « sorties sans but; luttes meurtrières sans résultat; « insuccès répétés qui pouvaient décourager les plus « braves. Paris bombardé.

« Le gouvernement a donné sa mesure, il nous tue. « Le salut de Paris exige une décision rapide. Si les « hommes de l'Hôtel de ville ont encore quelque pa- « triotisme, leur devoir est de se retirer, de laisser le « peuple de Paris prendre lui-même le soin de sa dé- « livrance. La municipalité ou la Commune, de quel- « que nom qu'on l'appelle, est l'unique salut du peuple, « son seul recours contre la mort.

« Le grand peuple de 89 qui détruit les Bastilles et « renverse les trônes, attendra-t-il, dans un désespoir « inerte, que le froid et la famine aient glacé dans son « cœur, dont l'ennemi compte les battements, sa der- « nière goutte de sang ! Non.

« La population de Paris ne voudra pas accepter « cette honte. Elle sait qu'il est temps encore, que « des mesures décisives permettront aux travailleurs « de vivre, à tous de combattre :

« Réquisitionnement général;

« Rationnement gratuit;

« Attaque en masse.

« La politique, la stratégie, l'administration du 4 sep- « tembre continuées de l'empire sont jugées. Place au « peuple ! Place à la Commune ! »

Un autre groupe prenant le titre d'Alliance républicaine, faisait paraître une proclamation dans le même sens. Des rassemblements formés sur la place de la Bastille essayaient d'entraîner la foule au cri de Vive la Commune ! Le Gal Trochu répondit aux accusations des partisans de la Commune en protestant de sa ferme détermination de poursuivre la défense, il déclara qu'il ne capitulerait pas, et le gouvernement, après avoir fait lacérer les affiches séditieuses, ordonnait l'arrestation des principaux signataires. D'un autre côté Delescluze demandait à ses collègues [illegible] prononcer contre le gouvernement; m[illegible]aient de le [illegible] et continuaient à [illegible] leurs attributions municipales; Del[illegible] donnai[illegible] alors avec osten-

tation leur démission. M. Jules Ferry, qui avait déjà remplacé la municipalité du XIX[e] arrondissement formée de Ranvier, Millière et Flourens par une commission municipale, remplaça de même Delescluze et ses adjoints.

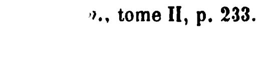
Lorsque Paris s'abandonna une fois de plus à la colère après la défaite de Buzanval, les partisans de la Commune crurent trouver une occasion meilleure que jamais de s'emparer du pouvoir. Le cri de « Vive la Commune! » sort de nouveau des attroupements; les proclamations de l'Alliance républicaine reparaissent; les clubs décident une attaque en règle de l'Hôtel de ville. Ces appels furent encore impuissants à entraîner le peuple. Les hommes prêts à s'insurger se trouvèrent en petit nombre; ils ne renoncèrent pas pour cela à agir.

Flourens recherché pour sa participation à l'insurrection du 31 octobre, s'était longtemps dérobé; le 7 décembre, il avait enfin été arrêté et incarcéré à Mazas. Le 21 janvier à onze heures et demie du soir, cent trente de ses partisans en armes (1) surprirent la prison et s'en emparèrent. Flourens délivré se rendit à la mairie de Belleville. Il chercha à convoquer ses anciens chefs de bataillon et ses tirailleurs; mais, ne trouvant pas de concours suffisant, il renonça à la résistance et se réfugia dans une maison amie, où il se tint caché. Pendant que Flourens échouait dans sa tentative de soulever Belleville, l'Hôtel de ville était attaqué. Le 22 janvier au matin la place de Grève

(1) Flourens. *Paris livré*, p. 230.

commença à se remplir de ces gardes nationaux qui avaient pris rendez-vous la veille dans les clubs. Le commandant militaire de l'Hôtel de ville, à l'aspect hostile des rassemblements, avait fait rentrer les mobiles chargés de la défense du palais et les tenait prêts. Deux députations conduites par M. Tony Révillon avaient été successivement reçues par Gustave Chaudey en l'absence de M. Jules Ferry, lorsque vers deux heures, le 101ᵉ bataillon débouche de la rue de Rivoli et fait irruption sur la place au pas de course (1). Les hommes arrivés devant l'Hôtel de ville mettent le genou en terre, d'autres se sont embusqués aux fenêtres des maisons qui ont vue sur la place ; tous ensemble, font feu contre les mobiles placés aux fenêtres du palais. Ceux-ci répondent par des décharges, qui mettent en fuite les assaillants. Au nombre des morts se trouvait l'ex-commandant de la garde nationale Sapia, qui avait dirigé l'attaque.

Le gouvernement prit des mesures pour empêcher le retour de semblables tentatives. Il ferma les clubs ; il supprima le *Combat* et le *Réveil*, et en fit rechercher les rédacteurs en chef, Félix Pyat qui réussit à se cacher, Delescluze qui fut arrêté ; il créa deux nouveaux conseils de guerre pour le jugement des coupables. Le gouvernement devait, en effet, prendre une suprême résolution qui pouvait amener de nouvelles convulsi[illegible] de nouveaux soulèvements ; il lui fallait négoc[illegible] ennemi et cesser la défense. La famine [illegible]



(1) [illegible]., tome II, p. 233.

La provision de blé était presque entièrement épuisée. On faisait maintenant le pain avec de l'avoine et du riz, mélangés à une faible proportion de farine de blé. On n'obtenait de la sorte qu'un pain noir, indigeste et visqueux, chargé de barbes d'avoine, ne pouvant se cuire convenablement. On avait mangé quarante mille chevaux; on mangeait les chiens, les chats, les rats. Après avoir successivement interdit la fabrication du pain de luxe et du biscuit, on avait à la fin rationné le pain (1). On avait dû abaisser la ration de pain à 300 grammes, et celle de viande de cheval à 30 grammes, ce qui ne fournissait plus qu'une nourriture insuffisante. Pour avoir la ration, on faisait queue, pendant de longues heures, à la porte des boucheries et des boulangeries dans le brouillard et au froid; c'était là une grande source de maladies. Tant de privations et de souffrances avaient énormément accru la mortalité. Les décès s'élevaient à 4,500 par semaine; la mort frappait particulièrement les vieillards et les enfants, les nouveau-nés succombaient presque tous. Au bombardement des quartiers sud de Paris qui continuait toujours, était venu s'ajouter, d'une manière particulièrement violente, celui de [illegible] ville de Saint-Denis.

La commission des subsistanc[illegible] 3 janvier après une supputation aussi exact[illegible]sible des ressources qui restaient, ne trouvait d[illegible]e pour

(1) Clama[illegible]s à l'Hôtel de ville, p. [illegible]

douze jours (1) au plus. Le pays autour de Paris était épuisé et ravagé, et on allait être obligé de se ravitailler au loin; les chemins de fer étaient rompus près de Paris, puis encore sur les divers points du territoire où les armées étaient en présence. On devait penser qu'avant le rétablissement des chemins de fer, et l'arrivée des premiers convois de vivres, il s'écoulerait au moins une semaine. On avait donc atteint l'extrême limite de la résistance à opposer, sans courir le risque de faire absolument mourir de faim la population de Paris.

Le gouvernement s'était demandé s'il n'y aurait pas lieu, avant de traiter, de tenter un nouvel effort militaire. Mais tous les généraux supérieurs, Trochu, Vinoy, Ducrot, Clément Thomas, qui déjà avaient effectué la sortie de Buzanval presque sans espoir, comme suprême tentative réclamée par l'honneur, se prononçaient maintenant contre toute nouvelle entreprise qui, d'après l'impuissance constatée, eût amené une effusion de sang absolument inutile. La population se montrait pleine de défiance à l'égard des vieux généraux, elle demandait sans cesse que l'on cherchât, parmi les chefs jeunes et les officiers inconnus, des hommes d'ardeur et d'intelligence pour répéter les exploits [illegible] jeunes généraux de la première république. [illegible]écida donc à appeler un certain nombre [illegible] géné[illegible]rigade et de colonels à un conseil [illegible]uerr[illegible] Jules Simon, en présence d'une

[illegible] (Notes Dréo), p. 146. Magnin, *Enquête*

partie des maires de Paris. Les officiers convoqués furent unanimes à reconnaître qu'aucune tentative ne saurait plus aboutir, et, tout en protestant qu'ils étaient personnellement prêts à faire le sacrifice de leur vie, aucun d'eux ne se déclara capable de procurer le succès (1). Après ce dernier conseil, les membres du gouvernement et les maires de Paris furent obligés d'admettre qu'il n'y avait plus aucune opération militaire à entreprendre.

Il fallait donc traiter avec l'ennemi. Mais de quelle nature seraient les négociations entamées, militaires? entreprises par les chefs de l'armée, ou municipales? ne concernant que la ville de Paris et dirigées par les maires, ou bien politiques? embrassant le pays tout entier, et alors poursuivies par le gouvernement. On ne savait comment les ouvertures que l'on ferait seraient accueillies à Versailles, et on craignait que les conditions imposées à Paris ne fussent des plus dures. D'un autre côté, loin que la population fût abattue par les souffrances qu'elle subissait et résignée, elle se raidissait au contraire contre le sort, et, autant que la force d'âme peut le faire, elle lui restait supérieure. Le peuple persistait à croire de nouvelles tentatives militaires possibles, et cherchait des chefs, des sauveurs. Malgré tous les signes de la fam[illegible] arrivée, on voulait se persuader qu'il y avait en[illegible] vivres, et comme le gouvernement, pour ne [illegible]ler son horrible situation à l'ennemi, ne disait [illegible]récis

(1) Jules Simon. *Souvenirs du 4 septembre*, tom[illegible]

à cet égard, on prenait son silence pour une sorte d'acquiescement. Personne ne voulait donc entendre parler de capituler, personne surtout ne voulait se charger de négocier. Les maires, en apprenant l'extrémité où l'on était réduit par la famine, avaient versé des larmes ; lorsqu'on leur avait proposé de se faire les intermédiaires entre la ville et l'ennemi, ils avaient absolument refusé. Tout paraissait préférable à l'horreur d'aller trouver le vainqueur. Les propositions les plus désespérées avaient des prôneurs : ouvrir les portes, s'abandonner à merci, laisser les Allemands devant Paris sans rien arrêter avec eux. On sentait surtout que, dans l'état d'exaspération de la population, celui qui se chargerait de négocier et de signer la convention deviendrait le bouc émissaire de la colère publique, et encourrait une énorme impopularité. Mais la famine était là implacable, et il fallait que quelqu'un se dévouât.

M. Jules Favre, le 24 janvier au matin, envoyait un billet (1) à M. de Bismarck, pour lui demander une entrevue ; il recevait une réponse favorable et partait le soir même pour Versailles.

(1) Jules Favre. *Gouvernement de la Déf. nat.*, tome II, p. 378.

CHAPITRE VII

Les dernières défaites.

Les succès des Prussiens sur la Loire et dans le Nord, qui leur avaient permis d'occuper Orléans, Amiens, Rouen, n'avaient cependant point eu le résultat de briser la résistance de la province. Quelque pertes que les armées françaises eussent subies, elles devaient se retrouver promptement en état de tenir la campagne.

Le Gal Faidherbe, commandant la division militaire de Constantine, avait été choisi pour remplacer le Gal Bourbaki à la tête de l'armée du Nord. Les Prussiens, parvenus jusqu'à Dieppe et à la mer, séparaient les départements de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord, où il allait commander, du reste de la France et l'appelaient ainsi à opérer sur un terrain clos, entièrement abandonné à lui-même. On s'était hâté à Lille, après la bataille de Villers-Bretonnaux, de renforcer le 22e corps qui formait le premier noyau de l'armée du Nord; ce corps sous les ordres du Gal Lecomte fut porté de trois brigades à trois divisions. On procé en même temps à la formation d'un nouveau c le 23e, sous les ordres du Gal Paulze d'Ivo

Gal Faidherbe aussitôt arrivé d'Algérie, prit l'offensive avec le 22e corps et ces fractions du 23e qu'on avait pu organiser. Il se dirigea d'abord sur Ham et La Fère, il enleva le château de Ham et y fit 200 prisonniers, mais il ne put reprendre La Fère où l'ennemi tenait garnison. Les Allemands, pour arrêter l'armée du Nord, rappelèrent sur Amiens une partie des forces qui avaient pénétré en Normandie. Le Gal Faidherbe attendit l'ennemi en face d'Amiens, à Pont-Noyelle, au confluent de la Somme et de l'Hallue ; son armée placée sur des hauteurs était protégée par les deux rivières coulant devant elle ; il fut attaqué le 23 décembre. On combattit toute la journée, sans obtenir de part et d'autre de résultat décisif. Le lendemain les armées restèrent immobiles ; mais les Allemands appuyés sur la citadelle d'Amiens pouvaient recevoir rapidement des renforts soit de la Normandie soit de l'armée d'investissement de Paris. Le Gal Faidherbe se touvait ainsi trop exposé sur la Somme ; il revenait en arrière et se plaçait sur la Scarpe entre les villes fortes d'Arras et de Douai. Les Allemands renonçaient à le suivre jusque-là.

Le Gal Faidherbe, informé que les Prussiens venaient d'investir Péronne, reprit l'offensive pour secourir cette ville. Il rencontra en avant de Bapaume les forces ennemies qui couvraient le siége de Péronne. Le 2 janvier des engagements de détail eurent lieu à ...iet-le-Grand et à Béhagnies et le 3 janvier la ba- ...engagea à fond. Les Français enlevèrent à l'en- villa... 'il occupait devant Bapaume et

couchèrent sur le champ de bataille ; toutefois leur succès demeura sans résultat, car ils n'occupèrent pas Bapaume et surtout ils ne réussirent point à faire lever le siége de Péronne. Le Gal Faidherbe non-seulement s'arrêta, mais il se reporta une fois de plus en arrière et prit ses cantonnements autour de Boileux en avant d'Arras. Il eût été, en effet, par trop téméraire, s'il se fût laissé entraîner au loin avec une armée improvisée et d'un faible effectif. Les places fortes du Nord étaient son seul appui et sa seule protection en cas de défaite, et il ne pouvait s'en éloigner au point de courir le risque d'en être coupé. Puis l'ennemi, si on l'eût longtemps serré de près, pouvait subitement se renforcer, en puisant à volonté dans l'armée d'investissement de Paris, et alors l'armée du Nord eût été à coup sûr écrasée.

Le Gal Faidherbe passant une troisième fois à l'offensive (1) reprit le chemin de Bapaume pour reconnaître la situation de Péronne. Le 11, arrivé à Bapaume, il apprenait la capitulation de Péronne. Il avait compté que cette place, qui était relativement forte, ferait une défense prolongée. Mais les Prussiens avaient, selon leur habitude, dirigé le feu de leurs batteries, par dessus les remparts, sur les maisons de la ville. Les ravages causés par le bombardement furent très-considérables, les habitants avaient été un instant soutenus par le canon de la bataille de Bapaume qu'ils avaient entendu ; lorsque l'armée du Nord se fut

(1) Gal Faidherbe. *Campagne de l'armée du Nord*, p. 49.

reportée en arrière, ils perdirent tout espoir, et la ville, menacée d'une reprise du bombardement, avec des pièces de siége de gros calibre, avait capitulé.

Cependant le moment était venu pour l'armée du Nord de tenter un grand effort (1). Un télégramme de M. de Freycinet recommandait au G[al] Faidherbe d'attirer à lui le plus d'ennemis possible, pour diminuer d'autant les forces qui seraient opposées à une grande sortie que projetait l'armée de Paris. L'armée du Nord était à Albert ; dans cette position la Somme et les villes d'Amiens et de Péronne occupées par l'ennemi, lui présentaient au sud une barrière infranchissable. Le G[al] Faidherbe cherche une autre ligne d'opération, il se porte latéralement sur Saint-Quentin d'où il pourra menacer l'ennemi dans la direction de Paris vers La Fère et Noyon. L'armée du Nord se mit en mouvement par un froid terrible, le verglas qui couvrait les routes, rendait la marche excessivement pénible ; l'armée avait été grossie de tous les éléments qu'on avait pu réunir en leur donnant une organisation quelconque, elle avait atteint un effectif de près de 40,000 hommes. C'est ainsi qu'une division était en partie composée de gardes nationaux mobilisés incorporés dans les régiments de ligne.

Les troupes ennemies que l'armée du Nord combattait, appartenaient aux I[er] et VII[e] corps placés en dernier lieu sous les ordres du G[al] de Gœben. Le général prussien maître du cours de la Somme [illegible] Péro-

(1) G[al] Faidherbe. *Campagne d[illegible]*

ber ses mouvements et concentrer ses forces en toute sécurité. Lorsqu'il a vu le Gal Faidherbe marcher d'Albert sur Saint-Quentin (1), il s'est rapidement trouvé prêt à se jeter sur lui, et le 18 janvier il attaquait son arrière-garde à Vermand entre Péronne et Saint-Quentin. Le Gal Faidherbe serré de trop près prenait position à Saint-Quentin pour faire tête à l'ennemi. Il rangea son armée sur les hauteurs en avant de Saint-Quentin des deux côtés de la Somme et du canal, le 22e corps sur la rive gauche, le 23e sur la droite. Les Prussiens étaient supérieurs en cavalerie et en artillerie, ils avaient en infanterie un nombre d'hommes moindre que celui des Français, mais la qualité de leurs troupes compensait bien au delà cette infériorité. On se battit toute la journée du 19; les Français montrèrent une grande ténacité et ne furent délogés de leurs positions et refoulés dans Saint-Quentin qu'à la nuit. Les Allemands, au moment de la bataille, avaient reçu des renforts de l'armée d'investissement de Paris; les hommes transportés par chemin de fer jusqu'à La Fère (2) n'avaient eu qu'une étape à parcourir pour atteindre Saint-Quentin. L'armée du Nord laissait aux mains de l'ennemi quelques canons, un certain nombre de combattants faits prisonniers dans la ville, tous ces traînards, éclopés et fuyards, au nombre d'environ 8,000, que les souffrances d'une pénible campagne d'hiver et la démoralisation de la défaite faisaient sortir des rangs. Mais le Gal Faid-

(1) Gal Faidherbe. *Réponse à la relation du Gal de Gæben*, p. 20

(2) Jacqmin. *Les chemins de fer pendant la guerre*, p. 174.

herbe avait réussi à conserver sa ligne de retraite sur Cambrai et il parvenait une fois de plus à se dérober derrière les places du Nord, sans être inquiété sérieusement. Il réorganisait rapidement son armée qui, en peu de jours, se trouvait en état de tenir de nouveau la campagne, même avec un effectif accru. Les Prussiens s'avancèrent jusqu'à Cambrai et Landrecies, puis revinrent en arrière.

Dans l'Ouest le répit procuré à la 2me armée de la Loire par sa retraite sur le Mans devait être de courte durée. Le Gal Chanzy s'était appliqué au Mans à reformer ses troupes, puis il avait détaché vers l'ennemi des colonnes mobiles. Le Gal Jouffroy se portait avec une division sur la Bray à Bessé et Lavenay. Il pénétrait jusque dans les faubourgs de Vendôme, sans toutefois pouvoir chasser l'ennemi de la ville. A droite du Gal Jouffroy, le Gal de Curten s'était emparé de Château-Renault sans coup férir. A gauche une colonne, sous les ordres du Gal Rousseau, atteignait Nogent-le-Rotrou et prenait position autour de la ville. Ce retour offensif s'était opéré sans grandes difficultés ; il avait même procuré certains avantages sur les détachements auxquels l'ennemi, en se repliant, avait confié la garde du pays. Cependant les Prussiens se décidaient à reprendre la lutte avec la 2me armée de la Loire. Le prince Frédéric-Charles laisse une division à la garde d'Orléans et du [illegible] de la Loire et se met en marche sur le [illegible] ois corps d'armée, les IIIe, IXe et X^{e}, la [illegible] du XIII [illegible] s, trois divisions de ca-

valerie et 200 pièces de canon. Ces forces s'étendant sur un front égal à celui qu'étaient allé occuper en avant du Mans les colonnes mobiles françaises, eurent une série d'engagements avec elles. Quelques efforts que fissent les Français pour tenir tête, les colonnes mobiles furent refoulées sur le Mans après des pertes sensibles.

Le Gal Chanzy avait fait choix pour recevoir l'ennemi d'un terrain accidenté en avant du Mans, retranché le plus possible. Les positions situées des deux côtés de l'Huisne, qui se jette dans la Sarthe au Mans, se divisaient, par suite des mouvements du sol, en trois parties distinctes ou secteurs : au nord de l'Huisne, les hauteurs qui vont de Montfort à Sargé formaient la gauche de la ligne française ; au sud de l'Huisne le plateau d'Auvour qui s'élève isolé et domine tout le pays, marquait son centre; enfin les collines en arrière de Changé s'étendant jusqu'à la Sarthe vers Armage, constituaient sa droite. Le 21e corps, amiral Jaurès, défendait le secteur au nord de l'Huisne; il se reliait au 17e corps, Gal de Colomb, chargé d'occuper le plateau d'Auvour et une partie des positions en arrière de Changé ; le reste de la ligne, jusqu'à la Sarthe au sud, était tenu par le 16e corps, amiral Jauréguiberry.

Les Français furent attaqués sur tout leur front le 11 janvier. Au nord de l'Huisne deux des trois divisions du 21e corps furent seules sérieusement engagées. L'amiral Jaurès se maintint à Montfort et à Pont-de-Gesse où il se rattachait à l'Huisne; à sa gauche sa deuxième

division pressée par l'ennemi cédait du terrain; toutefois, en se reportant en arrière, elle évitait d'avoir à défendre un front trop étendu (1), et elle possédait le soir venu de bonnes positions défensives. Mais c'était au sud de l'Huisne que devait se décider la bataille.

L'Huisne rencontre d'abord le plateau d'Auvour à une de ses extrémités, à Champagné; elle se détourne, passe au nord de lui et revient le toucher près d'Yvré-l'Évêque. Les Allemands, en même temps qu'ils abordaient le plateau de front, dirigeaient de vigoureuses attaques sur Champagné et dans la direction d'Yvré-l'Évêque. En s'emparant des points qui donnent accès aux extrémités du plateau, ils pourraient combiner une attaque venant de trois côtés différents. Ils ne gagnèrent point de terrain du côté d'Yvré-l'Évêque, mais ils enlevèrent Champagné. Vers 2 heures ils montent de ce village, et prennent en flanc la division Paris, qui avait jusqu'alors résisté aux corps ennemis, attaquant le plateau de front. La division Paris perd trois canons et descend sur l'Huisne en arrière, dans une complète débandade (2). Si le plateau d'Auvour est laissé à l'ennemi, le centre des positions françaises est forcé et l'armée n'a plus qu'à battre immédiatement en retraite. Le Gal Gougeard rassemble les [illegible] sur lesquelles il peut le plus compter: un bat[illegible]nterie, les mobilisés de Rouen, un bataill[illegible] de Nantes,

(1) Gal Chanzy, [illegible]
(2) Gal Goug[illegible]

les zouaves pontificaux (1), il leur adresse quelques paroles énergiques et gravit avec elles les pentes du plateau (2). L'ennemi attend l'attaque de pied ferme et à vingt pas fait une décharge qui cause des pertes énormes, surtout parmi les zouaves pontificaux qui sont en première ligne (3) ; mais l'élan est donné et les assaillants, avec la vieille furie française, se jettent en avant. On se bat corps à corps, on se fusille à bout portant dans les taillis. Un fort détachement du 10e bataillon de chasseurs, qui s'était maintenu (4) inébranlable sur les pentes, prend part à l'attaque. A la nuit le plateau était réoccupé, sans qu'on pût cependant pousser l'avantage jusqu'à chasser l'ennemi de Champagné et des crêtes qui dominent ce village. A la droite l'amiral Jauréguiberry s'était maintenu toute la journée sur les collines en arrière de Changé.

Il était près de six heures, la nuit tombait et le succès paraissait acquis. Au dernier moment, les Prussiens font une tentative contre la Tuilerie qu'ils n'avaient point encore attaquée. C'est une position à l'extrême droite de la ligne française, qui coupe la route de Tours au Mans, elle est très-forte et bien protégée par des redoutes et des épaulements pour l'artillerie, aussi en a-t-on laissé la garde aux derniers renforts arrivés à l'armée, les mobilisés bre-

(1) Gal Gougeard. *Division de l'armée de Bretagne*, p. 51.
(2) Gal Chanzy. *La 2e armée de la Loire*, p. 315.
(3) Jacquemont. *La campagne des zouaves pontificaux*, p. 155.
(4) Id., *ibid.*, p. 156.

tons du camp de Conlie. L'état d'instruction et d'organisation de cette troupe est fort imparfait, les hommes sont armés de simples fusils à percussion (1). A peine l'ennemi a-t-il fait avancer un bataillon et tiré quelques coups de canon, que les mobilisés, pris d'épouvante, fuient en tous sens (2). Les généraux donnent l'ordre aux troupes de réserve à Pontlieue de reprendre la Tuilerie, mais la fuite des mobilisés, à laquelle les soldats viennent d'assister, la nouvelle que l'ennemi est maître d'une position dont la force est connue s'ajoutant à la fatigue, au froid et à la faim, produisent une prostration complète; les officiers sont impuissants à faire marcher les hommes; ceux-ci, après quelques pas, se couchent dans la neige (3). Le lendemain matin tous les efforts pour reprendre l'offensive restaient vains, la démoralisation et le découragement s'étendaient au contraire et gagnaient de proche en proche. Les Prussiens maîtres de la Tuilerie avaient tourné les positions françaises (4); ils avaient à parcourir, pour atteindre le Mans et la Sarthe, beaucoup moins de chemin que les corps français placés à Auvour et à Montfort. L'armée de la Loire devait donc battre immédiatement en retraite sous peine d'être prévenue et coupée au Mans par l'ennemi. En outre le plateau d'Auvour venait d'être reperdu. La division Paris, qu'on y avait rame-

(1) D. Mallet. *La bataille du Mans*, p. 159.

(2) [illegible]. *La bataille du Mans*, p. 43. D. Mallet. *La bataille du Mans*, p. 101.

(3) D. Mallet. *La bataille du Mans*, p. [illegible].

(4) [illegible]. *La bataille du Mans*, p. 56.

née n'avait pu retrouver sa cohésion ; le G[al] de Colomb avait dû lui faire repasser l'Huisne pour la reformer (1).

Le 12 janvier les 16e et 17e corps traversaient la Sarthe au Mans et se retiraient sur Laval et la ligne de la Mayenne. L'ennemi ne se montra point entreprenant. Le prince Frédéric-Charles n'avait appris qu'assez tard le succès remporté à la Tuilerie. Les Français n'eurent donc à soutenir que quelques engagements d'arrière-garde ; ils eurent le temps d'évacuer 1,200 wagons accumulés à la gare et ne perdirent qu'un certain nombre de voitures, arrêtées par l'encombrement à la tête des ponts du Mans. Le 21e corps au Nord de l'Huisne avait été plus sérieusement engagé. Attaqué par des forces considérables autour de Souligné, il avait tenu tête sans se laisser entamer ; dans la matinée du 13 janvier, il passait à son tour la Sarthe à Beaumont, au nord du Mans, et rejoignait les autres corps en retraite.

L'armée, pour gagner Laval, suivait deux routes parallèles. L'état des 16e et 17e corps était des plus tristes ; l'effectif était très-réduit par les prisonniers tombés aux mains de l'ennemi, par la débandade et la désertion. Des soldats s'enfuyaient jusqu'à Rennes (2). On s'arrêta pour éviter qu'une retraite trop précipitée ne vînt accroître la désorganisation. Le 14 janvier le 16e corps soutenait à Saint-Jean sur Èvre un combat auquel on ne mettait fin, pour re-

(1) D. Mallet. *La bataille du Mans*, p. 175.

(2) Id., *ibid.*, p. 239. De Freycinet, *La guerre en province*, p. 285.

prendre la marche, qu'après avoir résisté à l'ennemi pendant plusieurs heures. Le même jour le 21e corps, qui avait conservé une bien meilleure attitude que les deux autres, contenait à Sillé-le-Guillaume l'ennemi qui le poursuivait et refoulait ses têtes de colonne. Il ne reprenait la retraite que lorsque le 17e corps placé à ses côtés eut reculé précipitamment. Le Gal Chanzy arrivé à Laval s'établit autour de la ville, pour réorganiser une fois de plus son armée. Les Allemands renoncèrent à s'avancer jusqu'à Laval. Ils revinrent au Mans, et envoyèrent des détachements d'un côté occuper Tours, de l'autre se relier à celles de leurs forces qui tenaient déjà la Normandie.

La délégation du gouvernement de la Défense nationale, à la suite de l'évacuation d'Orléans, avait quitté Tours le 9 décembre et s'était établie à Bordeaux. Elle avait continué sans relâche à former de nouveaux corps et, après les défaites, à reconstituer et à réorganiser les anciens. C'était en effet une tâche immense que de conserver en état de tenir la campagne des armées improvisées. A chaque revers les parties faibles amenaient des brèches qu'il fallait réparer. Aussi la Délégation, malgré tous ses efforts, n'obtenait-elle que des résultats relatifs. Rien ne pouvait contre-balancer pour les Français l'avantage que donnait aux Allemands la supériorité d'instruction et de discipline de leurs officiers et de leurs soldats ; le chiffre des hommes tombés sur le champ de bataille en témoignait ; les Allemands infligeaient en presque toute occasion des p[illegible] supérieures à celles qu'ils subissaient e[illegible]

dans toute la période de la défense nationale ils ne devaient avoir que 51,000 hommes mis hors de combat. Du reste, si la Délégation était impuissante à refouler l'invasion, elle réussissait cependant à la limiter. Après quatre mois de lutte, loin que l'ennemi eût réussi, comme il se l'était promis au début, à s'avancer jusqu'aux extrémités du territoire, il n'avait encore pu dépasser Orléans au sud, le Mans et Alençon à l'ouest, Dijon et Auxerre à l'est ; chaque pas en avant lui coûtait un effort et un combat. Les nouvelles armées mises sur pied par la France montraient en définitive une constance qui pouvait étonner après de si grands revers. On voyait se produire à leur tête des généraux du plus grand mérite ; du milieu de ces régiments où officiers et soldats apprenaient les rudiments du métier en allant au feu, se faisaient jour des actes éclatants de courage et de dévouement. Cependant plus la lutte se prolongeait, moins les Français étaient capables de résister avec succès, et cela par deux causes : d'abord les défaites répétées finissaient par amener un découragement auquel une minorité d'élite échappait seule; puis les renforts envoyés aux armées diminuaient sans cesse de qualité.

L'invasion allemande disposait de grandes masses d'hommes et il n'y avait aucun espoir de la repousser sans lui opposer d'énormes effectifs. Tous les appels d'anciens soldats, des conscrits de 1870, des hommes des anciennes classes et enfin des gardes mobiles ne donnant guère qu'un chiffre de 450,000

hommes (1) qui paraissait insuffisant, la Délégation avait eu recours à la levée en masse. Elle avait rendu le 2 novembre un décret pour mobiliser et tenir à la disposition du ministre de la guerre la totalité des hommes mariés ou non jusqu'à quarante ans. Cependant, par une atténuation au décret, elle se bornait à appeler immédiatement, sous le titre de gardes nationaux mobilisés, les seuls célibataires de vingt et un à quarante ans. C'était encore une masse de 5 à 600,000 hommes à équiper et instruire sur-le-champ.

La garde nationale mobilisée ne pouvait devenir un bon instrument de guerre. Les hommes étaient en grand nombre arrivés à un âge où, par les habitudes contractées et les arrangements pris pour la vie, les sacrifices qu'exige le service militaire sont des plus pénibles à faire, surtout lorsqu'on n'y a pas été préparé par un séjour antérieur sous les drapeaux. Le ministère de la guerre avait déjà, dans l'organisation des troupes de la ligne et de la mobile, une œuvre qui absorbait toutes ses forces, il s'était donc déchargé, sur le ministère de l'intérieur, de la levée des mobilisés. Ceux-ci étaient ainsi remis à des autorités civiles, et par conséquent les traditions, l'esprit et la discipline militaires allaient leur [illegible] alors que, par leur faiblesse naturelle, [illegible] eu particulièrement besoin. L'immen[illegible] de travail obligeaient de lai[illegible] du con-

trôle immédiat de la délégation, d'abord ces territoires comme les départements du Nord, la ville du Havre, qui étaient entourés par l'ennemi, puis les départements menacés d'invasion, où se formaient des comités de défense locale, enfin ces grandes villes, Lyon, Marseille, qui étaient le centre de formations de troupes considérables. Cette multiplicité d'action avait l'inconvénient d'élever le prix des fournitures, par la concurrence que se faisaient les divers comités d'achats, elle était cause en outre que le choix et la réception des armes fussent remis à des personnes peu compétentes. Aussi les fournisseurs, en faisant des offres simultanées sur divers points, réussissaient-ils le plus souvent à faire accepter des armes et des effets défectueux (1). On établit, pour instruire les mobilisés, onze camps régionaux à Saint-Omer, Cherbourg, la Rochelle, les Alpines, Nevers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Toulouse, Montpellier, Sathonay et Conlie. Une pareille création à réaliser de suite fut la source de complications nouvelles; les emplacements dans plusieurs cas se trouvèrent mal choisis, la nature du sol fut défavorable. On plaça à la tête de chaque camp un conseil administratif, composé d'un commandant militaire avec rang de général de division, d'un chef instructeur avec rang de général de brigade ou de colonel, d'un chef du génie, d'un administrateur faisant fonction d'intendant. Mais les hommes spéciaux auxquels ces postes fussent revenus en temps

(1) Le Cesne, *Commission d'armement*, p. 20. Naquet, *Enquête parlem.*, tome II, p. 526.

ordinaire manquaient absolument, et on avait dû improviser tout un personnel. D'anciens officiers de grades très-inférieurs, des civils même étaient devenus, à titre auxiliaire, commandants militaires de camps, le génie était tenu par des ingénieurs et l'intendance par des négociants. C'est-à-dire qu'ici encore, comme en toute improvisation, on avait obtenu, selon le hasard des choix, les résultats les plus divers. Cependant, comme tout le monde apportait un grand dévouement et que l'activité déployée était énorme, les camps eurent tous un commencement d'organisation et plusieurs furent mis en état de recevoir de 20 à 25,000 hommes.

L'équipement des immenses levées qu'on appelait offrait toutes sortes de difficultés. Les fournitures ne pouvaient parer aux besoins, et, dans la hâte, on livrait aux troupes des objets de qualité inférieure. L'équipement imparfait, qui eût suffi dans la belle saison, devenait au contraire une source de terribles souffrances, pour des hommes faisant campagne en plein hiver. Les armes perfectionnées manquèrent. Quoiqu'on eût mis toutes les manufactures d'armes à fabriquer des chassepots, la production était restée insuffisante. On acheta à défaut les fusils à tir rapide Remingtons, Snyders, que l'étranger put fournir. C'était déjà un [illegible] défectueux, qui exigeait des cartouches de [illegible] compliquait ainsi, d'une façon fâcheuse [illegible] munitions sur le champ de bataille [illegible] trouvèrent [illegible] oir en der- [illegible] plus à [illegible]

distribuer que des fusils d'anciens modèles transformés ou se chargeant par le canon. Les hommes ainsi armés furent profondément découragés. Cependant, lorsque les mobilisés furent réunis, un vice plus grand que tous les autres, et celui-là absolument ruineux, se fit sentir, le manque de cadres. Les anciens soldats jusqu'à trente-cinq ans, les officiers et sous-officiers en retraite avaient repris le service actif et étaient aux armées, les marins, les hommes énergiques aptes au commandement étaient déjà employés à titre auxiliaire, ou avaient formé des corps de volontaires et de francs-tireurs, et il ne restait aucun élément à utiliser dans la nation pour instruire et encadrer les dernières recrues.

Les impossibilités de toute nature que rencontrait l'emploi de la garde nationale mobilisée apparaissaient surtout au camp de Conlie, où les essais d'organisation avaient lieu le plus en grand. M. de Kératry avait quitté Paris en ballon le 14 octobre. Le 22 un décret de M. Gambetta l'investissait, avec le titre de général de division, du commandement des francs-tireurs, gardes mobiles, et gardes nationaux mobilisés des cinq départements formés de l'ancienne Bretagne. M. de Kératry avait parcouru la Bretagne, tous les partis, toutes les classes avaient rivalisé d'ardeur, 50,000 hommes répondaient à son appel (1). M. de Kératry devait former des contingents placés sous se ordres une armée distincte, dite armée de Breta

(1) Jay, *L'armée de Bretagne*, p. 81.

gne. Il avait choisi, pour instruire ses troupes, un vaste plateau, à Conlie, en arrière du Mans, sur la route de Laval. L'eau manqua, sur cet emplacement, et on employa d'abord les hommes à de pénibles corvées pour aller la chercher. On remédia à ce vice par une pompe à vapeur et des conduits qui distribuaient l'eau dans toutes les parties du camp. Lorsque les pluies d'automne survinrent, elles détrempèrent le sol, d'une nature argileuse, et une mer de boue rendit les manœuvres des plus difficiles. M. de Kératry ne trouvait point à former ses cadres parmi les mobilisés eux-mêmes, il demanda divers officiers qui étaient aux armées devant l'ennemi, qu'on ne lui accorda qu'à contre-cœur et qui furent en nombre insuffisant (1). Il avait promis dans ses proclamations et ses discours de Bretagne des fusils à tir rapide, des canons perfectionnés, mais les hommes réunis à Conlie ne reçurent que des fusils vieux modèles ; les armes nouvelles manquaient, ou l'administration de la guerre n'en possédait plus qu'un petit nombre qu'elle réservait pour parer aux besoins extrêmes. L'organisation de l'armée de Bretagne ne fit dans ces conditions aucun progrès, l'instruction des hommes resta en retard. Le ministère dut abandonner l'idée d'employer cette grande masse comme armée distincte, agissant par elle-même, pour la fractionner [illegible] sions destinées à être séparément incor- [illegible]. M. de Kératry, dont les espérances

[illegible]

s'évanouissaient et qui ne pouvait tenir ses promesses, donna sa démission. L'inaction, les souffrances d'un campement d'hiver, le sentiment de tout ce qui leur manquait avaient d'ailleurs éteint chez la plupart l'ardeur du premier moment et, sauf quelques bataillons mis à part, sous les ordres du G[al] Gougeard, les mobilisés de Bretagne ne rendirent aucun service (1).

En définitive, l'effort militaire utile que la France pouvait faire était épuisé. Le recrutement s'adressait de chute en chute à des hommes impropres à la guerre. Les armées impériales avaient eu leurs premiers corps composés des vieux soldats et des troupes d'Afrique, puis avaient reçu, comme renfort, l'élément déjà inférieur des réservistes; ce qui restait des réservistes était au contraire devenu le noyau relativement instruit des armées de la République, formées de mobiles et de conscrits; maintenant qu'en dessous encore des mobiles et des conscrits, on voulait constituer, avec la garde nationale mobilisée, de nouvelles armées, on tentait l'impossible. Et c'est à cette impuissance que devait, en dernier ressort, conduire le système militaire depuis longtemps pratiqué en France. En n'appelant chaque année par la conscription qu'une fraction des jeunes hommes, en diminuant encore, par le remplacement, le nombre de ceux qui pussent acquérir l'instruction militaire, on avait laissé la population sans connaissance du métier des armes et sans organisation, et, dans le plus grand des périls, elle se trouvait incapable de résister à l'ennemi.

(1) Voir la note D.

Les Français conservaient, il est vrai, la domination indisputée de la mer, mais la configuration des côtes de l'Allemagne et les événements les empêchaient de retirer aucun fruit de cet avantage. Au début des hostilités, la France avait formé deux escadres de vaisseaux cuirassés, l'une à destination de la Baltique sous les ordres de l'amiral Bouet-Willaumez, l'autre de la mer du Nord, successivement commandée par les amiraux Fourichon et de Geydon. Les côtes dans la Baltique étant très-basses et parsemées de hauts-fonds, les cuirassés avaient un trop grand tirant d'eau pour pouvoir approcher utilement du rivage. Le port de Kiel, par sa profondeur, était seul accessible, mais, situé au fond d'une baie étroite, bordée de falaises sur lesquelles l'ennemi avait élevé des batteries armées de pièces du plus gros calibre, l'essai qu'on eût tenté d'en forcer l'entrée eût pu amener la perte de plusieurs bâtiments, sans que le bénéfice de l'opération, en cas de succès, compensât les risques à courir. L'arsenal de Kiel en voie d'établissement ne renfermait qu'une vieille frégate en bois et une autre en construction. La flotte française se borna donc dans la Baltique au blocus des côtes, jusqu'à ce que les glaces eussent interrompu la navigation.

Les Allemands avaient leur propre flotte de cuirassés dans la mer du Nord. Ils la tinrent renfermée dans les bassins de [illegible]lhelmshafen à l'embouchure de la Jahde. La n[illegible] la Jahde était des plus périlleuses, l'enne[illegible]ées et éteint les phares [illegible] artifi-

ciellement dans les terres, était entouré d'une enceinte et protégé par des forts. La flotte française ne pouvait donc l'attaquer sans une armée de débarquement qui lui manquait, et elle dut se restreindre au blocus de la Jahde, de l'Elbe et du Weser. La marine française tint en outre bloqués les bâtiments de guerre allemands en station sur des points lointains. La corvette *Augusta* eut seule la hardiesse de prendre la mer; elle traversa la Manche, à la fin de décembre, enleva un navire de commerce français devant Brest, fit deux autres prises à l'embouchure de la Gironde, puis se réfugia à Vigo où elle resta bloquée. Le commerce allemand perdit, il est vrai, un assez grand nombre de navires que les croiseurs français capturèrent. Mais lorsque les Allemands eurent conquis une partie du territoire français, les pertes que leur commerce subissait par le blocus et les prises leur devenaient indifférentes, puisqu'ils étaient certains de pouvoir toujours à la fin de la guerre s'indemniser avec usure des dommages subis. Ils s'étaient du reste hâtés d'arrêter à Dijon et dans les autres villes de Bourgogne, pour les envoyer à Brême comme otages (1), un nombre de notables égal à celui des capitaines de navires marchands que la France avait capturés en mer et qu'elle retenait prisonniers. Dans cette situation le nombre des cuirassés français fut réduit au chiffre strictement nécessaire pour retenir la flotte militaire allemande

(1) *De Dijon à Brême*, p. 86.

dans la Jahde, et toutes les ressources de la marine en hommes et en matériel furent employées aux armées.

La Délégation, sans se laisser détourner du soin de la défense, devait cependant veiller à maintenir la paix publique. Le même parti qui à Paris réclamait la Commune s'agitait en province, à Lyon, Marseille, Toulouse, Saint-Étienne, à Bordeaux même, dans une certaine mesure, depuis que la ville était devenue le siége du gouvernement. Il fallait tenir en échec les exaltés et les violents, sans se laisser entraîner à l'emploi de la force, parce qu'on devait éviter la guerre civile en présence de l'ennemi, et aussi parce qu'en l'absence de troupes organisées, on ne pouvait suffisamment compter sur le concours des modérés pour être sûr de rester maître dans une lutte armée. La Délégation réussissait à empêcher que les actes d'usurpation qui s'étaient produits, après le 4 septembre, ne se renouvelassent, mais elle était obligée de tolérer une situation qui ne ressemblait en rien à celle des temps réguliers (1). Elle faisait de nombreuses concessions et laissait souvent, dans les grandes villes, son action discutée et comme tenue en suspens. C'était toujours à Lyon que la tranquillité était le plus menacée. La salle Valentino à la Croix-Rousse servait de lieu de réunion à d'obscures sectaires qui [illegible] le renversement du préfet, l'avénement du [illegible] et la

(1) Challemel-L[illegible] oyez aussi *Six mois de* [illegible]

république universelle. Le 19 décembre la nouvelle du combat de Nuits arrive à Lyon, les mobilisés de Lyon ont été engagés et leurs pertes sont grandes; l'imagination populaire grossit la défaite et la transforme en désastre; tous ces soupçons accoutumés de trahison et de mauvais vouloir dans les chefs se font jour. Les habitués de la salle Valentino décident qu'ils iront s'emparer de l'hôtel de ville de Lyon, pour se débarrasser des autorités réactionnaires. Le lendemain un rassemblement tumultueux se forme à la Croix-Rousse; des femmes vêtues de noir les précèdent avec un drapeau rouge. Les émeutiers avaient déjà arrêté le commandant d'un des bataillons de la garde nationale, Chavant, lorsqu'un autre commandant, Arnaud, un républicain éprouvé, se présente. Il est saisi et massacré, à la suite d'injures prolongées et de mauvais traitements. Les émeutiers n'osèrent point après ce meurtre pénétrer dans Lyon; les femmes seules se rendirent à l'hôtel de ville en députation. M. Gambetta arrivait à Lyon précisément le lendemain de l'événement; il suivit le convoi du commandant Arnaud et, après s'être fait sur la tombe l'interprète de l'indignation générale, il activa de la manière la plus énergique la recherche et l'arrestation des coupables.

Cependant une source de difficultés pour la Délégation autrement dangereuse que l'agitation des grandes villes, venait s'ajouter à toutes les autres, l'accord parfait de toutes les énergies et de toutes les volontés qui, s'était produit à l'ar[illegible]
M. Gambetta n'existait plus; de grandes di[illegible]

d'opinion se faisaient jour ; les partis réapparaissaient et commençaient à entrer en lutte.

Les classes rurales se refusaient à poursuivre plus longtemps la résistance. Sur la Loire, au centre et dans l'ouest de la France, où l'invasion s'était étendue, les habitants ne possédaient point ce dévouement des populations de la frontière, pour lesquelles le souvenir de guerres nombreuses a surexcité le patriotisme et créé la haine contre l'étranger. Les campagnes ont bénéficié dans ce siècle d'un grand développement de richesse et les pertes matérielles que l'ennemi leur infligeait par ses réquisitions et son passage leur étaient intolérables. Du reste pour les paysans, dispersés dans les fermes ou les villages, l'impression de terreur produite par l'arrivée de l'ennemi, était autrement irrésistible que pour les habitants des villes qui supportaient leur malheur en commun. Aussi, à mesure que des défaites répétées ôtaient tout espoir de repousser l'invasion et qu'on se demandait pour combien de temps on aurait à subir la domination étrangère, le peuple des campagnes perdait-il toute force de résistance. Non-seulement les paysans décourageaient les individus isolés qui, en voulant se défendre, eussent attiré des dommages sur une localité, mais ils montraient souvent de la malveillance aux francs-tireurs et aux troupes qui [illegible]nt sur un territoire pour y combattre, ils [illegible]'à refuser à leurs compatriotes les [illegible] ensuite [illegible]nnemi, pour obten[illegible] les soldats [illegible]près les dé[illegible]dade, [illegible] cachés par

les villageois, qui les encourageaient à se soustraire aux réclamations des autorités.

Dans ces dispositions le décret sur la levée en masse avait jeté l'épouvante et avait profondément irrité les habitants des campagnes contre la Délégation qui l'avait rendu. Il n'était jamais venu à l'esprit de considérer les hommes mariés comme aptes à un service de guerre actif et comme redevables à la patrie des sacrifices qu'il impose. Aussi aucune considération n'eût-elle pu amener les populations rurales à se résigner à leur départ. La Délégation avait donc atténué son décret en n'appelant que les seuls célibataires, mais même la levée des gardes nationaux mobilisés célibataires ne s'effectuait-elle point dans certains départements sans difficultés; les hommes quittaient leurs foyers avec désespoir, comme pour aller à la boucherie. Dans les campagnes l'imagination avait généralement idéalisé l'Empereur, elle en avait fait un être d'une sagesse et d'un génie incomparables. Les traditions, les chansons, la littérature et l'imagerie populaires avaient, à côté de l'Empereur, exalté, au détriment des jeunes soldats, les vieux grognards, les zouaves et les troupes d'Afrique. Soudain toutes ces puissances sont foulées aux pieds; mais alors c'est que l'ennemi qui en a triomphé est doué lui-même d'une force irrésistible! Et aux paysans restés les derniers sans instruction militaire on demande de se lever pour repousser cet ennemi! Il était impossible de développer chez les mobilisés une force morale suffisante pour contre-balancer les causes

de terreur que le cours des anciennes idées suscitait dans leur esprit.

La bourgeoisie, les conservateurs de toute nuance avaient également fini par vouloir la paix, mais non plus par faiblesse morale. C'étaient en effet les représentants des classes moyennes et de la noblesse qui, en grande partie, contribuaient sur les champs de bataille à soutenir le courage des armées. Dans la grande improvisation militaire qui avait été faite, c'était même la vieille noblesse qui avait fourni proportionnellement le plus grand nombre de sujets pour former les cadres, et les officiers de cette classe, par les traditions de famille et les aptitudes dues à l'hérédité, se montraient les mieux doués, pour supporter les responsabilités du commandement. Les conservateurs avaient commencé à désirer la paix après la reprise d'Orléans par les Allemands et la défaite de l'armée de la Loire, parce qu'ils avaient alors perdu toute espérance de vaincre. La résistance opposée leur semblait suffisante pour sauvegarder l'honneur et ils croyaient qu'on devait maintenant accepter les conditions de l'ennemi. Si, en concluant la paix avant d'être complétement épuisé, on pouvait obtenir des concessions sur ce que l'ennemi exigerait quand, Paris pris et toute résistance impossible, on serait à sa merci, on les réaliserait. D'ailleurs on limiterait, en traitant de suite, les dommages matériels et le poids des dettes que la continuation de la guerre, sans espoir de vaincre, accumulait, selon eux, inutilement sur le pays. Cette dernière considération était m

des plus puissantes auprès du parti conservateur, formé des classes riches en possession des capitaux. Quoiqu'il ne fît point connaître son opinion publiquement, M. Thiers, retiré à Bordeaux, laissait savoir que la paix lui paraissait nécessaire, et cette opinion lui rattachait les conservateurs et tous ceux qui, perdant espoir dans le succès de la résistance, voulaient la fin des hostilités.

Pendant que les populations rurales et les conservateurs passaient des idées de lutte au désir de la paix, M. Gambetta et les républicains se maintenaient au contraire inébranlables dans leur volonté première de résister à outrance et de poursuivre la guerre en dépit de tous les revers. A la surexcitation du patriotisme les républicains joignaient, pour ne pas faiblir, leurs passions et leurs intérêts de parti. Les républicains n'avaient jamais formé en province qu'une minorité. Ils se recrutaient presque exclusivement parmi les ouvriers et dans la petite bourgeoisie, et tout ce qui prenait la tête de la société, la noblesse, la vieille bourgeoisie, le clergé, la magistrature, l'armée les avait regardés de haut et traités comme inférieurs de rang social. Dans les campagnes et les petites villes, il avait fallu, pour rester ouvertement républicain, subir de continuels dédains, de véritables persécutions, supporter même des dommages matériels, aussi le parti républicain ne disposait-il, dans beaucoup de lieux, que d'adhérents isolés. Et ceux-ci, qui avaient tout bravé pour rester fidèles à leurs idées, étaient devenus des sortes d'apôtres, dont souvent

les opinions politiques étaient immuables à l'égal de dogmes religieux. En prenant, le 4 septembre, la direction de la défense nationale, les républicains, surtout en province, n'avaient donc cessé d'associer étroitement la cause de la République à celle de la résistance, se demandant avec angoisse, au cas où la France serait définitivement vaincue, si la République n'allait pas de nouveau sombrer, et si eux-mêmes ils ne retomberaient pas dans le pays à l'état d'opprimés. D'ailleurs pour les républicains, qui croyaient au droit qu'ont les hommes à disposer d'eux-mêmes, consentir à la prise de possession violente que l'Allemagne voulait faire de l'Alsace-Lorraine, était un acquiescement donné à un acte inique, auquel on ne pouvait se résigner tant qu'il restait un moyen quelconque de poursuivre la guerre. Les républicains et les conservateurs différaient encore de sentiments parce qu'ils n'étaient point à un égal degré dans l'action. Chez les républicains se manifeste cette tension de la volonté que produit une lutte acharnée contre la mauvaise fortune, et le besoin de reculer sans cesse une catastrophe dont on sera tenu responsable. Et en effet cet état d'esprit était partagé par les conservateurs, partout où ils se trouvaient étroitement associés à l'effort, aux armées et dans les villes assiégées, à Paris et à Metz. Mais dans les départements les républicains, le 4 septembre, s'étaient exclusivement chargés du gouvernement et de l'administration. Les conservateurs mis à l'écart et sans responsabilité pouvaient donc envi-

sager les faits de sang-froid, en critiques dépris de l'action. Aussi, tandis que M. Gambetta et les siens se roidissaient à chaque défaite et cherchaient, par un nouvel effort, à écarter le dénoûment fatal qui apparaissait, les conservateurs ne voyaient jamais dans les événements que des motifs de cesser la résistance, puisque ce n'était pas à eux mais à leurs adversaires qu'on allait en attribuer l'issue malheureuse.

Les hommes qui soupiraient après la paix ne manifestaient point directement leur désir. Les Français avaient depuis des siècles montré en Europe une telle superbe, ils avaient prétendu à une telle supériorité guerrière que maintenant que des désastres inouïs leur faisaient reconnaître la nécessité de céder au vainqueur, ils étaient cependant retenus dans l'expression de cette opinion par une sorte de honte et n'osaient contredire ouvertement M. Gambetta, qui promettait le succès définitif en dépit de tous les revers. Aussi ceux qui croyaient que la résistance était désormais sans but prenaient-ils un biais pour la faire cesser, ils se bornaient à demander les élections et la nomination d'une assemblée. Cela leur suffisait en effet, car ils savaient bien que, dans les dispositions modifiées du pays, l'assemblée nommée ferait la paix. Et comme tous ceux qui voulaient la paix avaient pour obstacle M. Gambetta, la demande des élections se motivait sur la manière inhabile, dont on prétendait qu'il usait d'un pouvoir auquel une assemblée mettrait fin. Lorsqu'en octobre la Délégation avait rap-

porté son décret sur les élections, il s'était bien trouvé un certain nombre de candidats pour murmurer, les journaux hostiles à la République avaient fait entendre des protestations, mais toutes les plaintes s'étaient perdues dans le grand concert d'approbation qui avait accueilli les débuts de M. Gambetta. Cependant, à mesure que le désir de la paix grandissait, la voix de ceux qui n'avaient cessé de demander les élections trouvait de l'écho, et le nombre des réclamants allait croissant. Dans le milieu de décembre les conservateurs étaient unanimes à demander les élections, et des hommes considérables, entre autres M. Guizot, se prononçaient publiquement pour la convocation d'une Constituante.

Lorsqu'il fut évident que le pays, dans son ensemble, leur retirait son adhésion, M. Gambetta et le parti républicain cherchèrent, par tous les moyens, à comprimer les conservateurs et à retenir le gouvernement qu'on voulait leur enlever. Les républicains refusent donc d'obtempérer à la demande des élections, par le double motif que la nomination d'une assemblée serait nuisible au pays, en faisant cesser la résistance, et à la République, en la livrant à ses ennemis. La révolution du 4 septembre n'avait, de tous les corps électifs établis sous l'Empire, respecté que les seuls conseils [illegible]. Le Corps législatif avait disparu, les [illegible] municipaux avaient été dissous quand on [illegible] les élections municipales, puis cell[illegible] avaient été remplacés par [illegible]

Lorsque M. Gambetta et ses conseillers sentirent s'élever contre eux l'inimitié des classes rurales et conservatrices, ils crurent qu'ils avaient trop longtemps laissé subsister les conseils généraux qui, composés presque exclusivement de conservateurs et en partie de personnages anciennement dévoués à l'Empire, formaient autant de corps politiques dont l'influence leur semblait un danger. M. Gambetta résolut de prendre occasion de l'ouverture d'une nouvelle année pour les briser. Le 26 décembre un décret les déclarait dissous. Ils devaient être immédiatement remplacés par des commissions départementales nommées par les préfets. Si la dissolution des conseils généraux eût eu lieu au lendemain du 4 septembre, elle eût probablement passé inaperçue et n'eût pas soulevé de plus vives protestations que la dispersion du Corps législatif, mais survenant après de longs retards, dans les dispositions modifiées du pays, elle eut les conséquences les plus désastreuses, pour le gouvernement de M. Gambetta, et le parti républicain. M. Gambetta, en les frappant, donna précisément aux conseillers généraux la puissance d'action qu'il redoutait. Il les traitait en ennemis et, par là, il les recommandait aux électeurs des campagnes, qui voulaient se défaire de lui, parce qu'il leur imposait la continuation de la guerre. Les conseillers généraux dissous se trouvèrent ainsi tout naturellement appelés, dans les départements, à prendre la direction du mouvement électoral. A partir de la dissolution des conseils généraux, l'ac-

cusation dirigée contre M. Gambetta et les républicains d'imposer au pays la domination d'une minorité, sans tenir compte des droits du suffrage universel, parut fondée dans les campagnes. Car on ne pouvait prétexter, pour légitimer la mesure prise, l'intérêt suprême de la défense nationale ; les conseils généraux n'avaient point fait d'opposition, ils avaient accordé, pour l'armement des départements, des sommes considérables, la Délégation avait trouvé en eux de dociles auxiliaires (1). Aussi M. Gambetta n'invoquait-il, dans son décret, d'autre raison que l'intérêt politique du parti républicain, le motif mis en avant était que ces conseils, nommés par une loi qui leur accordait neuf ans de durée, « constituaient « une représentation départementale en opposition « complète avec l'esprit des constitutions républi« caines. »

La dissolution des conseils généraux ne nuisit pas seulement à M. Gambetta, en fournissant des armes à ses adversaires naturels, elle l'affaiblit encore, en diminuant ses adhérents parmi les républicains. Les modérés, opposés aux mesures d'intimidation, reculèrent lorsque, autour de M. Gambetta, on s'engagea dans une lutte ouverte avec la majorité du pays. Tous ceux encore qui, dans un [illegible] avaient les regards fixés sur les [illegible] et qui reconnaissaient com[illegible] mesures impopulaires [illegible]

(1) Amiral Fourichon. *Enqu*[illegible]

croyaient devoir manifester leur désapprobation. Sous l'influence de ces causes complexes, on voyait par exemple M. Pascal Duprat réclamer les élections et la convocation d'une assemblée, et M. Lanfrey écrire contre M. Gambetta une lettre amère, appelée au plus grand retentissement. Quelques préfets avaient déjà témoigné de l'hésitation à appliquer, dans toute sa rigueur, le décret sur la levée des gardes nationaux mobilisés, mais devant la désapprobation que rencontre le décret sur les conseils généraux, un plus grand nombre manifeste du mécontentement ou donne sa démission ; aucuns, pour atténuer l'effet de la mesure, composent en partie leurs commissions départementales avec les anciens membres des conseils généraux. Les conseillers généraux dissous rédigèrent des protestations dont les journaux conservateurs s'emparèrent, pour diriger de violentes attaques contre la Délégation. On chercha alors, dans l'entourage de M. Gambetta, à intimider la presse par des suspensions.

M. Esquiros avait une première fois suspendu un journal légitimiste de Marseille, la *Gazette du Midi*, mais M. Gambetta s'était hâté de faire rapporter (1) la mesure. Une seconde fois on avait arrêté au Mans M. Le Nordez, rédacteur de l'*Union de la Sarthe*. Amené à Tours, il était retenu prisonnier quatorze jours (2) avant d'être reconnu innocent. Il est vrai que l'arres-

(1) Esquiros. *Enquêt. parlem.*, tome II, p. 50

(2) Le Nordez. *Enquêt. parlem.*, tome IV, p. 5

tation se motivait sur l'accusation précise d'avoir publié, au sujet du camp de Conlie, des renseignements utiles à l'ennemi. La presse légitimiste et catholique allait être de nouveau frappée et cette fois sans réserve. M. Engelhard, préfet de Maine-et-Loire, suspendait pour deux mois, avec l'approbation de M. Gambetta, l'*Union de l'Ouest* et l'*Ami du Peuple* d'Angers. Et dans ce cas c'était bien à l'occasion d'un dissentiment politique que la Délégation imposait silence à ses adversaires. L'*Union de l'Ouest* avait engagé les conseils généraux à ne pas reconnaître la validité du décret de dissolution et à résister aux mesures illégales dont ils étaient l'objet. M. Gambetta suspendait le journal, lui imputant de provoquer à la désobéissance du gouvernement dans un département menacé d'invasion, et de se rendre, par là, coupable de connivence avec l'ennemi et de trahison envers la patrie. M. Gambetta, informé en outre que le prince de Joinville suivait l'armée de la Loire sous le nom d'un colonel américain, envoyait au Mans le directeur de la sûreté M. Ranc, qui faisait escorter le prince jusqu'à Saint-Malo avec ordre de quitter la France (1).

A la suite de ces incidents, l'hostilité des conservateurs [illegible] républicains au pouvoir ne connut aucune [illegible] de la presse, particulièrement des [illegible], deviennent de plus en plus [illegible] ment tumul-

(1) Ranc. [illegible]

tueux des grandes villes, à chaque mesure arbitraire à laquelle un fonctionnaire républicain ou les hommes qui participent au gouvernement peuvent se laisser entraîner, les conservateurs évoquent le fantôme de la terreur et leurs craintes sont hors de proportion avec le danger couru ou le dommage subi. M. Gambetta avait à supporter, en dernier ressort, tout le poids des haines et des accusations. On ne lui reconnaissait plus aucun mérite. Les défauts, les vices et les lacunes qui s'étaient naturellement produits dans l'organisation d'armées improvisées, étaient mis à sa charge personnelle. C'était à sa prétendue incapacité et à celle de son délégué M. de Freycinet qu'on attribuait maintenant l'avortement de la défense nationale. On s'entendait surtout pour transformer la dictature de fait, créée à son profit par l'élan du pays et l'effacement de ses collègues, en une prise de possession violente et audacieuse du gouvernement, et on se servait du refus qu'il continuait à faire des élections, pour le représenter comme un véritable tyran, désireux de prolonger indéfiniment son usurpation à l'encontre des volontés du pays.

Le vide se faisait autour du parti au pouvoir. La Délégation ne trouvait plus d'appui que dans les villes, devenues des sortes d'oasis républicaines au milieu des campagnes hostiles. Aussi les républicains tendent-ils toutes leurs forces, pour une lutte suprême et désespérée. Leurs attaques dans la presse contre les hommes qu'ils qualifient de réactionnaires, à commencer par M. Thiers, deviennent de plus en plus acerbes;

ils multiplient les réunions publiques, ils prodiguent les discours et, pour en imposer à leurs adversaires, affichent une confiance qu'au fond ils n'ont plus. A défaut de Paris, qui jusqu'à ce jour avait permis à la minorité républicaine de compenser son infériorité numérique par la puissance de ses manifestations, Bordeaux était devenu le centre d'où la propagande essayait de rayonner au dehors. Le conseil municipal de Bordeaux, composé d'ardents républicains, fêtait M. Crémieux, en séance solennelle, le 27 décembre. Le maire M. Fourcaud lui disait : « C'est un hon« neur pour le conseil municipal de recevoir le chef « honoré de ce gouvernement, qui a pris l'énergique « résolution de sauver la patrie et de sauver la Répu« blique désormais indissolublement unies. » M. Crémieux répondait par une harangue pleine des mêmes sentiments. Le surlendemain le préfet de la Gironde, M. Allain-Targé, en distribuant les drapeaux à la garde nationale, déclarait : « Vous avez à garder le gouver« nement de la République, vous avez en dépôt l'idée « républicaine. Vous ne souffrirez pas que cette idée, « pendant que Paris est enfermé dans un cercle de « fer, soit amoindrie ou attaquée. »

M. Gambetta, en voyage dans le Nord, devait être rentré à Bordeaux le 1er janvier. Les républicains
voulurent célébrer son retour et l'ouverture
velle année par une grande manifestation
vier cinquante mille personnes
de la préfecture. M. Gambetta
entendre les paroles suivantes

« Mes chers concitoyens,

« A la vue de ce magnifique spectacle, en face de « tous ces citoyens assemblés pour saluer l'aurore « d'une année nouvelle, qui n'aurait confiance dans « le succès, dû à la persévérance et à la ténacité de « nos efforts? Succès mérité pour deux raisons : la « première, parce que la France n'a pas douté d'elle-« même ; la seconde, parce que seule dans l'univers « entier, la France représente aujourd'hui la justice « et le droit. (Acclamations prolongées.)

« Oui, qu'elle soit à jamais close, qu'elle soit à ja-« mais effacée de votre mémoire, si faire se peut, cette « horrible année 1870, qui, si elle nous a fait assister « à la chute du plus imposteur et du plus corrup-« teur des pouvoirs, nous a livrés à l'insolente fortune « de l'étranger. C'est à ce moment que la République, « apparaissant pour la troisième fois dans notre his-« toire, a assumé le devoir, l'honneur et le péril de « sauver la France. (Cris enthousiastes de Vive la « République.)

« Ce jour, c'était le 4 septembre, l'ennemi s'avançait « à grandes journées sur Paris; nos arsenaux étaient « vides, notre armée à moitié prisonnière, nos res-« sources de tous côtés disséminées, éparpillées. Deux « pouvoirs : un pouvoir passé captif, une Chambre « que sa servilité rendait incapable de saisir le gou-« vernail. Oh ! ce jour-là, nul ne contestait la légi-« timité de la République. Ce fut plus tard, lorsque « la République eut mis Paris dans cet état d'invio-

« labilité sacrée (bravos), lorsqu'il fut établi que la « République avait tenu sa promesse du 4 septem- « bre : sauver l'honneur du pays, organiser la dé- « fense et maintenir l'ordre, lorsqu'il fut démon- « tré, grâce à la République, que la France ne saurait « périr, ce fut alors que ses adversaires commencèrent « à contester sa légitimité et à discuter ses origines. « La République liée, associée comme elle l'est à la « défense et au salut de la patrie, la République est « hors de question, elle est immortelle. Ne confondez « pas d'ailleurs la République avec les hommes de son « gouvernement, que le hasard des événements a « portés passagèrement au pouvoir; ces hommes, « quand ils auront rempli leur tâche, qui est d'expul- « ser l'étranger, descendront du pouvoir et se sou- « mettront au jugement de leurs concitoyens. (Accla- « mations prolongées.)

« Je ne veux pas terminer sans vous dire que le « gouvernement ayant pour unique base l'opinion, « nous n'entendons servir qu'elle, à l'encontre des « gouvernements despotiques qui nous ont précédés, « et n'ont servi que leur convoitise dynastique. Je re- « mercie la patriotique population de Bordeaux, ainsi « que la population accourue des villes et des cam- « pagnes voisines, du concours éclatant qu'elles ap- « portent au gouvernement républicain [illegible] « tante manifestation de ce premier jo « 1871. Je les remercie surtout au [illegible] « assiégés, au nom de not « l'exemple nous soutient,

« flamme. Ah ! que ne sont-ils témoins, nos chers « assiégés, de toutes les sympathies, de tous les dé- « vouements que suscite leur vaillance ; leur joie dans « le succès s'en accroîtrait encore, si toutefois elle « peut s'accroître. Nous leur transmettrons vos vœux, « citoyens ; puissions-nous bientôt, nous frayant un « passage à travers les lignes ennemies, les leur por- « ter de vive voix, avec l'expression de l'admiration « du monde et de la profonde et impérissable grati- « tude de la France. Vive la République ! »

M. Gambetta, malgré les événements, n'avait rien modifié à ses premières espérances, rien changé au langage qu'il avait d'abord tenu à Tours. Les défaites, l'épuisement des armées, l'affaissement de l'esprit public passaient sur lui sans faire impression. Il se prodiguait pour faire durer la défense, et le travail qu'il accomplissait était énorme. Il visitait les armées dans l'Est et sur la Loire, allait trouver le G[al] Chanzy au Mans, le G[al] Faidherbe à Lille, se rendait à Lyon et partout cherchait à ramener l'espérance et à raffermir les courages. Il avait, à son arrivée, réellement enflammé le pays, mais à mesure que les défaites s'étaient accumulées, sa voix avait commencé à se faire entendre comme dans le vide, et maintenant, quelle que fût la surexcitation de la passion, elle ne touchait plus qu'une minorité de partisans politiques.

Le gouvernement de la Défense nationale, après le 4 septembre, s'était abstenu d'exercer aucune poursuite contre les hommes du régime déchu. Tout au plus

quelques personnes connues pour leur attachement à l'Empire s'étaient-elles vues passagèrement exposées à la vindicte publique ou avaient-elles eu à subir un emprisonnement momentané de la part de certaines autorités locales ; dans aucun cas les persécutions endurées n'avaient été réellement graves. En province les républicains demandaient cependant qu'on sévît contre les magistrats qui, associés en 1851 à l'œuvre de proscription des commissions mixtes, avaient ensuite été appelés à siéger dans les cours et les tribunaux. Il est vrai que, pour les atteindre, il fallait violer le principe de l'inamovibilité de la magistrature; aussi le ministre de la justice M. Crémieux témoignait-il de l'hésitation. Il annulait même des arrêtés que les préfets du Var et de la Haute-Garonne avaient rendus de leur autorité propre, pour interdire l'exercice de la justice à ceux de ces magistrats qui siégeaient dans leurs départements (1). Toutefois il entrait bien dans les intentions dernières de MM. Crémieux et Gambetta d'arriver à frapper d'indignité les anciens membres des commissions mixtes. M. Crémieux, désireux de se fortifier de l'autorité du gouvernement de la Défense nationale tout entier, demandait à M. Jules Favre à Paris de rendre un décret contre eux (2). Celui-ci, tout en admettant le bien fondé de la demande, renvoyait à un moment plus favorable pour pren
sion. La Délégation de Bordeaux, lasse d'

(1) Crémieux. *Actes de la Délégа*
(2) Crémieux. *Ibid.*, *ibid.*, p. 40

elle-même et le 20 janvier, après avoir flétri les magistrats autrefois entrés dans les commissions mixtes, elle les déclarait déchus de leurs siéges et exclus de leurs magistratures. Cet acte reçut l'approbation des républicains, comme œuvre trop longtemps différée de justice et de réparation; il souleva au contraire la désapprobation des conservateurs, qui ne virent que l'atteinte portée à l'inamovibilité de la magistrature. Les magistrats frappés devinrent, pour beaucoup de personnes, de simples victimes de la vindicte républicaine. Se sentant soutenus ils furent loin d'accepter leur condamnation. Le président du tribunal de la Rochelle M. Chaudreau ne tint pour sa part aucun compte du décret, il persista à exercer ses fonctions (1). La Délégation ordonna de suspendre les audiences du tribunal de la Rochelle (2). Le commissaire général des départements de l'Ouest M. Ricard ferma le tribunal, et le cours de la justice se trouva interrompu (3).

Tous les yeux en France, dans le mois de janvier, se fixaient, sur la frontière de l'Est, où s'accomplissait une entreprise militaire dont on attendait les plus grands résultats. Pendant que la 2me armée de la Loire s'était repliée d'Orléans sur Vendôme et le Mans, la 1re armée, sous les ordres du Gal Bourbaki, était restée entre Vierzon et Bourges. La Délégation l'avait réorganisée et grossie, en y versant 20,000 hommes

(1) Chaudreau. *Enquête parlem.*, tome V, p. 2.
(2) Crémieux. *Enquête. parlem.*, tome V, p. 49.
(3) Ricard. *Enquête parlem.*, tome V, p. 39.

de nouvelles troupes et en renvoyant aux corps les fuyards arrêtés sur divers points (1). L'ennemi s'abstenait de toute entreprise contre cette armée. Il fallait donc, sous peine de la laisser inactive, arrêter un plan d'offensive. M. Gambetta allait trouver le Gal Bourbaki, il le pressait d'agir et lui recommandait de s'avancer sur la rive droite de la Loire (2). Le général, dans cet ordre d'idées, projetait de gagner Nevers, puis Montargis, pour attaquer les Prussiens venus jusqu'à Cosne (3). Le Gal Chanzy, désireux d'obtenir une action combinée des diverses armées, suggérait à M. de Freycinet de diriger la 1re armée de la Loire sur Châtillon-sur-Seine et de l'établir entre la Marne et la Seine (4). M. de Freycinet refusait son adhésion à ces deux projets, qui avaient la direction de Paris pour commun objectif. Il s'arrêtait à une opération complétement différente, qui était d'envoyer la 1re armée dans l'est, d'abord sur Dijon, puis sur Belfort. On ferait ainsi lever le siége de Belfort et même, si les circonstances étaient favorables, on chercherait à couper les communications des armées ennemies avec l'Allemagne. M. Gambetta se rallia à ce plan de campagne, sur les explications que M. de Freycinet lui fit présenter par un attaché de son cabinet, M. de Serres (5). Le Gal

(1) De Freycinet. *La guerre en pr*[illegible]
(2) Gal Bourbaki. *Enquête parlem.*[illegible]
(3) Id., *ibid.*, tome III, p. 450.
(4) Gal Chanzy. *La 2e* [illegible]
(5) De Serres. *En*[illegible]

Bourbaki y adhéra de son côté, aussitôt qu'il lui fut soumis (1), car il était heureux de discontinuer le mouvement sur Montargis, qui lui paraissait des plus périlleux et auquel il ne s'était déterminé qu'à contre-cœur (2).

On décida que des trois corps qui composaient la 1re armée deux seulement, les 18e et 20e, seraient envoyés dans l'est. Le 15e resterait à Vierzon, où sa présence servirait à dissimuler à l'ennemi le départ des autres. Les 18e et 20e corps durent être transportés vers Dijon par chemin de fer, et on comptait beaucoup, pour le succès de l'entreprise, sur la rapidité du trajet. Cependant on fut sur ce point complétement déçu. Le transport et le débarquement d'une armée nombreuse avec son matériel et ses munitions, sont des opérations compliquées qui non-seulement exigent une entente préalable entre les généraux, l'intendance et les compagnies de chemins de fer, mais, de leur part à tous, une connaissance acquise des conditions à observer pour la réussite (3). Or, à cette époque, on ne s'était jamais livré en France à une étude approfondie du transport des armées par chemin de fer. L'état-major se borna donc à faire connaître à la compagnie de Lyon-Méditerranée le nombre d'hommes et la quantité approximative de matériel à envoyer, sans se préoccuper des détails nombreux qu'il eût fallu régler par avance et

(1) De Serres. *Enquête parlem.*, tome III, p. 36.
(2) Gal Bourbaki. *Enquête parlem.*, tome III, p. 351.
(3) Jacqmin. *Les chemins de fer pendant la guerre*, p. 191.

des difficultés d'exécution à prévoir (1). Le transport, de Bourges à Chalon et à Chagny, des 18e et 20e corps prit huit jours, du 21 décembre au 29. Les Prussiens s'aperçurent alors du mouvement des Français. Ils évacuèrent Dijon et se replièrent sur Vesoul (2). Puisque la lenteur apportée à l'opération ne permettait plus d'agir par surprise et allait au contraire donner à l'ennemi le temps de se renforcer, on jugea utile de soutenir les 18e et 20e corps par les 15e et 24e. La Délégation avait demandé à la compagnie de Lyon-Méditerranée de faire arriver le 15e corps en trente-six heures, en réalité il fallut douze jours (3). L'ennemi s'était retiré en arrière de Dijon et la concentration des corps, pour marcher à lui, devait s'effectuer maintenant plus en avant, à Dôle, Dampierre et Besançon. Au lieu d'acheminer les troupes déjà débarquées par les routes de terre, on les remit en chemin de fer. Dès lors, l'encombrement des lignes et des gares devint complet (4). Les convois d'hommes, de munitions, d'approvisionnements se confondent et s'enchevêtrent. Des trains stationnent immobiles pendant plusieurs jours, en pleine campagne. Il faisait 16 degrés de froid, les souffrances des hommes furent excessives, des chevaux gelèrent. On avait désigné Clerval, entre Besançon et Montbéliard, comme point avancé pour débarquer le 15e corps. La station située

(1) Jacqmin. *Les chemins de fer pend*[illegible]
(2) De Freycinet. *La guerre* [illegible]
(3) Jacqmin. *Les chemins* [illegible]
(4) Friant. *Enquête pa*[illegible]

dans une vallée encaissée se trouva sans quais de débarquement, sans voies d'évitement, absolument impropre à la réception de grandes masses d'hommes (1). Les corps d'armée ne purent donc entamer les opérations que le 5 janvier (2), quinze jours après le premier départ de Bourges. L'armée du G[al] Bourbaki, désormais connue sous le nom d'armée de l'Est, se trouva définitivement composée des 18[e] corps G[al] Billot, 20[e] G[al] Clinchamp, 15[e] G[al] Martineau, 24[e] G[al] Bressolles, plus une division séparée sous les ordres du G[al] Cremer, formant un effectif d'environ 130,000 hommes.

Le G[al] Bourbaki se dirigea d'abord sur Vesoul, dans le but de couper le G[al] de Werder de Belfort. Les 18[e] et 20[e] corps partant d'Auxonne et de Dampierre, dans les vallées de la Saône et du Doubs, passèrent l'Ognon à Presles et Voray, et remontèrent la rive droite de cette rivière, pendant que le 24[e] corps s'élevait parallèlement sur la rive gauche. Cependant le G[al] de Werder abandonne Gray et Vesoul et se place à Villersexel, sur l'Ognon, entre Vesoul et Montbéliard. Le G[al] Bourbaki, par un changement correspondant, se porte droit sur lui. Le 9 janvier, les Français attaquent les positions allemandes à Villersexel, des deux côtés de l'Ognon, et, après une lutte prolongée, les enlèvent. Mais le lendemain, au lieu de serrer l'ennemi de près, ils s'arrêtent et perdent la journée à attendre le 15[e] corps et les vivres que l'encombre-

(1) Jacqmin. *Les chemins de fer pendant la guerre*, p. 193.
(2) De Freycinet. *La guerre en province*, p. 229.

ment des chemins de fer et l'état des routes couvertes de neige et de verglas empêchent d'arriver. Le 11 janvier, les Français reprennent la marche, mais avec lenteur. Le 13 seulement ils abordent de nouveau l'ennemi à Arcey, à moitié chemin de Villersexel et d'Héricourt, et le refoulent une fois de plus. Le 14 au soir, ils se trouvent devant les positions d'Héricourt, que l'ennemi a choisies pour livrer une dernière bataille, à 10 kilomètres seulement en avant de Belfort.

Si les Prussiens avaient été assez longtemps à reconnaître l'importance du mouvement entrepris par les Français dans l'est, ils avaient, aussitôt éclairés, pris les meilleures mesures de précaution. Le Gal de Werder replié à Héricourt s'y trouva renforcé de toutes les réserves qu'on avait pu envoyer rapidement d'Allemagne; il n'avait eu que 28,000 hommes à Villersexel, il en eut maintenant 45,000. Il occupait à Héricourt, sur la rive gauche de la Lisaine, des hauteurs naturellement fortes, dont la valeur défensive était encore accrue par de grands bois, par le mont Vaudois qui s'élève isolé et par les remblais du chemin de fer de Montbéliard à Belfort. Il s'était couvert, particulièrement sur le mont Vaudois, de retranchements armés de pièces de gros calibre, mises dans le parc d'artillerie affecté au siége de
corps français durent aborder les li
saine de front : à droite le
s'emparer de Montbéliard
rait Bassuret et Beltron

court et le mont Vaudois. Pendant ce temps le 18e corps et la division Cremer, formant à l'extrême gauche une masse de 40,000 hommes sous les ordres du Gal Billot, déborderaient la droite ennemie, pour prendre à revers le mont Vaudois. On se promettait les plus grands résultats de cette diversion, qui avorta. La division Cremer et cette partie du 18e corps chargée spécialement du mouvement tournant, retardées par le mauvais état des chemins et divers accidents, ne purent s'engager en temps utile (1). Les premières troupes du Gal Billot arrivées en ligne, qui se liaient aux autres corps français, vinrent échouer contre le mont Vaudois (2). Les 20e et 24e corps n'eurent pas plus de succès. Seul le 15e s'empara de la ville de Montbéliard; du reste, comme il ne put se rendre maître du Château, cet avantage partiel restait sans résultat. L'attaque fut reprise le 16; la division Cremer à l'extrême gauche entama les positions ennemies et enleva le village de Chénebier (3), mais il était trop tard, maintenant que l'ennemi était averti, pour obtenir du mouvement de flanc les grands résultats qu'on s'en était promis le premier jour. Les corps français échouèrent sur tout le reste de la ligne, particulièrement contre le mont Vaudois. Le Gal Bourbaki n'avait cessé sur le champ de bataille d'entraîner les hommes par sa bravoure et son élan; sans se laisser décourager, il recommença les tentatives le 17. Dans

(1) Gal Billot. *Enquête parlem.*, tome III, p. 474.
(2) Id., *ibid.*, tome III, p. 476.
(3) *Le Gal Cremer. Ses opérations militaires*, p. 70.

cette troisième journée il fut partout repoussé et même il reperdit le village de Chénebier.

L'armée de l'Est était définitivement arrêtée. Elle rencontrait à Héricourt des obstacles qu'elle était impuissante à surmonter. Tout espoir était perdu pour elle de faire lever le siége de Belfort ; il lui fallait revenir en arrière. Le 18 janvier la retraite commença. La défaite, la rigueur de l'hiver, la fatigue et les privations avaient profondément démoralisé les troupes. On bivouaquait dans la neige, les chevaux n'avançaient qu'avec des peines infinies, sur les routes rendues glissantes par le verglas. Le chiffre des combattants avait déjà été réduit à Héricourt par les hommes restés à la traîne ; le nombre des traînards s'accroît maintenant (1) dans d'énormes proportions, des corps entiers s'effondrent, et cèdent à l'ennemi presque sans résistance.

Le Gal Bourbaki, au lieu de battre en retraite rapidement, s'arrête à Besançon, dans l'espoir de refaire ses troupes avec les ressources de la place. Il établit donc son armée sur les positions défensives que présentent les environs de Besançon (2) et particulièrement au nord, dans la direction de Montbéliard, il arrête le 24e corps aux défilés des monts Lomond. Toutes ces mesures avortèrent. Besançon se trouva dépourvu d'approvisionnements, les troupes charg de garder les monts Lomond se replièrent préc tamment à l'apparition du Gal de

(1) *La république et la guerre à Besançon*, p

(2) Colonel Leperche. *Enquête parlem.*, tom

succès de la tentative faite pour se maintenir sous Besançon contre le Gal de Werder eût eu peu de gravité si celui-ci eût été seul, car en reculant plus au sud, on pouvait toujours lui échapper. Mais en continuant à faire de l'armée qu'il avait combattue à Héricourt l'objet de ses principales préoccupations, le Gal Bourbaki avait négligé un nouvel adversaire autrement dangereux pour lui : le Gal de Manteuffel qui surgissait à l'ouest avec deux corps d'armée.

La 1re armée de la Loire, appelée à s'avancer entre Paris et la frontière de l'Est, opérait dans les conditions d'un désavantage irrémédiable ; elle était exposée à des attaques indépendantes sur chacun de ses flancs. Si elle se dirigeait à l'ouest vers Paris, l'ennemi, maître de Dijon et de Metz, et par derrière tirant des renforts d'Allemagne, se jetait sur son flanc droit ; si au contraire elle se tournait à l'est vers l'Allemagne, l'ennemi possesseur d'Orléans et de la Champagne et puisant dans l'armée d'investissement de Paris, l'attaquait par son flanc gauche. C'est en effet une agression sur sa gauche qui venait surprendre l'armée de l'Est.

Lorsque le grand quartier général prussien avait vu se dessiner le premier mouvement du Gal Bourbaki sur Montargis, il avait pris des mesures de précaution et, entre autres, détaché le IIe corps de l'armée d'investissement de Paris pour l'envoyer à Montargis. Après qu'il eut reconnu que la 1re armée de la Loire était au contraire dirigée vers Belfort, il s'empressa d'acheminer le IIe corps sur Châtillon-sur-Seine et Nuits-sous-Ravière, et d'amener en même temps le

VIIe corps sur les mêmes points. Ces deux corps concentrés le 12 janvier, sous les ordres du Gal de Manteuffel, forment un effectif de 45,000 fantassins et 9,000 cavaliers avec 168 canons (1). Le Gal de Manteuffel quitte Châtillon-sur-Seine le 13 janvier; il se dirige en droite ligne sur Vesoul, pour se relier à l'armée du Gal de Werder et tomber sur le flanc gauche du Gal Bourbaki.

Le Gal de Manteuffel doit passer entre Langres et Dijon, deux villes occupées par les Français. Langres était devenue une forteresse de premier ordre, depuis qu'on avait construit des forts détachés autour de sa citadelle. Elle avait une garnison de 15,000 hommes dont 5 ou 6,000 de bonnes troupes (2), mais son commandant ne fit aucune entreprise sérieuse contre le flanc gauche du Gal de Manteuffel qui passait devant lui; les détachements qu'il fit sortir (3) furent contenus sans difficulté par un corps ennemi maintenu en vue de la place. Dijon était gardé par le Gal Garibaldi, qui s'y était rendu d'Autun, lorsque le Gal de Werder eut reculé devant l'armée de l'Est. Dijon était un nœud de routes et de chemins de fer, aussi, le Gal Garibaldi avait-il ordre de s'y fortifier, en prévision d'un retour de l'ennemi. Lorsque le Gal de Manteuffel [illegible] au nord de Dijon, la question se posa po[illegible]ri-baldi, non plus seulement de rester [illegible]

(1) Wartensleben. *Operationen* [illegible]
(2) *Langres pendant la guer*[illegible]
(3) *Ibid.*, p. 77.

mais de sortir pour chercher à lui barrer la route vers l'est. L'armée des Vosges, sous les ordres du Gal Garibaldi, s'élevait à 12,000 hommes environ (1); elle était formée de corps francs armés de la façon la plus diverse. Les hommes étaient énergiques et se battaient bien, néanmoins la cohésion et la discipline pour agir en ligne, en rase campagne, leur manquaient absolument. Le Gal Garibaldi disposait encore d'environ 17,000 (2) gardes nationaux mobilisés commandés par le Gal Pelissier, mais sans instruction et entièrement dépourvus d'artillerie. Le Gal Garibaldi, dans ces conditions, ne se crut pas de force à tenir tête à découvert aux troupes d'élite de l'ennemi (3), il reste donc immobile derrière ses retranchements. Le Gal de Manteuffel prend alors l'offensive et détache sur Dijon une brigade aux ordres du Gal Kettler. Pendant trois jours, les 21, 22 et 23 janvier, le Gal Kettler attaqua les positions tenues par l'armée des Vosges et les mobilisés autour de Dijon. Il fut repoussé et laissa même un drapeau sur le champ de bataille, le seul perdu par les Allemands pendant toute la guerre. Quoique battu, il avait réussi à neutraliser les forces françaises placées à Dijon, et, derrière lui, le Gal de Manteuffel poursuivait sa marche en sécurité.

Cependant le Gal de Manteuffel a appris l'insuccès

(1) Gal Pelissier. *Enquête parlem.*, tome III, p. 511. Bordone. *L'armée des Vosges et la Commission d'enquête*, p. 157.
(2) Gal Pelissier. *Enquête parlem.*, tome III, p. 511.
(3) Voyez Gal Garibaldi, *Lettre à Fabrizzi.* Bordone. *L'armée des Vosges et la Commission d'enquête*, p. 1..

des Français à Héricourt. Le Gal de Werder peut donc se passer des renforts qu'il lui amène, puisque avec ses seules forces il a déjà repoussé l'armée de l'Est. Le Gal de Manteuffel change alors d'objectif, il renonce au mouvement sur Vesoul; il infléchit sa marche sur Gray et Dôle et se propose, non plus de tomber sur le flanc des Français, mais de se porter plus au sud, droit sur la frontière suisse et, en interceptant toutes les routes, d'obliger le Gal Bourbaki à se réfugier en Suisse. Le Gal de Manteuffel ne trouva pas plus d'obstacles, entre Dijon et Besançon, qu'il n'en avait rencontré entre Dijon et Langres. Si le Gal Garibaldi s'était renfermé dans Dijon, le Gal Bourbaki avait de son côté négligé de protéger ses derrières, en défendant Gray et Dôle. Il s'est borné à occuper la ligne de la Loue, Quincey et Mouchard, dans le voisinage immédiat de Besançon, au sud (1). Le Gal de Manteuffel s'avance rapidement, il a dépassé Dôle, il commence à intercepter les communications de l'armée de l'Est, son avant-garde est à Quincey-Vaudrey et touche à la route de Besançon à Lons-le-Saunier. Tous les yeux s'ouvrent enfin du côté des Français sur l'immense danger que court l'armée de l'Est, et, le 24 janvier, le Gal Bourbaki réunit un conseil de guerre à Château-Farine, près de Besançon. Deux partis s'offraient : effectuer la retraite sur Lyon par Auxonne et les vallées de la Saône et du Doubs, comme M. de Frey[illegible] le recommandait d'une manière pressante,

(1) Gal [illegible], tome III, p. [illegible]

ou bien par Pontarlier et Gex, le long de la frontière suisse. La retraite par Auxonne parut impraticable au Gal Bourbaki et à la majorité des chefs de corps. Les vallées de la Saône et du Doubs étaient déjà au pouvoir de l'ennemi, et, dans l'état de démoralisation de l'armée, tenter le passage, c'était se jeter entre le Gal de Manteuffel au sud et le Gal de Werder au nord, et courir au-devant de la destruction (1). On décida donc que la retraite s'effectuerait par Pontarlier. Le Gal Bourbaki avait été profondément affecté par les attaques dirigées contre lui à l'occasion de sa sortie de Metz et de sa mission auprès de l'Impératrice ; à cette première cause de trouble se joignaient l'insuccès d'Héricourt et la crainte de voir son armée entièrement perdue, obligée de passer en Suisse ; il recevait enfin de M. de Freycinet des dépêches du ton le plus acerbe. Il perdit possession de lui et le 26 janvier se tira un coup de pistolet dans la tête ; sa blessure, sans être mortelle, le mettait hors d'état de commander. Le Gal Clinchamp qui le remplaça n'eut qu'à continuer la retraite commencée (2). Il arrivait à Pontarlier le 28 janvier, avec la plus grande partie de l'armée. Le lendemain un télégramme de la Délégation de Bordeaux, l'informait qu'un armistice général venait d'être signé à Versailles, entre M. Jules Favre et M. de Bismarck.

(1) Gal Clinchamp. *Enquête parlem.*, tome III. p. 308.
(2) Id., *ibid.*, tome III, p. 308.

CHAPITRE VIII

L'armistice et les élections.

De grands changements s'étaient accomplis en Europe, pendant que la France poursuivait sa résistance : les Italiens étaient entrés à Rome, et la Russie avait dénoncé la clause du traité de Paris qui restreignait son droit de navigation dans la mer Noire. Le gouvernement français, dès les premiers revers, avait rappelé les troupes qu'il maintenait à Rome. Le pape n'avait plus eu, pour se protéger, que sa petite armée. Les Italiens, après Sedan, ne virent plus d'obstacles à leurs desseins sur Rome. Le 18 septembre, l'armée italienne arrivait devant Rome, le 20 elle commençait l'attaque. Le pape rendait la ville le jour même, après une courte résistance, faite pour constater la violence qu'il subissait ; il se retirait dans le Vatican et l'Italie s'annexait Rome et le territoire qui l'entoure.

Par une des clauses du traité signé à Paris le 20 mars 1856, qui avait mis fin à la guerre de Crimée, la [illegible] s'était engagée à ne maintenir dans la mer No[illegible] nombre restreint de navires de guerre [illegible]. Cette limitation de sa puissance [illegible] elle une humiliation qui

lui rappelait sans cesse sa défaite. La France, qui de concert avec l'Angleterre lui avait imposé le traité, se trouvant abattue, elle jugea que le moment était venu de s'affranchir. Le prince Gortchakoff, dans une circulaire adressée le 29 octobre 1870 aux puissances signataires du traité de Paris, déclarait qu'à l'avenir, la Russie se tiendrait quitte de l'engagement contracté et qu'elle entretiendrait dans la mer Noire telle marine qu'elle jugerait convenable.

C'était la Prusse qui à elle seule avait vaincu la France. L'Italie et la Russie, profitant de l'abaissement de la puissance militaire française, pour s'assurer certains avantages, se trouvaient donc indirectement ses obligées. M. de Bismarck avait eu soin d'exploiter autant que possible cette situation, pour s'assurer les bonnes grâces de ces deux nations et les empêcher d'intervenir efficacement en faveur de la France. L'Allemagne avait encouragé les Italiens à marcher sur Rome; il est vrai que ceux-ci, sans engagements avec elle à l'égard du pape, n'avaient nul besoin de son agrément pour aller à Rome, et, par conséquent, M. de Bismarck ne pouvait mettre à très-haut prix l'appui moral que l'Allemagne donnait à l'Italie. Il en était autrement à l'égard de la Russie. En répudiant le traité de Paris, la Russie manquait à des engagements contractés en quelque sorte envers la Prusse elle-même, puisque celle-ci avait participé au traité, comme grande puissance signataire. Cependant M. de Bismarck était trop heureux que cette circonstance lui permît de co

der quelque chose à la Russie, qui au début de la guerre était engagée avec lui dans une alliance à laquelle elle restait fidèle ; la dénonciation du traité de Paris recevait donc son complet assentiment et il s'empressait de la faire accepter par l'Europe. Dans cet état de choses, tous les efforts de la diplomatie française, pour obtenir l'intervention des neutres, devaient échouer.

M. de Chaudordy, après MM. Jules Favre et Thiers, s'était lui aussi adressé aux puissances européennes. Il les avait particulièrement sollicitées de s'entremettre auprès de la Prusse, pour les conditions de la paix. M. de Chaudordy, lié par le refus de cession de territoire que faisait le gouvernement de la Défense nationale, n'avait pu offrir que le démantèlement des forteresses. Les puissances avaient refusé d'intervenir sur cette base, la concession leur paraissait insuffisante (1). L'Italie avait cependant engagé la Prusse, dans une note, à conclure la paix sans démembrer le territoire français. L'empereur de Russie avait écrit au roi Guillaume, pour lui demander d'user de modération envers la France. Cette démarche restait sans résultat. C'était une marque de sympathie purement gratuite que l'empereur témoignait à la France, afin de contre-balancer, dans une certaine mesure, les assurances de bonne amitié et d'inté[illegible]'il ne cessait de prodiguer aux pr[illegible] de [illegible] royale de Prusse victorieux. Le

(1) [illegible] p. 4.

France était sans doute fort exagéré, et il finit par s'enquérir des conditions qui seraient mises à la reddition de Paris.

Tout ce que M. de Bismarck avait dit de ses intentions de traiter avec l'Empire et des empêchements qu'il entrevoyait en province, n'avait probablement d'autre but que d'impressionner M. Jules Favre pour le rendre conciliant, car aussitôt que celui-ci se fut informé des conditions de la reddition de Paris, il commença à les lui révéler. Rien n'était encore arrêté entre le roi, le Gal de Moltke et lui, cependant il considérait que l'armée devrait être prisonnière et la garde nationale désarmée. Quant à l'entrée dans Paris, le roi et l'armée y tenaient tellement, qu'il ne pouvait céder sur ce point, mais les troupes ne dépasseraient pas les Champs-Élysées. M. Jules Favre déclara que, dans l'état d'esprit des habitants, la prise de possession absolue de la ville pouvait seule permettre à l'ennemi de désarmer la garde nationale et de faire son entrée avec sécurité. M. de Bismarck se fit donner ces observations par écrit, pour les soumettre au roi, et les deux interlocuteurs se séparèrent.

M. Jules Favre emportait de ce premier entretien l'impression que M. de Bismarck traiterait avec lui. Il fixa donc dans son esprit les principaux points de la convention à intervenir. La reddition de Paris ne pouvait être refusée, mais il y mettrait trois conditions : l'armée prisonnière resterait dans Paris, la garde nationale conserverait ses armes, l'ennemi

n'entrerait pas dans la ville. M. Jules Favre était persuadé que la capitulation de Paris terminerait la résistance de la France, il entendait donc l'englober dans un armistice général, qui permettrait d'élire une assemblée pour conclure la paix. En obtenant la convocation d'une assemblée, il écarterait d'ailleurs la restauration de l'Empire et éviterait l'ingérence de l'ennemi dans les affaires intérieures du pays.

Lorsque M. de Bismarck revit M. Jules Favre le 24, il lui dit qu'il était autorisé par le roi à négocier avec lui. Il abandonnait donc son premier projet de traiter avec l'Empire, sauf à le reprendre s'ils ne parvenaient à s'entendre. M. de Bismarck admit sans objection l'armistice général et la nomination d'une assemblée. La durée de l'armistice fut fixée à trois semaines.

Le débat devint fort vif sur les clauses de la reddition de Paris et se prolongea. M. de Bismarck ne voulut point renoncer au droit, pour l'armée prussienne, d'entrer dans la ville, il en renvoya seulement l'exercice après l'expiration de l'armistice. M. de Bismarck consentait à ne pas emmener en Allemagne l'armée prisonnière, il se bornait à la faire garder par les troupes prussiennes hors de l'enceinte de Paris, dans la presqu'île de Genevilliers. M. Jules Favre fit ressortir quelle serait l'humiliation de soldats parqués prisonniers sous les yeux de leurs concitoyens, et aussi combien il serait cruel de tenir des hommes campés en plein hiver. M. de Bismarck admit enfin que les troupes fussent laissées dans la ville. Il insista davantage

rence finit par se réunir sans que la France fût représentée et elle se borna à ratifier les changements apportés par la Russie au traité de Paris.

Ainsi lorsque M. Jules Favre arriva à Versailles le 23 janvier pour négocier, il trouvait l'ennemi dégagé de toute crainte d'une intervention de l'Europe, et en même temps victorieux sur tous les points, au Mans, à Saint-Quentin et à Héricourt. M. Jules Favre dit à M. de Bismarck, en l'abordant, qu'il venait reprendre l'entretien où il l'avait laissé à Ferrières. « Vous arrivez « trop tard, lui répondit celui-ci, nous avons traité avec « votre Empereur. Comme vous ne pouvez ni ne voulez « vous engager pour la France, vous comprendrez que « nous cherchions le moyen le plus efficace de terminer « la guerre. » Il ajouta : « Votre erreur après Sedan a « été de croire que vous pouviez refaire des armées; « quel que soit le patriotisme d'une nation, elle ne peut « improviser des armées. Au commencement de la « campagne nous avons trouvé le troupier français « avec toute sa valeur, seulement il était commandé « par des chefs incapables, et c'est pourquoi nous vous « avons battus. Aujourd'hui, ceux que vous nous op- « posez ne manquent ni de courage ni d'abnégation, « mais ce sont des paysans et non pas des soldats. « S'il suffisait de donner un fusil à un citoyen pour en « faire un soldat, ce serait une grande duperie de dé- « penser le plus clair de la richesse publique à former « et à entretenir des armées permanentes. Or, c'est « encore là qu'est la vraie supériorité et c'est pour l'a- « voir méconnu, que vous êtes dans la situation ac-

sances de son différend avec la Prusse, aussi avait-il fait d'avance ses réserves et spécifié que les diplomates, réunis pour s'occuper du traité de Paris, n'aborderaient aucun autre sujet. MM. Gambetta et de Chaudordy, sans tenir compte des restrictions de M. de Bismarck, s'étaient en effet promis d'exposer à la conférence les griefs de la France. Ils avaient accepté avec empressement l'invitation qui leur était faite, ils avaient choisi M. Jules Favre pour représentant, et lui avaient envoyé, par pigeon, l'avis pressant de sortir de Paris, pour se rendre à Londres, où la conférence devait se réunir. L'offre de participer à la conférence ne reçut point à Paris, du public, de la presse et du gouvernement, le même accueil favorable qu'elle avait trouvée à Bordeaux. On était à Paris en proie à l'indignation qu'amenait le bombardement. La pensée de voir M. Jules Favre s'asseoir à côté du représentant de la Prusse, pour discuter paisiblement le droit de navigation dans la mer Noire, inspirait une profonde répulsion. M. Jules Favre était lui-même partagé entre le désir de faire entendre à la conférence les protestations de la France et l'éloignement qu'il éprouvait à sortir de Paris bombardé. Il craignait que son départ n'eût l'apparence d'une fuite et ne semblât dicté par le désir de se soustraire aux [illegible] de la capitulation qui approchait. [illegible] de Bismarck avait su mettre toutes [illegible] M. Jules Favre de l'in-[illegible] laissez-passer pour [illegible]ante. La confé-

France était sans doute fort exagéré, et il finit par s'enquérir des conditions qui seraient mises à la reddition de Paris.

Tout ce que M. de Bismarck avait dit de ses intentions de renouer avec l'Empire et des empêchements qu'il entrevoyait en province, n'avait probablement d'autre but que d'impressionner M. Jules Favre pour le rendre conciliant, car aussitôt que celui-ci se fut informé des conditions de la reddition de Paris, il commença à les lui révéler. Rien n'était encore arrêté entre le roi, le G[al] de Moltke et lui, cependant il considérait que l'armée devrait être prisonnière et la garde nationale désarmée. Quant à l'entrée dans Paris, le roi et l'armée y tenaient tellement, qu'il ne pouvait céder sur ce point, mais les troupes ne dépasseraient pas les Champs-Élysées. M. Jules Favre déclara que, dans l'état d'esprit des habitants, la prise de possession absolue de la ville pouvait seule permettre à l'ennemi de désarmer la garde nationale et de faire son entrée avec sécurité. M. de Bismarck se fit donner ces observations par écrit, pour les soumettre au roi, et les deux interlocuteurs se séparèrent.

M. Jules Favre emportait de ce premier entretien l'impression que M. de Bismarck traiterait avec lui. Il fixa donc dans son esprit les principaux points de la convention à intervenir. La reddition de Paris ne pouvait être refusée, mais il y mettrait trois conditions : l'armée prisonnière resterait dans Paris, la garde nationale conserverait ses armes, l'ennemi

n'entrerait pas dans la ville. M. Jules Favre était persuadé que la capitulation de Paris terminerait la résistance de la France, il entendait donc l'englober dans un armistice général, qui permettrait d'élire une assemblée pour conclure la paix. En obtenant la convocation d'une assemblée, il écarterait d'ailleurs la restauration de l'Empire et éviterait l'ingérence de l'ennemi dans les affaires intérieures du pays.

Lorsque M. de Bismarck revit M. Jules Favre le 24, il lui dit qu'il était autorisé par le roi à négocier avec lui. Il abandonnait donc son premier projet de traiter avec l'Empire, sauf à le reprendre s'ils ne parvenaient à s'entendre. M. de Bismarck admit sans objection l'armistice général et la nomination d'une assemblée. La durée de l'armistice fut fixée à trois semaines.

Le débat devint fort vif sur les clauses de la reddition de Paris et se prolongea. M. de Bismarck ne voulut point renoncer au droit, pour l'armée prussienne, d'entrer dans la ville, il en renvoya seulement l'exercice après l'expiration de l'armistice. M. de Bismarck consentait à ne pas emmener en Allemagne l'armée prisonnière, il se bornait à la faire garder par les troupes prussiennes hors de l'enceinte de Paris, dans la presqu'île de Genevilliers. M. Jules Favre fit ressortir quelle serait l'humiliation de soldats parqués prisonniers sous les yeux de leurs concitoyens, et aussi combien il serait cruel de tenir des hommes campés en plein hiver. M. de Bismarck admit enfin que les troupes fussent laissées dans la ville. Il insista davantage

pour le désarmement de la garde nationale. D'ailleurs il donnait des raisons qui n'étaient pas seulement tirées de son intérêt d'ôter au vaincu tout moyen de résistance, il appuyait encore sur les dangers que courrait la paix publique dans Paris, si on maintenait sous les armes une population surexcitée et animée de passions révolutionnaires. Il demandait au moins qu'on ne conservât armés que les soixante bataillons formés sous l'Empire, avec des hommes acquis aux idées d'ordre. Cette demi-mesure était impraticable; les anciens bataillons de la garde nationale avaient été grossis depuis le siége et plus ou moins fondus avec les nouveaux. Le gouvernement de la Défense nationale se sentait du reste absolument impuissant à désarmer la garde nationale en totalité ou en partie. Il n'eût pu enlever les armes à la population qu'en appelant les Prussiens à prendre entière possession de Paris. Mais M. Jules Favre, chargé de défendre les droits et l'honneur d'une ville qui venait de résister pendant quatre mois, considérait au contraire comme le premier de ses devoirs d'écarter l'occupation de l'ennemi. Les arguments qu'il fit valoir contre le désarmement de la garde nationale amenèrent M. de Bismarck à céder encore sur ce point. M. Jules Favre se servit alors des remarques de son interlocuteur sur le péril que courrait l'ordre public, pour demander qu'on lui laissât trois divisions armées, destinées à assurer la tranquillité. M. de Bismarck n'accorda, après avis du G[al] de Moltke, qu'une seule division de 12,000 hommes qui,

avec la gendarmerie et la police, devait faire une force de 16 à 18,000 hommes.

M. Jules Favre revint à Paris le 24 au soir. Ses collègues du gouvernement l'attendaient dans la plus grande anxiété; les conditions obtenues leur parurent admissibles; plusieurs d'entre eux les trouvèrent même relativement favorables (1). M. Jules Favre retourna dès le lendemain matin à Versailles, pour poursuivre la négociation. Chaque soir il revenait à Paris, soumettait les propositions au gouvernement et repartait le lendemain, pendant que M. de Bismarck de son côté voyait le roi et le Gal de Moltke, et obtenait leur adhésion aux clauses nouvelles ou modifiées qu'il arrêtait. Le 25 on fixa la contribution de guerre que Paris aurait à payer. La veille, M. de Bismarck avait réclamé un milliard, sous prétexte que la ville de Paris était un trop grand personnage pour que sa rançon pût être moindre. M. Jules Favre, en communiquant cette demande au gouvernement, avait été autorisé à accorder cinq cents millions. Revenu à Versailles, il offrit cent millions et transigea définitivement avec M. de Bismarck pour deux cents.

M. Jules Favre était laissé seul à conduire une négociation qui exigeait l'examen de questions militaires en dehors de sa compétence; il en avait fait l'observation dès le 24, afin qu'on lui adjoignît un général. La difficulté était de trouver un officier qui voulût se rendre auprès de l'ennemi. Le Gal Callier sur

(1) *Rapport de M. Chaper* (Notes Dréo), p. 148.

lequel le gouvernement avait d'abord jeté les yeux, avait trouvé un motif d'excuse (1). Le G[al] Trochu, à son défaut, choisit le G[al] de Beaufort d'Hautpoul, qui avait autrefois pris part à des missions diplomatiques; il alla lui-même le 27 au matin l'inviter à partir. Le général n'obéit qu'en pleurant (2), et la surexcitation du patriotisme lui fit tenir à Versailles un langage tellement cassant (3) que M. Jules Favre dut le soir même demander un autre auxiliaire. Enfin, M. Jules Favre emmena le 28 le G[al] de Valdan, chef d'état-major du G[al] Vinoy, et il arrêta définitivement avec son concours les clauses militaires de l'armistice : l'armée de Paris conserverait ses drapeaux; les armes, fusils et canons, seraient versés en magasin par les troupes et remis ensuite à l'ennemi; les Allemands occuperaient les forts; les canons des remparts seraient démontés de leurs affûts et renversés en bas de la banquette, sur le chemin de ronde.

Lorsqu'il fallut tracer la ligne de démarcation aux armées que l'armistice immobilisait en province, M. Jules Favre et le G[al] de Valdan, sans renseignements sur la situation au dehors, se trouvèrent à la merci du vainqueur. La règle, en pareil cas, est de prendre pour base les positions respectives des belligérants à la signature de l'armistice, mais cette fois

(1) *Rapport de M. Chaper* (Notes Dréo), p. 157.
(2) Calvet. *Enquête parlem.*, tome III, p. 168.
(3) De Beaufort. *Enquête parlem.*, tome III, p. 165. Trochu. *Enquête parlem.*, tome I, p. 320.

les Allemands s'octroyèrent des positions importantes qu'ils n'occupaient point. Au nord ils acquirent ainsi la place d'Abbeville (1); en Normandie, ils s'étendirent dans la Seine-Inférieure et le Calvados; au sud de la Loire ils gagnèrent une partie des départements d'Indre-et-Loire et du Loiret, et les lignes du Cher et de la Vienne (2). Cette dernière perte allait devenir d'autant plus sensible en province qu'au moment même où l'armistice se négociait, le Gal Pourcet, à la tête du 25e corps, avait reconquis du terrain de ce côté, et enlevé à l'ennemi le faubourg de Blois. Dans l'est, M. de Bismarck demandait la place de Belfort qui, prétendait-il, ne pouvait résister plus de dix jours. M. Jules Favre, en l'absence de tous renseignements, se refusait à la livrer. On avait fondé à Paris de si grandes espérances sur la marche de l'armée de l'Est et on avait été tellement encouragé à y persévérer par la nouvelle du succès de Villersexel, que M. Jules Favre était encore enclin à croire le Gal Bourbaki victorieux; M. de Bismarck le représentait au contraire comme complétement battu et entouré, sans autre refuge que la Suisse; il déclarait, du reste, que les lignes télégraphiques étaient coupées dans l'est et que les nouvelles de cette région étaient fort en retard; il ne pouvait donc fournir de renseignements précis sur la position des armées. Dans cet état d'incertitude, on convint d'exclure provisoirement de l'armistice Belfort et les trois départements du Doubs, du Jura

(1) Gal Faidherbe. *Campagne de l'ar*... 89.
(2) De Freycinet. *La guerre en prov*...

et de la Côte-d'Or. MM. de Bismarck et Jules Favre, enfin d'accord sur tous les points, signèrent la convention d'armistice le samedi 28 janvier, à 10 heures du soir (1).

M. de Bismarck avait, dès le 26, jugé la négociation assez avancée pour proposer à M. Jules Favre d'interrompre les hostilités autour de Paris; celui-ci s'était empressé d'accepter, et à minuit, le 26 janvier, le dernier coup de canon était tiré par la ville assiégée (2). Au moment où Paris cessait sa résistance, toutes ses défenses étaient encore debout. Les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, sur lesquels s'étaient concentrés au sud les efforts des Allemands, quoiqu'ils eussent beaucoup souffert, n'en continuaient pas moins à répondre au feu de l'ennemi. Ils étaient soutenus en arrière par les batteries du mur d'enceinte, leurs garnisons réparaient la nuit les dégâts subis et rien ne faisait encore prévoir l'époque où ils pourraient être réduits (3). Les forts de la Briche et de la Double-Couronne, à Saint-Denis, par leur isolement, leur faible étendue, leur exposition au feu plongeant des hauteurs voisines, étaient, de tous les ouvrages extérieurs, les plus sérieusement menacés (4). Ils subissaient depuis quelques jours un bombardement terrible (5), auquel leur artillerie ne répondait qu'imparfaitement; l'ennemi avait commencé contre eux

(1) Jules Favre. *Gouvernement de la Déf. nat.*, tome II, p. 408.
(2) Id., *ibid.*, tome II, p. 406.
(3) Gal Vinoy. *L'armistice et la Commune*, p. 38.
(4) Id., *ibid.*, p. 62.
(5) Amiral La Roncière. *La marine au siége de Paris*, p. 384.

des travaux d'approche; cependant leur chute eût pu être encore assez longtemps retardée.

Le 29 janvier, les Allemands occupèrent les forts et les ouvrages extérieurs, sauf le château de Vincennes. Ils établirent autour de Paris, entre les forts et le mur d'enceinte, un nouveau cordon d'investissement. Les garnisons françaises des forts et toutes les troupes rentrèrent dans la ville.

M. Jules Favre avait laissé ignorer à M. de Bismarck, pendant les négociations, que Paris subissait la famine. Le gouvernement avait si bien attendu les derniers délais pour entrer en rapport avec l'ennemi, qu'à mesure que la discussion de l'armistice se prolongeait, il en était venu à craindre sérieusement de manquer de vivres. M. Jules Favre, aussitôt l'armistice signé, révéla à M. de Bismarck l'horrible situation dans laquelle on se trouvait. Celui-ci, fort impressionné, mit à la disposition de Paris les farines dont l'armée allemande pouvait se priver, ce qui représenta une quantité de vivres suffisante pour nourrir la population pendant un jour et demi, et fournit ainsi à la ville un secours important. Il donna en outre toutes facilités pour que le ravitaillement pût s'effectuer de suite, en modifiant la clause de l'armistice qui le renvoyait après le désarmement de l'enceinte et de la garnison. Les compagnies de chemins de fer se h[illegible] ré-parer leurs lignes, des quantités consi[illegible] rées avaient été réunies au de[illegible] pour parer aux immenses [illegible] Paris éprouverait à la fin du [illegible]

donc commencer plus promptement qu'on ne l'avait supposé. Dès le 3 février, un train de vivres arrivait par la ligne d'Orléans. Le 4 la ligne du Nord livrait passage à un immense envoi de provisions, que la ville de Londres offrait aux habitants de Paris. A partir de ce jour, la famine cessa et l'alimentation reprit peu à peu son cours régulier.

Le gouvernement avait révélé l'existence des négociations d'armistice par une note insérée le 27 janvier au *Journal officiel.* L'émotion dans Paris fut profonde. Des velléités de révolte et de résistance désespérée se produisirent (1). Néanmoins la population se contint, dominée par le sentiment de son impuissance et par la crainte de prolonger inutilement les souffrances que la famine faisait éprouver aux femmes et aux enfants.

La nouvelle de la signature de l'armistice arriva à Bordeaux le 29 janvier, à 9 heures du matin, apportée par un télégramme de M. Jules Favre à la Délégation (2). « Nous signons aujourd'hui un traité avec « M. le comte de Bismarck. Un armistice de vingt-et-« un jours est convenu. Une assemblée est convoquée « à Bordeaux pour le 15 février. Faites connaître cette « nouvelle à toute la France. Faites exécuter l'armis-« tice et convoquez les électeurs pour le 8 février. « Un membre du gouvernement va partir pour Bor-« deaux. » Le 30 janvier à 2 heures de l'après-midi, la Délégation n'avait reçu à Bordeaux aucune nouvelle

(1) Jules Claretie. *Paris assiégé*, p. 311.
(2) Crémieux. *Gouvern. de la Déf. nat.*, 1re partie, p. 88.

dépêche, et l'envoyé annoncé n'était ni arrivé ni même signalé, aussi M. Gambetta télégraphiait-il à M. Jules Favre, pour obtenir les renseignements complémentaires, indispensables à la convocation des électeurs. Le télégramme de M. Gambetta, transmis par Versailles, fut donné à M. de Bismarck qui répondit lui-même : « Votre télégramme à M. Jules Favre, qui « vient de quitter Versailles, lui sera remis demain « à Paris. A titre de renseignement, j'ai l'honneur de « vous communiquer ce qui suit : l'armistice conclu « durera jusqu'au 19 février. » Puis M. de Bismarck faisait connaître la ligne de démarcation tracée aux armées belligérantes et disait : « Les hostilités con- « tinuent devant Belfort et dans le Doubs, le Jura et « la Côte-d'Or jusqu'à entente. » Il terminait par les conditions mises à la reddition de Paris.

Les rapports entre le gouvernement de Paris et la délégation de Bordeaux avaient pris, depuis quelque temps, une certaine aigreur. On était porté de chaque côté à alléger sa part de responsabilité, en surchargeant celle de l'autre. Paris attribuait sa chute à l'impuissance de la province à faire lever le siége ; Bordeaux reprochait à l'armée de Paris de laisser écraser les armées de province, en ne sachant pas retenir un nombre d'ennemis suffisant autour de la ville. M. Gambetta avait, dans le cours de janvier, envoyé à M. Jules Favre des dépêches très-pressantes. pour l'exciter à une action militaire plu-
Il s'était en outre élevé contre le G[al] T-
dant qu'il fût remplacé par u-

Une dernière cause de dissentiment avait été le jugement différent porté, à Paris et à Bordeaux, sur l'opportunité de participer à la conférence de Londres. Dans ces circonstances, des mesures aussi graves que la conclusion d'un armistice et la convocation des électeurs arrêtées en dehors de la Délégation, ne pouvaient manquer d'être mal accueillies par celle-ci. Les républicains en province se sentaient d'ailleurs doublement atteints par les décisions prises à Paris, comme patriotes et comme hommes de parti. Les grandes villes s'abandonnaient à une sorte de fureur patriotique qui les empêchait de juger sainement la situation. Le parti de la guerre à outrance, à la tête duquel était M. Gambetta, persistait donc, même Paris tombé, à croire la résistance possible ; il se promettait toujours de lasser l'ennemi par sa persévérance et de finir par le repousser. L'armistice amenait les élections ; les républicains de Bordeaux voulaient les renvoyer après la victoire qu'ils espéraient obtenir, certains qu'autrement elles leur seraient défavorables. A voir ainsi toutes leurs combinaisons renversées par le gouvernement de Paris, M. Gambetta et les républicains serrés autour de lui éprouvaient une grande irritation. Le télégramme de M. de Bismarck les surprenant dans ces dispositions les exaspéra.

M. Jules Favre avait transmis la nouvelle de l'armistice sans donner de détails. M. de Bismarck apprenait quels agrandissements il s'était assuré en traçant la ligne de démarcation. En même temps parvenaient

à Bordeaux les plaintes des généraux, contraints de céder des territoires qu'ils avaient eu tant de peine à protéger. M. Gambetta, dans l'ignorance où M. Jules Favre le laissait de l'exception faite pour l'est, avait naturellement étendu la suspension d'armes à cette région. Il était informé, après coup, par M. de Bismarck, que les hostilités devaient continuer dans l'est, et il recevait des télégrammes du Gal Clinchamp qui déclarait que l'ennemi ayant continué à marcher, pendant qu'au contraire lui s'arrêtait sur l'avis de l'armistice, un temps précieux était perdu pour la retraite de son armée. Puis arrive la nouvelle d'un désastre irréparable : l'armée de l'Est, coupée de toutes parts, a dû se réfugier en Suisse. On se faisait à Bordeaux de grandes illusions au sujet de cette armée, on ignorait la véritable position des ennemis à sa poursuite, l'assertion du Gal Clinchamp, qui attribuait la catastrophe au temps d'arrêt amené par l'annonce de l'armistice, fut donc acceptée comme exacte. La douleur de M. Gambetta, en apprenant la perte de l'armée de l'Est, fut immense, et alors sa colère déborda contre ceux auxquels il faisait remonter ce malheur. Comment! ce gouvernement dont l'action militaire à Paris avait paru si molle, tombé prisonnier aux mains de l'ennemi, signait un armistice pour toute la Fr
abandonnait à l'ennemi des territoires no
il oubliait une armée et amenait sa p
ment il avait jugé que Pari
cesserait toute résistance. Mai
entourage ne l'entendaient p

selon eux continuer à résister même sans Paris. On devait poursuivre les armements pendant l'armistice, pour être en mesure de reprendre plus tard la lutte dans de meilleures conditions. Au lieu de cela, la suspension d'armes, telle qu'on l'avait conclue, était devenue une nouvelle cause d'affaiblissement. M. Gambetta ne put maîtriser l'indignation qu'il ressentait. Il fit paraître une proclamation dans laquelle il dénonçait « la coupable légèreté » du gouvernement de Paris, excitait la nation à redoubler d'ardeur et l'invitait à poursuivre la guerre à l'expiration de l'armistice.

M. Gambetta déclara enfin, dans le conseil de la Délégation, qu'il n'accepterait l'armistice et ne convoquerait les électeurs qu'à condition de prendre des précautions contre les hommes du gouvernement précédent. La pensée de frapper d'inéligibilité les serviteurs de l'Empire était d'ailleurs depuis longtemps arrêtée dans son esprit. Il l'avait manifestée, dans les conseils du gouvernement (1) à Paris, et depuis dans ceux de la Délégation (2), chaque fois qu'on avait traité la question électorale. Les circonstances difficiles dans lesquelles les élections allaient avoir lieu, ne faisaient que le confirmer dans son dessein. Ses collègues de la Délégation éprouvaient, il est vrai, de grandes répugnances à empiéter sur les droits du suffrage universel, en créant des catégories d'inéligibles, mais d'un autre côté la démission dont il les menaçait, leur faisait appréhender la guerre civile. La retraite

(1) Jules Simon. *Enquêt. parlem.*, tome I, p. 505.
(2) Amiral Fourichon. *Enquêt. parlem.*, tome I, p. 637.

de M. Gambetta, dans l'état d'agitation des grandes villes, devait en effet laisser la Délégation sans force pour se maintenir. Comment alors procéderait-on aux élections? Que deviendrait même l'armistice? MM. Crémieux et Glais-Bizoin consentirent donc à signer les décrets que M. Gambetta leur présentait; l'amiral Fourichon résista plus longtemps, mais finit lui aussi par donner sa signature (1). Les décrets furent affichés sur les murs de Bordeaux et insérés au *Moniteur*, le 1er février, au matin, avec la date du 31 janvier. Ils déclaraient inéligibles, les individus appelés aux fonctions de ministres, de sénateurs, de conseillers d'État, de préfets, ou investis de la candidature officielle aux élections législatives, depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 4 septembre 1870. Ils excluaient également les membres des familles ayant régné sur la France depuis 1789. Les bulletins qui porteraient les noms des inéligibles seraient considérés comme nuls et n'entreraient point dans la supputation des votes. Toutefois, par une circulaire explicative aux préfets, il était prescrit de conserver ces mêmes bulletins, pour les annexer aux procès-verbaux des opérations électorales.

Quelques heures après l'apparition des décrets, M. Jules Simon, désigné par le gouvernen
rendre auprès de la Délégation, arrivait
avec MM. Lavertujon et Liouville. La n
tenir un laissez-passer de M. d

(1) Glais-Bizoin. *Dictature de cinq*

d'un voyage sur les lignes de chemin de fer coupées et encombrées, ne leur avaient pas permis d'arriver plus tôt. M. Jules Simon avait été nommé ministre de l'intérieur, pour remplacer M. Gambetta qui ne devait conserver que le ministère de la guerre. Il était investi des pouvoirs les plus étendus (1) et muni du décret réglementaire des élections rendu à Paris le 29 janvier : la loi de 1849 était remise en vigueur, qui composait l'Assemblée nationale de 750 membres, élus au scrutin de liste par départements, avec le vote au canton; tous les citoyens français, jouissant de leurs droits civils et politiques, étaient indistinctement reconnus éligibles.

Dans le conseil de la Délégation réuni aussitôt son arrivée, M. Jules Simon demanda que le décret qu'il apportait fût déclaré exécutoire par la Délégation, qui elle-même retirerait son décret sur les inéligibilités. M. Gambetta se refusa absolument à agir ainsi et, au cas où on prétendrait l'y contraindre, offrit de nouveau sa démission. Ses collègues de la Délégation, sans tenir en principe à la clause des inéligibilités, prirent cependant parti pour lui contre M. Jules Simon, ils croyaient plus que jamais que sa démission serait la cause de troubles profonds. D'ailleurs, la prétention de M. Jules Simon de faire prévaloir, d'emblée, un décret rendu à Paris par un gouvernement prisonnier de l'ennemi et sans connaissance de la situation au dehors, contre une mesure de la Délégation

(1) *Rapport de M. Chaper* (Notes Dréo), p. 168.

qui depuis quatre mois gouvernait la province, leur paraissait excessive. Ils eussent voulu que M. Jules Simon entrât, comme simple membre du gouvernement, dans le conseil de la Délégation et qu'après examen, on décidât à la majorité des voix (1). A l'issue de la séance le maire de Bordeaux, M. Fourcand, se présente avec les membres du conseil municipal, qu'il amenait sur la demande même de M. Jules Simon, désireux de connaître l'état de l'opinion (2). MM. Jules Simon et Gambetta firent l'exposé de leur différend et les conseillers municipaux se prononcèrent en faveur de ce dernier; les uns parce qu'ils partageaient ses idées sur les inéligibilités et la continuation de la guerre, les autres, tels que M. Fourcand, parce que, tout en préférant le décret de Paris, ils pensaient que la démission de M. Gambetta menait à la guerre civile. M. Jules Simon ne ralliait donc personne et il était évident que dans les dispositions d'esprit où la capitulation de Paris, l'armistice et les élections les avaient mis, les républicains de Bordeaux n'abandonneraient point M. Gambetta pour aller à lui.

M. Jules Simon entra en rapport avec le G[al] Foltz, commandant la division, avec l'intendant du camp de Bordeaux, avec le premier président M. Célérier. Il reçut d'eux promesse d'appui au cas où il ne pourrait éviter une lutte ouverte (3); puis il cherch toute la publicité possible au décret de

(1) Jules Simon. *Enquêt. parlem.*,
(2) Fourcand. *Enquêt. parlem.*, t
(3) Jules Simon. *Enquêt. parlem.*,

Moniteur officiel avait reçu l'ordre de la Délégation de ne point insérer ses communications et le télégraphe celui de ne pas transmettre ses dépêches, il eut recours à la poste et envoya par lettres, dans toutes les directions, copie du décret.

M. de Bismarck avait reçu, dans l'intervalle, le décret sur les inéligibilités. Il l'avait trouvé en contradiction avec la clause de l'armistice, qui garantissait la libre nomination de l'assemblée appelée à décider de la paix ou de la guerre. Il se hâtait donc d'envoyer sa protestation à M. Gambetta : « Versailles, 3 février 1871. Au nom de la liberté des « élections stipulée par la convention d'armistice, je « proteste contre les dispositions émises en votre nom, « pour priver du droit d'être élus à l'assemblée des « catégories nombreuses de citoyens français. Des « élections faites sous un régime arbitraire ne pour« ront pas conférer les droits que la convention d'ar« mistice reconnaît aux députés librement élus. » Les républicains de Bordeaux prirent cette protestation pour une insulte et une ingérence de l'étranger intolérable. M. Gambetta, en insérant au *Moniteur* la dépêche de M. de Bismarck, la faisait suivre, d'un commentaire indigné, dans lequel il appelait la nation à se révolter contre l'outrage.

Les journalistes ennemis de la République ou simplement conservateurs, qui étaient depuis longtemps unanimes à réclamer les élections et à désapprouver la conduite de M. Gambetta, avaient, de leur côté, rédigé une protestation contre la clause des inéligibilités.

Lorsqu'ils apprirent que M. Jules Simon apportait un décret contraire à celui de la délégation, ils le lui firent demander. M. Jules Simon en donna de suite copie. Cet incident accrut encore l'exaspération des républicains de Bordeaux. Ceux-ci en lutte avec les ennemis de tout ordre de la république, non-seulement se voyaient obligés de faire les élections, à un moment défavorable pour eux, mais le gouvernement de Paris, annulant la clause des inéligibilités, leur enlevait les moyens de protection dont ils croyaient avoir besoin et de plus il semblait qu'il eût envoyé un de ses membres pour soutenir leurs adversaires. M. Jules Simon, dans une lettre à la *Gironde*, avait beau répudier toute solidarité avec les journalistes qui étaient venu le trouver, expliquer qu'il devait donner la plus grande publicité possible à son décret par toutes les voies indistinctement, la communication qu'il avait faite à des feuilles hostiles, paraissait aux républicains une véritable trahison. M. Jules Simon eut à subir de violents reproches, non plus seulement de M. Gambetta, mais encore de M. Crémieux (1). Il produisit, alors le décret qu'il avait gardé secret, par lequel les pouvoirs les plus étendus lui étaient conférés. La délégation n'en refusa pas moins de céder. On se trouva plus que jamais en désaccord : la délégation maintenant son d[illegible] [illegible]due à interdire de toutes manières [illegible] loi de Paris, et M. Jules Sim[illegible]

(1) Crémieux. *Le* [illegible]

faire exécuter les décisions du gouvernement, il accomplirait sa mission sans tenir compte des résistances. Les journaux qui insérèrent le décret qu'ils tenaient de M. Jules Simon furent saisis par le directeur de la sûreté M. Ranc. M. Jules Simon afficha son décret, avec une proclamation ; M. Gambetta fit enlever les affiches.

A mesure que la connaissance du désaccord entre M. Jules Simon et la délégation se répandait, l'émotion croissait en ville. Bordeaux depuis qu'il servait de siége au gouvernement, avait vu accourir plusieurs milliers d'agitateurs et d'aventuriers, qui se fussent facilement prêtés à des actes de violence (1). Des députations survenaient de diverses villes, pour recommander à M. Gambetta de persister dans la politique de guerre à outrance et le bruit s'accréditait de l'arrestation de M. Jules Simon. Dans cette situation tendue, les membres de la délégation, firent partir M. Crémieux, pour soumettre le différend au gouvernement de Paris. Le public fut informé de cette démarche par une note du *Moniteur :* « M. Jules Simon membre du gouvernement de « Paris, a apporté à Bordeaux, l'annonce d'un décret « électoral, qui serait en désaccord sur un point, avec « le décret rendu par le gouvernement siégeant à « Bordeaux. Le gouvernement de Paris, est investi « depuis quatre mois, coupé de toute communication « avec l'esprit public, de plus, il est à l'état de pri-

(1) Fourcand. *Enquêt. parlem.*, tome II, p. 552.

« sonnier de guerre. Rien ne dit que, mieux informé, « il ne fut pas tombé d'accord avec le gouvernement « de Bordeaux, rien ne dit non plus, qu'en dehors de « la mission de faire procéder aux élections, donnée « en termes généraux à M. Jules Simon, il ait entendu « régler d'une façon absolue et définitive, le cas par- « ticulier des incompatibilités. Dans ces circonstances, « le gouvernement de Bordeaux croit devoir mainte- « nir son décret. Il le maintient, malgré les remon- « trances et l'ingérence de M. de Bismarck dans les « affaires intérieures du pays, il le maintient au nom « de l'honneur et des intérêts de la France. Un mem- « bre du gouvernement de Bordeaux, part aujourd'hui « même, pour porter à la connaissance du gouverne- « ment de Paris le véritable état des choses. »

M. Jules Simon avait, en ce qui le concernait, déjà renvoyé M. Liouville à Paris. M. de Bismarck, dès le 3 février, avait d'ailleurs informé M. Jules Favre de l'existence du décret sur les inéligibilités. Il lui avait en même temps communiqué la protestation qu'il transmettait à Bordeaux, et lui avait dit que les manifestations belliqueuses de M. Gambetta, si elles n'étaient désavouées, pourraient amener la rupture de l'armistice. Le gouvernement de Paris s'était de suite résolu à briser la résistance de la délégation. Il avait se[illegible] ment sursis, pour prendre ses mesures, jusqu[illegible] réception directe du décret et des proclamatio[illegible] Bordeaux (1). M. Liouville arrivai[illegible]

(1) *Rapport Chaper* (Notes Dréo), p. 181.

avec les documents et les explications désirés. Le gouvernement, après l'avoir entendu, rendait alors un nouveau décret pour confirmer son premier décret réglementaire des élections du 29 janvier, et annuler celui de la délégation sur les inéligibilités. Il envoyait à Bordeaux trois de ses membres MM. Arago, Pelletan, Garnier-Pagès avec mandat de soutenir M. Jules Simon. Enfin comme il voulait prévoir le cas où M. Gambetta, refusant de céder, l'emporterait à Bordeaux, il convint de se transporter alors à Poitiers et d'y convoquer l'assemblée (1).

Les trois membres du gouvernement partis de Paris se croisèrent à Vierzon avec M. Crémieux. Celui-ci informé du but de leur voyage s'arrêta et retourna avec eux à Bordeaux. M. Gambetta, lorsqu'il eut connaissance du nouveau décret de Paris, qui annulait en termes formels la clause des inéligibilités, cessa de résister. Il persista seulement à donner sa démission qui fut acceptée. M. Jules Simon avait été désigné à Paris pour occuper le ministère de l'intérieur, mais dans l'état de surexcitation des esprits, les membres du gouvernement réunis à Bordeaux, jugèrent inopportun de lui laisser tenir ce poste. Ils appelèrent au ministère, comme mesure d'apaisement, M. Arago, resté étranger au conflit survenu. M. Gambetta en se retirant adressa une circulaire aux préfets, pour les inviter à suivre les instructions qu'ils recevraient de son successeur. M. Arago fit immédiatement savoir que

(1) *Rapport Chaper*, (Notes Dréo), p. 184.

la souveraineté du suffrage universel, ne serait atteinte par aucune restriction, et l'élection des députés à l'Assemblée nationale put avoir lieu au jour fixé le 8 février.

Les déclarations belliqueuses de M. Gambetta, en donnant des inquiétudes à l'état-major prussien à Versailles, avaient rendu M. de Bismarck très-exigeant, pour le règlement des questions de détail, qui naissaient de l'exécution de l'armistice. Il avait émis un moment des prétentions inacceptables, telles que de ne pas reconnaître au Gal Garibaldi et à son armée la qualité de belligérants, mais aussitôt que M. Gambetta se fut retiré, il reprit une attitude conciliante et accorda à M. Jules Favre, qui réclamait une durée plus grande de l'armistice, une première prolongation de deux jours, en lui en promettant une nouvelle, l'assemblée réunie.

Il restait toujours à mettre fin aux hostilités dans l'est et à tracer, de ce côté, une ligne de démarcation aux armées. M. Gambetta, lorsqu'il avait transmis les ordres pour exécuter l'armistice, laissé dans l'ignorance de l'exception qui atteignait les départements de l'est, avait représenté la suspension d'armes comme applicable à l'armée de l'Est et aux armées ennemies en face d'elle. La nouvelle d'un armistice arrivait le 29 dans l'après-midi (1) au Gal Clinchamp, comme une faveur inespérée du sort. Son armée était à ce mom [illegible] centrée à Pontarlier, sans vivres (2); elle [illegible]

(1) Beauquier. *Les dernières campagnes* [illegible]
(2) Beauquier. *Les dernières campagne* [illegible]

Chaffois et à Sombacourt, de subir de graves échecs et de perdre 4,000 hommes, 2 généraux et 12 canons. Elle n'avait conservé d'ouverte, avec la France, qu'une seule route, celle de Mouthe. C'était un chemin longeant l'extrême frontière, entre les montagnes, rendu des plus pénibles par le verglas et l'amoncellement des neiges. L'armée ne pouvait certes défiler par cette unique voie, en tenant tête à la fois aux ennemis qui, au nord de Pontarlier, la serraient de près et à ceux qui, au sud, arrivaient lui couper la retraite. Les colonnes du G[al] de Manteuffel, dans leur marche vers la frontière suisse au sud de Pontarlier, avaient déjà le 29 au soir leur avant-garde aux Planches (1). Foncine-le-Bas, où la route de Mouthe pouvait être interceptée, se trouvait beaucoup plus rapproché des Planches que de Pontarlier, par conséquent les Allemands, s'avançant des Planches, devaient à coup sûr fermer le passage aux Français, partant de Pontarlier. Aussi toutes les mesures adoptées par le G[al] Clinchamp indiquent-elles qu'il considérait comme impraticable de sauver ses troupes en les maintenant en France. Les positions qu'il avait prises autour de Pontarlier, sur lesquelles arrivé le 28 il reste immobile le 29 (2), révèlent avant tout la préoccupation de s'assurer la ligne de retraite sur la Suisse qui, à côté, offre le seul port de salut. Dès le 28 les Français avaient opéré des mouvements qui laissaient voir l'intention de se réfugier en

(1) Wartensleben. *Operationen der Sud-armee*, p. 64.
(2) G[al] Clinchamp. *Enquêt. parlem.*, tome III, p. 318.

Suisse (1) et déjà des hommes débandés, des groupes de soldats traversaient la frontière (2). Mais si l'armée de l'Est n'eut pu utiliser la route de Mouthe, pendant que les Allemands continuaient à s'avancer, une suspension d'armes lui eut donné le temps d'y défiler à loisir et par là d'opérer sa retraite en France. Aussi le Gal Clinchamp, dès qu'il eut reçu la nouvelle de l'armistice, s'empressa-t-il de la communiquer à l'ennemi, avec injonction de s'arrêter. On lui répondit qu'exception était faite pour la région de l'est et, en effet, cet avis lui fut bientôt confirmé de Bordeaux par son propre gouvernement. L'armistice ne venant pas le sauver, le Gal Clinchamp n'avait plus qu'à passer en Suisse.

Par une convention conclue avec le Gal Herzog commandant l'armé suisse, les Français à l'entrée en Suisse durent déposer leurs armes et remettre leur matériel, qui seraient rendus à la France à la paix ; les soldats resteraient internés également jusqu'à la paix. L'armée partit de Pontarlier dans la nuit du 31 janvier et employa toute la journée du 1er février à franchir la frontière. La retraite fut protégée par le Gal Billot qui livra un vigoureux combat d'arrière-garde à La Cluze, près du fort de Joux et contint l'ennemi. Le Gal Clinchamp, dans un dernier ordre du jour, attribuait la nécessité de passer en Suisse, non pa[r] la position désespérée dans laquelle il s'était tr[ouvé]

(1) Marc Debrit. *La guerre de* 1870 *par un neu*[tre]

(2) Davall. *Rapport rédigé par ordre du dé*[partement] *fédéral*, p. 31.

à Pontarlier, mais à l'avis erroné de l'armistice qui était venu inoportunément l'arrêter. Il avait par là, disait-il, perdu un temps précieux qui, utilisé, lui eût permis d'opérer une retraite encore possible, lorsque la nouvelle de l'armistice l'avait surpris. C'est là une assertion que l'examen scrupuleux des faits ne permet pas d'admettre (1). De toute l'armée de l'Est, environ quinze mille hommes envoyés en avant sur la route de Mouthe et les sentiers de montagne, parvinrent seuls à se maintenir en France, et furent ramenés à Lyon par le G[al] Crémer (2). 90,000 Français entrèrent en Suisse (3); ils y arrivèrent à la débandade, épuisés par les longs bivouacs dans la neige, en proie à la faim, malades en grand nombre et presque tous atteints d'une toux sèche et continue (4). Les soldats réfugiés excitèrent en Suisse la plus profonde sympathie, un accueil touchant leur fut fait, la population s'empressa autour d'eux; les dons, les offrandes, les secours de tout genre vinrent les trouver et mettre fin à leurs souffrances.

Les Prussiens, après avoir refoulé en Suisse le G[al] Clinchamp, profitaient encore de ce que la convention de Versailles exceptait la région de l'est pour s'y étendre et s'y établir dans les meilleures conditions possibles. L'obstacle à la généralisation de

(1) Voir la note E.

(2) G[al] Cremer. *Enquêt. parlem.*, tome III, p. 537. *Le général Cremer. Ses opérations militaires*, p. 103.

(3) Davall. *Rapport*, p. 83.

(4) Davall. *Rapport*, p. 44. Marc Debrit. *La guerre de* 1870 *par un neutre*, p. 299.

l'armistice avait été la reddition de Belfort que M. Jules Favre n'avait voulu accorder, mais lorsque les départements de l'est se trouvèrent sans défense, il fallut bien, pour les faire bénéficier de la suspension d'armes, consentir aux exigences de l'ennemi. D'ailleurs les nouvelles reçues ne permettaient plus de refuser Belfort. Les Prussiens maîtres des Hautes et Basses Perches avaient pu, à partir du 8 février, diriger directement leurs attaques contre le Château, qui faisait partie du corps même de la place. Le colonel Denfert, sans prêter attention aux propositions de l'ennemi, montrait l'inébranlable résolution de poursuivre la défense jusqu'aux dernières limites du possible; mais la supériorité de l'artillerie ennemie était devenue très-grande, il avait lui-même presque épuisé ses projectiles, et le moment allait venir où la place succomberait. M. Picard se rendit à Versailles le 13 février (1). Il offrit Belfort, pour obtenir l'extension de l'armistice à la région de l'est, sous la réserve que la garnison sortît librement avec les honneurs de la guerre. Après une certaine résistance du Gal de Moltke qu'il fallut vaincre, M. de Bismarck souscrivit à ces conditions. Le 15 février une convention additionnelle signée à Versailles étendait l'armistice aux département de l'est. Le colonel Denfert avait été informé le 13 février du consentement donné par son gouv[illegible] reddition de Belfort. Il refusa de cons[illegible] bante la dépêche transmise par [illegible]

(1) Gal de Valdan. *Enquêt. parlem*[illegible]

tait la nouvelle (1). Ce ne fut que lorsqu'il eut obtenu d'envoyer un de ses officiers sur le territoire neutre à Bâle, se mettre en rapport direct avec son gouvernement et que la confirmation de la première dépêche lui fut parvenue par cette voie, qu'il cessa enfin sa résistance. Les 17 et 18 février la garnison de Belfort, qui avait tiré dans cette guerre le dernier coup de canon, sortait avec ses armes et bagages, et les archives de la place. Elle franchissait la zone d'occupation marquée à l'ennemi par l'armistice et rentrait sur le territoire français libre, par les vallées de l'Ain et du Rhône.

Pendant ce temps, l'Assemblée nationale s'était réunie à Bordeaux. Elle tenait sa première séance au Grand-Théâtre le 13 février, sous la présidence de M. Benoit d'Azy, président d'âge. M. Jules Favre venait, à la tribune, mettre fin à l'existence du gouvernement de la Défense nationale :

« Messieurs,

« Je remplis un devoir qui m'est particulièrement « doux, en déposant les pouvoirs du gouvernement de « la Défense nationale, entre les mains des représen- « tants du pays. Depuis que les membres du gouver- « nement ont été chargés du fardeau qu'ils ont accepté, « ils n'ont pas eu d'autre préoccupation, ni d'autre « désir que de voir arriver le jour, où ils pourraient « se trouver en face des mandataires du peuple.

(1) Thiers et de La Laurencie. *La défense de Belfort*, p. 409.

« Ils y sont dans les circonstances les plus doulou-
« reuses et les plus cruelles; mais grâce à votre pa-
« triotisme, grâce à l'ardeur de tous, nous réussirons
« à bander les plaies de notre chère patrie et à recons-
« tituer son avenir. C'est à vous, Messieurs, qu'appar-
« tient cette grande œuvre. Quant à nous, nous ne
« sommes plus rien, si ce n'est vos justiciables,
« prêts à répondre de tous nos actes. En attendant qu'un
« pouvoir nouveau soit constitué, je dépose sur le
« bureau de l'Assemblée la déclaration suivante : *Les*
« *membres du gouvernement de la Défense nationale ont*
« *l'honneur de déposer leurs pouvoirs entre les mains du*
« *président de l'Assemblée nationale. Ils resteront à leur*
« *poste, pour le maintien de l'ordre et l'exécution des lois,*
« *jusqu'à ce qu'ils en aient été régulièrement relevés.* »

CHAPITRE IX

La France et l'Allemagne à la fin de la guerre.

Les efforts de la France après Sedan, pour repousser l'invasion Allemande avaient échoué. Non que la force de volonté et la somme d'énergie déployées eussent été en défaut ; la persistance apportée si longtemps à soutenir une guerre désastreuse et l'obstination mise à reprendre la lutte après chaque défaite, placent la Défense nationale en parallèle des actes de résistance les plus résolus, jamais entrepris par un peuple. Si la France n'a pu vaincre, c'est qu'elle a poursuivi la guerre dans des conditions d'infériorité trop grande envers l'ennemi. La France, après la perte de son armée permanente, a dû improviser fiévreusement de nouvelles armées, en puisant de toutes parts, pour remplir les rangs et créer des cadres et un armement. Des armées ainsi formées d'hommes dépourvus des connaissances qui constituent les vrais officiers et les vrais soldats, ne pouvaient battre l'armée allemande, qui, à l'entrée en campagne, était parfaitement organisée et qui avait de suite acquis l'ascendant moral que donne la victoire. Les capitulations de Sedan et de Metz, en

livrant à l'ennemi trois cent mille hommes, ont privé la France d'une partie de sa population réellement apte au service militaire, et dans des circonstances où le nombre d'hommes à mettre en ligne, était, pour la lutte, un élément de succès décisif, car la Prusse, avec son système militaire particulier, disposait de toute sa population jeune et valide. La plupart du temps, les peuples envahis compensent, en se soulevant, la mauvaise qualité de leurs troupes improvisées par la grande supériorité du nombre, mais cet avantage manquait cette fois, complétement aux Français, qui, après avoir subi au début une perte d'hommes sans précédent, avaient justement à repousser des armées immenses. La France, n'offrait du reste, aucune de ces particularités de sol et de climat, qui deviennent fatales à des envahisseurs, telles que la Russie en avait présentées dans ses plaines nues et ses glaces, et l'Espagne dans son soleil ardent et ses chaînes de montagnes. La France donnait au contraire, par son sol fertile, sa population dense, ses voies de communication multiples, toutes facilités aux armées ennemies pour subsister et se mouvoir facilement. La Défense nationale, a donc été poursuivie dans des conditions tellement défavorables que le succès en était impossible.

Du reste si les Français ont pu nourrir [illegible]
de repousser l'invasion, en continuant [illegible]
n'est cependant pas à la suite [illegible]
de succès, qu'ils ont persist[illegible]
leur détermination a été [illegible]

II.

sultat d'un soulèvement spontané. Ils ont rejeté la paix sans examen, aux conditions où elle leur était offerte. Et l'instinct qui les a guidés s'est trouvé juste, les résultats pour eux-mêmes au point de vue moral qu'ils ont obtenus en prolongeant la guerre, la position différente dans laquelle la France et l'Allemagne se sont respectivement trouvées dans l'opinion du monde, au lendemain de Sedan et à la fin des hostilités, sont des avantages suffisants, malgré la victoire qui a manqué, pour compenser les pertes et les douleurs subies.

Il semblait après Sedan que la France fût définitivement abîmée. On doutait qu'elle possédât les éléments d'une rénovation. L'empire, en déclarant la guerre, avait indisposé tout le monde contre lui ; aussi sa chute n'inspira aucune pitié; elle arrivait même comme une délivrance, non-seulement pour l'Allemagne, mais pour la Belgique qui s'était sentie en péril, pour l'Angleterre qui s'intéressait à celle-ci, enfin pour l'Italie qui détruisait le pouvoir temporel des papes. L'Europe ne se croyait du reste tenue à aucune commisération. En essayant d'intervenir en Allemagne, en violation du droit qu'ont les peuples de régler librement leurs affaires intérieures, l'empire avait trouvé sa perte ; il n'avait que le châtiment qu'il méritait. On dépassait le gouvernement impérial et on enveloppait la France entière dans l'expression du dédain et de la raillerie : voilà donc, disait-on, à quoi devait aboutir cette prétention des Français de posséder pour la guerre des facultés et des aptitudes spéciales ! Et si la nation

est ainsi tombée sur les champs de bataille, comment se relèverait-elle par ailleurs ! Depuis vingt-ans, elle est à l'égard des institutions politiques en arrière des peuples voisins, la poursuite exclusive des jouissances, un relâchement de mœurs semblent avoir étouffé, dans son sein, les aspirations et les sentiments d'ordre élevé. Si la France qui n'a gardé de ses anciens éléments de grandeur que la prépondérance militaire, perd aussi celui-ci, c'est que l'heure d'un affaissement définitif à sonné pour elle.

Mais on commence à suspendre ce jugement lorsqu'on voit surgir un nouvel ordre politique constitué par la petite élite, qui avait revendiqué, sans se lasser, les droits populaires et les libertés publiques. La partie intelligente et progressive de la nation reprenait donc le dessus. Dès lors l'empire n'était plus qu'un accident, les aspirations nobles qu'on avait supposées à jamais disparues, n'avaient été que momentanément étouffées. Puis les sympathies se prononcent et s'affirment, lorsqu'on voit tous les partis politiques d'accord, pour poursuivre sans hésitation la plus inégale des luttes. Ces Français qu'on avait pu croire absolument dégénérés et désormais impropres à la guerre, montraient qu'ils savaient affronter le plus horrible danger, qu'ils étaient capables de tout subir, pour défendre l'intégrité de leur sol et sauvegarder leur honneur. La France se relevait donc aux yeux du monde par son courage à supporter le malhe
les souffrances qu'elle endurait pour une cause
juste et noble; et les sympathies qu'elle re

s'accentuaient d'autant plus qu'en sens inverse, l'Allemagne, par sa conduite et son abus de la victoire, détachait d'elle les partisans qu'elle avait eus au début.

Les Allemands avaient été pris d'un véritable délire au spectacle de leurs victoires et de cette grandeur qui les amenait à exercer, en Europe, la prédominance politique qui avait auparavant appartenu aux Français. Pour comprendre leur ivresse et la nature des passions qui les ont à ce moment-là possédés, il faut se rappeler les longues souffrances de leur patriotisme. L'Allemagne n'avait encore jamais été une nation. Le territoire occupé au centre de l'Europe, par la race germanique restait mal défini, il se confondait aux frontières avec celui d'hommes de race différente ou bien était devenu partie intégrante d'empires voisins. Cependant les Allemands, longtemps retardés dans leur développement par les divisions et les guerres amenées par la Réforme, avaient fini par produire une littérature originale; dans la science, ils avaient rejoint et au moins égalé les peuples leurs devanciers; en philosophie et dans un grand art, la musique, ils les avaient dépassés. Pendant que l'Allemagne se développait dans l'ordre intellectuel, elle restait dans le même néant politique. Où est la patrie de l'Allemand? Arndt avait répondu, partout où l'on parle allemand, mais à ce vaste territoire, ni l'ancien Saint-Empire romain, ni la moderne confédération germanique, sortie des traités de 1815, n'avaient donné d'organisation unitaire et de gou-

vernement pour l'action. L'Allemagne demeurait partagée en une multitude d'états, régis par des princes indépendants. Il n'est guère de moment dans l'histoire où par leur mauvais gouvernement, leurs caprices, leurs abus de pouvoir, quelques-uns de ces princes n'aient fait subir toutes sortes d'avanies à leurs sujets; et encore les souffrances qu'ils infligeaient à l'intérieur, n'étaient-elles rien en comparaison des dommages qu'ils attiraient de l'extérieur. C'était toujours par l'appel de quelque souverain, par une alliance nouée avec un état particulier que l'étranger s'immisçait dans les affaires allemandes et entretenait, au sein de l'Allemagne, la division et la faiblesse. La bassesse et la servilité que tant de princes allemands avaient montrées pour des monarques étrangers puissants, pour Napoléon Ier, par exemple, puis pour l'empereur Nicolas, étaient une cause d'humiliation profonde pour l'Allemand, qui en échange de l'oppression qu'il subissait au dedans, n'obtenait au dehors, ni protection, ni considération. Pendant que l'Anglais, le Français, le Russe trouvaient au loin, pour les protéger, des agents parlant au nom de grands empires, l'Allemand devait s'adresser au représentant de quelque minime prince qui lui-même, auprès des potentats étrangers, avait peut être pris la position d'un dépendant ou d'un homme lige.

Cependant tout ce qui leur manquait pour l'action politique et l'influence extérieure, les Allemands le voyaient réuni par la France. Le spectacle d'un voisin

en possession indisputée des biens qui font vainement l'objet de vos désirs, suffit pour faire naître des sentiments de convoitise et d'envie, et ainsi en était-il dans ce cas. A l'envie se joignait le souvenir d'anciens dommages subis. Les nations européennes n'ont jamais eu, dans leurs rapports entre elles, de règle de conduite inspirée par la justice; toutes, lorsqu'elles ont eu la prépondérance en ont sans scrupule, fait sentir le poids à leurs voisins et ainsi avait fait la France pour l'Allemagne. Depuis des siècles lorsque la France déclarait la guerre, elle devait à sa force et à sa concentration politique de la porter hors de chez elle. Pendant les guerres de Trente ans, de Louis XIV, de Sept ans, de la révolution et de l'empire, c'était l'Allemagne qui avait servi de champ de bataille à l'Europe et, parmi les nations qui avaient foulé son sol et apesanti sur elle leur bras victorieux, se trouvait la France.

A toutes ces raisons d'inimitié, s'en ajoutait une plus profonde encore, sur laquelle il faut insister, pour expliquer le débordement de passion qui va se faire jour en Allemagne contre la France, car peut-être autant que toutes les autres réunies, elle a contribué à le produire : c'est l'infériorité, non pas seulement nationale, mais personnelle, dans laquelle individuellement, comme homme, l'Allemand était censé être vis-à-vis du Français (1).

La France avait eu son épanouissement littéraire

(1) Voyez entre autres : Ludwig Bamberger. *Zur naturgeschichte*

aux dix-septième et dix-huitième siècles, alors qu'aucune nation en Europe ne pouvait contrebalancer son influence intellectuelle. Elle était ainsi devenue le modèle et l'arbitre universels du goût ; sa langue s'était répandue dans toutes les cours et avait, particulièrement en Allemagne, supplanté l'idiome national, pour le commerce des gens policés. Lorsque l'Allemagne, avait eu à son tour son éclosion littéraire, elle avait substitué sur son sol sa langue et sa littérature à celles de la France, mais elle n'était jamais parvenue à exercer une action dominante à l'extérieur, et surtout elle n'avait rien produit de comparable à cette politesse et à cette élégance, que la cour de Louis XIV et les salons du dix-huitième siècle avaient affinées et qui, dans la haute société, continuait à placer tout ce qui venait de France hors de pair. Aussi, du fait de ces avantages nationaux, le Français ne manquait-il d'affirmer sa prééminence et de la faire sentir à l'Allemand. A cette première assertion d'une plus grande noblesse comme homme du monde, est venue s'ajouter, pour développer encore la croyance à une supériorité de race chez le Français, le sentiment de la suprématie militaire et des perfections guerrières. Ce sont ces dernières prétentions, entretenues par le souvenir des guerres de Louis XIV et enfin surexcitées outre mesure par les campagnes de Napoléon Ier, qui ont définitivement amené la France,

des Krieges, p. 91. — Karl Hillebrand. *Frankreich und die Franzosen*, p. 361. — Friedrich von Hellwald. *Culturgeschichte*, tome II, p. 554.

à se donner pour une nation privilégiée et qui, partout dans le monde, ont fait prendre individuellement au Français un air et une attitude d'homme supérieur à tous les autres. Il est vrai qu'en Allemagne, l'élégance française était présentée comme une faiblesse et une corruption, auxquelles étaient bien préférables la bonhomie et la rudesse germaniques, que les passions militaires, l'amour de la gloire du Français étaient dénoncées comme des restes de vieille barbarie à mépriser. Ce dédain n'était qu'apparent. Au fond la supériorité reconnue du Français, comme homme du monde et comme guerrier, que l'Allemand ne pouvait s'empêcher de ressentir à chaque instant, était pour lui une source inépuisable de blessures d'amour-propre, et s'il prétendait la mépriser, c'est uniquement qu'elle lui manquait. Et même à force de n'entendre jamais vanter que leur bonhomie, leur simplicité de mœurs, leur naïveté, les Allemands avaient fini par tenir leurs vertus en peu d'estime. Ne les traitait-on pas en même temps de rêveurs, de métaphysiciens, de maîtres d'école! Ces titres leurs paraissaient d'autant plus odieux qu'ils en étaient venus, après tant d'essais restés vains, à douter s'ils pourraient jamais, en politique, sortir des rêves et des abstractions et s'il n'y aurait pas réellement, dans une différence de race, quelque chose qui, leur manquant pour l'action, les condamnerait perpétuellement à occuper, aux yeux du monde, un rang inférieur à celui du Français.

Tout à coup, en 1866, l'Allemagne réalise son unité

nationale et de la manière qui peut le plus l'enorgueillir, par la guerre et la victoire. Elle est encore dans tous les transports nés de son heureuse fortune, que la France l'attaque, pour lui disputer la possession des biens inestimables qu'elle vient d'acquérir. Alors se réveillent, s'échauffent, s'exaltent contre la France, tous ces sentiments de courroux, d'envie, de besoin de vengeance, d'amour-propre froissé, couvés depuis si longtemps. En un mois, par une rapidité d'action qui égale tout ce que les Français avaient jamais montré en ce genre, les Allemands remportent des victoires inouïes, et ravissent à la France sa prépondérance politique et militaire. On chercherait en vain dans l'histoire, un autre exemple d'un peuple qui ait accompli, d'une manière aussi subite, un tel changement de fortune et qui, dans la réalisation de ses longs désirs, ait dépassé tous ses rêves et toutes ses convoitises. L'Allemagne, sous le coup d'un ébranlement profond, va donc traverser une de ces phases, où les nations prennent un aspect imprévu, par suite des particularités de caractère qui s'exagèrent subitement et des passions longtemps étouffées qui s'épanouissent.

On voit se produire en Allemagne cette surexcitation de l'imagination, qui ouvre la perspective d'une prospérité et d'une puissance sans limites et sans fin et qui, dans le premier moment d'un désir réalisé donne à croire que les sentiments d'ivresse auxquels on s'abandonne, garderont éternellement leur fraîcheur et leur omnipotence. En réaction contre cette

bonhomie bourgeoise qu'on leur avait prêtée et ces dispositions qui les avaient portés aux études désintéressées et aux spéculations métaphysiques, les Allemands se laissent envahir par la soif du butin et des conquêtes, et se montrent insensibles aux spectacles les plus horribles de la guerre. Aucune protestation ne s'élève au milieu d'eux, même contre les bombardements de Paris et de Strasbourg, qui remplissaient l'Europe d'horreur et qui eussent dû leur sembler d'autant plus odieux que l'un, celui de Paris, était sans résultat militaire possible, et l'autre, celui de Strasbourg, s'adressait à une population qu'ils déclaraient faire partie de leur chair et de leur sang. Cette dureté militaire qui avait été une des particularités de la Prusse, et qui, en Allemagne même, avait suscité de si vives répugnances, colorée par le prestige de la victoire, était devenue la plus précieuse des qualités. Toute l'Allemagne se l'appropriait et, par cette adaptation, elle croyait s'assurer l'énergie pour l'action qui avait paru lui manquer jusqu'alors (1). Loin que le retrait des sympathies de l'Europe, à mesure que la guerre se prolongeait, impressionnât désagréablement les Allemands, le mélange de trouble et d'effroi causé par leurs victoires, les remplissait d'un secret contentement. Il leur procurait la sensation de leur force et de leur puissance nouvelles. Ah! on les craignait, on tremblait devant eux, on se plaignait de leur dureté! Au moins on ne parlerait plus

(1) D. F. Strauss. *Briefe an Ernst Renan*, p. 46.

d'eux comme de rêveurs et de maîtres d'école! Le sentiment national et le patriotisme si longtemps contrariés, maintenant que les événements leur donnaient satisfaction, prenaient le caractère de passions féroces, jalouses de tout partage. On voit le patriotisme allemand se manifester sous cette forme rétrécie du patriotisme antique, pour lequel le seul vrai patriote, est celui qui joint à l'amour du pays le dédain des peuples étrangers. Tout ce qui au sein de l'Allemagne n'est pas exclusivement national, tout ce qui en religion, en politique, par origine ou par nature, peut avoir des affinités avec des formes analogues hors d'Allemagne, est regardé d'un mauvais œil, tenu pour suspect, ou même absolument dénoncé comme coupable envers la patrie allemande.

La résultante, dans l'ordre politique, des aspirations et des besoins nouveaux, était la mise en pied d'un empereur, par la superfétation du titre impérial au titre du roi de Prusse. M. du Bois-Reymond, dans un discours prononcé comme chancelier de l'Université de Berlin, au début de la guerre, s'était pourtant fait applaudir de l'Allemagne, en déclarant que jamais prince allemand ne devrait être investi du titre d'empereur souillé par la famille Bonaparte (1). A plus forte raison après la fin de Napoléon III à Sedan, ce titre

(1) Es lebe Kœnig Wilhelm von Preussen — Kaiser der Deutschen dürfen wir ihn nicht nennen, und vielleicht möchten wir es nicht einmal mehr, seit der Name Cœsar durch das Haus Bonaparte von Neuem mit so viel Greueln besudelt worden ist. Lassen wir

devait-il paraître assez peu enviable, et peu en rapport avec les prétentions des Allemands de réagir contre les erreurs françaises. Mais si, en effet, on éprouve une certaine gêne, après les discours autrefois tenus, à manifester son enthousiasme pour le nouveau titre impérial, et si les publicistes embarrassés en sont réduits, pour le dehors, à atténuer l'importance de la transformation (1), l'Empereur n'en n'était pas moins irrésistiblement appelé à être, par des forces sociales devenues toutes puissantes qui, en l'élevant, assuraient leur propre grandeur.

C'était l'Allemagne protestante qui triomphait avec la Prusse, mais avant de parvenir à une aussi haute fortune, elle avait eu de pénibles débuts, elle avait subi de grands revers et traversé de longues années de faiblesse. Le protestantisme à sa naissance avait vu se dresser contre lui la suprême autorité politique de l'Allemagne, l'Empereur. Dans la lutte que l'Allemagne catholique appuyée sur l'Empereur, avait entreprise contre l'Allemagne protestante, celle-ci avait été vaincue et très-près d'être absolument anéantie. Ce n'est qu'avec l'appui du dehors, d'abord de Gustave-Adolphe, puis, à la fin de la guerre de Trente ans, de la France elle-même, que le protestantisme était parvenu à arracher à l'Empereur son droit à l'existence. Toutefois né de l'esprit de révolte contre la hiérarchie antique et illustre du catholicisme, sans autres

also den Titel lateinischer Herkunft. — Du Bois-Reymond. — *Rede am. 3 August.* 1870 in *der Universität zu Berlin*, p. 46.

(1) Von Sybel. *Der Friede von* 1871, p 12.

défenseurs des princes secondaires, pendant que le catholicisme continuait à jouir de la protection impériale, le protestantisme restait en Allemagne dans une position humble et inférieure. Sa situation s'était améliorée, lorsque, par la création du royaume de Prusse, un prince protestant de haut rang avait surgi en Europe et, à partir de ce jour, sa grandeur s'était trouvée liée à celle des Hohenzollern. Dans la Confédération germanique, de 1815, le protestantisme paraissait enfin élevé à la dignité du catholicisme, puisque le roi de Prusse était placé sur le pied d'égalité avec l'Empereur, réduit du titre d'empereur des Romains au moindre titre d'empereur d'Autriche. Il n'en n'était rien cependant. Le titre d'empereur gardait des traditions et des vieux souvenirs un prestige supérieur, et en effet, depuis 1815 jusqu'à l'époque absolument récente, la Prusse avait conservé, et presque accepté, une position secondaire à l'égard de l'Autriche. En 1866 contre l'Autriche, et en 1870 contre la France, l'Allemagne protestante, sous l'égide de la Prusse, développe une force inconnue, qui la place définitivement en Europe, dans une position prééminente. Mais quel peut être le couronnement d'une aussi grande fortune? N'est-ce pas l'agrandissement du roi de Prusse et sa transformation en empereur? Et n'est-ce donc pas le signe de la prépondérance définitive du protestantisme, que cette acquisit par un prince protestant, du titre suprême imp qui, jusqu'à ce jour, est resté l'apana catholiques ? N'est-ce pas, pour les

revanche de leurs longues souffrances, que de voir l'empereur, qui leur a toujours été hostile rangé enfin de leur côté? Aussi bien, le pieux roi Guillaume et l'église protestante n'ont cessé, dans cette guerre, de pousser vers le ciel un même hosannah. D'ailleurs, ce qui témoigne du caractère et de la raison d'être de la nouvelle forme politique, c'est qu'aussitôt créé, l'empereur protestant fait subir au catholicisme, autant que le permettent les mœurs et l'esprit du temps, la persécution que l'empereur catholique avait autrefois infligée au protestantisme. Si l'église, catholique ou protestante, réclame un empereur, c'est qu'elle sent bien qu'il lui donnera pour combattre ses adversaires une force sans égale. Lorsque le monarque a pris une prépondérance immense, lorsqu'il est devenu roi des rois, comme l'empereur de l'ancien Saint-Empire romain et de la moderne Allemagne, ou roi-soleil comme Louis XIV, il est si auguste et si élevé au-dessus des sujets, la nation se personnifie tellement en lui, que c'est une sorte de rébellion, que de ne pas être de la religion qu'il pratique et protége. La raison donnée pour expliquer la persécution des catholiques en Prusse sera donc de même ordre que celle autrefois alléguée sous Louis XIV contre les protestants : que n'appartenant pas à la religion du monarque et de l'État, que se ralliant à une église qui a des adhérents au delà des frontières et chez les ennemis, ce sont des patriotes douteux, des rebelles en perspective.

L'armée de son côté réclamait un empereur qui

devînt dans l'État l'image vivante de ses victoires ; et les aspirations de l'armée, en tant que troupe victorieuse, étaient encore fortifiées de l'esprit propre à la noblesse, qui fournit la plus grande partie des officiers et qui trouvait, en cette circonstance, ses intérêts de classe d'accord avec ses passions militaires. La noblesse prussienne, sans priviléges ou droits politiques spéciaux, en partie besoigneuse, ne conserve guère de prestige et d'influence que ceux qu'elle tire de la carrière des armes ; aussi une constitution politique qui au sommet de l'état agrandissait le chef militaire auquel elle est étroitement associée, raffermissait-elle, du même coup, son importance sociale. L'église et l'armée qui, ont en tout lieu la tendance à s'appuyer l'une sur l'autre, amenaient donc l'Allemagne, comme conséquence de ses victoires, à donner à la suprême puissance dans l'État, cette forme qui leur assure à elles-mêmes le maximum possible de force et d'influence.

Pendant que les généraux victorieux étendaient leurs conquêtes sur le sol français, au sein de l'Allemagne, les journalistes, les prédicateurs, les hommes politiques, tous ceux qui par la parole ou par la plume, pouvaient se faire entendre, s'élevaient contre la France pour exiger son châtiment (1) et empêcher qu'on ne lui témoignât la moindre condescendance. La France était uniformément comme une nation que son ambition ins

(1) Voyez Baldamus, *Literatur des de*

vices, sa corruption avaient précipitée dans une irrémédiable décadence. L'opprimé, le vaincu a la mémoire longue, et chez lui le souvenir des offenses subies se conserve vivant. Toutes les entreprises que les Français avaient pu se permettre contre l'Allemagne longtemps inerte, leur étaient maintenant rappelées, sans préoccupation de dates, comme autant de dommages à réparer. Avec cette méthode accumulée de présenter les faits, il n'y avait plus de distinction d'époques historiques et de degré de civilisation des divers âges ; le temps présent se trouvait chargé de tous les crimes, vrais ou supposés, que pouvait fournir une longue suite de siècles.

Par-dessus tout les Allemands revenaient sans cesse à cet argument, que la France les avait provoqués et avait pris l'initiative de l'agression ; et sur ce point ils exagéraient les torts qu'elle avait eus à leur égard de deux manières : en passant sous silence tout ce qui, dans la conduite de la Prusse était de nature à atténuer l'odieux de l'agression de l'empire français, et en dénaturant les sentiments qui, en France, avaient réellement eu action sur le gouvernement pour le jeter dans la guerre. Ils semblaient ignorer les intrigues, plus ou moins accompagnées de promesses, dans lesquelles M. de Bismarck s'était engagé avec l'empereur Napoléon III, pour obtenir son consentement aux changements projetés en Allemagne ; ils oubliaient le service que le gouvernement français, en 1866. avait rendu à la Prusse, en lui permettant de s'allier à l'Italie, dans le but d'écraser l'Au-

triche ; ils ne parlaient nullement de la facilité avec laquelle M. de Bismarck, aussitôt que l'affaire Hohenzollern avait pris à ses yeux une tournure favorable, avait accepté la guerre et y avait même précipité son ennemi.

D'un autre côté ils ne se bornaient pas à accuser la France d'avoir éprouvé de tels sentiments de jalousie des agrandissements de la Prusse après Sadowa, qu'à force de reprocher au gouvernement impérial de les avoir permis, elle lui avait, pour son salut présumé, rendu la guerre nécessaire, en l'obligeant à se parer du lustre de nouvelles victoires, allant au delà de ce grief, ils en formulaient un autre : celui d'avoir entrepris la guerre dans le dessein préconçu de conquérir la limite du Rhin (1). Or, quels qu'aient été dans le passé les empiétements faits sur le territoire de langue allemande par divers gouvernements français pour se porter jusqu'au Rhin, on doit reconnaître que, en 1870, la France ne songeait point à reculer ses frontières. Si, pendant des années, le souvenir des traités de 1815 est demeuré, en France, amer et vivant, si dans les premiers temps, après avoir été dépouillé, on jette un regard de regret et même de convoitise vers cette limite du Rhin qu'on avait possédée, ces traces de vieilles passions étaient constammen[illegible] allées en diminuant et avaient fini par [illegible]. A la déclaration de guerre on n'en [illegible]

(1) Voyez entre autres : Schult[illegible] *nischen Patrioten*, p. 9. — D. [illegible] p. 12.

dans aucun des grands partis politiques qui, à côté du gouvernement impérial, possèdent la France. Le parti démocratique républicain, depuis qu'il s'était absolument séparé des bonapartistes, était devenu pacifique et par principe, répudiait les conquêtes; quant au parti libéral parlementaire, comprenant presque toute la bourgeoisie, il s'était montré au pouvoir, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, passionnément attaché à la paix. Du reste l'extension vers le Rhin, à l'époque où elle fut poursuivie, avait surtout été l'œuvre des gouvernements et des politiques. La conquête du Rhin n'a jamais correspondu à un sentiment populaire, réellement vivant dans les entrailles de la nation, tel que l'avait été le souvenir des guerres des Anglais et tel que l'est devenu le regret causé, par l'enlèvement de l'Alsace et de la Lorraine. On ne trouve en France aucun de ces chants, comme il en existe en Allemagne, pour célébrer le Rhin. Par la position géographique, c'est l'Allemand et non le Français qui voit dans le pays rhénan la terre de la vigne et du soleil. Au moment de la déclaration de guerre, ce n'est donc que dans le parti bonapartiste, qui a besoin pour rasseoir l'empire de victoires et de conquêtes, qu'apparaît le désir de prendre le Rhin, et encore pareille convoitise ne se manifeste-t-elle que chez les plus exaltés et les enfants perdus. Rien dans les chefs, dans les hommes responsables, dans l'Empereur ne montre qu'on ose nourrir de pareils projets. Et, s'il est impossible d'affirmer que la soif des conquêtes ne se fût im-

médiatement affichée dans tout le parti de l'empire et par derrière n'eût gagné la nation elle-même, si la France, au lieu d'être vaincue eût remporté des victoires aussi décisives que celles de l'Allemagne, c'était cependant une singulière exagération que de représenter la France de 1870 comme ayant une fois de plus déclaré la guerre pour s'étendre, de propos délibéré, jusqu'au Rhin. Il est vrai que ce n'était pas seulement le débordement de passion auquel ils se laissaient instinctivement aller qui portait les Allemands à ces accusations injustes, dans ce cas spécial les accusations étaient calculées et faites, par l'invocation de la loi du talion, pour justifier le démembrement qu'ils voulaient eux-mêmes faire subir à la France.

Cette Allemagne qui manifestait des sentiments d'inimitié si universels contre la France, avait cependant laissé voir, à diverses reprises, une véritable communauté de vues et d'aspirations avec elle. Lorsqu'autrefois les idées d'émancipation qui triomphaient avec la révolution du 4 septembre s'étaient fait jour, en 1789, en 1830 et en 1848, l'Allemagne avait tressailli et reçu du mouvement français une impulsion, pour son propre développement, dont les suites avaient laissé des résultats permanents. Cette fois-ci, le rétablissement du régime politique libre qui ramenait dans toute l'Europe les sympathies aux Français, ne modifiait point la manière de sentir et de s'exprimer de l'Allemagne à leur égard. C'est qu'aujourd'hui la révolution se produisait en France à un moment où les passions qu'elle pouvait faire vibrer en

Allemagne étaient étouffées ou satisfaites. D'abord l'établissement d'un empire allemand, fondé sur la suprématie du protestantisme et au détriment d'une partie des princes légitimes violemment dépossédés, était assez en rupture avec les traditions de l'ancien régime, pour satisfaire les mécontents et rallier les révolutionnaires (1). Puis l'Allemagne enivrée de sa grandeur nouvelle et de ses victoires militaires, subissait sans réserve la prédominance de ces puissances et de ces classes qui les lui avaient procurées, et celles-ci ne pouvaient manquer d'être instinctivement hostiles à la forme démocratique et républicaine, sous laquelle réapparaissait en France le gouvernement libre, car elles voyaient dans les adhérents des idées républicaines sur le sol allemand de dangereux ennemis. Et précisément parce qu'autrefois des affinités pour les aspirations démocratiques françaises s'étaient manifestées en Allemagne et que l'établissement politique que l'on fondait ne pouvait subsister qu'autant que de pareils germes seraient étouffés, les moyens les plus énergiques de compression sont pris contre les hommes qui ont résisté à l'entraînement des passions nationales et qui, à la réapparition de la république, sentent revivre leurs sympathies pour la France. C'est seulement, en effet, chez un petit nombre de républicains qu'apparaît la pensée que l'Allemagne doit user avec retenue de sa victoire. Le fils d'un exilé politique, M. Karl Vogt, écrit pour protester contre

(1) Ludwig Bamberger, *Zur naturgeschichte des Krieges*, p. 94.

le démembrement que l'on veut faire subir à la France, en lui enlevant l'Alsace et la Lorraine (1). Au sein même de l'Allemagne des socialistes et quelques hommes restés fidèles aux principes de l'ancien parti démocratique fédéraliste le Volk's partei sont animés d'une égale bienveillance pour la France, mais les principaux d'entre eux, qui osent la faire connaître, MM. Jacobi, Bebel, Liebknecht, accusés du crime de lèse-patrie, sont sommairement renfermés dans des forteresses.

Les Allemands du nouvel empire éprouvaient de leur force et de leur grandeur subites un enivrement profond. L'admiration et la satisfaction de soi qui se manifestent en Allemagne sont des sentiments absolument universels et irrésistibles. L'idée que la race germanique possède en propre quelque chose de plus que les autres, que sa force, sa sagesse, ses vertus sont incomparables, se fait jour de toutes parts. Et cependant au moment où cette croyance à une pareille supériorité, venait aux Allemands, tout montrait, au contraire, la similitude de leurs instincts et de leurs passions avec ceux des autres hommes, car les symptômes qui apparaissaient chez eux, à la suite de leurs triomphes militaires étaient les mêmes qui antérieurement s'étaient révélés en France dans des circonstances analogues. Aujourd'hui en Allemagne comme autrefois en France, nulle modération dans la victoire, la préoccupation de bénéficier en entier des

(1) Karl Vogt, *Briefe an Friedrich Kolb*.

avantages présents, sans souci des retours et des éventualités de l'avenir, et, comme conséquence, de ces blessures infligées au vaincu dont l'oubli lui devint impossible.

L'Europe au spectacle de la guerre entre la France et l'Allemagne avait fini par ressentir une horreur profonde. Elle n'avait point vu depuis un demi-siècle de ces luttes, où les peuples se prennent corps à corps et combattent jusqu'à épuisement, l'un pour la conquête, l'autre pour la vie. Dans l'histoire tout le dessous de la guerre, la partie grossière avaient été perpétuellement tenus dans l'ombre, les actions d'éclat, les combats et les victoires avaient seuls fait l'objet des récits. L'imagination, de toute antiquité, avait d'ailleurs paré la guerre de ses couleurs brillantes, elle y avait mis « la gloire, » les guerriers étaient devenus « des héros, » les chefs victorieux des empereurs et des demi-dieux. A l'époque contemporaine, la littérature et les arts français, éblouis par les victoires nationales, avaient su donner une splendeur et un lustre incomparables au métier des armes. Le tableau que la lutte entre la France et l'Allemagne mettait sous les yeux, faisait reprendre à la guerre sa vraie physionomie.

Dans l'Europe du dix-neuvième siècle, les peuples s'étaient rapprochés; les idées de philanthropie, le développement de la culture et de l'instruction dans toutes les classes, avaient élevé le niveau de la moralité et accru la douceur des mœurs. Et avec la rapidité et la précision nouvelle des moyens d'information, l'Europe assiste maintenant jour par jour,

dans leurs moindres détails, aux scènes variées qui réunies, forment le drame complet de la guerre. On voit naître cette surexcitation du champ de bataille qui seule peut amener les natures faibles à affronter la mort, et qui réveille chez l'homme toutes les passions de la bête féroce, se ruant au sang et au carnage. On entend les gémissements de ces milliers de blessés abandonnés dans la nuit ou expirant entre les mains des chirurgiens. Puis le vainqueur s'avance. Il faut qu'il impose la soumission : il fusille les citoyens qui se sont armés contre lui. Il faut qu'il vive : il prend aux paysans leurs récoltes et leurs bestiaux. A la vue de ces populations ruinées, de ces milliers d'êtres innocents frappés par la guerre, de l'étalage que fait après cela le victorieux de son contentement et de son insolence, les spectateurs n'éprouvaient plus qu'un profond serrement de cœur. Jusqu'à ce jour, la conception de « l'héroïque » dans la guerre et « du héros » sur le champ de bataille avait été associée à un déploiement de force personnelle, permettant aux qualités individuelles de décider de la victoire dans une action dramatique ; mais les énormes armées modernes munies d'engins perfectionnés, dirigées, comme un engrenage mécanique, par des généraux devenus des savants de cabinet, ne laissant plus place à l'imagination et appelant, au contraire, la raison à juger froidement de la guerre, celle-ci éprouvait une répulsion profonde à voir les découvertes de la science, appliquées à un objet dont les résultats frappaient d'horreur l'âme sensible.

L'armée allemande ne devait donc point hériter du prestige poétique et de l'auréole qui avaient entouré l'armée française, elle restait douée à tous les yeux d'une force incomparable, mais elle n'inspirait aucune sympathie. A la fin de la guerre l'Allemagne, par la dureté montrée au vaincu, avait perdu une partie de sa bonne renommée, et se trouvait dépouillée de cette sérénité majestueuse, qu'on lui avait attribuée, en prêtant à la nation entière les qualités personnelles du grand Gœthe.

FIN DU LIVRE SECOND.

NOTES

NOTE A.

La question des concessions que M. de Bismarck a laissé entrevoir à M. Thiers qu'il ferait à la France, si elle voulait signer la paix en novembre 1870, est restée des plus controversées. M. Thiers, dans son rapport et dans sa déposition de l'enquête parlementaire, ne s'étant pas expliqué, les éléments ont paru manquer pour préciser les faits et on s'en est tenu aux suppositions. Pour nous, il n'est pas douteux que M. de Bismarck n'ait offert à M. Thiers de faire la paix, en se contentant de trois milliards d'indemnité et de l'Alsace et la Lorraine allemande, laissant Metz à la France.

On a dit que la délimitation du territoire à enlever à la France a été fixée, en Allemagne, au lendemain des premières victoires. Cela est vrai, et entre autres faits, qui le prouvent avec certitude : la carte qui a servi lors de la signature des préliminaires de paix à établir les nouvelles divisions territoriales, avait été dressée à Berlin en septembre 1870, et sur cette carte la frontière telle qu'elle a été fixée par le traité de paix, était déjà tracée. Mais il n'en n'est pas moins certain que M. de Bismarck, pour s'éviter une pénible campagne d'hiver, a pu chercher à un moment donné à restreindre ses exigences premières, sauf, sa proposition de paix repoussée, à les reprendre intégralement. C'est en effet ce qui a eu lieu.

Or l'étendue des concessions que M. de Bismarck a pu se laisser aller à consentir, nous est donnée par l'état de l'esprit public en Allemagne. L'Allemagne, au lendem[illegible]

grandes victoires, a manifesté la volonté absolument arrêtée de s'approprier tout le territoire possédé par la France, sur lequel se parlait la langue allemande. C'est là un mouvement d'opinion national, universel, tout puissant, auquel aucun gouvernement n'eût pu refuser de faire droit; aussi pas plus M. de Bismarck que le roi Guillaume, en supposant qu'ils eussent eu des motifs pour ne pas partager sur ce point les passions de leur pays, n'eussent-ils cependant pu leur résister. Il est donc bien certain qu'après Sedan il était impossible, par aucune considération d'aucun ordre, d'amener l'Allemagne à se départir, en quoi que ce fût, de ses prétentions sur la totalité du territoire français où se parlait la langue allemande. Mais Metz était une ville de langue française, et si, dès le premier jour et sur la carte de septembre, elle figure dans le territoire à enlever à la France, c'est parce qu'elle est place forte, qu'elle commande la ligne de la Moselle, et son annexion est surtout réclamée par l'armée. Dans les dispositions d'esprit où ils se trouvent, les Allemands ne demandent pas mieux que de voir ajouter Metz ou tout autre point stratégique au territoire à annexer, mais à cet égard ils ne sont cependant pas inébranlables et unanimes, comme pour le pays de langue allemande. Ceci est, entre autres, parfaitement expliqué par M. Mommsen, dans son écrit *La Pace* adressé aux Italiens :

« Molti Tedeschi oggi chiedono la piazza di Metz, non per « diritto di nazionalità (essendo citta tedesca una volta, se « ora però francese), ma perchè si crede indispensabile alla « tutela durevole dei confini. Siccome ogni leggitore di gior« nali si fa un poco generale, e in questo scompiglio ora po« chi sentono il grave periglio di formare una provincia te« desca, comunque piccola, da reggersi con leggi e decreti « francesi, cosi è difficile far capire alla gente che quella « questione spetta agli uomini del mestiere, et che l'opinione « pubblica, quando mette Metz sull'istesso rango coll'Alsazia « e la Lorena tedesca, è fuorviata. Io almeno lascierò queste « considerazioni agli arbitri dei destini delle due nazioni. « Ma, ve lo ripeto, la nazione non è unanime, se non per « riavere le contrade che le appartengono attualmente per

« lingua e per costumi, nè vuole che la rivendicazione de-
« generi in conquista. » *Il Secolo* (di Milano), 13 septembre 1870.

On comprend maintenant les avantages que M. de Bismarck a pu promettre à M. Thiers, pour hâter la conclusion de la paix. Il ne pouvait consentir à laisser à la France aucune parcelle territoriale de langue allemande, mais il pouvait laisser Metz, et, comme c'était surtout en Allemagne l'armée qui demandait cette ville par des considérations militaires, il pouvait amener l'armée à en faire l'abandon, en lui évitant, en échange, une longue campagne d'hiver et les pertes que devaient entraîner le siége en règle de Paris et la destruction de la résistance en province.

D'ailleurs tout indique que M. de Bismarck était personnellement enclin à renoncer à Metz et au territoire de langue française. M. de Bismarck, dans ses discours, n'a jamais montré d'enthousiasme pour le démembrement à faire subir à la France; il n'a jamais dissimulé les désagréments qu'il prévoyait que les pays annexés causeraient à l'Allemagne. Mais s'il a manifesté de pareils sentiments par rapport à l'annexion même des territoires de langue allemande, à plus forte raison sa répugnance devait-elle être grande à s'emparer de territoires, comme Metz, de langue française. On en a du reste la preuve dans le retour de Belfort à la France qu'il a consenti en signant la paix. Cette adjonction de pays français aux territoires annexés faisait perdre aux annexions l'apparence de simple reprise de son ancien domaine que l'Allemagne voulait leur donner, pour leur faire prendre le caractère odieux de la pure conquête militaire. En outre l'Allemagne, en s'annexant des pays qu'elle ne pouvait espérer s'assimiler en les germanisant, augmentait singulièrement les difficultés que le gouvernement des terres conquises devait lui donner.

En fait de concessions, pour avoir la paix après le 31 octobre, M. de Bismarck, indépendamment d'une réduction de l'indemnité de guerre, n'a donc pu proposer à M. Thiers que la ville de Metz, et ce que l'on connaît de ses vues indique qu'il a dû, à ce moment, la lui proposer.

Jugeant les choses du côté allemand, on en serait cependant réduit aux conjectures, car M. de Bismarck n'a jamais, à notre connaissance, donné d'explications sur ce qui s'est passé entre lui et M. Thiers. Mais M. Thiers a parlé à plusieurs reprises, et ce qu'il a dit concorde parfaitement avec ce que l'on sent que M. de Bismarck pouvait et désirait faire. M. Thiers, de passage à Orléans, à son retour de Versailles, a déclaré à l'évêque M. Dupanloup, que M. de Bismarck avait offert de lui laisser Metz, si la France consentait de suite à la paix. L'assertion de M. Thiers nous a été conservée, notée sur l'heure, par un ami de l'évêque d'Orléans, M. Auguste Boucher (*Journal d'un bourgeois d'Orléans*, p. 319). M. Thiers a depuis fait la même déclaration à diverses personnes.

Quant au chiffre de l'indemnité, on a parlé de deux milliards, deux milliards et demi, trois milliards. Nous tenons pour véritable ce dernier chiffre, qui a été officiellement communiqué au gouvernement de la Défense nationale et considéré par lui, sur le moment, comme la somme exacte des exigences pécuniaires allemandes. (Chaper, *Rapport sur les procès-verbaux des séances du gouvernement de la Défense nationale*, Notes Dréo, p. 60.)

NOTE B.

Pendant toute la période de la défense nationale, il est presque impossible de donner avec exactitude l'effectif des armées en campagne et le chiffre des pertes subies sur les champs de bataille. On comprend que dans ces armées, où tout était improvisé, et se faisait et se défaisait sans cesse, il n'y ait eu aucun moyen d'arriver à établir des états de troupe absolument réguliers. Du reste, fût-on en mesure de donner des chiffres exacts, ils n'apprendraient rien. Ce qui fait l'intérêt des chiffres d'effectifs, au point de vue du jugement à porter sur les opérations d'une armée, c'est que dans les armées régulières et de vieille formation, les corps sont composés d'éléments à peu près identiques; on peut donc se promettre de voir, dans chaque cas spécial, tel corps de troupe donner un ré-

sultat en rapport avec le nombre d'hommes dont il est composé. Rien de pareil ne se peut concevoir avec les armées improvisées par la défense nationale. Là, dans chaque corps, tout étant divers, la discipline, le degré d'instruction, le moral, le commandement, mentionner le nombre d'hommes dont se compose un corps, n'est rien dire; il faudrait, pour chaque cas spécial, indépendamment du nombre, préciser les autres éléments, ce qui est impossible.

NOTE C.

Il n'y a aucun doute à avoir sur la teneur et le caractère des communications faites par M. de Bismarck au G[al] Boyer. Nous avons, pour asseoir notre jugement, la déposition du G[al] Boyer lui-même, devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale. Voici les paroles textuelles du G[al] Boyer rapportant sa conversation avec M. de Bismarck:

« Du reste je (M. de Bismarck) dois vous dire que de tous « les renseignements qui me parviennent, de tous les dires « des prisonniers que nous faisons et que nous interrogeons, « il résulte que dans le nord certaines villes *ne seraient pas* « *éloignées* de recevoir des garnisons allemandes. . . . . .
« Sur l'observation que je lui fis qu'il était dur pour un Fran« çais de s'entendre dire de pareilles choses, il me répondit : « Les villes que je vous signale, sont des villes manufactu« rières, Roubaix, *peut-être* même Rouen. *Un moment j'ai* « *pensé que nous pourrions rencontrer* au Havre, je ne dis pas « un bon accueil, mais certaines facilités. Le commerce est « égoïste. » (Déposition du G[al] Boyer. Enquête parlementaire, t. IV, p. 258.)

Il faut se rappeler qu'au moment où le G[al] Boyer faisait cette déposition, le 16 septembre 1871, il parlait en pleine liberté d'esprit, sans les craintes pour son ami le M[al] Bazaine ou pour lui-même, sous le coup desquelles il a plus tard été appelé à déposer dans le procès de Trianon. En septembre 1871, M. Gambetta et les républicains, qui avaient accusé le M[al] Bazaine de trahison et réclamé sa poursuite, étaient

tombés du pouvoir; ils avaient été remplacés par M. Thiers qui s'était fait le défenseur du maréchal et qui était opposé à ce qu'il passât en jugement; l'apologie du maréchal avait été présentée à la tribune par le G[al] Changarnier, aux applaudissements de l'Assemblée nationale. Rien donc ne faisait prévoir la mise en jugement et la condamnation du maréchal Bazaine. La déposition du G[al] Boyer, recueillie dans ces conditions, doit faire foi, pour l'historien, de préférence à des déclarations postérieures, introduites sous le coup de préoccupations d'apologie personnelle.

Il est donc acquis, par la déposition du G[al] Boyer devant la commission d'enquête, que M. de Bismarck n'a donné que comme un fait d'avenir, d'une réalisation hypothétique, l'appel que certaines villes françaises pourraient faire de garnisons prussiennes. Mais comme il n'est pas moins acquis, par les dépositions des chefs de corps au procès de Trianon, que le G[al] Boyer a présenté au conseil de guerre de l'armée, la demande que certaines villes auraient faite de garnisons prussiennes, comme déjà introduite et suivie d'effet, il en découle que le G[al] Boyer, pour peindre, dans le conseil de guerre, la situation de la France sous les plus sombres couleurs, a fait un rapport absolument inexact des communications de M. de Bismarck.

NOTE D.

L'insuccès de la tentative faite au camp de Conlie, pour créer une armée avec les mobilisés de Bretagne, a suscité de longues polémiques. On s'est mutuellement renvoyé la responsabilité de l'échec subi, et les reproches d'incapacité, d'ambition personnelle substituée à l'intérêt public, ont été mis en avant, pour expliquer l'avortement de l'entreprise. Toutes ces polémiques, qui ont pu avoir de l'intérêt pour les personnes en cause et en conserver pour l'histoire locale n'en ont aucun pour l'histoire générale. Jugeant le[illegible] ses de loin et de sang-froid, on n'a nul besoin de r[illegible] puisées dans le mauvais vouloir des hommes à l'œuvre

expliquer l'insuccès du camp de Conlie. On reconnaîtra que vouloir improviser, avec 50,000 recrues sans cadres, une armée distincte, agissant par elle-même, était une entreprise d'une réussite, en toute circonstance, impossible.

NOTE E.

La perte de l'armée de l'Est fournissait à l'esprit de parti une occasion tellement favorable d'attaquer certains hommes, qu'il ne devait se faire faute d'en profiter. Le Gal Garibaldi et M. Jules Favre d'un côté, le Gal Bourbaki de l'autre, ont donc été en butte à toutes sortes d'accusations. Voyons ce qu'elles peuvent avoir de fondé :

1° Le Gal Garibaldi. — On a accusé le Gal Garibaldi d'avoir causé la perte de l'armée de l'Est, en se renfermant dans Dijon, au lieu d'en sortir, pour barrer le passage à l'armée du Gal de Manteuffel, soit entre Langres et Dijon, soit sur la Saône, entre Dijon et Besançon. Le Gal Garibaldi et les officiers de son état-major ont répondu qu'ils avaient bien eu connaissance du mouvement du Gal de Manteuffel, mais qu'avec les forces dont ils disposaient, il leur était absolument impossible de l'arrêter. Le Gal Pellissier, commandant les mobilisés, placés à Dijon avec l'armée des Vosges, a déclaré devant l'Assemblée nationale (séance du 22 avril 1871) qu'il avait lui-même partagé cette opinion.

Pour juger de ce que l'armée des Vosges du Gal Garibaldi et les mobilisés du Gal Pellissier auraient pu faire, il n'y a qu'à voir ce qu'ils ont fait réellement. Il est vrai qu'ils ont résisté pendant trois jours à Dijon, combattant sur des positions choisies et retranchées, à la brigade Kettler détachée de l'armée du Gal de Manteuffel. Mais s'ils se sont maintenus contre cette seule brigade, ils ne se sont pas senti assez forts, après l'avoir repoussée, pour prendre contre elle l'offensive, en la poursuivant en rase campagne. Or, si l'infériorité d'organisation, de discipline et d'armement était telle du côté de Garibaldi, que tout ce qu'il put faire, c'était de résister sur la défensive, dans des positions choisies, à une seule brigade

prussienne, on se convaincra qu'il avait raison de croire qu'en se plaçant en rase campagne, pour arrêter les deux corps d'armée du Gal de Manteuffel, il se ferait certainement détruire sans y réussir.

On pourra donc reprocher ou non au Gal Garibaldi, selon qu'on le jugera convenable, de ne pas avoir poussé l'abnégation et le dévouement jusqu'à se faire détruire, pour essayer quand même d'arrêter le Gal de Manteuffel, mais personne ne pourra croire qu'il dépendît de lui que la catastrophe qui a terminé la campagne de l'est fût évitée.

2° Le Gal Bourbaki. — On a reproché au Gal Bourbaki de ne pas s'être préoccupé assez tôt de l'apparition du Gal de Manteuffel et d'avoir négligé d'envoyer des troupes sur la Saône, pour empêcher le passage de cette rivière. Mais on peut se demander, dans l'état de désorganisation et d'épuisement où l'armée de l'Est était tombée, si le corps que le Gal Bourbaki eût envoyé, n'eût pas été, tout autant que l'armée des Vosges, incapable de retarder longtemps la marche de l'ennemi.

La faute essentielle que le Gal Bourbaki a commise, c'est de s'être attardé à Besançon, au lieu de battre immédiatement en retraite sur Lyon. Il est des positions tellement périlleuses qu'il n'y a qu'à en sortir le plus vite possible, et le Gal Bourbaki dans l'est, pris entre la frontière et l'armée du Gal de Manteuffel qui s'avançait, était certes dans une de celles-là. Du reste on n'oserait point dire, après examen, que l'arrêt du Gal Bourbaki à Besançon ait été assez long pour qu'en l'évitant, il eût assuré le salut de l'armée.

3° M. Jules Favre. — On a avancé que M. Jules Favre, en oubliant dans son télégramme à la délégation de Bordeaux de faire mention de l'exception concernant la région de l'est, avait amené la perte de l'armée française. Cette assertion ne résiste pas à un examen précis et circonstancié des faits.

Lorsque le télégramme de la délégation de Bordeaux, annonçant un armistice général, est arrivé à Pontarlier, le 29 janvier dans l'après-midi (Voyez Beauquier, *Les dernières campagnes dans l'est*, p. 192), il ne restait plus au Gal Clin-

champ d'autre ressource que de passer en Suisse. Ce n'est donc pas pour s'être arrêté sur la nouvelle d'un armistice qui ne le concernait pas que le G[al] Clinchamp à été perdu, il l'était déjà avant. Mais il est vrai que si l'armistice eût compris la région de l'est, il arrivait, comme une faveur inespérée du sort, pour sauver l'armée française, en lui laissant ouverte la route de Mouthe, dont sans l'armistice, dans les positions occupées par l'ennemi (Voyez Wartensleben, *Operationen der Sud-armee*, p. 64), elle ne pouvait faire usage. L'oubli de M. Jules Favre, dans son télégramme, n'a donc été pour rien dans la perte de l'armée, mais l'ignorance dans laquelle le négociateur s'est trouvé en sortant de Paris, sur la situation des affaires militaires dans l'est, qui l'a empêché de consentir à la reddition de Belfort, a été réellement cause que l'armistice n'a pu intervenir, dans cette région, pour sauver une armée autrement déjà cernée et sans autre refuge possible que la Suisse.

Si l'on juge les événements au point de vue exclusivement militaire, on reconnaîtra donc, qu'à partir du moment où le G[al] de Manteuffel s'est mis en marche avec deux corps d'armée entiers pour se jeter sur les communications de l'armée de l'Est, cette armée, engagée dans une impasse à Héricourt, démoralisée par l'insuccès, épuisée par les souffrances d'une terrible campagne d'hiver, était perdue.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS

DANS CE VOLUME

Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Déposition des témoins. Paris, Germer-Baillière.

GARNIER-PAGÈS. *Séance du 4 septembre, dans la salle à manger de la présidence.* Paris, Degorce-Cadot.

Gal VINOY. *Opérations du 13e corps et de la 3e armée.* Paris, Plon, 1872.

CHARLES YRIARTE. *La retraite de Mézières, effectuée par le 13e corps d'armée.* Paris, Plon, 1871.

Gal DUCROT. *La défense de Paris.* Paris, Dentu, 1875-77.

A. BALLUE. *Les zouaves à Paris pendant le siége.* Paris, Lechevalier, 1872.

AMBROISE RENDU. *Souvenirs de la mobile.* Paris, Didier, 1872.

Gal TROCHU. *Pour la vérité et pour la justice. Pétition à l'Assemblée nationale.* Paris, Hetzel.

JULES FAVRE. *Gouvernement de la Défense nationale.* Plon, 1871.

Quel est votre nom, N. ou M.? Une étrange histoire dévoilée. Bruxelles, Office de publicité, 1870.

LOUIS VEUILLOT. *Paris pendant les deux siéges.* Paris, Vic-tor Palmé, 1871.

MICHEL CORNUDET. *Journal du siége de Paris.* Paris, D-niol, 1872.

THÉOPHILE GAUTIER. *Tableaux du siége.* Paris, Charpentier, 1872.

E. S. BEESLEY. *A word for France.* London, Truelove.

BLANQUI. *La patrie en danger.* Paris, A. Chevalier, 1871.

La guerre franco-allemande de 1870-71, rédigée par la section historique du grand état-major prussien. Seconde partie. Paris, Dumaine, 1876-77.

DE MOLINARI. *Les clubs rouges pendant le siége de Paris.* Paris, Garnier frères, 1871.

MÉRIGOT. *Le feu grégeois.* Paris, Librairie générale, 1871.

LEFRANÇAIS. *Aux Parisiens. Le 31 octobre.* Paris, Dereux, 1870.

Gal TROCHU. *La politique et le siége de Paris.* Paris, Hetzel.

FLOURENS. *Paris livré.* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.

ÉTIENNE ARAGO. *L'Hôtel de ville de Paris au 4 septembre et pendant le siége.* Paris, Hetzel.

MAURICE JOLY. *Son passé, son programme par lui-même.* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1870.

JULES SIMON. *Souvenirs du 4 septembre. Le gouvernement de la Défense nationale.* Paris, Michel Lévy frères, 1874.

WICKHAM HOFFMANN. Secretary U. S. legation at Paris. *Camp, court and siege.* New-York, Harpers brothers, 1877.

AUGUSTE BOUCHER. *Récits de l'invasion. Journal d'un bourgeois d'Orléans.* Orléans, Herluison, 1871.

Rapport de M. Chaper sur les procès-verbaux du gouvernement de la Défense nationale. Paris, Germer-Baillière.

CRÉMIEUX. *Le gouvernement de la Défense nationale.* Tours, Ernest Mazereau, 1871.

BAGUENAULT DE PUCHESSE. *L'armée de la Loire et ses opérations autour d'Orléans.* Revue des questions historiques. Paris, Victor Palmé, juillet 1871.

ARMAND RIVIÈRE. *Le gouvernement de la Défense nationale à Tours.* Paris, Dentu, 1871.

GLAIS-BIZOIN. *Dictature de cinq mois.* Paris, Dentu, 1873.

GEORGE SAND. *Journal d'un voyageur pendant la guerre.* Paris, Michel Lévy frères, 1871.

M. Gambetta. De son rôle à Tours et à Bordeaux. Bruxelles, Office de publicité, juillet 1871.

DE FREYCINET. *La guerre en province pendant le siége de Paris.* Paris, Michel Lévy frères, 10e édition, 1872.

LE CESNE. *Commission d'armement. Rapport sommaire.* Versailles, Cerf, 1871.

Gal CROUZAT. *La guerre de la défense nationale. Le 20e corps à l'armée de la Loire.* Besançon, Jules Roblot, 1872.

La république et la guerre à Besançon, par un patriote comtois. Besançon, J. Jacquin, 1872.

Gal D'AURELLE DE PALADINES. *La 1re armée de la Loire.* Paris, Plon, 1872.

Gal MARTIN DES PALLIÈRES. *Orléans.* Paris, Plon, 1872.

Gal CHANZY. *La 2e armée de la Loire.* Paris, Plon, 1873.

AUGUSTE BOUCHER. *La bataille de Coulmiers.* Orléans, Herluison, 1871.

ABEL DEROUX. *L'invasion dans l'arrondissement de Saint-Quentin.* Saint-Quentin, Meurisse-Hurdequin, 1871.

GUSTAVE ISAMBERT. *Combat et incendie de Châteaudun.* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.

L. D. COUDRAY. *Défense de Châteaudun.* Paris, Dentu, 1871.

Prise et incendie de Châteaudun. Rapport adressé au maire de Châteaudun par le capitaine des sapeurs-pompiers. Châteaudun, H. Lecesne, 1871.

CLÉMENT JANIN. *Journal de la guerre de 1870-1871 à Dijon.* Dijon, Ropiteau, 1878.

GABRIEL MONOD. *Allemands et Français. Souvenirs de campagne.* Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

Sedan, par un Sedanais. Paris, Dentu, 1872.

BERTRAND DE BEUVRON. *Journal d'un aumônier militaire, pendant la campagne du Rhin et la campagne de la Loire.* Paris, Adolphe Josse, 1872.

Gal FAIDHERBE. *Campagne de l'armée du Nord en 1870-1871.* Paris, Dentu, 1871.

L. ROLIN. *La guerre dans l'ouest.* Paris, Plon, 1874.

DESSOLINS. *Les Prussiens en Normandie.* Paris, André Sagnier, 1873.

EDMOND THIÉBAULT. *Ricciotti Garibaldi et la 4e brigade* Librairie universelle, 1872.

RAYMOND SIGNOURET. *Souvenirs du bombardement et de la capitulation de Strasbourg*. Bayonne, Cazals, 1872.

G[al] UHRICH. *Documents relatifs au siége de Strasbourg*. Paris, Dentu, 1872.

GUSTAVE FISCHBACH. *Le siége et le bombardement de Strasbourg*. Strasbourg, Maurice Schauenburg, 1871.

A. SCHNÉEGANS. *La guerre en Alsace. Strasbourg*. Neuchâtel; Sandoz.

JACQUES FLACH. *Strasbourg après le bombardement. Rapport sur les travaux du comité de secours strasbourgeois pour les victimes du bombardement*. Strasbourg, Gustave Fischbach, 1873.

Procès du maréchal Bazaine. Compte rendu des débats. Édition Auguste Ghio. Paris, 1874.

Procès Bazaine. Rapport du G[al] de Rivière. Édition complète. Paris, Dentu, 1873.

Réponse au livre L'armée du Rhin du maréchal Bazaine, par l'auteur de Quel est votre nom, N. ou M. Paris, A. Ghio, 1873.

D[r] FERDINAND QUESNOY. *Armée du Rhin*. Paris, Furne, 1871.

M[al] BAZAINE. *L'armée du Rhin*. Paris, Plon, 1872.

Metz, campagnes et négociations, par un officier supérieur, Paris, Dumaine, 1872.

G[al] COFFINIÈRES. *Capitulation de Metz. Réponse du G[al] Coffinières de Nordeck à ses détracteurs*. Bruxelles, Muquardt, 1871.

Le blocus de Metz en 1870. *Publication du conseil municipal de Metz*. Metz, Warion, 1871.

La vérité sur Metz, par un témoin oculaire. Tours, Ladevèze, 1870.

P. MARCHAL, aumônier de la garde impériale. *Le drame de Metz*. Lyon, Josserand, 1870.

HIPPOLYTE CHANLOUP. *Le blocus de Metz et les événements qui l'ont amené*. Bordeaux, Fouraignan, 1870.

C. RAMBAUD. *Journal d'un aumônier*. Lyon, Josserand, 1871.

G[al] GRENIER. *Mes souvenirs de l'armée du Rhin*. Grenoble, Maisonville, 1871.

C[te] DE MONTFERRIER. *L'armée du Rhin*. Bordeaux, A. Bord, 1871.

GEORGES DE CRAMBES. *Récit d'un soldat. Ma première campagne, ma captivité.* Lyon, Josserand, 1872.

L'agonie de l'armée du Rhin, par un officier d'artillerie du 3e corps. Paris, Dentu, 1871.

DE MEISSAS. *Journal d'un aumônier militaire.* Paris, Charles Douniol, 1872.

Gal DELIGNY. *Armée de Metz.* Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.

Affaire Bazaine. Plaidoirie complète de Me Lachaud. Paris, Lachaud et Burdin, 1873.

ALBERT SOREL. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.* Paris, Plon, 1875.

Colonel FAY. *Journal d'un officier de l'armée du Rhin.* Paris, Dumaine, 1876.

Colonel ROSSEL. *Les derniers jours de Metz.* Chez tous les libraires, 1871.

Rapport officiel du conseil d'enquête sur les capitulations. Paris, A. Ghio, 1872.

DALSÈME. *Le siége de Bitche.* Paris, Dentu, 1875.

ÉDOUARD THIERS et DE LA LAURENCIE. *La défense de Belfort.* Paris, Armand le Chevalier, 1872.

ALPHONSE DE RUBLE. *L'armée et l'administration allemandes en Champagne.* Paris, Hachette, 1872.

DE LA RUE. *Sous Paris pendant l'invasion.* Paris, Furne, 1871.

Baron ERNOUF. *Souvenirs de l'invasion prussienne en Normandie.* Paris, Didier, 1872.

ERNEST CAILLOT. *Les Prussiens à Chartres.* Chartres, Petrot-Garnier, 1871.

Die Präfectur in Blois. Tagebuch-Skizzen. Hamburg, Otto Meissner, 1871.

Amiral DE LA RONCIÈRE LE NOURY. *La marine au siége de Paris.* Paris, Plon, 1872.

LOUIS JEZIERSKI. *Combats et batailles du siége de Paris.* Paris, Garnier frères, 1872.

ADOLPHE MICHEL. *Le siége de Paris.* Paris, Courcier.

FRANCIS WEY. *Chronique du siége de Paris.* Paris, Hachette, 1871.

A. DU MESNIL. *Paris et les Allemands*. Paris, Garnier frères, 1871.

Gal TROCHU. *Une page d'histoire contemporaine devant l'Assemblée nationale*. Paris, Dumaine, 1871.

SAINT-EDME. *La science pendant le siége de Paris*. Paris, Dentu, 1871.

F^{r} SUEUR. *Étude sur la mortalité à Paris pendant le siége*. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1872.

FRANCISQUE SARCEY. *Le siége de Paris*. 11e édition, Paris, Lachaud, 1871.

Dr LOUIS FLEURY. *Occupation et bataille de Villiers-sur-Marne*. Paris, Lacroix, Verbœckhoven, 1871.

PAUL MAHALIN. *Montretout*. Paris, Decaux, 1877.

F. HUSSON. *Paris bombardé*. Bruxelles, Sacré-Duquesne, 1871.

JULIETTE LAMBER. *Le siége de Paris. Journal d'une Parisienne*. Paris, Michel Lévy frères, 1873.

Me EDGAR QUINET. *Paris. Journal du siége*. Paris, Dentu, 1873.

JULES MORET. *La garde nationale aux avant-postes. Sensations d'un fusilier*. Paris, Taride, 1873.

CHARLES HABENECK. *Les régiments martyrs*. Paris, Pagnerre, 1871.

CLAMAGERAN. *Cinq mois à l'Hôtel de ville*. Paris, Guillaumin, 1872.

Gal FAIDHERBE. *Réponse à la relation du G^{al} de Gœben, pour faire suite à la campagne de l'armée du Nord*. Paris, Dentu, 1873.

JACQMIN. *Les chemins de fer pendant la guerre*. Paris, Hachette, 1874.

Gal GOUGEARD. *Deuxième armée de la Loire. Division de l'armée de Bretagne*. Paris, Dentu, 1871.

JACQUEMONT. *La campagne des zouaves pontificaux en France*. Paris, Plon, 1871.

D. MALLET. *La bataille du Mans*. Le Mans, Champion, 1873.

CHARLES MENGIN. *La bataille du Mans*. Nantes, Etiembre et Plédran, 1872.

AIMÉ JAY. *L'armée de Bretagne*. Paris, Plon, 1873.

De Dijon à Brême. Paris, Armand Colin, 1871.

Six mois de drapeau rouge à Lyon. Lyon, Josserand, 1871.

Le G[al] *Cremer, ses opérations militaires*, par un officier d'état-major. Paris, Lachaud, 1871.

HERMAN GRAF WARTENSLEBEN. *Die operationen der Sud-armée in Januar und Februar* 1871. Berlin, Mittler und sohn, 1872.

Langres pendant la guerre de 1870-1871. Paris, Hurteau, 1873.

BORDONE. *L'armée des Vosges et la commission d'enquête.* Paris, Le Chevalier, 1875.

G[al] VINOY. *L'armistice et la Commune*. Paris, Plon, 1872.

JULES CLARETIE. *Paris assiégé*. Paris, Lemerre, 1871.

BEAUQUIER. *Les dernières campagnes dans l'Est.* Paris, Lemerre, 1873.

MARC DEBRIT. *La guerre de* 1870, *notes au jour le jour par un neutre*. Genève, Richard, 1871.

E. DAVALL. *Les troupes françaises internées en Suisse. Rapport rédigé par ordre du département militaire fédéral.* Berne, Max Fiala, 1873.

KARL HILLEBRAND. *Frankreich und die Franzosen in der zweiten hälfte des XIX Iahrhundert*. Berlin, Robert Oppenheim, 1874.

LUDWIG BAMBERGER. *Zur Naturgeschichte des französischen Krieg*. Leipzig, Ernst Günther, 1871.

FRIEDRICH VON HELLWALD. *Culturgeschichte in ihrer natürlichen Entwicklung*. Augsburg, Lampart, 1877.

DAVID FRIEDRICH STRAUSS. *Krieg und Friede. Zwei Briefe an Ernst Renan*. Leipzig, Hierzel, 1870.

EMIL DU BOIS-REYMOND. *Ueber den deutschen Krieg*. *Rede am* 3. *August* 1870 *in der Aula der* Universität zu Berlin. Berlin, August Hirschwald, 1870.

HEINRICH VON SYBEL. *Der Friede von* 1871. Düsseldorf, Julius, Buddeus, 1871.

BALDAMUS. *Literatur des deutsch-französische Krieges*. Leipzig, Hinrische-Buckhandlung, 1871.

SCHULTZE-DELITZSCH. *Briefe an die italienischen Patrioten über den deutschen Krieg*. Berlin, Otto Janke, 1871.

KARL VOGT. *Politische Briefe an Friedrich Kolb*. Biel, Steinheil, 1870.

TABLE DES MATIÈRES

